
WELLCOME
HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

-17.

MATIERE
MÉDICALE
RAISONNÉE
A L'USAGE
DE L'ÉCOLE ROYALE
VÉTÉRINAIRE.

MATIERE MÉDICALE RAISONNÉE OU PRÉCIS DES MÉDICAMENS

CONSIDÉRÉS DANS LEURS EFFETS,

A L'USAGE DES ÉLEVES DE L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE;

AVEC LES

FORMULES MÉDICINALES

DE LA MÊME ÉCOLE.

Par M. BOURGELAT, *Directeur & Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires, Commissaire Général des Haras du Royaume, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de France, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Prusse, ci-devant Ecuyer du Roi & Chef de son Académie établie à Lyon.*



A LYON,
Chez JEAN-MARIE BRUYSET, Imprimeur-Libraire, rue Saint Dominique.

M. DCC. LXV.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

Medicinæ leges naturæ legibus debent esse consentaneæ & felix indicatio cui adjutrix natura succurrit, irrita verò quæ repugnante naturâ tentatur. Fern. Præfat. lib. 1. Therapeut.

Les loix de la Médecine doivent se concilier avec celles de la nature, & le traitement est heureux lorsqu'elle le seconde, comme l'issue en est malheureuse quand il est contraire à ce qu'elle demande.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

EN FORME D'AVERTISSEMENT.

L'OBLIGATION dans laquelle ſe trouvent les Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire d'employer un tems extrêmement précieux à écrire des volumes conſidérables ſur les différentes parties de leur art, l'infidélité de quelques-uns d'entr'eux qui ne connoiſſant pas le prix des momens qu'ils doivent conſacrer entiérement à leur inſtruction, ont oſé multiplier les copies des Formules Médicinales pour les vendre tronquées dans les titres, dans la dénomination des mixtes aſſignés & dans la fixation des doſes preſcrites : tels ſont les motifs qui nous ont déterminé à publier, plutôt que nous ne nous l'étions

proposé, cette foible & légere portion de notre travail.

Nous attendions d'une plus longue expérience la confirmation des effets des médicamens dont nous n'avons néanmoins fait choix que d'après des succès répétés; nous la desirions sur-tout eu égard à ceux que nous n'avons pas été à portée d'éprouver assez souvent; nous redoutions le danger de confier à la multitude, déjà trop avide de recettes informes qu'elle s'empresse de recueillir & d'entasser, des moyens aussi nuisibles & aussi destructifs dans ses mains que salutaires dans celles du petit nombre de personnes qui en étudient attentivement la valeur & l'application; enfin dans l'instant où nous nous efforçons d'asservir la médecine des animaux aux principes solides & lumineux sur lesquels on a jetté les fondemens de la médecine humaine, il nous paroissoit peu convenable d'ouvrir un nouveau champ & de fournir de nouveaux matériaux à l'empirisme.

Contraints par les circonstances à pas-

ser sur toutes ces différentes considérations & réduits à l'impossibilité de remplir nos premieres vues, nous nous sommes livrés à l'exécution d'un plan qui du moins obviera peut-être à nos craintes.

Un ensemble de préparations pharmaceutiques, quelque bien combinées, quelque réfléchies qu'elles puissent être quant à la matiere & quant à la forme, n'offre, pour ainsi dire, qu'une nomenclature vaine & insidieuse, si l'on n'est instruit des suites nécessaires de leur administration, ainsi que de l'ordre & des cas dans lesquels elles doivent être employées; nous avons donc cru ne pouvoir nous dispenser de faire une analyse courte & raisonnée des leçons données sur les médicamens à ceux de nos Eleves que nous avons pu mettre en état de les comprendre, & cette analyse précede ici nos Formules. Les ignorans en la lisant apprendront vraisemblablement à douter; ceux qui cherchent la lumiere y trouveront le jour qui doit leur luire, & nous osons espérer que les savans dont les travaux & les soins

s'arrêtent principalement à la conservation des hommes, ne dédaigneront pas absolument un Ouvrage qui, malgré son peu d'étendue, renferme une foule de vérités que nous tenons d'eux-mêmes, & qui toutes conduisent sûrement au grand art de guérir. L'unique mérite que nous ayons est de nous en être pénétrés, & de les avoir appliquées heureusement aussitôt que nous avons connu l'intimité des rapports qui existent entre la machine humaine & la machine animale, rapports qui sont tels que l'une & l'autre médecine s'éclaireront & se perfectionneront mutuellement, lorsque renonçant à un ridicule & funeste préjugé on cessera d'appréhender de se dégrader & de s'avilir en considérant la nature dans les animaux, comme si cette même nature & le vrai n'étoient pas toujours & par-tout dignes des recherches de quiconque sait observer & penser.

Au précis des médicamens dont nous avons sagement tenté de n'apprécier que les effets relativement aux loix des mou-

vemens qui ont lieu dans les corps que nous envisageons, succede une histoire ou une connoissance abrégée des drogues qui sont partie des substances indiquées à nos Eleves. C'est une erreur de plus à bannir que celle d'imaginer & de croire que les maladies de l'animal céderont à des mixtes ou souillés d'impuretés, ou sophistiqués, ou artificiels, ou foibles par eux-mêmes, ou corrompus, ou privés de leurs vertus & de leurs forces; ils sont, & ils ne peuvent être généralement alors qu'impuissans & infideles, & d'ailleurs l'augmentation nécessaire des doses en pareille circonstance dans le chimérique espoir de suppléer à l'efficacité qui leur manque, en porte & en fait monter souvent le prix au-delà de celui auquel on pourroit se pourvoir de médicamens dont l'action seroit sûre. Pour prémunir les Eleves contre la surprise & la fraude qui ne sont que trop ordinaires au Marchand, nous avons eu la précaution d'établir dans notre Pharmacie un droguier composé des différentes substances dont ils auront besoin dans le

cours de leur pratique, les unes d'une qualité ſupérieure, les autres d'une qualité moindre, & les autres ſi défectueuſes qu'elles doivent être abſolument rejettées. Au moyen de cette comparaiſon, ainſi que des obſervations qu'on y ajoute & dont la connoiſſance ou l'hiſtoire abrégée dont il s'agit n'eſt que l'extrait, ils pourront juger d'autant plus ſainement du mérite des drogues à mettre en uſage, que tous les documens qu'ils reçoivent à ce ſujet ſont puiſés dans les Auteurs les plus accrédités, & ſpécialement dans l'ineſtimable Traduction de la Pharmacopée de Londres. Quant aux détails qu'entraîneroit l'examen des plantes uſuelles & auxquels on s'abandonne en leur faiſant des démonſtrations dans le jardin de l'Ecole, nous ne nous en ſommes point occupés. Ils ſont l'objet de ſoins que ſuggere un zele patriotique qui a bien voulu ſeconder le nôtre, & le ſujet d'un Ouvrage dans lequel le Public trouvera inceſſamment des deſcriptions rédigées de maniere à compléter avec celui-ci la Matiere Médicale Vétérinaire.

L'Introduction & le Vocabulaire Pharmaceutique que nous avons placé à la tête des Formules, nous ont paru d'une importance extrême. La connoiſſance des mixtes médicinaux n'eſt pas en effet pour nos Eleves la ſeule à acquérir; il ne leur eſt pas permis d'ignorer la forme ſous laquelle il convient de les adminiſtrer, & ils doivent au moins avoir une idée de la ſignification des termes les plus familiers aux Pharmacopoles, puiſqu'ils le ſeront un jour eux-mêmes dans l'exercice d'un art qui, ſelon les apparences, leur demeurera tout entier & ne ſouffrira point de partage. Que ne nous eſt-il poſſible de leur donner auſſi aiſément l'intelligence de ceux par leſquels on déſigne les maladies! Mais telle eſt la barbarie dans laquelle nous ſommes plongés, qu'il n'en eſt aucune de celles qui attaquent tant les bêtes à corne que les bêtes à laine, qui ne ſoit connue dans chaque pays & même dans chaque partie diviſée d'une même Province par des dénominations bizarres & différentes. Nous voulions

démêler cet énorme cahos où les noms ſont confondus, & les cauſes & les effets également enſevelis; nous nous propoſions de débrouiller cette matiere en quelque ſorte inextricable, pour la préſenter enſuite d'une maniere claire & dans une langue qui auroit été commune & pour ainſi dire univerſelle; nous avions demandé dans toutes les Généralités des inſtructions ſur les maladies contagieuſes & épidemiques des beſtiaux & ſur celles qui affectent chaque individu ſéparément & en particulier; nous deſirions qu'on ſe bornât ſimplement à nous faire part des ſymptômes tirés des changemens que l'œil apperçoit dans l'animal vivant & malade & dans l'animal mort, & qu'on joignît à ce récit ſuccinct les noms aſſignés à ces mêmes maladies, parce que notre projet étoit, en les décrivant & en leur donnant celui qui leur auroit été le plus propre, de rappeller tous ceux qui dans les divers endroits du Royaume leur avoient été déférés juſques à ce jour; nous le dirons avec douleur, nos eſpérances ont été trom-

pées, nous n'avons pu obtenir des renſeignemens que de quelques Provinces, encore la plupart ont-ils été très-foibles & très-peu ſatisfaiſans, enſorte que notre attente a été abſolument en pure perte d'un tems non moins digne des regrets des Eleves que des nôtres.

Nous ne ſerions point ſurpris d'être blâmés d'avoir emprunté de la médecine humaine les caracteres que nous avons adoptés dans les formules. Pluſieurs les regardent, non comme des figures inventées pour s'exprimer par des abréviations, mais comme une écriture myſtérieuſe & ſcientifique dont l'emploi n'a d'autre but que celui de dérober aux yeux du vulgaire les ſecrets de l'art. Tout reproche à cet égard dirigé contre nous ne ſeroit pas mieux fondé que celui que l'on fait au Médecin, puiſqu'aux Tables dreſſées de ces ſignes eſt jointe une explication qui leve ce prétendu voile & que tout le monde peut entendre.

Ces mêmes Formules ſont au ſurplus ici diviſées en magiſtrales & en officina-

les. Les magiſtrales forment deux parties. La premiere comprend les médicamens internes ; la ſeconde les médicamens topiques ou locaux. En ce qui concerne les remedes à adminiſtrer intérieurement, nous nous ſommes écartés de l'ordre que nous avons ſuivi d'après le célebre Hoffmann dans la conſidération de leurs effets, pour nous rapprocher de la diviſion ordinaire qu'on en fait, en ſubſtances évacuantes & en ſubſtances altérantes. Les évacuantes précedent celles-ci ; chaque claſſe eſt renfermée dans un Chapitre particulier qui contient toutes les formes ſous leſquelles les remedes qu'elle embraſſe peuvent être préparés & donnés ; & pour engager les Eleves & les Lecteurs à ſe ſouvenir qu'il faut toujours réfléchir avant d'ordonner, nous avons eu la précaution, au moyen d'un aſtériſque, de renvoyer de chaque Chapitre à celui des paragraphes ou des articles de notre Matiere Médicale raiſonnée qui s'y rapporte, & qui en eſt en quelque façon le commentaire. Les doſes que nous avons fixées nous ont été

ſuggérées par l'expérience qui nous a appris en général que les médicamens ſur leſquels il faut être ſur-tout très-réſervé, ſont les purgatifs âcres & les narcotiques. Celles qui conviennent au cheval, aux mulets, aux ânes, conviennent également aux bœufs, & doivent être diminuées des trois quarts quand les remedes ſont à donner aux moutons. On ne peut néanmoins rien ſtatuer d'exactement certain à ce ſujet. C'eſt au Praticien à faire attention au ſiege, à l'état, à la violence, à la gravité des cauſes & des ſymptômes de la maladie, aux forces vitales du malade, à ſon tempérament, à la maſſe, au volume de ſon corps, à une diſpoſition particuliere qui ſouvent dépend de la conformation de la machine, des maux qui ont précédé, & qui peut être auſſi telle dans un individu qu'elle repugneroit à certaines claſſes de médicamens, & même à telle ſubſtance particuliere. Il faut encore qu'il conſidere avec ſoin l'habitude & la familiarité de l'animal avec tel remede, le régime auquel il a été

tenu, le travail qu'il a fait, le pays où il est né & qu'il habite, l'intégrité de ses parties, car il y a une assez grande différence entre l'animal entier & l'animal hongre, son âge, la saison &c. En ce qui concerne le sexe, les dissemblances ne sont point aussi sensibles que dans l'espece humaine & ne nous intéressent point autant. La constitution de la jument ne paroît pas essentiellement plus débile que celle du cheval hongre, celle de la vache que celle du bœuf, celle du mouton que celle de la brebis, & peut-être que la délicatesse des femmes tient très-peu à la nature de leur être & beaucoup à l'éducation qu'elles reçoivent & au genre de vie qu'elles menent. Une comparaison de celles qui habitent les campagnes & qui se livrent aux travaux des champs avec celles de nos Villes, & même une comparaison des femmes du peuple de ces mêmes Villes avec les femmes d'un rang élevé, pourroient très-bien étayer & autoriser cette conjecture. Quoi qu'il en soit, dans les circonstances de maux violens

& enracinés, les doses doivent être en général incontestablement plutôt hautes que foibles. On ne sauroit trop aussi les proportionner à l'état du malade, & distinguer en lui l'abattement de l'épuisement des forces. Son volume & son poids ne sont pas une preuve constante de celles dont il est doué, mais communément ils les supposent. S'il est habitué à tel mixte, la dose la plus considérable de cette substance ne produira jamais sur lui le même effet que la plus modique sur celui qui n'y aura pas été accoutumé. Les alimens dont il se nourrit ordinairement peuvent intérieurement le disposer de façon à contribuer à l'augmentation ou à la diminution de l'action des remedes; c'est ainsi, par exemple, que les purgatifs nous montrent beaucoup plus d'efficacité dans l'animal entretenu au verd que dans l'animal auquel on ne donne que du fourrage sec. Les variations qu'on observe par rapport aux Peuples & même aux individus dont les uns sont plus difficiles à émouvoir que les autres, se rencontrent dans les ani-

maux. Les chevaux des pays chauds & du Nord ſupportent moins aiſément les médicamens actifs que les chevaux des pays tempérés, & de deux chevaux nés dans la même Province auxquels le même médicament eſt adminiſtré à doſe égale, dans la même circonſtance & avec les mêmes précautions ſouvent l'un eſt accablé par l'effort de la ſubſtance qu'il a priſe, tandis qu'à peine entrevoit-on dans l'autre le moindre changement, ou tandis que l'effet en eſt heureux & frappant. Les grandes chaleurs, les froids violens exigent de la circonſpection ; les doſes doivent être alors mitigées, ſelon néanmoins les remedes qu'on eſt obligé d'employer ; enfin relativement à l'âge il n'eſt pas douteux que le poulain, le muleton, l'ânon, le veau, l'agneau ne peuvent être traités comme les peres & les meres, ſi ce n'eſt en raiſon de la foibleſſe des premiers comparés à la force des ſeconds, & dès lors en ſuppoſant que la doſe ſoit d'une once pour le cheval, elle pourra être arbitrée pour le poulain d'un an à

environ trois dragmes, pour le poulain de deux ans à demi-once, pour celui de trois ans à ſix dragmes, & ainſi de même & en pareille proportion eu égard aux autres animaux, ſauf cependant les réflexions que méritent toutes les vérités dont nous venons de faire mention, & la liberté que les Eleves auront d'éprouver par eux-mêmes ce qui réſulteroit d'une plus grande modicité dans les poids & dans les meſures.

Les médicamens locaux ſont diviſés auſſi par leurs effets, & en autant de Chapitres qui répondent encore à la Matiere Médicale. Nous les avons rangés ſelon l'uſage le plus commun & le plus conforme à la ſaine méthode qui doit être obſervée dans le traitement des maladies externes; & quoique la plupart des ingrédiens qui entrent dans ces compoſitions pourroient ſe rapporter aux doſes que l'on preſcriroit dans des Formules Chirurgicales humaines, elles n'en auront pas moins d'énergie quand elles ſeront appliquées ſur le corps des animaux, pourvu

que la quantité de la totalité de la matiere préparée & applicable ſoit augmentée au beſoin.

Qu'on ne nous faſſe point au ſurplus un crime de la multiplicité des recettes raiſonnées que nous avons raſſemblées & des ſubſtances dont nous avons quelquefois fait choix. Perſonne n'eſt plus intimement convaincu que nous, qu'un très-petit nombre de remedes connus par des expériences répétées & maniés habilement, eſt préférable à cette foule d'agens meurtriers que renferment des arſenaux pharmaceutiques plus redoutables & plus funeſtes au genre humain que ceux qui ſont le dépôt des inſtrumens de la folie & de la fureur des hommes. Nous n'ignorons point encore que les mixtes les plus communs & les plus mépriſables en apparence ſont infiniment ſupérieurs aux mixtes les plus rares & les plus précieux, & les médicamens les plus ſimples aux médicamens les plus compoſés; le tout eſt de ſavoir enviſager la nature, & s'aſſurer de l'ordre & de la conduite qu'elle tient.

Ex

Ex terræ naſcentibus nata eſt Medicina, *diſoit avec raiſon Pline le Naturaliſte*; poſteà fraudes hominum & ingeniorum capturæ officinas invenerunt iſtas, in quibus ſua cuique venalis promittitur vita: ſtatim compoſitiones & miſturæ inexplicabiles decantantur. *Si donc nous n'avons pas craint d'offrir à nos Eleves une grande quantité de Formules, c'eſt parce que nous avons cru devoir, dans une Ecole peuplée de ſujets de preſque toutes les Provinces du Royaume & de toutes les Nations de l'Europe, leur faciliter, en leur indiquant une infinité de ſubſtances, les moyens de choiſir celles qui dans les contrées qu'ils habiteront pourroient avoir plus de vertus que les autres, & que d'ailleurs nous ne pouvions nous diſpenſer d'obſerver dans un ſemblable recueil, des gradations & des nuances, c'eſt-à-dire, d'y inſérer d'une part des médicamens très-puiſſans, & de l'autre des médicamens qui par leurs qualités, leur aſſociation & les doſes, peuvent différer de force & d'activité. Après ce dévelop-*

pement de l'intention que nous avons eue, on ne penſera vraiſemblablement pas que nous ayons voulu nous glorifier de cette abondance en nombrant nos formules. Notre but a été de nous ménager l'aiſance & le pouvoir de renvoyer de la deſcription que nous ferons des maladies à ces mêmes remedes, & de déſigner ſeulement par les chiffres qui les diſtinguent, ceux que nous preſcrirons, à l'exemple du très-illuſtre M. le Baron de Swieten dans ſon abrégé des maladies qui regnent le plus communément dans les armées, & à l'imitation du célebre M. Tiſſot dans ſon Ouvrage auſſi utile à la conſervation du peuple & des habitans des campagnes, que nous voudrions l'être à celle de leurs richeſſes & de leurs biens. Eu égard enfin aux mixtes peut-être trop coûteux qui ſont partie de quelques-unes de ces mêmes recettes & de certaines compoſitions, la liberté que l'on a de ne pas en faire uſage, le peu que nous en avons aſſigné & notre attention à y ſuppléer par l'enſemble de mixtes plus ſimples que nos Eleves trou-

veront ſur leurs pas & qu'ils cueilliront eux-mêmes, nous tiendront lieu d'excuſe: nous avons déjà eu la ſatisfaction de voir pluſieurs de ceux que nous avons envoyés dans différentes Provinces au ſecours des beſtiaux du Cultivateur déſolé, n'employer avec le plus grand ſuccès que les plantes que leur offroient des terres ſur le point d'être incultes & abandonnées, vu la mortalité & la perte des animaux qui les rendent fertiles & que la miſere la plus affreuſe & l'indigence la plus réelle n'auroient jamais permis de remplacer.

Il nous reſte à dire un mot des préparations officinales ou de celles qu'on doit toujours tenir prêtes & compoſées dans les Boutiques. Nous en avons formé la troiſieme partie de nos Formules. On les y trouvera décrites, non ſelon les effets & les vertus des ſubſtances, mais par ordre alphabétique. Nous n'avons pas d'ailleurs prétendu donner une pharmacopée complete; nous nous ſommes bornés aux compoſitions rappellées dans les Formules Magiſtrales, les Eleves pouvant trouver

ce qui leur manqueroit ici dans les différens Ouvrages où la Médecine humaine a consigné & rassemblé les médicamens qui lui offrent les plus grandes ressources dans le traitement des maladies du corps humain.

Voilà le compte dont nous nous sommes cru redevables, du moins en ce qui concerne cet Ouvrage qui n'est pas la dixieme partie des travaux qu'exige l'entreprise énorme à laquelle nous nous sommes livrés. Seroit-ce le desir de jouir? seroit-ce la folle & injuste abjection de notre art qui empêchent assez généralement de sentir les efforts inouis auxquels nous excitons nos Eleves, & qui persuadent communément qu'il n'est besoin que d'un léger espace de tems pour les former? Il n'est pas étonnant que nuls ne puissent se faire une juste idée de notre Ecole, si ce n'est ceux qui ont été témoins de leurs progrès, & qui les ont suivis dans les concours divers dont le Public a été témoin. A peine avions-nous entrevu nous-mêmes en débutant l'étendue des devoirs & les veilles

que nous nous préparions. A meſure que nous avons pénétré dans la carriere que nous avons à fournir, les difficultés ſe ſont montrées à nous en foule: d'une part des contradictions à eſſuyer, des conſtructions à faire, des réglemens à méditer, une diſcipline à établir; de l'autre une affluence énorme de ſujets à contenir & à éclairer, la plupart bornés au patois de leurs Provinces, preſqu'auſſi éloignés de comprendre notre langue que de ſe familiariſer avec celle de l'art, ſi peu habitués à tenir la plume que le ſoin & l'obligation indiſpenſable de copier des cahiers d'inſtructions leur étoient infiniment à charge; en un mot dont l'eſprit totalement inculte exigeoit du nôtre une infinité de détours pour deſcendre juſques à eux & pour les rapprocher inſenſiblement de nous. Malgré l'attention continuelle que nous avons eue de parler à leurs yeux, nous nous ſommes vus forcés vingt fois à élever, à démolir, à réédifier, à abattre de nouveau; la Zootomie ou l'Anatomie comparée, par exemple, n'a pu être

mise à leur portée que lorsqu'après l'avoir envisagée sous une multitude de faces, nous avons eu le bonheur de parvenir à la leur présenter d'une maniere si intelligible & si claire que nos seules descriptions guident leur scalpel, & qu'entraînés par l'appas de la facilité qu'ils ont de découvrir & de reconnoître eux-mêmes les parties, plusieurs d'entr'eux s'adonnent avec une sorte de fureur à une étude qui est pour nous le fondement & la base de tout. Cependant, il faut l'avouer, nous avons été d'un autre côté soutenus dans nos peines contre toute espece de dégoût par ceux des autres Eleves en qui nous avons rencontré d'heureuses dispositions; mais quelques faveurs qu'ait pu leur faire la nature, il faut toujours du tems pour en mettre à profit les dons. On acquiert plus ou moins aisément des lumieres; la plus grande aisance ne dispense pas néanmoins du travail, & ce travail emporte constamment des années entieres, surtout quand il s'agit d'objets compliqués, différens, dont on doit apprécier & combiner les rapports, & qu'on

aspire véritablement à s'élever au-dessus de la médiocrité. Ce n'est pas que nous pensions que tous nos Eleves puissent être un jour de la même force ; il en est des alimens de l'esprit comme des alimens corporels ; la digestion qui se fait des premiers dans le cerveau peut être comparée à la digestion des seconds dans le ventricule ; ils n'engraissent pas & ne fortifient pas également & indifféremment tous les corps ; mais nous devons à tous les sujets qui nous sont confiés une même nourriture, quoique nous n'en attendions pas la même assimilation. Cette nourriture est ample, la coction & l'élaboration en sont difficiles : cependant si malgré la diversité des organes à qui nous l'offrons, nos infirmités & les nouveaux travaux auxquels nous sommes appellés, on daigne s'en rapporter à nous, & ne pas abréger ou nous ravir des momens dont nous nous efforçons de faire le plus précieux usage, nous osons espérer que les Eleves qui peupleront dans la suite les campagnes y seront d'un important & double secours,

puisqu'au moyen des connoissances que l'analogie nous invite à leur donner, les Cultivateurs trouveront en eux non seulement les ressources dont ils sont privés eu égard à leurs bestiaux, mais celles qui malheureusement leur manquent presque par-tout relativement à eux-mêmes.





MATIERE MÉDICALE
RAISONNÉE
OU
PRÉCIS
DES MÉDICAMENS
CONSIDÉRÉS DANS LEURS EFFETS.

I.

ON appelle communément du nom général de Matiere Médicale cette partie de l'hiſtoire naturelle, qui ſe borne à la connoiſſance des drogues ou ſubſtances ſimples que fourniſſent les trois regnes, & dont on fait ou l'on peut faire uſage dans le traitement des maladies de l'homme & des animaux.

II.

Ces trois regnes ſont le regne animal, le regne végétal & le regne minéral : c'eſt ainſi que parmi les Philoſophes hermétiques, c'eſt-à-dire, parmi les prétendus ſages qui ſe ſont livrés à l'étude de l'Alchymie, ſcience dans laquelle Hermès ſe fit le plus grand nom, on diviſa d'abord les corps qui nous environnent & dont la nature & la compoſition furent l'objet de leurs premieres recherches.

III.

L'Homme, les quadrupedes, les oiſeaux, les poiſſons, les reptiles, les inſectes & toutes celles des parties de ces animaux qui ſont utiles dans la Médecine humaine & vétérinaire, conſtituent le regne animal; & nous devons à ce regne le crâne humain, les poudres de vipere, d'écailles d'huître, de coquilles d'eſcargot; les bézoarts, l'os de ſeche, la corne de cerf, le blanc de baleine, la colle de poiſſon, les coquilles, les blancs & les jaunes d'œufs, la fiente de paon, celle d'oye,

le ſuif de bœuf & de mouton, la graiſſe de cheval, le lait de vache, les abeilles, le miel & la cire, les cloportes, les cantharides, le méloé ou le ſcarabée des Maréchaux, &c.

Le regne végétal comprend les racines, les écorces, les bois, les feuilles, les bourgeons, les fleurs, les fruits, les ſemences, les ſucs liquides & concrets des végétaux & généralement tout ce qui leur appartient & que nous pouvons en retirer pour être employé efficacement ſelon les différentes vues que nous nous propoſons.

Nous entendons au ſurplus par ſucs des plantes les liqueurs qu'elles tirent de la terre & qui ſont élaborées dans leurs organes, tels ſont en elles les ſucs ou les principes aqueux; les ſucs huileux qui different des premiers par leur inflammabilité, par leur immiſcibilité avec l'eau & avec toutes les liqueurs aqueuſes; les baumes naturels ou les réſines liquides comme le baume de copahu, la térébenthine, &c. les réſines pures, qui ne ſont que des baumes épaiſſis; les gommes qui different des réſines en ce qu'elles ſe diſſol-

vent dans l'eau, qu'elles ne ſont nullement inflammables & qu'elles pétillent & font du bruit au feu ; les ſucs laiteux qui fourniſſent les gommes-réſines, c'eſt-à-dire ces ſortes de ſubſtances qui participent des propriétés de la gomme & de la réſine, telles que la ſcammonée, le galbanum, la myrrhe, l'opopanax, la gomme ammoniac, &c. &c.

Enfin le regne minéral nous offre une infinité de reſſources dans ce que la terre renferme dans ſon ſein, comme les eaux minérales, les terres, les pierres, les ſels, les ſoufres, les bitumes, les concrétions métalliques & les métaux.

I V.

Les unes & les autres de ces différentes ſubſtances, de quelque regne qu'elles ſoient, appliquées au dehors ou données intérieurement à l'animal ainſi qu'à l'homme, forment ce qu'on appelle *médicamens*, dès que leur efficacité, enſuite d'une adminiſtration ſage & éclairée, eſt telle qu'elles produiſent en eux un changement ſalutaire &

qu'elles remédient aux altérations plus ou moins considérables que leurs corps éprouvent.

Les médicamens sont dits simples lorsqu'on les emploie comme la nature les présente, c'est-à-dire sans mélange, sans décomposition, ou en ne leur faisant subir que des préparations légeres.

Les médicamens composés résultent de la mixtion ou de l'assemblage de plusieurs substances alliées & préparées d'après des principes pharmacéutiques & de Chymie.

Les médicamens internes sont ceux qu'on administre intérieurement.

Les médicamens externes sont ceux dont l'application se fait extérieurement; on les désigne en général par les noms de topiques ou médicamens locaux.

Enfin ces substances different entr'elles par le regne dont elles émanent, par leurs parties qui sont homogenes ou hétérogenes, par le climat qui les voit naître, par les préparations magistrales ou officinales auxquelles on les soumet plus ou moins aisément, par leur prix, par leur plus ou moins de rareté, par leurs effets, &c.

Les médicamens different encore des alimens, des venins & des poisons; des alimens, en ce que ceux-ci agissent infiniment mieux sur le corps sain que sur le corps malade, à moins qu'il ne soit question d'alimens médicamenteux qui sont alors de vrais médicamens, tels que le son, l'eau blanche, &c. des venins & des poisons, en ce que ceux-ci sollicitent un changement très-nuisible dans les animaux sains ou malades; il est néanmoins tels poisons qui peuvent devenir, au moyen d'une correction ou par une application juste & méthodique, des médicamens très-actifs & très-utiles.

V.

Cet effet avantageux de la part de substances évidemment & naturellement pernicieuses, prouve & démontre que l'action des corps n'a point lieu selon leur sphere d'activité, mais qu'elle est toujours déterminée & modifiée par la disposition de ceux qui en subissent & qui en reçoivent l'impression : il suit par conséquent de ce principe philosophique & vrai que les forces des

médicamens ne ſont nullement abſolues, qu'ils n'ont aucune propriété qui ne ſoit conditionnelle & limitée, & que leur qualité eſt tellement dépendante de certains rapports, qu'ils ſont ſenſiblement ſalutaires ou nuiſibles ſelon l'uſage, l'application, les cauſes morbifiques, les tempéramens & les ſujets, en un mot ſelon l'action qu'ils exercent & la réaction qu'ils éprouvent de la part de la partie ſur laquelle cette action eſt exercée.

De cette vérité en naît une autre, & celle-ci eſt l'impoſſibilité de l'appréciation exacte des raiſons méchaniques de leurs effets; comment s'aſſurer d'une part de l'exiſtence de toutes les conditions cachées & requiſes, tant dans la ſubſtance qui agit, que dans le corps ſur lequel ſon mouvement s'imprime, & comment eſpérer de l'autre dans des circonſtances maladives dont les cauſes réelles ſont le plus ſouvent inconnues, un changement heureux & ſûr de médicamens qui operent par des moyens qui ne ſont pas moins ignorés?

V I.

Cependant on s'eſt attaché à la conſidération des caracteres, c'eſt-à-dire, de la figure, de la couleur, de la ſaveur & de l'odeur des mixtes à employer. De leurs qualités ſenſibles on a prétendu déduire leurs propriétés. Nous ne parlerons point ici de cette ridicule opinion qui attribuoit à des corps d'une telle forme une ſorte d'analogie avec telle ou telle partie ; quelles que ſoient les bornes de nos connoiſſances, elles ne ſont pas ſi étroites qu'une pareille abſurdité n'ait été bientôt rejettée ; mais on a obſervé par exemple & en général que la couleur pâle des plantes dénote celles qui ſont inſipides, la couleur verte celles qui ſont crues, la jaune celles qui ſont ameres, la rouge celles qui ſont acides, la blanche celles qui ſont douces, &c. On a remarqué de même que celles qui n'ont ni goût ni odeur dominante ont à peine quelques vertus médicinales, que les plantes d'un goût & d'une odeur ſuave ſont bonnes, que celles qui ſont nauſéeuſes & d'une odeur déſagréable avertiſſent

de ſe précautionner contre elles, que les remedes amers ſont ſtomachiques, les acides réprimans & calmans, que ceux dont l'odeur eſt aromatique ſont céphaliques, &c. Enfin en faiſant attention à la différence des lieux, on a vu que les plantes que nous devons à des terreins ſecs ont beaucoup plus de goût & d'énergie que celles que nous devons à des terreins gras & nourriſſans, que la plupart de celles qui naiſſent dans l'eau ſont âcres & corroſives, &c.

VII.

On a été plus loin. On a tenté de pénétrer juſqu'aux principes des mixtes en les décompoſant. Les analyſes chymiques ont été répétées & multipliées ſur une infinité de corps: on eſt même parvenu à rétablir quelques-uns de ceux qu'on avoit détruits, comme l'alun, le ſoufre, le vitriol, le nitre, &c. Par la voye de la diſtillation des végétaux récens, des végétaux fermentés & de quelques parties des animaux on a retiré différens produits, du phlegme, des eſprits acides, ardens, volatils, des

ſels alkalis ou urineux ſoit liquides, ſoit concrets, des ſels fixes, lixiviels, des liqueurs mêlées où réſident en même tems de l'acide & de l'alkali; des huiles fœtides, noires, des huiles ténues & âcres, des huiles épaiſſes, des huiles odoriférantes & eſſentielles, &c.

A ces recherches on en a ajouté d'autres. Certains intermedes ont été de nouveaux moyens d'examiner les ſubſtances naturelles en elles-mêmes & les principes découverts par la voie dont j'ai parlé, par les extractions, les diſſolutions, &c.

La teinture bleue de tourneſol, celle de violette, de roſe & de fleurs de mauve, ont indiqué les matieres renfermant des ſels acides & même les différens degrés de cette acidité, par la couleur rouge plus ou moins foncée qu'elles ont reçues lors de leur mélange avec ces mêmes corps.

Les mêmes teintures de violette, de roſe & de fleurs de mauve en acquérant une couleur verte ont garanti la préſence de ſels âcres ou de ſels alkalis dans les mixtes auxquels elles ont été unies.

Les acides ont fermenté dans la solution de ſel de tartre.

Les alkalis foibles mêlés avec l'eſprit de ſel ont ſollicité quelques bulles d'air ; plus forts, l'agitation a été plus grande ; enfin des mixtes poſſédant des ſels alkalis volatils en abondance ſe ſont manifeſtés auſſi-tôt dans ce même eſprit par la plus violente efferveſcence.

La ſolution du ſublimé corroſif a donné plus tôt ou plus tard à des ſels volatils urineux foibles une couleur d'opale ; en une quantité un peu plus grande, ces ſels ont donné à cette ſolution une couleur pâle ; plus forts, une couleur de lait & l'ont précipitée inſenſiblement ; très-forts, cette précipitation a eu lieu ſur le champ ; plus abondans enfin, la coagulation en a été prompte.

Cette même ſolution eſt devenue légérement jaune & a été précipitée peu à peu par les ſels alkalis fixes & foibles. La précipitation en a été ſubite quand ils ont été plus forts & plus abondans & elle a acquis une couleur ſafranée.

Celle de ſucre de Saturne a éte troublée par les corps contenant du ſel marin dans la plus petite quantité ;

Celle de ſel de tartre ainſi que l'eau de chaux alliée avec des mixtes remplis de ſel ammoniac ont répandu une odeur d'urine ;

L'infuſion de noix de gale devenue noire ou pourpre a indiqué le vitriol contenu dans la ſubſtance qui lui a été ſoumiſe, &c.

L'eſprit de vin s'eſt chargé des couleurs des corps réſineux, & ſon mélange avec l'eau commune a précipité au fond du vaſe la réſine, &c.

VIII.

Ce n'étoit pas aſſez de rechercher ainſi les propriétés des mixtes, on a fait des tentatives ſur les liqueurs animales.

Tel agent qui a coagulé le ſang veineux humain, n'a pas coagulé le ſang artériel : tel agent a coagulé l'un & l'autre.

La plupart des ſucs des végétaux en changent la couleur, cet effet n'eſt produit ni par la ſauge, ni par la menthe, &c.

L'eſprit de ſoufre injecté dans la jugulaire du chien altere à peine ce

fluide ; d'autres acides minéraux le coagulent dans le cœur & dans les vaisseaux, & la solution de sel de tartre qui donne de même la mort à l'animal ne ravit point au sang sa fluidité naturelle.

Hors de ses canaux & mêlé avec cette même solution ou quelque alkali fixe, il semble plus fluide ; une matiere épaisse & trouble se précipite néanmoins au fond du vase & n'est pas aussi abondante, si l'on a mêlé avec ce sang de l'esprit volatil urineux.

L'esprit de vin le met en grumeaux, il épaissit & durcit la lymphe qui est coagulée de même par les acides & que les alkalis ne coagulent point, car ils précipitent seulement une espece de crasse blanchâtre.

L'urine d'un bœuf nourri au sec avec l'acide vitriolique très-concentré s'échauffe, fait effervescence, donne de l'écume, brunit, & il en résulte une odeur d'étable. Elle fait aussi effervescence avec l'acide nitreux, n'en fait aucune avec le vinaigre radical, ne produit rien avec l'alkali, & légérement chauffée elle verdit le sirop violat.

L'urine du cheval morveux avec le

même acide vitriolique fait une forte effervefcence, fe change totalement en écume, brunit & donne une odeur d'étable bien plus forte que l'urine du bœuf. Avec l'acide nitreux elle produit les mêmes effets, mais moins fenfiblement, & chauffée légérement le firop violat en acquiert une couleur verte.

Le même acide vitriolique donne avec l'urine du cheval fain les mêmes réfultats; le firop violat verdit, le vinaigre radical n'opere rien, & les effets de l'acide nitreux font plus foibles que fur l'urine du cheval morveux.

Le fang du cheval pouffif verdit le firop violat peu de tems après le mélange & fur le champ fi l'on délaye, comme fi l'on expofe à une légere chaleur. Avec de l'acide vitriolique très-concentré, il donne de la fumée, une odeur d'urine pourrie, la lymphe eft coagulée en blanc & brunit enfuite. Avec ce même acide affoibli par l'eau, il donne de la fumée, mais nulle odeur & brunit. L'eau forte coagule fur le champ & plus blanc; fon odeur feule fe fait fentir, elle brunit moins. Le vinaigre radical noircit, nulle odeur que

celle du vinaigre. L'esprit de vin coagule d'abord la lymphe en blanc & produit après le délayement une couleur de terre ; le coagulum se précipite ici & surnage dans les autres expériences. L'esprit de sel concentré agit comme l'acide nitreux, mais brunit moins ; l'alkali fixe se mêle sans produire aucun changement ; enfin l'alkali concret & l'alkali volatil ne produisent rien.

Le sang du cheval morveux très-visqueux & très-coënneux chauffé ou non, ne verdit point le sirop violat. Avec l'acide vitriolique très-concentré il donne de la fumée, une odeur d'urine pourrie, mais qui est moins forte qu'avec le sang du cheval poussif, il est coagulé de même, il se dissout ensuite avec moins de facilité & il reste lors de la dissolution une couleur noire, un corps charbonneux. Avec ce même acide affoibli par l'eau il donne peu d'odeur d'urine, il se coagule & prend une couleur d'un brun noir, la dissolution étant moins aisée que celle du premier sang. L'eau-forte le rend beaucoup plus brun & produit les mêmes effets. Le vinaigre radical le coagule

& noircit plus que tous les autres acides ; le vinaigre diſtillé ſe mêle, le rend fluide plutôt qu'il ne le coagule & mêle la lymphe avec le ſang. L'eſprit de vin donne à peu près les mêmes produits que ce même eſprit avec le ſang du cheval pouſſif. Verſé ſur un mélange de ſang & de vinaigre, il ſe mêle avec toute la ſubſtance, la brunit légérement & en forme un tout coagulé. L'eſprit de ſel concentré agit comme l'acide nitreux, mais il brunit moins. L'alkali fixe ſe mêle, rend le ſang moins écumeux & d'un rouge beaucoup plus clair. L'alkali fixe concret ne produit rien, non plus que l'alkali volatil qui diminue ſeulement l'écume, ainſi que la diſſolution de nitre ; celle-ci rendant ce fluide moins viſqueux & lui donnant une couleur plus claire. Nulle diſſolution de la coënne par les alkalis, par le vinaigre diſtillé, ni par l'acide vitriolique concentré qui noircit ſeulement. Enfin dès que ce ſang eſt expoſé nuement au feu, la lymphe s'en ſépare.

La morve, c'eſt-à-dire, la liqueur qui flue & qui découle des naſeaux d'un

d'un cheval morveux ne fait point changer de couleur au ſirop violat quand elle eſt froide. Chauffée à un feu modéré, elle le verdit & elle devient plus fluide ; peut-être que le refus de cette couleur avant l'action du feu provenoit de l'embarras de l'alkali volatil dans la ſubſtance coagulée de cette humeur avant ſa liquéfaction. L'acide nitreux la coagule en blanc, le coagulum eſt aſſez compact & jaunit enſuite. L'alkali fixe du tartre ne produit rien. L'acide vitriolique coagule, mais moins que l'acide nitreux ; en agitant le coagulum dans le premier, il ſe diſſout & noircit. Ce même acide vitriolique affoibli par le moyen de l'eau, coagule encore plus ſolidement que le même acide pur & blanchit davantage & à la vérité moins que l'acide nitreux ; du reſte ſi l'on agite le coagulum dans la liqueur, il ſe fond en noirciſſant, mais la diſſolution n'eſt pas ſi prompte qu'avec l'acide vitriolique non affoibli. L'alkali volatil n'opere rien ; agitez-y la morve, elle s'y diſſoudra aſſez mal & préſentera d'ailleurs pluſieurs grumeaux. L'acide végétal la blanchira,

la coagulera fortement & l'agitation pourra en diſſoudre le coagulum. Il en ſera de même de ſon mélange avec le vinaigre radical. Cette humeur miſe dans l'eau bouillante rend l'eau laiteuſe & ſe coagule. Le coagulum ſéparé de l'eau par le filtre & attaqué par l'acide vitriolique ſe diſſout en noirciſſant au moyen d'une certaine agitation. Si on remet dans l'eau & qu'on faſſe bouillir le coagulum diſſous par l'acide vitriolique, il ne reprend aucune conſiſtance. De plus, la morve diſtillée à une chaleur au-deſſus de l'eau bouillante donne un phlegme qui n'a aucune action ſur le ſirop violat; la matiere coagulée qui reſte dans la cornue n'a pas plus d'action ſur ce même ſirop; j'ai fait injecter à diverſes repriſes & pendant pluſieurs jours dans les naſeaux d'un cheval ſain le phlegme donné par la diſtillation, & ſouffler auſſi dans ceux d'un autre cheval le coagulum ou la matiere deſſéchée, ni l'un ni l'autre n'ont été affectés de la maladie.

La bile du bœuf & du cheval verdit la teinture de violettes. L'acide vitriolique très-concentré la coagule, la

brunit, il la diſſout enſuite, comme il feroit une gelée & elle ne fait aucune efferveſcence. L'acide nitreux la colore promptement en un verd qui ſe change auſſi-tôt en rouge brun. L'eſprit de vin lui donne la conſiſtance de la glaire d'œuf, ainſi que le vinaigre ordinaire & le vinaigre diſtillé. Avec le vinaigre radical elle eſt d'abord délayée, elle ſe coagule enſuite comme avec l'eſprit de vin, après quoi elle ſe diſſout. L'addition de l'eſprit de vin à ce mélange ne change rien. Nul effet au ſurplus de la part de la diſſolution de nitre, de l'alkali fixe, de l'alkali volatil. Quant au premier mobile de la diſtillation de cette liqueur, il donne une odeur un peu forte, il verdit fortement le ſirop violat & ne fait aucune efferveſcence avec les acides vitrioliques & nitreux, &c.

IX.

Toutes ces expériences, ces procédés, ces obſervations ainſi qu'une infinité d'autres dont il ſeroit ſuperflu de multiplier ici les détails, ne peuvent être véritablement regardées que comme des efforts, & de pareils faits

seront toujours insuffisans relativement à la connoissance réelle & positive des causes.

Pourquoi telle substance qui coagule le sang veineux, ne coagule-t-elle pas le sang artériel ? d'où provient la différence de cet effet ? Quels sont les principes au moyen desquels un même mixte coagule l'un & l'autre, & d'un autre côté quelle est de la part de ce fluide sa disposition à céder ou à résister à de semblables agens ?

Comment le mercure excite-t-il la salivation ? d'où procede la vertu rafraîchissante & antispasmodique du nitre ainsi que la qualité pernicieuse de l'arsenic & de plusieurs autres poisons ? d'ou naît la diversité de l'action des uns & des autres sur les corps ?

Par quelle raison ce qui est poison pour cet animal ne l'est-il pas pour celui-ci ? d'où vient l'effet funeste de la noix vomique sur le chien, tandis qu'il n'est pas le même dans l'homme & dans le cheval ? pourquoi le *crocus metallorum* qui sollicite un vomissement violent dans le premier, augmente-t-il seulement l'insensible transpiration dans

le dernier ? Quelles ſont les qualités mortelles de la petite éſule, de la piloſelle, de l'équiſetum ou de la prêle, de la graſſette &c. relativement aux brebis, tandis que leur uſage ne nuit point aux bœufs & à d'autres animaux ruminans comme eux ? Comment la ſabine, l'herbe aux puces, les feuilles & le fruit du fuſain donnent-elles la mort aux chevres ? Pourquoi ces brutes s'engraiſſent-elles en mangeant la dictame & la quinte-feuille ?

Qui pourroit encore expliquer les vrais moyens de l'opération d'un médicament employé de la même façon, avec le même ſoin, à la même doſe, dans le même tems & dans le même cas, & cependant inefficace dans un ſujet, ſalutaire à l'un & nuiſible à l'autre ? &c.

X.

S'il ne nous eſt pas permis de pénétrer dans des myſteres auſſi cachés, nous pouvons du moins à l'aide de l'expérience & de l'obſervation, conſtater d'après des effets ſenſibles & palpables les vertus des différentes ſubſtances mé-

dicinales & les circonſtances de leur application ; mais il importe extrêmement, en obſervant, de ſe préſerver des erreurs qui ne naiſſent que trop ſouvent de la facilité avec laquelle des eſprits prévenus attribuent aux médicamens ce qui peut n'être qu'une pure opération de la nature ou le réſultat & la ſuite de la maladie même. Il ſeroit de plus à deſirer que les travaux de l'Obſervateur & du Praticien éclairés ſur les cauſes & ſur les ſymptômes maladifs, fuſſent bornés & limités à un certain nombre de remedes ſimples plutôt que compoſés, adminiſtrés conſtamment au même ſujet & éprouvés ſur beaucoup d'autres. Les effets d'une multitude immenſe de médicamens ne pourroient jamais être ſuivis & ſoumis avec fruit à une pratique raiſonnée ; ces médicamens alliés avec d'autres, il ne ſeroit pas poſſible de porter une déciſion certaine ſur celui à qui l'opération ſalutaire ou nuiſible ſeroit véritablement due, d'autant plus que la force du remede auquel on auroit pû accorder une confiance principale pourroit auſſi avoir été augmentée ou diminuée

par le mélange ; d'une autre part, comme ils peuvent avoir beſoin d'un certain tems pour agir avec énergie, le produit ne ſauroit en être connu, ſi l'on ne perſévéroit pas dans leur uſage & ſi ce tems leur étoit dénié ; enfin ce n'eſt que de la répétition conſtante des mêmes effets & des mêmes réſultats que leurs vertus & leurs propriétés peuvent être réputées invariables & certaines.

X I.

C'eſt principalement par cette voie & au moyen des lumieres phyſiologiques acquiſes que l'on eſt parvenu à raſſembler toutes les armes dont des mains habiles & ſages ſe ſervent avec ſuccès contre les maux qui affligent l'homme. La plus grande partie de ces mêmes inſtrumens confiés à quiconque eſt inſtruit dans l'art Vétérinaire ne ſont pas moins utiles contre les maladies auxquelles les animaux ſont en proie. Si leur corps ne nous offre en effet ainſi que la machine humaine, que deux ſortes de parties, elles ſeules peuvent être viciées enſemble ou ſéparément & dès-lors en partant de la néceſſité de corriger les

différentes especes de vices uniquement soupçonnés dans de certains cas & réellement apperçus dans d'autres, nos vues ne sauroient différer de celles qui tendent à la guérison du corps humain. Soutenir ou diminuer le mouvement des solides, rappeller les fluides aux qualités qu'ils doivent avoir, en diminuer la quantité superflue, tels sont en général les objets que nous avons à remplir selon les diverses indications qui nous frappent & auxquelles nous satisferons par l'usage raisonné des substances qui alterent, qui évacuent, qui fortifient & qui calment.

XII.

ALTÉRER, c'est proprement produire un changement quelconque. Ici ce changement doit être salutaire & opéré sans aucune évacuation bien sensible; mais comme les choses à changer, c'est-à-dire à rétablir, peuvent être viciées de plusieurs manieres, les moyens doivent être nécessairement à raison de la différence des vices, de-là les différentes classes sous lesquelles ont été rangés les médicamens appellés du nom général d'altérans.

Ces claſſes comprennent les remedes qui abſorbent, ceux qui temperent, ceux qui diviſent & diſſolvent, enfin ceux dont la propriété eſt d'adoucir.

XIII.

Les abſorbans ſont des ſubſtances qui fermentent avec les acides, qui les interceptent entre leurs pores, qui les domptent & qui anéantiſſent en eux toute qualité corroſive, ce mélange formant d'ailleurs un mixte d'une eſpece neutre ; telles ſont les coquilles d'huitre, d'œufs & de limaçons ; l'os de sèche, les os & les cornes d'animaux philoſophiquement préparées ou calcinées à feu ouvert, les cornes des pieds, les pattes, les pierres ou les yeux d'écreviſſe, la craie, toutes les pierres calcinées & brûlées, les bols d'Arménie & de Blois, les différentes eſpeces d'argiles & de terres ſigillées, la pierre hæmatite, tous les ſels des végétaux tirés par la calcination, les cendres gravelées, l'eſprit volatil urineux de ſel ammoniac, le ſel de tartre, le nitre fixé, la magnéſie blanche, &c.

L'action nuement éprouvée de ces substances sur des acides quelconques nous a sans doute conduit à l'idée de les opposer aux acides qui peuvent occuper les premieres voies, surabonder dans la masse, coaguler les liqueurs & gêner la liberté de leur mouvement progressif, & en effet on a observé qu'elles en diminuent la quantité & qu'elles ôtent à ceux dont elles se chargent la faculté qu'ils ont de nuire. Le choix de ces médicamens est néanmoins important. Les absorbans terreux ne se dissolvent jamais aussi parfaitement & aussi entiérement que les alkalis salins ; il en reste toujours quelque portion fixe, de-là les marques d'astriction ou plutôt la vertu incrassante des bols, des terres sigillées, tandis que les sels alkalis dissous totalement & sur le champ non-seulement par les acides, mais par les liqueurs aqueuses qu'ils rencontrent, & ayant perdu leur qualité absorbante ensuite de l'intimité du premier de ces mélanges, acquierent la vertu d'inciser, d'irriter légérement, d'augmenter la transpiration & de provoquer l'excrétion du suc intestinal, de l'urine & de la matiere perspirable.

Les coquilles d'huîtres, d'œufs, les terres ſigillées abſorbent, reſſerrent & fortifient.

L'os de sèche abſorbe & reſſerre moins.

La magnéſie eſt un ſel moyen qui abſorbe & qui, ſi elle ſe charge d'acide dans les premieres voies, devient laxatif, âcre & irritant.

La ſolution d'yeux d'écreviſſes, les coquilles de limaçon abſorbent & pouſſent par les urines.

Les os des animaux calcinés ou préparés philoſophiquement abſorbent & aident à la facilité de la tranſpiration, &c.

Toutes ces différences doivent être néanmoins encore recherchées & conſtatées dans les animaux en qui les ſubſtances abſorbantes données en nature produiſent toutes l'effet général qui en réſulte rélativement au corps humain, & qui ſeront employées dans les mêmes circonſtances, comme elles ſeront rejettées dans celles de l'épaiſſiſſement des humeurs, de l'inertie des fibres du ventricule, &c. On doit craindre auſſi qu'elles n'obſtruent les orifices des vaiſ-

ſeaux lactés, ce qui jetteroit l'animal dans l'atrophie. On pourra les allier avec les fondans, les ſtomachiques, &c. &c.

XIV.

Les tempérans ne doivent pas être d'un uſage moins étendu dans la Médecine des animaux que dans la Médecine humaine ; mais juſqu'ici il ſemble qu'on en ait négligé l'emploi pour adopter dans les cas même où ces médicamens ſont le plus clairement indiqués, des remedes dont l'effet eſt abſolument contraire. Les mauvais ſuccès de l'adminiſtration des ſubſtances dont les mains des Maréchaux ſont toujours remplies & dont le propre eſt d'échauffer & d'enflammer auroient dû leur inſpirer quelque défiance, car une pratique conſtamment malheureuſe avertit du moins des écarts dans leſquels on tombe, ſi elle n'éclaire pas ſur les moyens de s'en garantir. Elle eût appris à des hommes plus capables d'obſerver & de réfléchir, qu'il eſt mille fois plus aiſé de ſolliciter les forces de la nature que de réprimer la violence de ſes mouvemens,

que l'erreur dans l'emploi des remedes qui temperent eſt moins nuiſible & plutôt réparable que l'erreur dans l'emploi des médicamens qui pourroient incendier, & que s'il eſt des circonſtances où par une ſorte de néceſſité méchanique l'anéantiſſement de la cauſe morbifique a lieu ſans aucun autre ſecours que celui des mouvemens maladifs mêmes, il en eſt une infinité où l'action des ſolides & des fluides étant exceſſive, il eſt de la plus grande importance de parer promptement, d'une part à la trop grande tenſion des premiers & de l'autre aux vices des ſeconds qui ſont ou leur diſſolution, ou un défaut de ſéroſité, ou des déréglemens qui ne naiſſent que de leur acrimonie.

Dans le cas de diſſolution il s'agit de rapprocher par voie de coagulation les parties diſſoutes & de donner plus de corps & plus de maſſe à leurs molécules ; c'eſt ce que l'on obtient au moyen des ſubſtances incraſſantes.

Dans celui du défaut de ſéroſité, en délayant les fluides leur raréfaction & leur efferveſcence ceſſeront ; les fibres trop tendues, trop irritées & trop ſeches

étant en même tems relâchées, leurs oscillations seront moins fréquentes & les mouvemens de trusion moins forts.

Enfin lorsque des parties salines, âcres, hétérogenes dégagées de la masse solliciteront trop vivement les forces contractives des solides & décomposeront les fluides en en rompant la tissure par leurs différens chocs, on leur opposera des substances capables de les envelopper & d'amortir ainsi leurs effets.

L'orpin, la joubarbe, la petite éclaire, l'alleluia, la racine & les feuilles de la grande & petite oseille, le suc de celles-ci, leur sel essentiel, leur décoction, leur sirop ainsi que celui d'épine-vinette ou de verjus de pommes sauvages, le vinaigre de vin, de sureau, l'esprit de vitriol, l'eau de rabel & tous les acides minéraux donnés jusqu'à une certaine acidité, la crême de tartre, le sel de prunelle, le nitre, &c. rempliront la premiere indication.

L'eau blanchie par le son de froment, les plantes telles que la laituë, l'endive, la bourrache, le pourpier, les fleurs de violettes, la buglose, les fleurs & les feuilles de bouillon blanc, de mauve

& de guimauve, les feuilles de branc-ursine, d'arroche, de mercuriale, &c. répondront à la seconde, & les huiles douces, le miel, les racines de nenufar, de guimauve, de scorsonère, la gomme arabique, la gomme adragant, la râpure de corne de cerf, les quatre semences froides majeures & mineures, le seneçon, le laiteron, la marjolaine, la graine de lin, &c. satisferont à la troisieme.

Tous les mouvemens spasmodiques, les inflammations, les engorgemens des visceres, les douleurs considérables, les tranchées, les fievres en général, &c. doivent être d'abord combattues par les tempérans, mais on comprend après ce que nous en avons dit, qu'il est un choix à faire de ces médicamens. Dans la plupart des maladies inflammatoires épidémiques & contagieuses des bestiaux, les acides ayant été éprouvés sur plus de cinq mille animaux que l'on a guéris ou préservés, leur efficacité a sans doute été suffisamment constatée; mais le nitre qui outre sa vertu antispasmodique & la faculté qu'il a de provoquer l'excrétion de l'urine ainsi

que l'excrétion inteſtinale, raréfie, atténue, fond & diſſout les humeurs viſqueuſes & tenaces, a été d'un ſecours très-puiſſant, & il doit être en général préféré aux rafraîchiſſans & aux acides qui condenſent les liqueurs dans toutes les fievres inflammatoires occaſionnées par un ſang épais & coagulé.

Les délayans & les nitreux ſont indiqués & les acides contre-indiqués dans les toux, dans les affections du poulmon, comme les rafraîchiſſans & ces mêmes acides doivent être bannis dans les diarrhées, dans les diſſenteries, dans la gras-fondure, &c. les délayans, les gélatineux, les mucilagineux convenant plutôt en pareil cas & pouvant encore être alliés avec le nitre.

Du reſte la langueur ou la deſtruction du ton des fibres n'admettent en aucune maniere les tempérans dont un trop long uſage peut d'ailleurs affoiblir l'eſtomac, épaiſſir les liqueurs, donner lieu à des obſtructions, &c.

On les unit quelquefois avec les apéritifs, les diurétiques, les narcotiques, &c.

XV.

X V.

L'action de diviſer, de fondre & d'atténuer ſuppoſe dans les parties des ſubſtances nombreuſes & multipliées en qui cette faculté a été reconnue ; 1°. plus de dureté que dans les molécules des humeurs qui doivent être briſées par elles, car ſans cette condition ces parties ſeroient bientôt décompoſées elles-mêmes ; 2°. plus d'activité ou de diſpoſition au mouvement que les molécules du fluide avec leſquelles elles ſont entraînées ; 3°. aſſez de fineſſe pour s'inſinuer avec les différentes humeurs dans les vaiſſeaux ténus & déliés où elles ont à rétablir la liberté du mouvement circulaire ; 4°. des principes capables d'irriter les ſolides, d'en augmenter la contraction, le reſſort & le jeu ; 5°. la denſité néceſſaire pour recevoir & pour conſerver le mouvement qu'elles tiennent d'eux & par le moyen duquel ces parties ſe mêlant avec les globules ſanguins & lymphatiques, & les heurtant avec violence & avec ſuccès les diviſent & les ſéparent, tandis que l'action impulſive &

plus forte des vaiſſeaux les comprime, les broye de plus en plus, en accélere la marche, augmente leur mouvement inteſtin, & les contraignant ainſi à enfiler les tuyaux capillaires en détruit la lenteur & la viſcoſité.

Les atténuans les moins énergiques ne ſont proprement que des apéritifs qui tendent à faciliter le cours des liqueurs & à vaincre les légers obſtacles qu'elles rencontrent.

D'autres pouvant être regardés comme de vrais dépuratoires operent eu égard aux animaux ce que les antiſcorbutiques operent dans l'homme, la pureté des ſucs vitaux dépendant principalement de l'accompliſſement des ſécrétions, ainſi que de l'excrétion des parties inutiles & ſuperflues, & tous remedes déſobſtruans devant en débaraſſant la maſſe des parties viſqueuſes, ſalées, âcres & hétérogenes qu'elle contient, édulcorer, adoucir la lymphe & la rappeller à l'état qu'elle doit avoir.

Quelques-uns dans les maladies où la poitrine ſouffre un embarras réel des humeurs viſqueuſes qui la ſurchargent ſont autant de béchiques.

Quelques autres résolutifs en même tems que fondans sont efficaces dans des cas où le sang se grumele & se fige ensuite de contusions, de suffusions, &c.

Il en est encore de stomachiques, il en est de purgatifs.

Enfin des fondans & des incisifs plus puissans sont indiqués dans l'épaississement de la lymphe, dans l'obstruction & dans l'engorgement des glandes, dans les maladies cutanées, telles que le virus psorique, le virus farcineux, &c.

Les apéritifs sont les cinq racines apéritives majeures & mineures, la racine de patience, celle de chélidoine, de chicorée sauvage & leurs feuilles, la véronique mâle, les cloportes, le safran de mars apéritif, le tartre vitriolé & autres sels neutres, l'aigremoine, les cendres des tiges & des gousses des haricots, &c.

Les dépuratoires incisifs sont la racine de dompte-venin, d'iris de Florence, de raifort sauvage, les feuilles de fumeterre, de chardon-bénit, de petite joubarbe, de trèfle d'eau, de capucine,

de becabunga, de paſſe-rage, de creſſon de fontaine, de cochlearia, la gomme ammoniac, le ſagapenum, la myrrhe, l'antimoine, la teinture des bois, l'eſprit de ſel ammoniac, &c.

Les béchiques atténuans ſont les cinq capillaires, le ſcordium, les racines d'aunée & d'iris de Florence, les fleurs de ſoufre, l'oxymel ſcillitique, la terre foliée de tartre, le benjoin, la ſolution des yeux d'écreviſſe dans le vinaigre diſtillé, &c.

Les réſolutifs ſont les vulnéraires tels que la dictame de Crete, l'orvale, la ſcabieuſe, les racines d'ariſtoloche & de gentiane, la racine de ſceau de Salomon, les feuilles de cerfeuil, le nitre antimonié, la terre foliée de tartre, le vinaigre diſtillé avec les yeux d'écreviſſe.

Les ſtomachiques ſont les racines d'aunée, de calamus aromaticus, de boucage, de pied de veau, le poivre, le gingembre, le tartre vitriolé, le ſel d'abſinthe, &c.

Les purgatifs ſont l'aquila-alba, le jalap, l'agaric, le méchoacan, l'aloès, &c.

Enfin les incisifs les plus forts sont le bois de gayac & son écorce, la racine de squine, la salsepareille, le sassafras, la saponaire, le galbanum, le sagapenum, la vipere, l'aquila-alba, l'æthiops minéral, l'æthiops antimonial, le cinabre, le sublimé corrosif, &c.

Quelles que soient les propriétés éprouvées de ces médicamens, la prudence demande que l'on fasse l'attention la plus grande aux cas & aux circonstances. Le plus souvent les délayans suffisent pour surmonter l'épaissisement qu'il s'agit de détruire, d'ailleurs ils préparent les voyes aux atténuans, & en général on ne risque rien de passer des atténuans les plus modérés à ceux qui sont le plus actifs & qui administrés sur le champ & sans précaution pourroient susciter des inflammations dans les parties obstruées pour lesquelles on les prescrit. On doit les bannir dans toutes les maladies inflammatoires, dans des chaleurs & dans des foiblesses de poitrine, dans des toux fortes, opiniâtres & seches; si l'on étoit obligé de les employer, il faudroit nécessairement calmer la fougue des humeurs

avant que d'en ordonner l'uſage qui doit être long & avoir plutôt lieu dans des tems tempérés que dans la ſaiſon rigoureuſe de l'hiver, du moins en ce qui concerne les bois, les gommes & le mercure, attendu la tranſpiration que ceux-ci peuvent exciter & que le froid intercepteroit néceſſairement ſi on n'en prévenoit les effets par le ſoin que l'on auroit de couvrir les animaux.

On combine au ſurplus ces divers atténuans avec les ſtomachiques, quelquefois avec des acides pour en modérer l'action, avec les adouciſſans, avec les purgatifs, &c.

X V I.

Les conditions au moyen deſquelles on peut parer à l'acrimonie des humeurs ſont, ainſi que je l'ai obſervé, (XIV) d'inviſquer les ſels par des incraſſans pour en mettre les aſpérités hors d'état de nuire, de les noyer en les délayant, de corriger la roideur, la dureté, la tenſion, la ſéchereſſe des fibres & de remédier à l'étranglement des petits vaiſſeaux.

L'art parvient à remplir ces différentes

vues par le ſecours des remedes appellés du nom général d'adouciſſans. Ces remedes ſont les racines de guimauve, de nenufar, d'althæa, de ſcorſonère, les feuilles de mauve, de pariétaire, de branc-urſine, de bouillon-blanc, les fleurs de violettes, de coquelicot, de lys blanc, de bourrache, de camomille, de mille-feuille, les quatre ſemences froides majeures & mineures, le ſafran, la laitue, le pourpier, la bugloſe, la graine de lin, la décoction d'orge, la gomme arabique, le blanc de baleine, le lait, la gomme adragant, la râpure de corne de cerf, le miel commun, la décoction de ſon de froment, les huiles douces & nouvelles, &c.

Ces ſubſtances different peu de la plupart de celles que l'on regarde comme tempérantes, comme émollientes, comme incraſſantes & comme béchiques.

Si l'on ſoupçonne de l'irritation dans les premieres voies conſéquemment à de mauvais fourrages, à quelques plantes âcres & cauſtiques, à quelques inſectes de nature corroſive que l'animal peut avoir avalé, le lait, les huiles

douces & nouvelles & généralement tous les incraſſans émouſſeront les parties irritantes, & défendant les parties irritées, feront ceſſer les mouvemens ſpaſmodiques que les premieres auront ſuſcités.

Dans les maladies cutanées telles que le farcin, les dartres, le roux-vieux, les eaux, &c. dans la fourbure & dans tous les cas où l'on doit accuſer l'acrimonie des humeurs, les adouciſſans qui délayent, comme l'eau blanchie par le ſon de froment, la laitue, l'endive, la bourrache, la bugloſe, ainſi que les émolliens tels que les feuilles de mauve, de pariétaire, de branc-urſine, de mercuriale, &c. ſeront employés avec fruit, diſpoſeront l'animal aux évacuations qu'il eſt indiſpenſable de ſolliciter & préviendront d'ailleurs l'irritation exceſſive qui réſulteroit inévitablement de l'adminiſtration ſubite des remedes propres à agiter la maſſe, s'ils n'avoient été précédés de tous ceux qui ſont capables d'étendre & de détremper les ſels.

Lorſqu'il s'agit de rappeller la lymphe qui ſe ſépare dans la cavité des bronches

& des poumons au degré de consistance qu'elle doit avoir, d'émousser l'acrimonie qu'elle peut avoir contractée, de calmer en un mot une toux seche & violente occasionnée par une pituite vraiment âcre & séreuse qui irrite les bronches & les vésicules, les béchiques adoucissans doivent être mis en usage & ces béchiques adoucissans seront le miel, le blanc de baleine, la pulmonaire, la guimauve, les fleurs de violettes, de coquelicot, la graine de lin, le nénufar, le safran, &c.

La décoction de racine d'althæa, de graine de lin, la gomme arabique, &c. seront très-efficaces contre les ardeurs d'urine, la râpure de corne de cerf, les fleurs & les feuilles de bouillon blanc, les huiles douces & nouvelles ne le seront pas moins, dans la grasfondure, les dyssenteries, soit qu'on les donne en breuvage, soit qu'on les donne en lavement en y ajoutant des matieres graisseuses.

Enfin dans tous les maux dépendans de l'âcreté des humeurs l'indication est d'adoucir.

On unit pour appaiser plus promp-

tement les douleurs, les adouciſſans avec les narcotiques ; on les aſſocie quelquefois avec les atténuans & les apéritifs ; ſouvent on fait uſage des béchiques inciſifs & des béchiques adouciſſans en même tems, ſur-tout ſi l'on eſt dans l'obligation d'édulcorer & de fondre à la fois la lymphe pulmonaire, &c.

XVII.

EVACUER, c'eſt opérer par le ſecours de l'art au défaut des forces de la nature l'expulſion de diverſes humeurs ſurabondantes par les différens couloirs qui peuvent en permettre la ſortie. Les ſubſtances ou les inſtrumens qui produiſent ces effets ne ſauroient donc être les mêmes, celles qui déterminent la ſécrétion de l'urine ne pouvant ſolliciter l'excrétion de l'humeur filtrée dans les glandes ſalivaires, comme les médicamens propres à la procurer ne donneroient jamais lieu à la tranſpiration ſenſible & inſenſible, aux déjections par l'anus, à l'excrétion de la matiere muqueuſe qui enduit la membrane pituitaire, &c.

XVIII.

Les feuilles & les racines de cabaret, la gratiole, l'ellébore blanc, les pignons d'Inde, les tithymales, la graine d'épurge, la racine d'ipecacuanha, le gilla vitrioli de Paracelſe, le verre d'antimoine, le tartre émétique préparé avec le ſafran des métaux ſont des agens puiſſans, mais dont la Médecine vétérinaire ne peut tirer, du moins en ce qui concerne le bœuf, le cheval, le mouton, l'âne, le mulet, &c. l'utilité & les avantages qui ſuivent l'adminiſtration de ces remedes dans la pratique de la Médecine humaine.

Vingt-deux grains de tartre ſtibié, qui, tel qu'on le prépare dans les Pharmacies de Lyon eſt doſé juſqu'à douze grains pour l'homme, n'ont produit aucun effet ſur un mouton. Cet animal avoit été douze heures ſans manger. On lui fit avaler à ſix heures du matin dix grains du vomitif dont il s'agit. A huit heures on lui donna beaucoup d'eau tiede avec la corne; cette eau bien loin d'occaſionner les nauſées qu'elle excite dans les hommes ſembla le ranimer.

A neuf heures on lui donna de nouveau quatre grains de ce même émétique ; à neuf heures & demie il en prit encore quatre & à dix heures & demie, autant ; on ne s'apperçut que d'un flux très-copieux d'une urine qui paroiſſoit n'avoir rien perdu de ſa limpidité naturelle, flux qui pouvoit provenir auſſi des boiſſons tiedes & abondantes dont cet animal avoit été abreuvé malgré lui.

Cent vingt grains de ce même tartre donné à huit heures du matin & à jeun à une mule extrêmement vive & vigoureuſe, ſuſciterent en elle quelque tems après & juſqu'à neuf heures de violens battemens de flanc auxquels ſuccéderent maints borborygmes. Elle mâchoit ſans ceſſe ; elle fienta & urina une fois comme à l'ordinaire.

A dix heures & un quart du même jour on lui en donna dans une infuſion d'une once de ſéné deux cent quarante grains. Au moment même où ce breuvage lui étoit adminiſtré, elle fienta pour la ſeconde fois, ſa fiente étant en crotins ainſi que dans l'état naturel ; mais cinq minutes après, celle qu'elle rendit fut beaucoup moins liée & dans

l'inſtant ſon urine parut épaiſſe & blanche comme du lait. A onze heures & un quart ſes déjections furent telles qu'on les voit dans l'effet d'une purgation ; cette bête ne fienta plus pendant le reſte de la journée, mais depuis midi elle urina dix fois & ſes urines conſerverent la conſiſtance & la blancheur qu'on avoit obſervées.

L'adminiſtration réitérée le lendemain matin de deux cent quarante grains à cette même mule n'excita pas le moindre battement de flanc ; elle eut ſeulement de fréquens ébrouemens dans la matinée, mais depuis trois heures après midi juſqu'à ſix heures du ſoir, elle urina ainſi que nous l'avons dit & fienta dix fois, comme ſi elle avoit été purgée.

Le ſur-lendemain on lui donna une once de cet émétique. On lui fit prendre deux heures après, ainſi qu'on l'avoit fait dans les autres épreuves, quantité d'eau tiede, elle s'ébroua beaucoup, urina maintes fois & très-blanc, fienta dans l'eſpace de huit heures dix ou douze fois & parut fortement travaillée.

On la laiſſa repoſer un jour. On lui

donna enſuite deux onces du même tartre qui ne produiſirent aucun effet ſenſible. La bête ne s'ébroua point comme elle l'avoit fait fréquemment juſqu'alors auſſi-tôt qu'elle avoit pris le remede. Elle urina très-ſouvent ; ſes urines furent troubles, mais moins blanches & il n'y eut aucune déjection.

Enfin, après deux jours d'intervalle, elle prit cent ſoixante grains de nitre arſénical qui ne lui occaſionnerent ni battemens de flanc, ni borborygmes, ni ébrouemens. La boiſſon fut beaucoup moindre, elle urina cependant dans l'eſpace de vingt-quatre heures au moins quarante fois. Ses urines furent très-limpides ; les matieres qu'elle rendit par le fondement étoient blanchâtres, gluantes, mêlées des débris de la membrane veloutée des inteſtins, car la bête étant morte & ayant été ſur le champ ouverte, on apperçut nombre d'éroſions de cette même membrane dans le ventricule & dans le canal inteſtinal ; les glandes méſentériques parurent la plupart abſcédées ; la compreſſion en faiſoit ſortir une matiere très-fétide, & à cette matiere ainſi

exprimée ſuccédoient des vers d'un pouce de longueur & d'environ deux lignes de diametre.

Quatre-vingt grains de verre d'antimoine adminiſtrés à un cheval fort & vigoureux, à ſept heures du matin & à jeun, donnerent lieu, quelque tems après qu'il eut avalé quantité d'eau tiede, à des borborygmes conſidérables, à quelque eſpece de nauſées ou d'efforts inutiles, à des ébrouemens très-fréquens, à des battemens de flanc aſſez vifs. Il mâchoit ſans ceſſe; les vents qui s'échappoient en abondance par l'anus avoient une odeur inſupportable. Il fienta bientôt une fois, ſa fiente étant dans ſa conſiſtance naturelle; à neuf heures ſon flanc fut tranquille & la fiente qu'il rendit une ſeconde fois alors parut moins dure.

A dix heures & un quart du même jour on lui fit avaler ſoixante grains du même verre dans une infuſion d'une once de ſéné. A dix heures & demie il fienta de même pour la troiſieme & derniere fois, & dans le reſte du jour il rendit à vingt repriſes différentes des urines épaiſſes & auſſi blanches que du lait.

On n'a pas répeté ces épreuves ſur cet animal qui eſt le même que celui dans les naſeaux duquel j'ai fait ſouffler du réſidu de la morve (VIII). Il a vécu très-long-tems ſans que cet émétique & ce réſidu aient produit en lui le moindre mauvais effet, & il vivroit peut-être encore s'il n'avoit été ſoumis aux travaux anatomiques de l'école.

On comprend ſans peine combien on pourroit obtenir de lumieres de pareilles expériences faites plus méthodiquement encore, ſuivies & multipliées ſur les ruminans & ſur ceux des autres animaux herbivores en qui le vomiſſement eſt impoſſible; mais ſi celles-ci ſuffiſent pour prouver cette impoſſibilité déja démontrée en eux par leur ſtructure & leur conformation particuliere, il eſt évident que privés à leur égard des reſſources que les ſubſtances vomitives offrent dans le traitement des maladies de l'homme, nous ne ſaurions mettre à profit cette voie ſûre & prompte de débarraſſer l'eſtomac des matieres qui le fatiguent, qui corrompent les ſucs digeſtifs, qui en empêchent la ſécrétion & qui énervent les fibres de

de ce viſcere ; d'ôter à des fermens malins & contagieux le tems de s'inſinuer dans les voies de la circulation & d'altérer la maſſe ; d'ébranler le genre nerveux quand il s'agit de procurer une révulſion par d'heureuſes ſécouſſes données à propos à la machine ; de prévenir l'arrêt des liqueurs ; d'agiter celles dont le mouvement ſe rallentit, de rétablir les ſécrétions, de faire vuider des abſcès intérieurs, &c.

XIX.

Les moyens d'opérer avec célérité tous ces divers effets nous étant interdits, à quel état d'indigence ne ſeroit pas réduite la Médecine vétérinaire, ſi d'après les aſſertions écrites dans les ouvrages de preſque tous les Auteurs qui ont traité de cette matiere, on lui dénioit encore le pouvoir d'employer les purgatifs ſous le faux prétexte des déſordres mortels auxquels ils ont donné lieu ? Ces déſordres peuvent être réels, mais la cauſe n'en ſeroit-elle pas dans des combinaiſons barbares, dans ces mélanges biſarres & monſtrueux que l'Empirique apprête & diſpenſe au ha-

zard & qui de plusieurs substances efficaces & salutaires en elles-mêmes font éclore un nouveau genre de poison? Ne résideroit-elle pas dans l'ignorance des doses convenables eu égard à la nature & à la qualité de la matiere employée, & eu égard à l'âge, à la force & au tempérament trop souvent inconnu de l'animal auquel cette même matiere a été administrée? A-t-on toujours scrupuleusement observé les précautions indispensables que demande l'usage de ces médicamens? A-t-il été soigneusement précédé de la saignée dans les cas où elle étoit nécessaire, des boissons humectantes & adoucissantes, ainsi que des lavemens émolliens réitérés & propres à détremper, à évacuer d'avance une partie des excrémens grossiers, à détendre, à disposer les entrailles à l'action du remede & à ouvrir ainsi les voies sans douleur? L'estomac qui a reçu la substance purgative n'étoit-il point farci d'alimens, & a-t-on eu l'attention d'ôter à l'animal quatre ou cinq heures avant de la lui donner & autant de tems après qu'il l'a pris tout moyen de se gorger de four-

rage ? Ces remedes étoient-ils ſous une forme ſeche ou liquide ? Ces différentes formes ont-elles été ſagement adaptées aux tempéramens des ſujets, & le choix en a-t-il été réglé d'après la conſidération des alimens ſecs ou humides dont ils étoient nourris ? Les effets des purgatifs délayés ont-ils été comparés dans les uns & dans les autres de ces ſujets à celui des pilules, des poudres qui travaillent quelquefois fortement les inteſtins de certains animaux & qui en incendient le ventricule par leur fixité & par leur ſéjour dans une partie quelconque de ſes parois ? A-t-on eu égard aux climats, aux ſaiſons, aux tems où l'âpreté & la rigueur du froid étant exceſſives, les vaiſſeaux ſe trouvent très-reſſerrés, & où d'ailleurs il eſt toujours à craindre, dans l'obligation où l'on eſt communément d'expoſer l'animal à l'air pour l'induire d'heure en heure à l'exercice modéré qui facilite l'évacuation déſirée, que ce même air dont il n'eſt ſouvent pas aſſez garanti, ne lui occaſionne en le frappant des maux dont il eût été exempt ſi on eût eu ſoin de le tenir plus couvert ? A-t-on penſé que dans les

chaleurs extrêmes où les déperditions étant plus considérables il y a en quelque sorte & pour l'ordinaire sécheresse des entrailles & même de tout le corps, on devoit être très-réservé sur l'emploi de ces médicamens? L'application qu'on en a faite a-t-elle été constamment juste & bien réfléchie ? N'a-t-on point troublé la nature & n'a-t-on point mis d'obstacle à ses vues en suspendant par cette évacuation d'autres évacuations qu'elle préparoit ? A-t-on considéré les dangers que l'on pouvoit courir lorsque l'estomac se trouve foible ou enflammé, & lorsqu'il s'agit de fievres aiguës, de mouvemens violens du sang, de tranchées sanguines & de ce feu caché dont les intestins de l'animal sont quelquefois embrasés sans aucun signe extérieur? Les purgatifs violens n'ont-ils pas été préférés à des purgatifs moins actifs dans des affections de la poitrine, dans la toux, dans la fourbure, dans des maladies cutanées produites par une véritable acrimonie, & où ceux-ci en dégageant les intestins auroient adouci les liqueurs ou du moins n'auroient pas augmenté les irritations ? Dans de cer-

tains cas de chaleur violente, d'ardeur & de fievre, s'eſt-on déterminé pour ceux qui pouvoient matter le mouvement inteſtin du ſang & l'effervefcence de la bile, tels que ceux dans leſquels on fait entrer les ſels d'Epſom, de Sedlitz, le ſel végétal, la crême de tartre, & que l'on donne dans des décoctions de plantes acides ? A-t-on diſtingué ceux qu'il convenoit plutôt d'employer dans la circonſtance de l'épaiſſiſſement des humeurs & de l'engorgement des vaiſſeaux, dans celles où il importe de ſecouer le genre nerveux, & lorſqu'il s'eſt agi d'animaux en qui le ſyſtême des parties nerveuſes étoit diſpoſé à des mouvemens irréguliers, a-t-on conſidéré la néceſſité où l'on étoit de donner les purgatifs en grands lavages ? Enfin, toutes les fois qu'on a eu recours à ces remedes, l'eſtomac & les inteſtins contenoient-ils des matieres qu'il étoit eſſentiel d'expulſer ? Au défaut de ces matieres, celles qui étoient bonnes & utiles n'ont-elles pas été ſoumiſes à leur action ? Ne s'eſt-elle point exercée immédiatement ſur les fibres nerveuſes ? Leurs

particules en s'insinuant avec célérité dans le sang qu'elles ont pu dissoudre & dépouiller par des sécrétions forcées de ce qu'il renferme de plus fluide & de plus balsamique, n'ont-elles pas épuisé & mis à sec les humeurs ? En un mot, les foiblesses, le dégoût, l'agitation, la fievre, l'inflammation générale & tous les accidens quelconques qui ont été une suite des purgatifs administrés & qui n'ont que trop souvent conduit les animaux à la mort, ont-ils dû être généralement & avec raison imputés à ces médicamens plutôt qu'à l'incapacité des hommes dans les mains desquels ils ont été ce que seroient des armes dans celles d'un enfant ou d'un furieux ?

De pareilles idées avoient séduit nombre de Médecins de l'antiquité dont les noms ont été même célebres, mais qui à la vérité ne connoissoient que l'élaterium & l'ellébore. La découverte d'une infinité de substances moins puissantes & plus analogues à la force & au tempérament de l'homme, jointe à l'utilité réelle de ces médicamens dans le traitement raisonné du plus grand nom-

bre des maladies dont il peut être atteint, a raſſuré les Médecins qui les ont ſuivis & ne leur a pas permis de regarder, à leur imitation, les purgatifs comme des inſtrumens mortels. Un jour non moins heureux éclairant à préſent la Médecine vétérinaire, elle ceſſera ſans doute de renoncer à des reſſources qui doivent lui être d'autant plus cheres que dénuée de celle des vomitifs, elle ne pourroit ſuppléer en aucune maniere au défaut des évacuans dont il s'agit. Elle ne rejettera donc point déſormais des moyens ſi utiles de rétablir les premieres voies, ſouvent & à raiſon des maladies mêmes, languiſſantes & infirmées par le manque d'énergie des ſucs deſtinés à la diſſolution des alimens; de détruire les effets & de s'oppoſer aux changemens conſidérables qui réſultent du mélange de ces mêmes ſucs viciés avec le ſang; de ſolliciter des révulſions utiles; de dégager le cerveau; de délivrer de tout embarras les viſceres de l'abdomen; de rendre au ſang ſa fluidité; de faciliter la circulation dans les vaiſſeaux capillaires; de ramener dans le torrent circulaire les liqueurs qui s'en

écartent ; de débarrasser la masse du volume des humeurs qui la surchargent, &c. &c.

Les purgatifs qu'elle peut adopter sont le polypode de chêne, les tamarins, le sel d'Epsom, celui de Sedlitz, le sel végétal, le sel de Glauber, le nitre, la crême de tartre, la magnésie, le tartre vitriolé, la manne grasse, le catholicon fin, la rhubarbe, le séné, l'aquila-alba, l'aloès, l'agaric, le jalap, le méchoacan, le turbith végétal, le diagrède ou la scammonée, la gomme gutte, l'ellébore noir, la gratiole, la pomme de coloquinte, l'élaterium, les trochisques alhandal, les extraits de coloquinte, de tithymale, &c.

Les premieres de ces substances sont plus tempérées que les autres & doivent obtenir la préférence dans la circonstance où il seroit d'un danger évident de raréfier la masse & d'y porter le feu, d'agacer des fibres disposées à l'éréthisme ou déja tendues, d'ajouter par l'irritation à une acrimonie existante, de priver les humeurs du reste de cette sérosité dont elles pourroient n'être déja que trop dépourvues, d'augmenter des inflammations, &c.

Les autres purgatifs ont beaucoup plus d'activité, leurs effets sont aussi plus vifs & plus marqués, mais ils ne conviennent qu'autant qu'on n'a pas à redouter l'agitation trop grande du sang, qu'il s'agit de le diviser, d'en accroître le mouvement, de faire sur les canaux obstrués des efforts qui surmontent la résistance qu'ils opposent à la liberté de la circulation, de provoquer la sortie des sérosités superflues, d'entraîner au dehors une pourriture dont le transport dans la masse la pervertit toujours de plus en plus, &c.

Enfin les derniers de ces médicamens tels que le turbith végétal, le diagrède, la gomme gutte, l'ellébore, la gratiole, &c. infiniment plus irritans encore que ceux-ci, évacuent plus copieusement; ils agitent, ils atténuent plus puissamment le sang; on n'y a recours que dans les cas où les purgatifs moins actifs seroient insuffisans; où les fibres étant dans une sorte d'insensibilité & d'inertie on ne doit point être arrêté par l'appréhension d'une irritation trop vive & de l'ébranlement violent du genre nerveux; où l'on se voit dans

l'obligation de vuider considérablement, d'expulser des matieres épaisses & gluantes qui corrompent le chyle & qui donnent lieu au relâchement des fibres du ventricule & du canal intestinal, &c. mais s'ils ne sont pas administrés à propos & avec prudence & ménagement, ce ne sont plus que des substances corrosives, incendiaires, capables de déchirer les membranes des intestins, de dépouiller les humeurs de leurs parties les plus fluides, de dissiper la matiere des esprits animaux & des sécrétions, de précipiter les vaisseaux dans l'inanition, & la mort la plus douloureuse en est la suite.

L'opération des uns & des autres de ces évacuans est ici bien plus lente que dans l'homme, du moins en ce qui concerne les animaux d'un certain volume & d'une certaine masse. Dans le cheval, par exemple, elle ne se manifeste que quinze, dix-huit & même vingt-quatre heures après que ces remedes lui ont été donnés, parce que plus l'étendue de ses intestins & des vaisseaux que les particules purgatives ont à parcourir en lui est considérable, plus il leur faut

de tems pour agir. On peut donc regarder cette lenteur dans leurs effets comme une nouvelle preuve de l'introduction de ces particules dans le ſang, introduction déja conſtatée & démontrée dans les jumens & dans les vaches nourrices, comme elle l'a été dans les femmes qui allaitent, leur lait imbu de ces ſubſtances purgeant également les petits allaités.

Leur action eſt encore plus ou moins tardive, 1°. ſelon leur genre ; celle des purgatifs les plus puiſſans, tels que les réſineux, eſt moins prompte à raiſon de la matiere qui en embarraſſe les parties actives & qui s'oppoſe à leur développement ſubit ; 2°. ſelon la qualité ſeche ou humide du fourrage dont les animaux ſont alimentés, ceux qui ſont nourris au verd étant plutôt ſenſibles à leur impreſſion que ceux qui ſont conſtamment nourris au ſec ; 3°. ſelon la délicateſſe de l'animal, ſelon le plus ou le moins de force de ſon tempérament ; car il eſt des chevaux en qui un régime miellé opere l'effet des purgatifs ; c'eſt ainſi qu'un mélange d'une livre de miel dans un picotin de ſon, ou une égale quantité

de ſon & de miel cuits dans ſuffiſante quantité d'eau commune ont été ſouvent un laxatif doux & excellent dans certains cas d'altération de flanc, de toux, de dépériſſement, de maigreur occaſionnés par la fatigue, l'uſage en ayant néanmoins été interdit à propos après l'eſpace de cinq ou ſix jours & même plutôt ſi l'évacuation provoquée a pris fin d'elle-même ; 4°. ſelon la forme ſous laquelle ils ſont adminiſtrés, les purgatifs délayés prenant toujours moins de tems pour produire ce qu'ils ont à effectuer que ceux que l'on adminiſtre en ſubſtance ſolide ; 5°. ſelon les doſes pour leſquelles il eſt important de conſulter toujours la nature & qui trop fortes rendent l'opération plus longue, ſi elles ne la rendent pas plus prompte & peuvent cauſer des ſuperpurgations pour leſquelles on ne preſcrit ſouvent que trop vainement les adouciſſans, les narcotiques, &c. ſoit en breuvages, ſoit en lavemens. Du reſte les doſes étant trop foibles, ces médicamens ceſſent d'être évacuans ; la magnéſie abſorbe, la crême de tartre tempere, ainſi que le nitre qui de plus eſt diurétique, la manne eſt béchique,

l'aloès, la rhubarbe ſont ſtomachiques, l'aquila-alba déſobſtrue, l'élaterium, la pomme de coloquinte même en une certaine quantité ne ſont que des agens qui inciſent & qui fondent puiſſamment, &c.

C'eſt d'après cette conſidération qu'on doit juger du peu de néceſſité de ſe livrer auſſi ſouvent, dans des vues qui paroiſſent réfléchies, à de certaines combinaiſons que j'eſtime qu'on peut très-aiſément abandonner dans la pratique de la Médecine vétérinaire, ſi d'ailleurs dans le choix de ces ſubſtances & rélativement aux circonſtances qui peuvent ſe rencontrer, on fait attention aux propriétés altérantes dont elles ſont douées ; ainſi au lieu de leur aſſocier des ſtomachiques dans des cas de débilité d'eſtomac & de mauvaiſes digeſtions, on pourroit éviter ce mélange en ſe déterminant pour les purgatifs ſtomachiques en eux-mêmes. On en uſeroit de même en preſcrivant la rhubarbe, les myrobolans, &c. lorſqu'on auroit quelque aſtriction à ſolliciter ; en ordonnant la manne lorſqu'il s'agiroit d'adoucir & de relâcher, &c. Je ne prétends pas néanmoins interdire toute

aſſociation s'il arrivoit que ces remedes fuſſent inſuffiſans, ni prohiber celle des fébrifuges pour déraciner des fievres qu'on ne peut vaincre autrement, celle des ſudorifiques quand il eſt queſtion d'atténuer & de diviſer fortement des humeurs épaiſſes répandues çà & là, comme dans le farcin, &c.

Dans l'adminiſtration des purgatifs, ainſi que de tous breuvages quelconques avec la corne, il faut uſer au ſurplus d'une prudence à laquelle on ne manque que trop communément, ſoit en maintenant trop long-tems & ſans relâche les animaux dans l'attitude forcée où l'on eſt obligé de les mettre pour leur faire avaler le breuvage, ſoit en vuidant ſur le champ & coup ſur coup des cornes entieres dans leur bouche par la crainte de perdre une portion de la liqueur & au riſque de les ſuffoquer, ce à quoi il ſeroit facile d'obvier en fermant ſupérieurement cette eſpece de vaſe & en le garniſſant à trois ou quatre doigts de ſon extrémité la plus mince d'une ſoupape qui ouverte par la plus légere preſſion & pouvant ſe refermer ſur le champ & à volonté ne laiſſeroit

échapper de cette liqueur que la quantité que le malade pourroit en recevoir ſans danger.

Au reſte, non-ſeulement nous donnons ces évacuans aux animaux en les leur faiſant prendre par la bouche, mais nous les leur adminiſtrons en lavemens avec d'autant plus de ſuccès, que les gros inteſtins offrant par leur étendue & par leur volume, ſur-tout dans le cheval, beaucoup de priſe à ces ſubſtances, leur effet en eſt néceſſairement augmenté ; c'eſt ainſi que communément nous déterminons par ce moyen l'évacuation trop tardive qu'auroit dû occaſionner un purgatif adminiſtré en ſubſtance ou en breuvage ; très-ſouvent auſſi en employant des purgatifs plus actifs vuidons-nous par cette voie de la maniere la plus ſalutaire des animaux en qui ces mêmes purgatifs donnés autrement auroient pu cauſer des ravages ; comme nous employons très-utilement de cette façon celles de ces ſubſtances qui ſont plus puiſſantes encore, dans des cas où il s'agit de provoquer une irritation plus ou moins forte ; alors nous injectons la liqueur avec la ſeringue qui

la pouſſe beaucoup plus loin qu'elle n'eſt portée quand les lavemens ſont ſimplement vuidés avec l'eſpece de marmite à long bec dont on ſe ſert très-commodément dans les circonſtances où l'animal voudroit repouſſer ſans ceſſe la liqueur au dehors, & où cette même liqueur lancée & dardée avec force contre les parois des inteſtins accroîtroit l'irritation que des lavemens émolliens, rafraîchiſſans, anodins & ordonnés à propos doivent appaiſer, &c.

X X.

Tous les animaux tranſpirent. Dans l'état de tranquillité naturelle les canaux exhalans ou vaporiferes, qui ne ſont autre choſe que les dernieres ſéries des vaiſſeaux ſanguins artériels, laiſſent continuellement échapper une humeur ſubtile, douce, lymphatique & nourriciere par les pores réſultans des extrémités de ces mêmes canaux qui s'ouvrent à la ſuperficie du corps. Cette exhalaiſon, cette évaporation qui a lieu dans preſque toute l'habitude de la machine eſt connue ſous le nom de tranſpiration inſenſible. Le mouvement du fluide arté-

riel

riel eſt-il augmenté & excité par quelque cauſe, comme par l'action forte & redoublée des muſcles lors d'un exercice véhément & ſoutenu ou par une fievre très-violente, &c. ou bien y a-t-il diſſolution du ſang, perte de reſſort dans les vaiſſeaux, &c, la matiere de cette évacuation inorganique étant plus abondante & ſe montrant alors en forme de gouttes, eſt ce que dans l'animal comme dans l'homme nous appellons du nom de ſueur.

La Médecine humaine diſtingue deux ſortes de ſubſtances capables, les unes de provoquer en imprimant un mouvement doux aux liqueurs cette excrétion inviſible des impuretés les plus ſubtiles de la maſſe du ſang, excrétion la plus ſalutaire de toutes & dont la ſuppreſſion eſt la ſource funeſte & féconde d'une infinité de maladies, & les autres de pouſſer avec impétuoſité ces mêmes liqueurs à l'extérieur par l'accélération de la circulation & au moyen d'une vive augmentation de la force ſyſtaltique du cœur & du reſſort des arteres. Les premieres de ces ſubſtances ſont dites diaphorétiques; les ſecondes ont

été nommées sudorifiques. La Médecine vétérinaire adopteroit cette distinction, mais les derniers de ces médicamens ne produisent pas aussi communément sur les animaux les effets qu'ils peuvent produire sur l'homme. En général ces effets se bornent en eux à aider d'une maniere bien moins sensible la nature dans les efforts fréquens qu'elle fait pour se dégager elle-même & pour surmonter les obstacles qui peuvent gêner ses opérations. Soit que le tissu de leur peau ait plus de densité, soit qu'ici les molécules sanguines étant plus compactes leur décomposition & leur atténuation soient moins aisées, soit que la sérosité se trouve plus embarrassée, soit enfin que libre des entraves dont le broyement la délivre, cette même sérosité éprouve moins de résistance de la part des autres couloirs, comme, par exemple, de la part des canaux sécrétoires des reins, ainsi qu'on le voit dans les chiens qui ne suent point mais qui urinent sans cesse; il est rare que les matieres qui doivent être expulsées & que ces remedes doivent déterminer & chasser du centre à la circonférence

avec plus ou moins de force ſelon le degré de leur action, ſe préſentent au dehors & ſur les tégumens, telles qu'elles paroiſſent après un exercice violent ou dans la circonſtance de l'inertie ou du relâchement total des vaiſſeaux, c'eſt-à-dire, comme un fluide en gouttes chargé des parties les plus ténues & les plus broyées du ſang & de la lymphe.

Le pouvoir reconnu dans ces ſubſtances d'agiter, de raréfier la maſſe & de diviſer par cette augmentation de la force contractive des ſolides ainſi que par le poids, la dureté & l'introduction de leurs particules dans le torrent circulaire, les molécules ſanguines & lymphatiques qui reçoivent d'ailleurs d'elles plus de mouvement, a découvert & établi le rapport qu'il y a entre une grande partie de ces médicamens, & cette ſorte de ſpécifiques qu'on appelle alexiteres ou alexipharmaques. Les uns & les autres ſont en effet à peu près les mêmes, auſſi n'admettrons-nous pas de différence entre eux & la plupart des diaphorétiques, parmi leſquels nous comptons les racines d'angélique, d'im-

pératoire, de pétaſite, d'aunée, de dompte-venin, de contrayerva, de ſerpentaire de Virginie, de biſtorte, de tormentille, de ſquine, de bardane, de valériane, de zedoaire, de carline, de fraxinelle, de gentiane, d'anthore, l'écorce & le bois de genevrier, la ſalſe-pareille, le gayac, le ſaſſafras, la grande chélidoine, le myrtil ou cerfeuil muſqué, l'auronne, la rhuë, le dictame de Crete, les baies de genievre & de laurier, les gouſſes d'ail, l'origan, les fleurs de ſcabieuſe, de ſureau, de tilleul, de mille-pertuis, les ſemences de chardon-bénit, le ſcordium, l'écorce de meſereon, l'antimoine, la thériaque, ſa teinture, ſon eſprit, ſon vinaigre, l'eſprit de ſel ammoniac, la vipere, le camphre, le cinabre, la myrrhe, le ſtorax, la corne de cerf philoſophiquement préparée, les gouttes d'Angleterre, l'eſprit de ſuie, &c.

L'uſage & l'application de ces remedes demandent d'autant plus de circonſpection & de lumieres qu'ils peuvent conduire à deux extrémités très-dangereuſes, c'eſt-à-dire, d'une part à la diſſolution du ſang, ſi ſa tiſſure eſt telle

que, ses globules s'atténuant aisément, il n'oppose point assez de résistance à leur décomposition, & de l'autre à son épaississement, si ces mêmes globules trop denses pour être brisés par l'action de ces médicamens ou pour céder au travail de la nature, on n'opere par l'expression des parties les plus fluides que le rapprochement & l'union plus étroite des parties les plus grossieres.

On doit les rejetter dans toutes les maladies aiguës, dans les fievres inflammatoires, sur-tout dès les commencemens, ainsi que dans les fievres avec éruption, comme dans le claveau, à moins qu'on n'en fasse prudemment le choix & qu'on ne les emploie avec la plus grande modération, le danger n'existant que par le défaut de connoissance du tems où leur administration peut être utile, & souvent une crainte mal entendue qui retient au moment même où il seroit urgent d'aider à la discussion & à la résolution de l'humeur morbifique & de parer aux erreurs ou au manque de force de la nature, nous égarant au point que l'animal en est bientôt la victime.

Ils font nuifibles s'il y a pléthore ; s'ils ne font précédés de la faignée quand elle eft indiquée ; fi les premieres voies font farcies d'humeurs & n'ont pas été préparées ; fi le fang n'a pas été fuffifamment délayé & les folides humectés ; fi bien loin d'y accoutumer infenfiblement & en quelque façon les fibres, on les furprend & on les étonne en les foumettant tout d'un coup à l'action de celles de ces fubftances qui ont le plus d'énergie ; fi après avoir fortement & très-fouvent dans le jour bouchonné les animaux pour difpofer la peau à fe prêter à leurs effets, ces mêmes effets font contrariés par l'air froid auquel on les expofe & qu'ils refpirent, cet air crifpant & refferrant les fibres cutanées, bouchant & obftruant les pores & interceptant par conféquent la tranfpiration, &c.

Ils font falutaires dans les maladies produites par le froid extérieur ; dans la fuppreffion de la tranfpiration ; dans la fourbure qu'elle occafionne ; dans le gonflement des glandes ; dans les maladies cutanées ; dans les cas où l'animal en fueur fe feroit ou auroit été

inconsidérément abreuvé d'eau froide & dans cette circonstance l'administration en doit être subite ; dans celles où l'on doit s'occuper du soin de purifier la masse ; dans la peste ; dans les attaques d'un ferment contagieux & épidémique causé par la disposition humide d'un air trop long-tems chargé de brouillards & appauvri de principes vivifians, ou par le long séjour des eaux débordées ou croupies ; alors on a recours avec le plus grand succès à ces substances, comme à des alexiteres très-efficaces, on les donne dans du vinaigre de vin affoibli par l'eau, ou on les fait infuser dans ce même vinaigre qui se charge de leurs vertus & qu'on regarde avec raison comme un préservatif & comme un curatif assuré, surtout si le camphre cet alexipharmaque puissant n'est pas oublié, &c.

On associe les diaphorétiques avec les narcotiques, quand pour en faciliter l'action on a en vue de relâcher les fibres ; avec les purgatifs ainsi que nous l'avons dit (XIX), nous les regardons alors comme incisifs ; avec les béchiques, pour déterminer vers la peau une

partie des humeurs qui ſe portent en trop grande abondance aux poumons ; avec les délayans qui en ſont le véhicule naturel ; avec les apéritifs lorſque l'épaiſſiſſement qui eſt à détruire n'eſt pas tel qu'il y ait des obſtructions formées, ou lorſqu'il ne s'agit, les obſtructions étant preſque détruites, que de donner quelques ſecouſſes heureuſes, &c.

XXI.

Le ſpaſme violent & la contraction contre nature des canaux ſecrétoires de l'urine, la compreſſion de ces mêmes tuyaux opérée par la diſtention des vaiſſeaux ſanguins lors de la raréfaction de la maſſe, leur engorgement ou leur obſtruction ſoit à raiſon des parties ſalines, tartareuſes & groſſieres que cette liqueur charie & qu'elle entraîne avec elle, ſoit à raiſon de la ténacité & de la viſcoſité d'un ſang épais qui circule avec peine & dont la marche eſt toujours lente & tardive, le défaut de ſéroſité conſéquemment à l'acrimonie des humeurs ou à l'épaiſſiſſement qui en ſouffre plus difficilement le dégagement & la ſéparation, la dérivation des

parties les plus fluides ſur d'autres parties, le relâchement, la paralyſie de celles dont il s'agit, ſont autant de cauſes de la ſuppreſſion, de la diminution ou de la difficulté de l'écoulement ſi néceſſaire de cette humeur excrémentitielle qui dans les animaux comme dans l'homme eſt vraiment une ſorte de leſſive univerſelle du ſang.

Le moyen de ſubjuguer & de vaincre ces mêmes cauſes ſe trouve dans les médicamens que nous nommons diurétiques. Il en eſt qui operent le relâchement des fibres ſpaſmodiquement contractées, d'autres qui portent dans le ſang des fluides qui favoriſent & augmentent la ſecrétion deſirée, d'autres qui diſſolvent les ſels lixiviels & qui diviſent les humeurs viſqueuſes & épaiſſes qui s'oppoſent à cette même ſecrétion. Quelques-uns fortifient & reſſerrent les couloirs relâchés, quelques autres les irritent puiſſamment & avec ſuccès, &c.

De tous ces différens effets eſt née la diſtinction de ces ſubſtances en diurétiques froids, en diurétiques aqueux, en diurétiques chauds, en diurétiques

âcres & ſtimulans, comme de la différence des cauſes à combattre naît l'indication de leur emploi.

Les diurétiques froids n'agiſſent point en ſtimulant & en inciſant. Ils calment les oſcillations des ſolides & temperent l'effervéſcence du ſang. Pluſieurs d'entre eux en embarraſſant & en reſſerrant ſa partie fibreuſe operent d'une part l'union plus intime de ſes globules & de l'autre l'expreſſion de ſa ſéroſité, tandis que d'autres pourvus d'un mucilage fin détruiſant la tenſion exceſſive des vaiſſeaux & modérant le cours des fluides qui étant dégagés ont auſſi trop de mouvement, ſouſtraiſent les tuyaux ſecrétoires à la compreſſion qu'ils éprouvoient. Tous ces diurétiques ſont le nitre, l'eſprit de ſel, l'eſprit de vitriol, l'oſeille, l'alleluia, le ſuc de citron, tous les acides fixes, &c. les quatre ſemences froides majeures & mineures, celles de navet, de pavot, de lin, les racines de guimauve, de fraiſier, de nénufar, le ſirop d'althæa, &c.

Le propre des diurétiques aqueux eſt non ſeulement de remédier au défaut de ſéroſité & de donner aux fibres plus de

ſoupleſſe ; en détrempant les fluides, ils diſſolvent encore les ſels & les parties tartareuſes & rétabliſſent de ces différentes manieres la ſecrétion interceptée. Tels ſont les effets de tous les délayans aqueux, des boiſſons abondantes ſimples, ou chargées de la teinture des plantes diurétiques, ou dans leſquelles on noie quelquefois une certaine quantité de nitre ſelon le beſoin.

Le pouvoir des diurétiques chauds a ſa ſource dans des opérations totalement contraires à celles des diurétiques froids. Je les vois ſollicitant la force contractive des ſolides & briſant avec force la tiſſure trop compacte des globules ſanguins, donner aux fluides une impulſion & leur imprimer une vélocité qui les fait triompher de la réſiſtance des tuyaux engorgés. On place au rang de ces ſubſtances une grande partie de celles qui ſont apéritives, ainſi que la plupart de celles qui ſont atténuantes & inciſives, (XV) les quatre ſemences chaudes majeures & mineures, les baies de genievre, de laurier, d'églantier, d'alkekenge, l'écorce moyenne de tamariſc, celle de ſaſſafras, le frêne, le lierre

terreſtre, la filipendule, le pareira brava, le bois néphrétique, le ſel de genêt, de ſarment de vigne, la colophone en poudre, l'eſprit de térébenthine, les baumes de copahu, de tolu, celui de ſoufre fait avec l'huile de térébenthine ou de genievre, l'huile de genievre, le ſel ammoniac, ſon eſprit volatil, les coquilles d'eſcargot, &c. Ceux de ces mixtes qui remédient au relâchement des couloirs & qui les rappellent à leur ton ſont principalement le genievre, ſon bois, ſes baies, celles d'églantier, le ſaſſafras, le pareira brava, la filipendule, &c ; & quant à ceux qui conſtituent ce que nous appellons les diurétiques âcres, attendu l'irritation vive qu'ils provoquent plus directement ſur ces mêmes couloirs & qu'il eſt à propos d'y ſuſciter quand ils ſont dans une inertie entiere, nous les trouverons dans les poireaux, dans l'ail, les cloportes, les abeilles, les cantharides, le meloë, les vers de terre, les crapauds, l'eſprit de fourmi &c.

D'après ces détails, quelqu'abrégés qu'ils ſoient, les indications & les contre-indications ne ſauroient échapper.

Ordonner les diurétiques froids dans le cas de l'épaissiſſement, de la lenteur du ſang, du relâchement des couloirs, de la perte entiere de leur tenſion; preſcrire dans ces dernieres circonſtances & dans celle de l'excès du dégagement & de la vélocité du cours des fluides les diurétiques aqueux; recommander les diurétiques chauds ainſi que les diurétiques âcres & ſtimulans dans la rareſcence, dans la pléthore, dans une fievre ardente, dans l'inflammation des viſceres uropoïétiques, dans des contractions ſpaſmodiques, dans le cas de la préſence de quelques calculs, dans le piſſement de ſang &c. ce ſeroit faire un emploi meurtrier de ſubſtances d'autant plus utiles que leur faculté n'eſt pas bornée, ſur-tout celle des diurétiques chauds quand l'application en eſt juſte & raiſonnée, au ſeul rétabliſſement de la ſecrétion dont il s'agit, car elle ſe manifeſte très-avantageuſement dans les obſtructions des glandes, des viſceres, des vaiſſeaux excrétoires, dans l'hydropiſie, dans l'ictère, dans les affections cutanées, dans toutes les maladies dont on peut accuſer une ſéroſité âcre, tartareuſe &c.

Nous administrons les diurétiques en breuvages, en boissons, en bols, en lavemens. Cette derniere méthode est toujours la premiere à tenter sur les animaux dans la suppression d'urine, dans la difficulté d'uriner. On fomente, on détend par ce moyen les parties, on les dispose à céder à l'impression des diurétiques actifs, & souvent les injections de décoctions émollientes seules ou aidées par la térébenthine, le nitre, &c. produisent sans aucun autre secours les effets que nous avons à solliciter. D'ailleurs le défaut de l'aveu de nos malades sur le siege, sur le commencement, sur les progrès de la douleur, & la fréquente équivocité des signes ne pouvant rendre ici la connoissance des causes que très-difficile & les inductions tirées de ce qu'il nous est permis d'appercevoir que très-obliques, la prudence doit nous porter à inviter la nature à se faire entendre & à la sonder par les voies les plus douces qui sont toujours les moins dangereuses, sauf à passer insensiblement & selon ce qu'elle exige de nous, de ces substances les moins fortes à celles qui ont le plus d'activité & d'énergie.

On peut au ſurplus aſſocier aux diurétiques les narcotiques dans l'intention de calmer les douleurs occaſionnées par l'arrêt & la préſence de quelques matieres ſablonneuſes, dans l'érétiſme des canaux ſecrétoires, pour prévenir les inflammations auxquelles ces remedes pourroient donner lieu, &c.

On ne doit pas oublier auſſi par rapport à l'uſage de ces médicamens le danger qu'il y auroit de confondre ce que nous appellons véritablement ſuppreſſion d'urine avec ce que nous nommons rétention. L'inflammation du ſphincter de la veſſie & de l'uretre, la préſence d'un corps étranger ou dans la veſſie ou dans ce canal, le relâchement de ce ſac ou de cette poche conſéquemment à la forte diſtention occaſionnée par le ſéjour d'une urine abondante & long-tems retenue &c. ſont des cas où l'emploi des diurétiques ſeroit vraiment funeſte, parce qu'il eſt certain & évident que plus on ſolliciteroit la ſécrétion & l'abord de cette liqueur dans la veſſie, plus on accroîtroit le mal & le péril.

XXII.

Dans les animaux comme dans l'homme, les parois intérieures de la trachée-artere, des bronches & des véſicules pulmonaires ſont enduites d'une humeur qui peut pécher par viſcoſité, par excès de fluidité & par acrimonie : par viſcoſité, alors les glandes qui la fourniſſent s'engorgent néceſſairement, le flux & le reflux de l'air dans les canaux que ce fluide doit parcourir n'étant point auſſi libre qu'il doit l'être, la circulation du ſang dans le tiſſu du viſcere eſt gênée & la reſpiration s'exécute avec peine &c; par excès de fluidité, c'eſt ainſi qu'il n'eſt que trop ordinaire que l'amas en devenant toujours plus conſidérable les véſicules en ſoient inondées & que l'oppreſſion accroiſſe ſans ceſſe &c. Enfin par acrimonie, & alors toutes ces parties ſouffrent une irritation ſi vive que l'animal ſuccomberoit, ſi l'on ne ſe hâtoit d'y remédier.

La nature non moins prévoyante dans la fabrication du corps des brutes que dans celle du corps humain & également ſoigneuſe & jalouſe de la conſervation

vation de l'un & de l'autre a disposé les animaux ainsi que nous par l'étonnante sensibilité de la membrane qui revêt la trachée & les tuyaux bronchiques à un mouvement automatique & machinal qui tend à délivrer ces canaux de toute matiere importune & nuisible & à soustraire cette même membrane à ses effets. Ce mouvement n'est autre chose que celui qui constitue la toux dans lequel l'air expiré & chassé avec violence peut, d'une part, entraîner cette matiere incommode & solliciter, de l'autre, par les diverses secousses qu'éprouvent alors les poumons, la sortie des liqueurs arrêtées dans quelques couloirs ainsi que l'accélération de la marche du sang & de la lymphe dont le séjour ou la lenteur pouvoient être une cause d'irritation ; mais si ce mouvement est insuffisant à raison de la ténacité de l'humeur à expulser, ténacité qui la fait adhérer fortement aux parois à lubrefier & qui dénie à l'air la force & le pouvoir de l'entraîner, ou à raison du défaut de corps & de consistance de cette même humeur, défaut au moyen duquel elle n'est pas moins sou-

ſtraite à l'action de ce même air qui dès-lors n'a pas aſſez de priſe ſur elle, il eſt de toute néceſſité de s'occuper promptement du ſoin de mettre en uſage les ſubſtances capables d'en corriger les qualités vicieuſes, d'autant plus qu'il eſt toujours à craindre qu'une toux longue, vive & continuelle bien loin de favoriſer le cours des liqueurs n'occaſionne à la fin elle-même des engorgemens dans les vaiſſeaux & dans les couloirs & ne produiſe les plus grands déſordres.

De ces ſubſtances appellées en général béchiques ou pectorales, les unes épaiſſiſſent & enveloppent l'humeur bronchiale devenue trop fluide & trop âcre, la rappellent au degré de conſiſtance qu'elle doit avoir & en émouſſent les parties irritantes ; les autres l'atténuent, la diviſent, la rendent mobile & méable & la diſpoſent non-ſeulement ainſi à être évacuée, mais elles ſtimulent, elles irritent le ſyſtême de la reſpiration & provoquent les mouvemens ou les efforts qui en effectuent l'expectoration. Les premieres comprennent les médicamens que l'on nomme proprement béchiques froids, incraſ-

ſans, adouciſſans ; les ſecondes, celles que l'on connoît ſous le nom de béchiques chauds, fondans, atténuans, inciſifs & particuliérement ſous celui d'expectorans. Cette dénomination annonce les effets de ceux-ci, effets qui ne ſont point ici auſſi ſenſibles que dans l'homme, attendu qu'ils ſe manifeſtent en lui par des crachemens copieux & fréquens, à moins que dans l'animal l'humeur expectorée, c'eſt-à-dire, vraiment expulſée hors de la poitrine ne flue par les naſeaux ou ne ſorte étant mêlée avec la ſalive en bave par la bouche, comme il arrive quelquefois ; car le plus communément la toux en lui n'eſt pas ſuivie d'une expectoration apercevable, & en ce cas on doit croire que la matiere qui a été chaſſée & entraînée par l'air eſt conduite de l'arriere-bouche ou de la bouche où elle étoit parvenue, dans le ventricule par la voie des organes de la déglutition.

Quoi qu'il en ſoit les béchiques froids ſont tous les remedes dont nous avons déja parlé (XVI) & auxquels on peut ajouter, l'eau d'orge, l'eau blanchie avec le ſon de froment, la bugloſe,

la bourrache, les fleurs de mauve, de pied de chat, les figues, les jujubes, les dattes, le choux rouge, le ros folis, le navet, le tuſſilage, les ſirops de violettes & de pavots blancs, la décoction gélatineuſe de corne de cerf, la gomme arabique, &c, & quant aux béchiques inciſifs, outre l'énumération qu'on en trouve (XV) & que nous en avons faite, on peut en augmenter le nombre en plaçant parmi ces médicamens l'hyſope, le pouliot, la ſcabieuſe, l'origan, le marrube blanc, la camphrée, l'angélique, l'impératoire, la ſquine, la ſalſe-pareille, le gayac, le ſaſſafras, le caſſia lignea, la gomme ammoniac, la myrrhe & leurs teintures, le ſuccin & ſon ſel volatil, l'eſprit de ſel ammoniac aniſé, les cloportes, l'antimoine diaphorétique, l'oxymel ſcillitique, le baume de ſoufre aniſé, &c.

On conçoit aiſément combien il importe que des armes ſi différentes ſoient maniées avec ſagacité & avec prudence & quels ſeroient les inconvéniens de l'adminiſtration des béchiques inciſifs avant que la matiere âcre, déliée & morbifique eût reçu les changemens

qui peuvent d'une part la tempérer & de l'autre la soumettre à l'action de l'air; dans le commencement des maladies aiguës de la poitrine, d'une péripneumonie où ces médicamens augmenteroient infailliblement la stase & la stagnation inflammatoire du sang, & où leur emploi n'est indiqué que quand l'inflammation est en partie résolue; dans des dispositions à la phthisie; dans la pousse seche & convulsive; dans des toux violentes & opiniâtres; dans le cas d'une respiration courte & difficile, souvent ces derniers accidens étant plutôt occasionnés par la congestion du sang que par une matiere à expectorer. On ne doit pas moins facilement prévoir le danger de l'usage des béchiques adoucissans dans cette derniere circonstance, car ils n'attireroient pas moins que les béchiques irritans le sang & les humeurs sur les poumons; dans celle où l'humeur bronchique auroit été assez digérée; sur la fin des maladies inflammatoires de la poitrine, dans la pousse humide où il peut y avoir abondance de pituite sur les bronches & où ces remedes ne pourroient qu'affoiblir, &c.

Les ſubſtances dont il s'agit contenant du reſte en elles pluſieurs vertus, il faut néceſſairement avoir égard aux propriétés qu'elles réuniſſent à l'effet de concilier les indications qui ſe compliquent ; ainſi par exemple, s'il étoit queſtion de déterminer l'expectoration dans un ſujet dont l'eſtomac ſeroit débile, on pourroit préférer la racine d'aunée, comme ceux de ces médicamens qui ſont diaphorétiques, diurétiques &c, dans les cas où il ſeroit eſſentiel de détourner une portion des humeurs qui affluent ſur les poumons & d'opérer une révulſion heureuſe. Souvent auſſi on les aſſocie & on les combine avec d'autres remedes dans l'intention de remplir plus efficacement les différentes vues qu'on doit avoir. C'eſt ainſi qu'on unit les expectorans avec les narcotiques pour modérer l'irritation qui a lieu ſur-tout dans l'éréthiſme des vaiſſeaux pulmonaires, les narcotiques ne s'oppoſant point à l'excrétion de l'humeur bronchique & en ſuſpendant ſeulement juſqu'à un certain degré la ſecrétion ; avec les cordiaux quand il eſt indiſpenſable de ſoutenir

les forces abattues ; avec des déterſifs tels que le baume de la Mecque pour réſiſter à la pourriture des poumons & aider en même tems l'expectoration ; avec les béchiques adouciſſans pour modérer l'action des premiers, &c.

Au ſurplus les uns & les autres agiſſent en général ſur le ſang & ſur la lymphe, mais il ſeroit encore très-poſſible que par une action plus immédiate ils réparaſſent ou favoriſaſſent la réparation des vices quelconques de l'humeur bronchiale, ce qui arriveroit au moyen de leur ſéjour dans la bouche à l'aide des billots qui ſeroient chargés de ces ſubſtances, quelques-unes des parties de celles qui ſont inciſives diſſoutes par la ſalive pouvant alors en pénétrant avec l'air qui les charieroit dans l'intérieur du viſcere faire une impreſſion plus ſubite ſur le tiſſu glanduleux, réveiller l'oſcillation des fibres, ſolliciter l'expreſſion de la lymphe, donner à celle qui eſt déja ſéparée la fluidité qu'elle doit avoir, &c. & les particules des béchiques adouciſſans délayées & entraînées de même pouvant opérer

pareillement & en moins de tems les effets qu'elles doivent produire.

XXIII.

Les ſalivans ou ſialogogues different des médicamens appellés maſticatoires ou apophlegmatiſans, en ce que ceux-ci, quoique évacuans comme eux, ſont des remedes purement locaux, puiſque leur action ne s'exerce que dans la bouche, comme celle des errhines n'a lieu que ſur la membrane muqueuſe, tandis que l'effet des autres eſt d'imprimer après avoir pénétré dans le torrent circulaire un mouvement violent à toute la maſſe lymphatique, & de la déterminer ſi fortement vers les glandes ſalivaires qu'elle en force les tuyaux ſecrétoires & qu'il en réſulte une abondante & longue ſalivation.

Cet effet ſemble avoir été dans l'homme & dans les animaux particuliérement réſervé au mercure appliqué à l'extérieur ſous la forme d'un onguent fait avec des matieres graſſes dans leſquelles on l'éteint, ou pris intérieurement & à une certaine doſe ſous différentes préparations telles que celles

qui conſtituent l'aquila-alba ou le mercure doux, la panacée mercurielle, le turbith minéral, le mercure diaphorétique jovial & ſolaire, le cinabre, l'æthiops minéral, le ſublimé corroſif &c.

Ce n'eſt qu'en conſidération du pouvoir réel qu'a ce minéral le plus peſant & le plus diviſible des fluides de provoquer un flux copieux par la bouche que je le place ici au rang des ſubſtances que j'examine, car dans la pratique vétérinaire, je ne connois encore aucuns cas où il puiſſe & où il doive être employé dans d'autres vues que dans celles d'altérer. Je l'ai mis en uſage & j'en ai ſollicité la vertu évacuante de toutes les manieres poſſibles, ſoit par des frictions, ſoit autrement pour combattre le virus morveux & pour réſoudre les obſtructions, les ſtagnations & les ſtaſes que la lymphe coagulée forme dans les glandes en pareille circonſtance, j'en ai de plus dans ce même deſſein ſondé l'efficacité par la ſimple voie de l'altération, toutes mes tentatives ont été également inutiles & mes efforts fort au-deſſous de la maladie formidable que je deſirois de vaincre

par ce moyen. Ces différentes épreuves m'ont appris ſeulement 1°. que le virus dont il s'agit n'a ſans doute aucune affinité & aucune analogie avec le virus ſiphillitique ou vénérien ; 2°. qu'il en eſt des chevaux comme des hommes, c'eſt-à-dire, que les glandes ſalivaires étant infiniment plus diſpoſées dans les uns que dans les autres à céder à l'action du mercure, tel animal peut ſaliver à une doſe très-médiocre, tandis qu'une doſe bien plus forte n'excitera pas la ſalivation dans tel autre ; 3°. qu'il en eſt qui ſont ſi ſuſceptibles de ſon impreſſion qu'à doſe égale & efficace en eux elle ne ſe manifeſteroit pas dans la bouche humaine, c'eſt ainſi que j'ai vu dans un de ces animaux un flux abondant occaſionné par quatre-vingt grains d'æthiops minéral fait ſans feu. 4°. Que l'adminiſtration de ce minéral en tant que ſialogogue ne ſauroit ſe concilier avec la néceſſité de ſoutenir par des alimens convenables cet animal malade, parce que le voile du palais en lui eſt tellement rapproché de la baſe de la langue que, pour peu que cette partie éprouve de gonflement, tout paſſage

eſt interdit aux alimens quelconques ſolides ou liquides qu'on voudroit lui donner, inconvénient très-grand & qui n'auroit pas lieu vraiſemblablement dans le bœuf, en qui ce même voile plus exactement appliqué aux arriere-narines, moins épais & moins large laiſſe entre lui & cette même partie un intervalle très-ſenſible.

XXIV.

Les ſubſtances capables de remédier inſenſiblement à l'épuiſement de la machine, celles qui peuvent en rétablir & en augmenter promptement les forces d'une maniere un peu durable, celles dont l'action ſtimulante eſt telle que ſans étonner la nature par des ſecouſſes vives & violentes elles l'aiguillonnent & amenent ainſi les fibres à un certain degré de tenſion & de jeu; celles qui rappellent à leurs fonctions les viſceres ſanguins tels que le foie, la rate, l'uterus, les reins, les poumons en leur rendant leur fermeté & leur vigueur, celles qui accroiſſent ou réveillent le reſſort affoibli de l'eſtomac & des inteſtins, celles qui occaſionnent le

resserrement, le froncement & la crispation des fibres, celles enfin dont l'effet est de remédier à l'affoiblissement du ton des vaisseaux, à la solution de continuité qui les menace ou qu'ils éprouvent, au relâchement des différentes parties tendineuses & musculaires &c. composent la classe des médicamens qui fortifient ; ainsi cette classe comprend & embrasse ceux que l'on désigne par les noms d'analeptiques ou restaurans, de cordiaux, de toniques ou nervins ou céphaliques, d'hépatiques, de spléniques, d'utérins, de pneumoniques, de stomachiques, de carminatifs, d'astringens, de vulnéraires ou traumatiques.

X X V.

Ce seroit une très-grande erreur que d'imaginer & de croire que la langueur ou la destruction des forces naturelles de l'animal ensuite de quelques maladies opiniâtres ou d'une marche longue & pénible puissent être réparées par l'action des remedes qui stimulent les solides & qui animent la circulation des esprits ; il est des circonstances mala-

dives où le cœur, les arteres & les nerfs jouiſſent de toute l'étendue de leur puiſſance motrice & où cependant les animaux ſont, ainſi que l'homme, dans un abattement entier ; la vigueur & la fermeté réelle du corps & des membres dépend donc en partie dans l'un & dans l'autre de l'adminiſtration des ſubſtances dont l'aſſimilation ſupplée aux pertes qu'ils ont faites, & il eſt par conſéquent indiſpenſable de fournir dans certaines occaſions à la maſſe les ſucs nouveaux & bien conditionnés dont elle a beſoin.

Les analeptiques n'offrent proprement que des ſecours alimenteux & ce n'eſt que d'eux ſeuls qu'on peut eſpérer dans les cas dont il s'agit le rétabliſſement à opérer des forces languiſſantes ou éteintes. Celles du corps humain ſont reſtituées dans leur état naturel au moyen des conſommés, des bouillons gélatineux &c. celles de l'animal le ſeront pareillement par une nourriture bien choiſie telle que le foin le plus fin & le plus délicat formé du mélange des meilleures herbes, c'eſt-à-dire, de la jacée noire, de l'aunée, de la pim-

prenelle des prés, des pâquerettes, du tuſſilage, de la pédiculaire, des chiendents, de la ſcabieuſe, du ſainfoin, de la ſarriette, du carvi, de la petite chélidoine, des eſpeces d'orchis ou ſatyrion, de la reine & du trèfle des prés &c. l'eſpece de faltrank qui réſulte de l'aſſemblage de la cardamine, du daucus, de l'eupatoire, de la jacobée, de l'eufraiſe, de la linaire, de la dent de lion, de la lyſimachie, de la mouſſe terreſtre, du pouliot, des marguerites, du trèfle ſauvage &c. n'étant point auſſi appétiſſant & auſſi ſucculent, & celui du juncago, de la leche, du jonc fleuri, de l'aconit, de la gratiole; des tithymales, de la ptarmique, de la catapuce &c. pouvant nuire à l'animal en ſanté, & devant par conſéquent être abſolument interdit & rejetté en ce qui concerne des animaux qui ſont dans un état de convaleſcence.

Le ſainfoin mêlé avec le premier de ces foins, la luzerne donnée en petite quantité, l'avoine noire, luiſante, peſante à la main, bien nourrie, qui n'a ſouffert d'altération ni dans le champ, ni dans le grenier & qui n'eſt point

chargée d'une infinité de mauvaiſes ſemences que le coquelicot, la cardamine, le ſenevé, la nielle, le pſyllium, le colſas y dépoſent, ſon mélange avec le ſon de froment dans les commencemens, avec une jointée d'orge en grain, ou de fenu-grec, ou de graine d'ortie dans la ſuite, l'eau blanchie avec la farine de feve ou de froment, une jointée de ce grain qui précede pendant quelque tems cette boiſſon tiede ou froide &c, voilà rélativement aux animaux que nous enviſageons de véritables reſtaurans auxquels on doit avoir recours. On peut y ajouter en ce qui regarde les bêtes à cornes les raves & les navets hachés & cuits, dont deux ou trois meſures égales à celle du picotin ordinaire leur ſuffiront chaque jour, ainſi que toutes les autres ſubſtances bonnes & nourriſſantes qui leur ſont familieres & propres dans les divers lieux & dans les divers climats. Quant aux moutons & aux chevres en les alimentant pendant quelques jours des productions dont on reſtaure le cheval, productions qui ſont infiniment plus ſubſtantielles que celles qu'ils paiſſent

ou qu'on leur donne, on les rétablira bientôt.

Du reſte les analeptiques produiſent un chyle copieux & par conſéquent une plus grande quantité de lait & de ſemence, auſſi les appelle-t-on galactophores dans le premier cas & ſpermatopés dans le ſecond ; mais quand on les emploie dans la circonſtance de l'épuiſement du malade, on ne doit les donner qu'avec le plus grand ménagement & la plus grande diſcrétion, & qu'après avoir ſurmonté exactement & détruit les cauſes morbifiques qui en ont altéré les forces, car leur adminiſtration avant ce tems accroîtroit inévitablement le mal & en augmenteroit le danger ; d'ailleurs ſi dans tous les animaux attaqués de maladies graves la digeſtion eſt conſtamment en défaut, bien loin de tenter de les reſtaurer par la voie des ſubſtances les plus alimenteuſes, qui ſe corromproient plutôt qu'elles ne nourriroient, on doit au contraire néceſſairement les condamner & les tenir au régime & à la diete la plus ſévere.

XXVI.

XXVI.

Il en eſt tout autrement des médicamens cordiaux qui dans la pratique de la Médecine vétérinaire ſont la plupart tirés des remedes alexipharmaques, (XX) ceux-ci ne différant eſſentiellement des premiers que par leur plus d'énergie & leur plus d'activité. Nous ne les adminiſtrons pas comme les analeptiques dans la ſeule convaleſcence & dans le cas d'un manquement de forces uniquement dû à de grandes déperditions, mais dans le tems de la maladie même. Ils ont un empire réel ſur le genre nerveux, ils le raniment, ils rappellent à elle-même la nature qui s'oublie en ſollicitant l'action des fibres lentes à ſe mouvoir, ils ſoutiennent les forces vitales, ils développent, ils purifient la maſſe, ils la prémuniſſent & la fortifient contre la pourriture.

Dans la foibleſſe, dans cette défaillance & cette diminution ſubite & conſidérable des actions vitales & animales qui arrivent aſſez fréquemment aux chevaux expoſés pendant le cours de travaux durs & pénibles aux rayons &

à l'ardeur d'un ſoleil brûlant, dans l'engourdiſſement, dans la ſtupeur, dans les égaremens du genre nerveux comme dans certaines maladies convulſives, dans la paralyſie, dans l'apoplexie, dans tous les cas enfin où il n'y a pas appauvriſſement des organes vitaux, tous les moyens d'aiguillonner & d'irriter la ſenſibilité des fibres peuvent nous en tenir lieu. Nous recourons alors communément avec ſuccès à l'action d'agiter, de piquer & de battre l'animal, à l'eau froide verſée en abondance ſur ſa tête & dans ſes oreilles, au vin, au vinaigre ſimple ou au vinaigre concentré ſoufflés ou injectés dans cette même partie, dans ſa bouche & dans ſes naſeaux, à des odeurs fortes, à des fumigations faites avec de vieux cuirs, ou à tous parfums irritans, à de violens ptarmiques, à des bourdonnets chargés de poudres d'euphorbe & de nicotiane liées par une certaine quantité de vinaigre & d'eſſence de lavande & que l'on introduit dans les naſeaux, à l'eſprit volatil de ſel ammoniac préſenté à leurs orifices, à l'application des véſicatoires ou du cautere actuel

en forme de séton ou autrement sur une partie quelconque, à des lavemens préparés avec des feuilles de tabac, la pulpe de coloquinte, la racine de pyrèthre, le sel gemme, le sel commun, le vin émétique trouble &c. Que si ces secours demeurent insuffisans, l'espoir du succès ne peut être fondé que sur l'efficacité des stimulans internes tels que le vinaigre, l'esprit de vitriol, d'autres acides fixes, l'esprit de sel ammoniac, son sel volatil &c, les premiers donnés dans quelques liqueurs appropriées & jusques à une certaine acidité, les autres donnés pareillement & à une certaine dose, sauf à soutenir ensuite les forces ranimées par l'usage des substances véritablement cordiales.

Celles-ci sont le vin rouge & vieux, le poivre, la canelle, le macis, la muscade, les clous de girofle, le castoreum, les baies de laurier, de genievre, les infusions de scordium, de germandrée, de sauge, de romarin, de genévrier, d'agripaume, de menthe, &c. les confections d'hyacinthe, d'alkermès, la thériaque céleste, l'orviétan, le vinaigre d'estragon, le vi-

naigre de ſureau, les baumes, les huiles eſſentielles aromatiques, l'eau-de-vie, les eaux ſpiritueuſes, comme l'eau vulnéraire, l'eau divine cordiale, l'eau magiſtrale, &c. Tous ces divers agens opéreront l'augmentation du reſſort des nerfs & de tout le ſyſtême vaſculeux, l'accélération de la circulation & le rappel de cette liberté dans les ſecrétions & dans les excrétions qui aſſure d'une maniere inconteſtable la dépuration des humeurs. S'agit-il d'en prévenir la pourriture & la perverſion ainſi que d'une inertie effrayante & conſidérable ? les ſpiritueux volatils, tels que les teintures de myrrhe & d'aloès, de ſafran, l'élixir de propriété, l'eſprit volatil de ſel ammoniac, de vipere, de corne de cerf, la teinture ſolaire, l'eſſence d'ambre, &c., exciteront, pour ainſi dire, un mouvement nouveau dans les ſolides, & en même tems que leurs particules ſubtiles agiteront la maſſe, ils la fortifieront contre le venin par les corpuſcules incorruptibles qu'ils y porteront ; c'eſt ainſi qu'à l'aide de ces médicamens plutôt alexiteres que cardiaques, nous pouvons triompher de certains

poiſons, des ſuites de la morſure des bêtes venimeuſes, des fievres malignes, de pluſieurs maladies contagieuſes & peſtilentielles, de celles où la chaleur naturelle eſt preſque éteinte, &c.

L'abus énorme des cordiaux & les maux qu'ils ont fait dans le cours d'une pratique aveugle où ils ont été employés inconſidérément & en toute occaſion, (XIV) doit nous rendre encore plus circonſpects dans celles où ils ſemblent indiqués. Il n'eſt que trop aiſé de confondre l'oppreſſion des forces avec leur extinction ou leur épuiſement, & du défaut de cette diſtinction eſſentielle naîtroient les plus grands écarts. Ces mêmes forces ne ſont-elles qu'étouffées par la pléthore, par la rareſcence & le bourſouflement du ſang & des humeurs, par le ſpaſme des ſolides, ou leur épuiſement réel a-t-il pour cauſe la diſſolution des fluides? La ſaignée dans le premier cas, les acides qui dans le ſecond condenſeront puiſſamment d'un côté & ſtimuleront & reſſerreront vivement de l'autre, les antiſpaſmodiques dans le troiſieme, les incraſſans enfin dans le quatrieme ſeront & deviendront

alors des cardiaques à ſubſtituer & à préférer aux ſubſtances dont j'ai parlé & qui ſeroient très-nuiſibles en pareilles circonſtances.

Souvent par de prudentes combinaiſons nous parvenons à d'heureuſes fins. Nous aſſocions, par exemple, ces mêmes ſubſtances avec des narcotiques quand la foibleſſe a lieu par l'éréthiſme des vaiſſeaux ou par une irritation violente; avec les diaphorétiques à l'effet d'en augmenter l'activité mutuelle; avec les acides pour la modérer; &c. Et nous ſommes d'ailleurs très-réſervés tant ſur les doſes que ſur le choix, l'expérience nous ayant appris qu'il eſt infiniment plus ſage de paſſer inſenſiblement des cordiaux les plus mitigés aux cordiaux les plus énergiques qui fréquemment laiſſent après eux une ſorte de langueur, ſuite de la grande raréfaction qu'ils ont produite & de l'irritation exceſſive qu'ils ont ſuſcitée dans les ſolides.

XXVII.

Les tréſors que nous offre la Médecine humaine ſont immenſes, mais il importe de ne pas y puiſer indifférem-

ment, de n'en ſaiſir que les vérités & d'en rejetter ſoigneuſement les erreurs. Il fut un tems où ſans égard à la circulation, aux ſecrétions & aux excrétions, au mouvement, à ſa nature, à ſes cauſes, à ſes loix & à ſes effets, tous les raiſonnemens, toutes les explications, tant en ce qui concerne les maladies que les opérations des remedes, portoient ſur des idées totalement abſurdes. Les uns ſubſtituoient à des cauſes prochaines & ſenſibles des puiſſances ſpirituelles ou morales, les autres des êtres doués d'une ſorte d'intelligence, de diſcernement & d'inſtinct, ceux-ci une ſympathie, une affinité & une analogie particuliere entre certaines ſubſtances & certaines parties du corps malade; de là cette foule de principes purement imaginaires, ces diſtinctions ridicules, frivoles & néanmoins multipliées, ces termes vuides de ſens & ces noms qui ſembloient aſſignés pour préſenter quelque choſe de certain à l'eſprit, tandis qu'ils ne pouvoient que l'égarer, mais qui doivent d'autant moins nous en impoſer aujourd'hui que la Médecine moderne éclairée par la découverte de

l'immortel Harvée les a réduit à leur véritable ſignification & à leur juſte valeur.

Elle ne voit & nous ne devons voir comme elle dans les différentes ſubſtances auxquelles on a formé, pour ainſi dire, des départemens particuliers que les effets généraux qu'elles produiſent, ſauf à rapporter à ces mêmes effets ceux qui n'en ſont qu'une ſuite naturelle & qu'on avoit très-mal à propos regardés comme des effets uniques & primitifs dûs à la vertu ſpécifique des médicamens employés.

Le pouvoir de fortifier tel ou tel viſcere dans ceux en qui nous reconnoiſſons ce droit, ne conſiſte donc pas dans une action immédiate de leur part ſur ces mêmes parties ; l'augmentation des forces du cœur eſt un effet aſſurément indirect des cordiaux, & il en eſt de même de celui des remedes que l'on a cru ſpécialement propres aux maladies du cerveau, du foie, de la rate, de l'uterus, des reins, des poumons, &c. L'empire des uns & des autres s'étend en général ſur les ſolides & ſur les fluides, & lorſqu'ils triomphent des

engorgemens, des obſtructions & du relâchement des fibres de ces viſceres, ce n'eſt que parce que l'altération, le changement & le bien qu'ils effectuent par le réveil des oſcillations des premiers & par la diviſion & l'atténuation des ſeconds ſe manifeſtent néceſſairement dans toutes les portions de la machine. Si cette impreſſion eſt moins ſenſible dans les uns que dans les autres, ce ne peut être qu'à raiſon de la différence de leur activité & de leur force. Pour ſoutenir le mouvement du ſang fluide & ſubtil qui arroſe le cerveau, pour diſſiper les foibles embarras qui s'y forment, pour favoriſer, en un mot, la ſecrétion de la lymphe nervale & en accélérer la progreſſion dans les canaux déliés qui la charient, il eſt inconteſtable que les efforts doivent être moindres que ſi l'on avoit à rétablir la circulation dans le foie en qui les obſtructions ſont & doivent être bien plus rebelles attendu la lenteur, l'épaiſſiſſement & la groſſiéreté du ſang veineux, qui y revenant de preſque tous les viſceres du bas ventre y fait fonction de ſang artériel, comme dans les circonſ-

tances de celles de la rate où le fluide ne souffre & n'éprouve aucune secrétion connue & qui sort de ce viscere aussi vif & aussi animé qu'il l'étoit dans l'artere qui le lui porte, il seroit non-seulement superflu, mais même dangereux d'employer des substances aussi puissantes & dont l'action se soutiendroit aussi longtems dans les voies circulaires, que celles auxquelles nous proposerions de surmonter des engorgemens les plus difficiles à détruire.

Quoi qu'il en soit, les médicamens à mettre en usage dans l'épaississement des liqueurs, dans l'atonie des parties nerveuses & musculeuses, dans la paralysie, dans l'apoplexie, dans l'épilepsie, dans l'engourdissement & la stupeur des sens ont été appellés céphaliques, & sont la bétoine, la mélisse, la marjolaine, le thym, la lavande, l'hysope, le chamæpitys, le romarin, le serpolet, le stæchas arabique, le muguet, le giroflier, la sauge, le tilleul, le succin, le cinabre, la poudre de crâne de cheval, celle de guttete, le benjoin, le stirax calamite, l'eau apoplectique de Sennert, &c.

Ceux qui ſous le nom d'hépatiques conviennent dans les obſtructions du foie, ſont l'abſinthe, l'aigremoine, la ſcolopendre, la fumeterre, l'hépatique de fontaine, la petite centaurée, la chicorée ſauvage, la racine d'oſeille, les cinq racines apéritives, l'opopanax, le bdellium, le ſavon de Veniſe, le ſafran bâtard, la rhubarbe, la teinture de trèfle d'eau, tous les remedes martiaux, &c.

Ceux par le moyen deſquels on pourvoit au relâchement & à l'engorgement des poumons & qui ſont nommés par quelques-uns pneumoniques, ne ſont autre choſe que les béchiques inciſifs & atténuans, tels que ceux dont nous avons parlé (XXII), auxquels on peut en ajouter d'autres, comme la véronique, le cerfeuil, le ſoufre en ſtalactite, la pulmonaire, le capillaire, &c.

Les ſpléniques ou ceux qui remédient au gonflement & à l'engorgement de la rate, ſont la petite éclaire, le bouis, le genêt, le frêne, le pêcher de vigne, les branches de ſarment, les écorces de tamariſc, de câprier, la fumeterre, la ſcolopendre, la cuſcute, &c.

Dans la foiblesse, dans le relâchement du ton des reins on a recours aux diurétiques chauds (XXI) & surtout à ceux de ces mixtes que nous avons principalement désignés pour pareil cas d'après une mûre expérience.

Les utérins capables de solliciter la force contractile de la matrice dans les femelles en qui ce viscere est affoibli, & d'aider à l'expulsion du fœtus & au détachement du placenta, sont la sabine, la rhue, l'armoise, les aristoloches, la matricaire, la fraxinelle, le dictame de Crete, le safran, la giroflée jaune, le souci, les cinq racines apéritives, le galbanum, le bdellium, l'opopanax, le succin, &c.

Tous ces médicamens qui souvent se suffisent à eux-mêmes & qu'on peut associer d'ailleurs avec d'autres substances selon les circonstances & le besoin se concilient donc dans leurs effets, puisque conséquemment à l'énergie dont ils sont doués, ils sollicitent avec plus ou moins de succès la force de tels ou tels organes & rendent plus ou moins fluides le sang & les humeurs; la connoissance la plus légere de leurs pro-

priétés nous apprend au ſurplus qu'ils doivent être également bannis les uns & les autres dans la rareſcence, dans les cas d'inflammation, de diſpoſitions inflammatoires &c. & que le moyen le plus sûr d'en tirer de véritables avantages ſeroit de les adminiſtrer en décoction ou en infuſion, après avoir déſempli les vaiſſeaux & diſpoſé les premieres voies, ſur-tout ſi les principales vues qu'on ſe propoſe ſont de donner plus de mobilité aux liqueurs.

XXVIII.

Si je reconnoiſſois dans les remedes qu'on a trouvé à propos d'appeller carminatifs une faculté particuliere de diſſiper l'air qui contenu dans les alimens avec leſquels il parvient dans le ventricule & dans les inteſtins s'y raréfie quelquefois de maniere à diſtendre les membranes de ces parties au point d'y ſuſciter de vives douleurs, je ne les confondrois pas ici avec les médicamens qui réveillent le reſſort des fibres de l'eſtomac, qui ſollicitent l'expreſſion, l'activité & la fluidité des ſucs prépoſés à la diſſolution des ſubſtances

alimenteuſes ainſi qu'à la préparation & à la perfection du chyle, & qui excitent ou ſoutiennent enfin la chaleur douce & modérée qu'exige la digeſtion. Je n'apperçois en effet aucune différence entr'eux quand j'en conſidere l'action, car la deſtruction & l'expulſion des vents qui peuvent tourmenter cruellement l'animal ne ſauroit être opérée que par le rétabliſſement de cette fonction, ainſi ſon dérangement a-t-il lieu par la foibleſſe des fibres du viſcere, par la lenteur des ſucs digeſtifs, ou eſt-il produit au contraire par la rareſcence des humeurs, par l'irritation & le ſpaſme des membranes? ſoit que l'air ſe trouve entravé & empriſonné comme il eſt ordinairement dans le premier cas dans des matieres épaiſſes & viſqueuſes, ſoit que la chaleur inſéparable d'une irritation violente le porte dans le ſecond à cet énorme degré de raréfaction auquel il parvient dans des bœufs avides qui après avoir dévoré les premieres herbes & ſur-tout une certaine quantité de luzerne ſe montrent avec un emphyſème général & périſſent s'ils ne

ſont promptement ſecourus, nous ne devons point l'enviſager en lui-même, mais par les cauſes qui le tiennent aſſervi & qui en déterminent l'expanſion ou l'expulſion tumultueuſe.

Les carminatifs ſont donc de véritables ſtomachiques & les ſtomachiques de véritables carminatifs, & tels ſont l'abſinthe, la menthe, la camomille Romaine, les quatre grandes ſemences chaudes, celles d'anet & de coriandre, la petite centaurée, la germandrée, les racines d'angélique, de gentiane, d'aunée, de carline, de calamus aromaticus, le petit chêne, les baies de laurier & de genievre, l'ail, la canelle, les cloux de girofle, la muſcade, le macis, le ſafran, l'eſprit carminatif de Sylvius, les confections, l'extrait de genievre, la thériaque &c. mais il eſt de la plus grande importance d'obſerver ici que l'emploi de ces différentes ſubſtances doit être néceſſairement reſtreint à la circonſtance de la langueur du ventricule, de l'inactivité du ſuc gaſtrique & d'une abondance de matieres glaireuſes, car il eſt abſolument contre-indiqué dans celle de

la chaleur exceſſive du viſcere ainſi que de l'âcreté de la bile, tous remedes qui augmentent le ton d'une partie ne pouvant que produire des effets ſiniſtres, lorſque cette même partie ſe trouve irritée & enflammée. Dans ce dernier cas les narcotiques, les antiſpaſmodiques, les ſédatifs deviendront accidentellement ſtomachiques, les différentes préparations d'opium, l'éther, la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, le tartre vitriolé, l'eſprit de ſel & celui de nitre dulcifié, le nitre pur ſeront mis en uſage avec le plus grand ſuccès; c'eſt ainſi, par exemple, qu'avec le nitre donné dans un demi-verre d'eau-de-vie & ſouvent même avec des lavemens émolliens ſeuls, nous ſommes parvenus à ſauver dans les pâturages une quantité conſidérable de bœufs expirans, qu'on tentoit vainement de ſoulager, ſuivant la pratique ordinaire, par maintes inciſions faites à la peau dans l'intention ſans doute de dégager le tiſſu cellulaire de l'air qui le rempliſſoit, & dont les carminatifs auroient inévitablement aggravé le mal & accéléré la perte.

Nous

Nous avouerons que la diſtinction des cauſes eſt aſſez difficile & qu'elles peuvent aiſément nous échapper ; il eſt néanmoins des moyens de les reconnoître, & d'ailleurs nous attribuerons plutôt dans un vieux animal les vices des digeſtions à la foibleſſe de l'organe que dans un animal jeune & jouiſſant de toute ſa vigueur. J'ajouterai & je ne me laſſerai jamais de répéter qu'il y a beaucoup moins de riſques à courir en n'employant d'abord que des ſubſtances tempérées & dont l'action eſt paiſible qu'en employant ſur le champ des médicamens chauds & irritans, 1°. parce que nos reſſources en ce qui concerne les inflammations que nous aurions augmentées ou excitées par les remedes ſont en général infiniment inférieures à celles auxquelles nous pouvons recourir à l'effet de réveiller des parties relâchées ou dans l'inertie ; 2°. parce que dans des cas où la nature ſemble ſe plaire à s'enſévelir dans une profonde obſcurité, le moyen de percer les ténebres qui nous dérobent les ſignes & les cauſes eſt de la ſonder par de légeres attaques & de la forcer

inſenſiblement à s'expliquer & à nous répondre ; 3°. enfin parce que quand il s'agit de rétablir une fonction léſée & dont l'accompliſſement ne demande qu'un degré modéré de chaleur, il ne faut, pour y réuſſir, porter ce degré ni à des augmentations ni à des diminutions ſubites & exceſſives.

XXIX.

L'action des aſtringens adminiſtrés intérieurement eſt telle qu'ils s'exercent ſur les ſolides & ſur les fluides. En dégageant les fibres de l'humidité ſuperflue qui en occaſionnoit le relâchement, ils en augmentent le reſſort, ils diminuent le diametre des canaux, reſſerrent les orifices des tuyaux ſecrétoires & donnent aux vaiſſeaux qu'ils rappellent à une plus grande élaſticité la force dont ils ont beſoin pour réſiſter au choc & à l'impulſion des liqueurs qu'ils épaiſſiſſent, car ils en rapprochent & en lient encore les particules de façon qu'elles acquierent une conſiſtance qui en modere néceſſairement la vélocité & la marche.

Les ſubſtances en général capables

de ces effets ſont les unes auſtères, les autres terreuſes & abſorbantes, d'autres enfin ſont acidules.

Le regne végétal nous fournit les premieres, c'eſt-à-dire, les racines de biſtorte, de quintefeuille, de grande conſoude, de tormentille, de rhapontic, l'aigremoine, la verveine, les différentes eſpeces de plantain, les feuilles de chêne, les orties, les fleurs de roſes, de grenadier, l'écorce de quinquina, de grenade, de racine d'acacia, le ſuc d'acacia, le ſang-dragon, les fruits de myrte ou mirtilles, ceux de kinorrodon, ſa conſerve, ceux de cyprès, de néflier, de ſumac, la noix de gale, la rhubarbe torréfiée &c.

Les ſecondes ſont le bol d'Arménie, les terres ſigillées, les coraux, le ſuccin, le diaſcordium, &c.

Les troiſiemes enfin ſont l'alun, le ſel de nitre, le ſel de Saturne, le vinaigre, le ſuc de citron, le mars, les vitriols & les préparations de l'un & des autres, ſpécialement la terre douce de vitriol, &c.

Il ſuffit de réfléchir ſur le méchaniſme des corps animés qui ſont l'objet

de notre étude & de nos ſoins, pour trembler ſur le danger de la fauſſe application de remedes, qui adminiſtrés imprudemment & ſans lumieres pourroient aiſément en détruire & en renverſer l'économie en portant les ſolides à une rigidité exceſſive, les fluides à une conſiſtance extrême & en occaſionnant une trop grande diminution & même une ſorte de ſuppreſſion des ſecrétions & des excrétions dont la régularité eſt le ſoutien eſſentiel de la ſanté & de la vie. Nous devons donc les bannir abſolument dans tous les cas d'inflammation formée & même de diſpoſition inflammatoire, comme dans ceux où les évacuations dont nous tenterions d'arrêter le cours pourroient être enviſagées comme critiques, & l'uſage n'en peut être ſalutaire & admis que dans la circonſtance de ſecrétions & d'excrétions trop abondantes, dans les diarrhées, dans le diabetès, dans le flux trop copieux de la matiere filtrée par les glandes de la membrane muqueuſe, ou par les ſalivales, ou par les bronchiques; dans des ſuperpurgations auxquelles les aſtringens acidules remédient par-

ticuliérement, dans le relâchement des ſolides, dans leur rupture & leur dilacération, dans la diſſolution des fluides, dans les piſſemens de ſang, &c. que s'il s'agiſſoit d'hémorragies conſidérables dues à des ſpaſmes & à des mouvemens violens & déſordonnés, on ne pourroit ſe diſpenſer avant d'y recourir de rappeller le calme & de ſolliciter une révulſion du fluide qui ſe porte avec violence ſur la partie d'où l'écoulement a lieu.

Au ſurplus ſi eu égard à la plus grande partie des ſubſtances médicamenteuſes dont j'ai parlé juſqu'ici, les plus énergiques & les doſes les plus fortes ne ſont pas celles dont j'ai recommandé l'emploi dès les premiers momens, il eſt évident que celui des médicamens dont il eſt queſtion ainſi que leur choix n'exigent pas moins de circonſpection & de ſageſſe. Nous les aſſocions quelquefois avec les ſtomachiques dans les diarrhées & dans les dyſſenteries, avec des adouciſſans dans ce dernier cas, avec les narcotiques dans le deſſein d'en augmenter l'efficacité, & nous ne réuniſſons à ceux qui ont une

vertu absorbante aucun de ceux qui sont acidules, cette union produisant un composé nouveau d'où résulte en eux une faculté purgative ou diurétique très-éloignée par conséquent de ce qu'on appelle astriction.

En ce qui concerne les substances dites traumatiques ou vulnéraires & qui sont, outre celles que nous avons décrit (XV), la bugle, la brunelle, la sanicle, le pied de lion, la pervenche, la pirolle, la verge d'or, la véronique, les fleurs de mille-pertuis, les feuilles d'armoise, de bétoine, de chamædris, l'herbe à Robert, le lierre terrestre, en un mot le faltrank ou cet ensemble de plantes qui sont apportées des montagnes de la Suisse, les baumes naturels comme la térébenthine, les baumes de Tolu, de Copahu, le camphre, &c. leur effet est de maintenir les humeurs dans un état de fluidité naturelle, de remédier à la coagulation de celles qui sont extravasées, de rappeller les solides à leur ton, &c. ainsi elles sont indiquées dans des coups, des chûtes, des efforts dont on soupçonne que les suites peuvent être la commotion, la

ſtupeur, l'affaiſſement des ſolides, l'extravaſion, la coagulation, la congeſtion, l'épanchement des fluides, &c, comme elles ſont contre-indiquées dans des cas de fievre, d'inflammation & dans toutes les circonſtances où des médicamens échauffans feroient nuiſibles par le ſoulevement qu'ils pourroient occaſionner dans la maſſe des humeurs.

X X X.

La nature qui prévoit tout & qui a mis dans nos mains cette infinité de mixtes qui alterent, qui évacuent & qui fortifient ne nous a pas laiſſé dénués de reſſources dans les circonſtances où il eſt indiſpenſable & urgent de parer aux déſordres & à la véhémence des mouvemens des ſolides, à la fougue & à l'impétuoſité des liqueurs & à des contractions ſpaſmodiques le plus ſouvent ſuivies & accompagnées de douleurs vives & cruelles. Outre les ſubſtances tempérantes (XIV) & les ſubſtances adouciſſantes (XVI) que nous lui devons, elle nous fournit encore des moyens très-efficaces & très-réprimans dans les médicamens que nous nom-

mons ſédatifs & dans ceux que nous appellons narcotiques.

Les premiers appaiſent les troubles de la machine, en rabattent les feux, calment les oſcillations violentes & forcées des fibres, triomphent des emportemens du ſang & ſont très-utilement employées dans diverſes affections convulſives, & ſur-tout pour la cure des maladies aigues.

Les ſeconds operent auſſi ſur les fluides; mais ils agiſſent plus directement & plus ſinguliérement encore ſur les forces des nerfs. Ils corrigent l'excès de ces mêmes forces qui le plus ſouvent eſt la cauſe de ces affections ſpaſmodiques d'où naiſſent le dérangement des ſécrétions, leur accélération, leur diminution, le fourvoiement des ſucs, le changement des directions, &c. Ils les rétabliſſent dans le ton qui leur eſt propre, c'eſt-à-dire, qu'ils les rappellent à l'état habituel, au point, à la meſure naturelle de la tenſion ou de l'étendue parfaite & achevée de leurs fibres, ils remédient à l'ataxie ou à l'irrégularité de la marche alors tumultueuſe & précipitée des eſprits animaux, irrégularité

dont la ſource, ſi l'on en croit le plus grand nombre des Auteurs, eſt bien différente de celle qui conſtitue l'épilepſie, puiſque, ſelon eux, il ne s'agit pas proprement dans celle-ci de l'irritation des tuyaux nerveux mais, abſtraction faite de toute conformation vicieuſe du crâne, de quelque obſtruction dans ces mêmes tuyaux ou dans la ſubſtance cérébrale, ou de l'épaiſſiſſement du fluide qui y circule, & puiſque, d'une autre part, les remedes preſcrits dans ces derniers cas (XXVII) & parmi leſquels on compte encore la racine de valériane, de pivoine, la poudre de vers de terre, l'ongle de pied d'élan, l'eſprit d'urine, la fiente de paon, l'huile animale de Dipellius &c, ont plutôt un véritable rapport avec les céphaliques qu'ils imitent par leurs effets qu'avec les ſubſtances qui fixent ici notre attention.

Quoi qu'il en ſoit, les ſédatifs dont nous faiſons uſage ſont le coquelicot, la morelle, la cynogloſſe, la caſcarille, le camphre, le nitre, le cinabre, la liqueur anodine minérale d'Hoffmann, l'eſprit de nitre dulcifié, le ſel ſédatif d'Homberg &c.

Leur pouvoir eſt-il inſuffiſant? nous recourons aux narcotiques & nous y ſommes le plus ſouvent forcés, 1°. dans des douleurs extrêmement aigues & qu'il importe d'appaiſer promptement, ſurtout lorſqu'il n'eſt pas à craindre d'ôter à la nature les forces dont elle a beſoin pour ſe débarraſſer elle-même; 2°. dans certains mouvemens convulſifs & ſpaſmodiques que nous entreprenons vainement de réprimer par d'autres ſecours; 3°. dans les cas d'évacuations immodérées & contre nature; 4°. dans celles qui ſe trouvent diminuées ou ſupprimées conſéquemment à l'éréthiſme des parties, &c.

Ces narcotiques ſont les têtes de pavots blancs infuſées & ſoumiſes enſuite à une légere ébullition, l'opium & ſes préparations diverſes; mais plus les effets de ces ſubſtances ſont certains & aſſurés, plus ils ſont redoutables ſi elles ne ſont placées avec ſageſſe & avec méthode. L'emploi en ſeroit auſſi infiniment plus fréquent ſi nous étions aſſez éclairés pour prévoir toujours la part que le genre nerveux a, ou doit avoir à une maladie ainſi que toutes celles dans leſ-

quelles il eſt menacé, & les ſuccès alors en ſeroient encore plus conſtans, parce que plus inſtruits du vrai moment de leur adminiſtration, nous n'attendrions pas pour nous déterminer à les preſcrire l'urgence de la douleur & la ſurvenance de ces accidens preſſans qui forment le plus ſouvent autant d'orages affreux qu'il eſt comme impoſſible de diſſiper. Enfin il ſeroit à deſirer que des obſervations plus exactes, ſi ce n'eſt ſur l'homme, du moins ſur les animaux, appriſſent à ceux qui ſont profeſſion de l'une & de l'autre médecine le vrai maniement de ces remedes qui ménagés habilement & donnés à petites doſes réitérées pourroient ramener inſenſiblement les fibres à leur ton, à peu près comme l'artiſte retrouve le point juſte de la régularité d'une pendule dans l'allongement ou dans le racourciſſement inſenſibles du balancier.

L'uſage de ces médicamens que nous adminiſtrons quelquefois en lavemens exige que l'eſtomac ne ſoit point farci de fourage. Il eſt interdit dans les accès épileptiques qu'ils peuvent faire dégénérer en apoplexie, dans l'abbat-

tement des forces qui a pour cauſe la perte du reſſort des ſolides, dans la foibleſſe du ventricule, dans le cas d'évacuations critiques &c.

Du reſte leur aſſociation avec d'autres ſubſtances remplit toujours parmi nous une intention vraiment médicinale & ſuggérée par l'art, & elle n'a jamais pour objet comme il arrive ſouvent dans la pratique de la médecine de l'homme de déguiſer la ſubſtance, de la rendre moins déſagréable au malade & d'en faciliter l'emploi, ce qui quelquefois en change, en affoiblit & en ruine en même tems la vertu. Tous les mélanges que nous adoptons ont donc pour but d'étendre l'application de ces remedes à un plus grand nombre de maux & à une infinité plus conſidérable de cas, c'eſt ainſi que nous les uniſſons avec les tempérans (XIV), avec les adouciſſans pour appaiſer certaines tranchées (XVI), avec les purgatifs lorſque le ſujet eſt ſi irritable que l'inflammation eſt toujours à redouter, les narcotiques loin d'en diminuer alors la vertu l'augmentant par la ceſſation qu'ils procurent de l'éréthiſme des tuyaux ſecré-

toires des inteſtins (XIX), avec les diaphorétiques (XX), avec les diurétiques (XXI), avec les béchiques (XXII), avec les cordiaux (XXVI), avec les aſtringens (XXIX) &c.

XXXI.

Qu'eſt-ce que le charlataniſme & la mauvaiſe foi n'ont pas imaginé, & qu'eſt-ce qu'une aveugle crédulité née du ſein de l'imbécillité & de l'ignorance n'ont pas avidement ſaiſi & ne ſaiſit pas avidement encore? Des charmes, des pactes, des paroles myſtérieuſes dont une puiſſance magique aſſure l'efficacité dans la rage, dans les avives, c'eſt-à-dire dans la tuméfaction des parotides, dans la claudication à guérir, ou qu'on ſe vante d'occaſionner &c. Des eſprits follets qui panſent les animaux & qui jaloux de ce ſoin rendent les hommes qui oſent le partager avec eux la victime de leur imprudence & de leur audace, des compoſitions ſecrettes appropriées à toutes ſortes de maux & également victorieuſes de tous ceux qui attaquent différens ſujets, telles ſont les fables puériles & ridicules qui en impoſent à

l'enfance de l'eſprit & de la raiſon. Mûris & éclairés l'un & l'autre, ils rejettent bientôt avec le dernier mépris des idées dont le crédit eſt reſſerré dans l'eſpace malheureuſement trop étendu que la ſuperſtition & la barbarie ſe ménagent toujours dans les ſiecles même les plus lumineux, & s'il eſt des médicamens qu'ils honorent du nom de *ſpécifiques* & qu'ils enviſagent comme tels, ce n'eſt pas dans la perſuaſion que l'effet en eſt conſtamment sûr & évidemment infaillible (V), mais parce qu'une longue expérience a appris & prouvé que ce même effet étoit plus certain, plus puiſſant & plus avantageux dans certaines maladies.

1°. Il eſt des ſubſtances appellées fébrifuges, parce qu'en corrigeant la qualité des ſucs des premieres voies, en rappellant les fibres du ventricule & des inteſtins à un juſte degré de tenſion, en pénétrant dans les voies circulaires, en y décompoſant les molécules groſſieres & viſqueuſes qu'elles y rencontrent, en rétabliſſant la liberté de la circulation dans tous les canaux & les vaiſſeaux capillaires &c, elles triom-

phent communément, après avoir été précédées des tempérans & des remedes généraux administrés selon les indications, des fievres intermittentes auxquelles les animaux ne sont pas moins sujets que les hommes & qui terminent quelquefois des maladies épidémiques.

Ces substances sont la racine de gentiane, la petite centaurée, la grande & la petite absinthe, la verveine, la fumeterre, les fleurs de camomille ordinaire, l'argentine, les racines de tormentille & de bistorte, la quintefeuille, la semence de thalictron, l'écorce de tamarisc, de frêne, de marronier d'Inde, l'esprit de vitriol, le quinquina dit encore l'écorce du Pérou &c, mais de tous ces fébrifuges, celui-ci, par la constance & la certitude de ses bons effets ensuite d'une application raisonnée, est le seul qui de même que dans la Médecine humaine peut être regardé comme vraiment spécifique. Nous le donnons en substance soit en bol, soit en infusion dans de l'eau commune, dans du vin, & quelquefois dans des décoctions de petite centaurée & d'absinthe pour en aug-

menter la vertu. Nous le combinons auſſi avec des purgatifs ainſi qu'avec des apéritifs tels que le tartre vitriolé, le ſafran de Mars, le ſel ammoniac purifié &c, quand malgré l'attention que nous avons eue d'en faciliter les ſuccès par des purgatifs réitérés, les fievres ſont toujours opiniâtres & rebelles. Nous l'uniſſons enfin avec des adouciſſans pour en modifier l'action. Il eſt au ſurplus toujours à redouter dans les circonſtances où les médicamens échauffans pourroient occaſionner du ravage.

2°. D'autres remedes détruiſent les vers & ont été appellés par cette raiſon anthelmentiques, vermifuges, antivermineux.

Il s'en faut de beaucoup que le corps humain ſerve auſſi fréquemment de demeure & de nourriture à ces animaux que le corps des brutes. On en trouve toujours & de différentes eſpeces dans le plus grand nombre des chevaux, des mulets, des ânes, des bœufs, des moutons, des boucs &c.

Les uns habitent les voies de la digeſtion, c'eſt-à-dire, l'arriere-bouche, l'œſophage,

l'œſophage, le ventricule & les inteſtins juſqu'à l'anus. J'en ai vu ſouvent dans ces parties une quantité énorme & effrayante, principalement dans les trois premiers de ces animaux. Les autres occupent les voies circulaires, ils ſe logent dans les arteres & les veines ſanguines & plus particuliérement dans celles du ventre comme dans la veine porte, dans les vaiſſeaux urinaires, dans les vaiſſeaux biliferes &c. qui dans l'âne, le bœuf, le mouton & le bouc, ſont fréquemment pleins & garnis de vers appellés communément douves, ces vers n'étant proprement que les ſangſues-limaces ou le *faſciola hepatica* de Linnæus; (*) enfin il en eſt d'autres qui ſe nichent indiſtinctement par-tout, dans le nez, dans les ſinus, à l'origine des cornes, dans le crâne, dans les oreilles, dans les poumons, entre les membranes des inteſtins, hors même du canal inteſtinal, dans la rate, dans le tiſſu cellulaire au-deſſous de la peau, dans les ulceres avec pourriture &c.

Les ſubſtances qui peuvent expulſer ces hôtes meurtriers ſont l'aloès, la

(*) *Syſt. nat.* 648.

ſcammonée, le jalap, la coloquinte, la rhubarbe, la coraline, la gratiole, la petite centaurée, l'abſinthe, la ſementine, la ſemence de tanaiſie, la verveine, l'auronne, la ſabine, les racines de fougere, de fraxinelle, de lierre rampant, les gouſſes d'ail, toutes les huiles qui n'ont rien de cauſtique, le vinaigre, des diſſolutions de ſels dans l'eau ou dans des infuſions de plantes ameres, les vins acides, la cendre de vers, l'aſſa-fœtida, le ſagapenum, le crocus-metallorum, le mercure, ſes préparations &c.

Nous ne dirons pas que chacune d'elles ait un pouvoir égal contre toutes ſortes de vers, car tels d'entre ces médicamens ſemblent très-énergiques contre ceux-ci & ne font qu'une très-légere impreſſion ſur ceux-là. D'ailleurs il eſt évident que lorſqu'ils peuvent porter directement ſur l'inſecte, ils doivent toujours avoir plus d'efficacité que ſi leur action n'eſt que médiate. L'anéantiſſement des vers qui ſéjournent dans les organes de la digeſtion & des vers qui ſont à l'extérieur du corps doit donc être plus sûr & plus aiſé que la deſ-

truction de ceux qui ſont recelés dans les routes circulaires & dans d'autres lieux détournés ; auſſi les purgatifs qui peuvent immédiatement diſſiper la ſemence vermineuſe & l'entraîner avec eux ainſi que les vers mêmes, les amers, ces ennemis naturels de la plupart d'entr'eux, qui rétabliſſant les fonctions de l'eſtomac & des inteſtins & ſoutenant les digeſtions préviennent des développemens nouveaux & changent le caractere des ſucs propres à l'entretien de la vie de ces animaux, les huileux dont les parties rameuſes & branchues bouchant en eux les trachées les ſuffoquent & les étouffent, enfin les mercuriels qui briſant & qui rompant la tiſſure de leurs parties en aſſurent la ruine & forment un antivermineux ſpécifique, feront-ils employés avec fruit rélativement à ceux des premieres voies, tandis qu'à l'égard des autres nous ne pouvons les atteindre auſſi certainement dans les lieux écartés qui les dérobent à nos coups, & nous n'avons d'autres moyens de les attaquer que ces mêmes mercuriels, qui de toutes les ſubſtances à adminiſtrer & qui paſſent dans le ſang, ſont

celles qui y éprouvent le moins d'altération. Quant aux ſangſues-limaces plus communes encore dans les moutons que dans les autres animaux, elles démontrent la néceſſité qu'il y auroit de les ſaler plus ſouvent que nous ne le faiſons; & en ce qui concerne le ténia autrement dit le ver ſolitaire, la ſemence de tanaiſie, la coraline, la gratiole, la ſcammonée, l'angélique, le pourpier, cette derniere plante étant priſe pour toute nourriture pendant quelques jours, ont eu quelquefois du ſuccès; mais le médicament le plus puiſſant & le moins infidele eſt celui qui a été découvert par Mr. le Docteur Nuffer; ſa mort a fait paſſer ce ſpécifique dans les mains de Mr. Pouteau, Docteur en Médecine & en Chirurgie à Lyon, & le bien de l'humanité exigeroit après les cures multipliées qui ont été opérées publiquement & ſous mes yeux qu'un ſemblable remede ne reſtât pas inconnu. La Médecine vétérinaire joindroit d'ailleurs vraiſemblablement alors ce nouveau bienfait à tous ceux dont elle eſt déja redevable à la Médecine humaine, car quelque différence qu'on puiſſe obſerver

dans le ténia du chien & ſur-tout dans celui du mouton plus ténu, plus étroit, plus liſſe, moins ſenſiblement articulé, plus plat, plus droit &c, que le ténia de l'homme, je ne doute point que ce ſpécifique doſé convenablement n'eût le même droit ſur ce deſtructeur fatal & caché de ces brutes.

3°. En cherche-t-on & y en a-t-il un pour combattre les inflammations? on le trouvera dans les acides, dans le nitre (XIV); dans le camphre s'il y a diſpoſition à la putréfaction; dans le nitre & dans le camphre enſemble ſi l'inflammation eſt compliquée à la malignité; dans le quinquina ſi les progrès de l'inflammation ſont tels que la gangrene ſoit à craindre; dans le vinaigre chargé de la teinture des racines alexiteres, ſi la malignité eſt portée au plus haut degré & ſi les animaux ſont dans un grand abattement, &c.

4°. Dans la circonſtance où les bœufs enſuite d'une longue abſence des pâturages & d'une nourriture ſeche continuée pendant quelques mois ſont atteints, comme ils le ſont ſouvent, de tranchées cauſées par des calculs &

ſont expoſés à des rétentions d'urine conſidérables, peut-être que *l'uva urſi*, le ſavon & l'eau de chaux ſeroient des ſpécifiques.

5°. Le remede indiqué pour la rage dans l'ouvrage de M[r]. de Solleyſel en eſt un véritable, mais la plante appellée *anagallis flore puniceo*, (*) qui eſt un mouron qui croît dans les terres labourées & qui eſt bien différent de celui que l'on nomme alſine, en eſt un bien plus ſimple.

6°. Dans l'aſthme ou la pouſſe humide, le ſoufre & le plomb ou le ſoufre & l'acier operent avec une certitude qui ne laiſſe rien à deſirer.

7°. Dans les dyſſenteries contagieuſes comme dans celles qui ne ſont qu'épidémiques & dans celles qui attaquent ſeulement quelques individus, l'ipecacuanha n'agit pas avec moins d'efficacité ſur les animaux que ſur l'homme.

8°. Le nitre diſſous dans de l'eau commune & donné ſucceſſivement eſt un ſecours prompt & actif dans les hé-

(*) *Voyez* le Recueil des Mémoires par une Société établie à Berne, T. I. Part. I. pag. 213. *A Zurich.*

morragies internes dont on prévient ensuite le retour par les moyens indiqués.

9°. La tisane des bois, l'antimoine, la poudre de vipere, les différentes préparations mercurielles sont autant de spécifiques dans les maladies cutanées telles que le farcin, les eaux aux jambes, les crevasses, les mules traversines, &c. la poudre de ciguë ou la ciguë récente a été regardée comme souveraine dans la premiere de ces maladies lors même que ses effets au dehors paroissent ne laisser aucune ressource.

10°. Eu égard à la morve, cette maladie formidable aussi inconnue à tous ceux qui en dissertent qu'à ceux que quelques lumieres contiennent au moins dans les bornes d'une sage timidité, tous les efforts que l'on a fait jusqu'à présent sont demeurés inutiles. Le trépan pratiqué sur différens chevaux en en appliquant deux couronnes l'une sur le sinus frontal, l'autre à la partie inférieure du sinus maxillaire, toutes les injections détersives faites & poussées ensuite dans la vue de nettoyer les ulceres de la membrane muqueuse & d'en rétablir le ressort, des traitemens inté-

rieurs délayans & simplement adoucissans, le mercure administré par frictions, en lavement & de toute maniere (XXIII), les purgatifs réitérés, l'administration de l'æthiops antimonial & de la pervenche d'après les idées de Mr. Maloüin, la liqueur distillée des bois sudorifiques & mêlée à l'antimoine & au mercure, les dépuratoires les plus actifs, la coloquinte, l'élaterium, le laurier cerise donnés comme altérans quoique poussés à de très-fortes doses, la poudre de ciguë enfin, rien n'a pu triompher de ce funeste virus. M. le Baron de Zind, Colonel de Cavalerie & premier Ecuyer de M. l'Electeur de Cologne, a sans doute approché du but puisqu'il prétend avoir un électuaire préservatif de cette maladie & même capable de la guérir quand elle n'a pas offensé les visceres. Peut-être que ce nouveau remede auroit acquis plus de confiance, s'il n'avoit pas été annoncé comme une panacée, & si la vente qui en a été proposée dans toute l'Europe par une personne de ce rang n'eût fait craindre à gens difficiles & prêts à toujours tout condamner, qu'un intérêt

particulier n'ait eu plus de part au desir de la découverte que l'amour du bien public.

Quoi qu'il en soit, consulté plusieurs fois par M. de Zind, j'ai été hors d'état de le satisfaire sur tous les points, d'autant plus que je n'ai ni la connoissance des ingrédiens qui entrent dans la composition de son électuaire, ni la preuve des effets que cet électuaire produit ; mais interrogé en 1762 par M. le Marquis de Beausset, alors Ministre de Sa Majesté à la Cour de Bonn, sur les moyens les plus certains d'éprouver ce préservatif sur dix-neuf chevaux que son dessein étoit de soumettre à des expériences, j'eus l'honneur de lui suggérer les idées que je crois devoir rappeller ici en peu de mots pour l'instruction des Eleves. On doit

1°. S'assurer que les chevaux choisis pour infecter les autres sont réellement morveux.

2°. L'existence de la morve n'étant plus l'objet d'un doute, il ne suffiroit pas de n'exposer à l'infection que deux chevaux qui n'auroient pas pris le préservatif & qui néanmoins pourroient ne

pas participer au virus ainſi que le fait a lieu très-ſouvent, car ſelon l'âcreté de ce même virus & ſelon le plus ou le moins de diſpoſition des chevaux ſains à le contracter, ſes effets ſont plus ou moins contagieux & quelquefois ne ſe manifeſtent point : ainſi de ſeize chevaux choiſis ſur les dix-neuf, il en eſt huit qui doivent être nuement mis à l'épreuve de la contagion & huit autres qui auront pris le préſervatif.

3°. Il faut placer dans l'écurie préparée pour les expériences huit chevaux morveux bien reconnus pour tels, ſoit par la longue durée du flux par un des naſeaux ou par tous les deux, ſoit par la conſiſtance, la couleur & l'odeur de la matiere qui flue, ſoit par les éroſions & par les chancres qu'elle aura produit, ſoit par la tuméfaction des glandes &c.

4°. Ces huit chevaux ſeront diſpoſés de maniere qu'ils ſeront dans cette même écurie, le premier entre les deux premiers chevaux ſoumis à l'eſſai, le ſecond entre le troiſieme & le quatrieme, le troiſieme entre le cinquieme & le ſixieme &c. obſervant toujours qu'il

y ait exactement à chaque côté des chevaux morveux, d'une part un cheval auquel on aura donné le préservatif, & de l'autre un cheval qui n'aura pas été préparé ; on s'assurera par ce moyen ici de la contagion, & là de l'efficacité du remede.

5°. On ne hâtera point la mort des chevaux infectés du virus, il est à propos de lui laisser le tems de faire des impressions profondes & sensibles. Quand on les ouvrira, on s'attachera à la considération de l'état des visceres sans en omettre aucuns. Un coup d'œil jetté rapidement sur les objets ne suffit pas. Tel qui n'examine que la superficie apperçoit & découvre rarement, & d'ailleurs combien de gens feuilletent le livre de la nature & qui n'en savent pas l'alphabet ?

6°. Pour rendre les expériences plus satisfaisantes & plus utiles, il s'agiroit de faire à des époques diverses & plus ou moins rapprochées du tems de la contagion l'ouverture des chevaux sur lesquels le levain morveux aura eu prise, de remarquer les différences de ses progrès dans les uns & dans les

autres, & d'attendre enfin que deux d'entr'eux meurent pour décider des effets réels de ce venin.

7°. Si quatre des huit chevaux exposés nuement à la malignité du levain morveux en sont attaqués & si les huit qui auront été précautionnés contre cette même malignité n'en sont point atteints, le remede de M. de Zind doit être déclaré un excellent préservatif.

8°. Des dix-neuf chevaux consacrés à ces recherches il en reste trois à introduire dans l'écurie infectée; on les y laissera avec les huit chevaux préservés, le résultat du séjour qu'ils y feront étant bien plus évident sur trois chevaux que sur un seul & l'efficacité du préservatif étant encore plus solidement constatée sur les huit chevaux qui l'auront primordialement pris.

Telle a été à peu près ma réponse à Mr. le Marquis de Beausset, & je crois qu'il n'est pas douteux qu'un pareil essai étoit fait pour accréditer l'électuaire.

Plusieurs personnes imaginent au surplus que la découverte d'un préservatif est inséparable de celle du remede cu-

ratif. On doit néanmoins réflechir qu'il eſt très-poſſible que l'action du préſervatif ſoit, ou de rendre les humeurs de l'animal immiſcibles avec le virus, ou de matter & d'entraver ce même virus avant qu'il ait eu le tems de les dépraver, ou d'exciter enfin un mouvement dans la maſſe capable d'opérer la diſperſion & l'évacuation du levain introduit, car on ne ſauroit empêcher l'abord de celui dont la communication par attouchement immédiat ſe fait néceſſairement. Il eſt vrai que prévenir la dépravation, c'eſt faire le premier pas & peut-être que quiconque feroit arrivé à ce point pourroit en multipliant les doſes & en augmentant l'activité des remedes parvenir à corriger cette même dépravation quand elle eſt faite.

XXXII.

Ce n'eſt point aſſez d'avoir conſidéré les ſubſtances que nous adminiſtrons intérieurement dans ce qu'elles ſont, dans leurs effets ſenſibles, dans ce qu'elles offrent de nuiſible ou d'avantageux ſelon le choix & ſelon l'application qu'on en peut faire, dans les divers mélanges

que ſuggerent l'art & ſur-tout une pratique éclairée &c. Il eſt important d'enviſager ſous ces mêmes points de vue les médicamens topiques ou locaux (IV) dont les opérations étant à la portée des yeux ſont toujours moins énigmatiques, plus sûres & plus connues.

XXXIII.

Nous placerons d'abord parmi ces médicamens les errhines ou les ptarmiques, ainſi que les maſticatoires (XXIII) ou les apophlegmatiſans. L'effet des uns & des autres de ces mixtes eſt à la vérité de produire une évacuation vu l'abondance de la ſécrétion qu'ils provoquent, mais leur action développée & fixée préciſément ſur les parties mêmes qui les reçoivent les met inconteſtablement au nombre des remedes à l'examen deſquels nous avons encore à nous livrer.

Une membrane garnie d'une infinité de cryptes, de follicules ou de corpuſcules glanduleux tapiſſe exactement les foſſes naſales, les volutes, les anfractuoſités cellulaires de l'os ethmoïde, les conques, les ſinus, les conduits la-

crymaux &c; exposée sans cesse ainsi que tous les filets nerveux mous, presque nuds & à découvert dont elle est parsemée & qui dans l'animal comme dans l'homme sont l'organe immédiat de l'odorat, au desséchement qui seroit une suite inévitable du contact continuel de l'air, toutes ces parties en sont défendues par la lymphe mucilagineuse que ces corpuscules sont constamment chargés de séparer, & en même tems que cette même humeur humecte & abreuve cette tunique & les nerfs olfactifs, elle préserve ceux-ci de l'impression des matieres trop âcres & les poumons de l'abord des matieres trop grossieres que l'air inspiré leur porteroit, si elles n'étoient en plus grande partie retenues par la mucosité dans les différentes routes & dans les différens détours qu'il parcourt.

Ces mêmes nerfs communiquent avec la cinquieme paire par l'entremise du nerf nasal qui en est un rameau & qui s'épanouit dans toute la substance de la membrane muqueuse; or l'association, l'union des deux cordons de cette cinquieme paire avec la huitieme, pour

former dans le cheval le nerf intercostal commun, établit la correſpondance qui regne entre les olfactifs & les organes de la reſpiration.

Suppoſerons-nous à préſent qu'un mucus âcre & abondant agiſſe ſur cette membrane, que certaines odeurs fortes ou des ſubſtances médicamenteuſes irritantes y ſoient parvenues ? La ſubite agitation qu'éprouveront auſſi-tôt les nerfs de la premiere paire s'étendant inconteſtablement à ceux qui ont une relation médiate & immédiate avec eux, ils ne tarderont pas à ſe reſſentir les uns & les autres du premier ébranlement produit, & c'eſt conſéquemment à cette ſympathie que ſur le champ le mouvement convulſif que nous nommons particuliérement dans le cheval *ébrouement* aura lieu. On le compare avec raiſon à celui que nous appellons *éternument* dans l'homme. Les nerfs olfactifs irrités, la poitrine de l'animal ſe dilatera d'abord plus ou moins fortement & proportionnément à l'action des corps qui les auront ſollicités, mais la quantité conſidérable de l'air alors inſpiré bientôt chaſſée

chaſſée avec véhémence par une expiration prompte & forcée, ce fluide parcourant impétueuſement dans ſa ſortie les foſſes naſales & les ſinus balayera & entraînera inévitablement avec lui tout ce qu'il rencontrera ſur ſon paſſage. D'un autre côté l'impreſſion que les fibres nerveuſes de chacun des cryptes ou des follicules dont j'ai parlé ſubiront de la part de ces mêmes irritans, excitera une expreſſion plus copieuſe des matieres qui pourroient engorger ces glandules, ainſi en partant de ces différens effets nous devons juger de ceux qui doivent réſulter de l'emploi des errhines ou ptarmiques. Ils ſont univerſels ou locaux : locaux, ſi nous ne les conſidérons qu'eu égard à l'excrétion & à l'expulſion de la mucoſité, univerſels à raiſon de l'ébranlement & de la ſecouſſe qui ſuivent l'ébrouement. Enviſagés ſous le premier aſpect ces médicamens dégagent la membrane pituitaire & procurent ſouvent accidentellement une révulſion utile pour les parties voiſines menacées de fluxions. Sous le ſecond point de vue, nous en faiſons uſage dans des cas de vertige, à moins que

la maladie ne reconnoiſſe pour cauſe une trop grande abondance de ſang dans les vaiſſeaux ou dans les ſinus de la dure-mere ; dans celui des affections catarrales de la tête ou de la poitrine, dans des affections ſoporeuſes, dans l'apoplexie ſéreuſe, dans la circonſtance d'un part laborieux & difficile &c.

Les errhines ou ptarmiques ſont le thym, l'hyſope, les ſommités d'origan, les fleurs de muguet, la marjolaine, le baſilic, la rhue, la bétoine, la nielle ſauvage, la râpure très-fine de bois d'aloès, les différentes eſpeces de tabac, le poivre, le ſel volatil ammoniac ſec, la poudre d'antimoine, l'euphorbe, l'ellébore &c.

On en fait des décoctions, on les pulvériſe. On injecte les décoctions, & l'on ſouffle les poudres dans les naſeaux. Souvent auſſi des fumigations toujours irritantes ſuffiſent & en tiennent lieu. Les injections & les poudres ſont conſtamment préférables à la fixation dans les foſſes de ce qu'on appelle *plumeaux*, c'eſt-à-dire des barbes de plumes d'oie qu'on a coutume d'y introduire & d'y laiſſer après les avoir enduites d'huile

de laurier & ſaupoudrées de tabac ou de poivre. Cette pratique eſt plutôt à bannir qu'à adopter. Elle fatigue extrêmement les chevaux en ce que l'irritation qui en réſulte eſt trop durable & les contraint à des efforts trop grands & trop répétés, & en ce que d'ailleurs ces plumes interceptent une partie de la route principale que l'air ſuit tant dans l'inſpiration que dans l'expiration; on pourroit tout au plus paſſer inſtantanément une plume chargée de ces poudres pour ſtimuler légérement la membrane.

Ces médicamens ſont contre-indiqués quand il s'agit de l'inflammation de cette tunique, inflammation dont les ſignes ſont ſa rougeur, ſa ſenſibilité, la grande chaleur de l'air expiré, la fievre, le gonflement des vaiſſeaux extérieurs, le défaut de toute excrétion muqueuſe, &c. il faut préférer alors les vapeurs douces que l'on fait humer à l'animal, les injections adouciſſantes & émollientes capables de relâcher tout le ſyſtême pituitaire &c.

En ce qui concerne les apophlegmatiſans ou les maſticatoires leur effet eſt

le même ſur le tiſſu des cryptes ou des glandes muqueuſes de la bouche & ſur les glandes ſalivales que celui des ſubſtances errhines ſur les follicules de la membrane pituitaire. Ils les obligent à un dégorgement en agaçant, en irritant, & en augmentant l'action organique de ces parties ; auſſi la plupart de ces ſubſtances ne different-elles pas de celles qui conſtituent les premieres. Nous nous contenterons d'y ajouter les racines d'impératoire, d'angélique, de zédoaire, de pimprenelle blanche, de galéga, la myrrhe, le ſel commun, les gouſſes d'ail, l'aſſa-fœtida que nous employons plus fréquemment encore que les autres apophlegmatiſans &c.

Nous en faiſons uſage en nouet ou en billot : en nouet, ces remedes groſſiérement pulvériſés & enfermés dans un linge étant ſuſpendus à un maſtigadour ; en billot, le linge qui les contient entourant un bois qui traverſe comme le canon d'un mors de bride la bouche d'un angle à l'autre, ou ce linge étant ſimplement roulé dans une certaine conſiſtance & étant placé de même.

Ils ſont indiqués lorſqu'il s'agit d'opérer une révulſion telle que celle que les ptarmiques peuvent produire, ainſi que dans des cas de dégoût & d'inappétence, parce que débarraſſant les houppes nerveuſes des humeurs muqueuſes qui les couvrent & qui ſe mêlant aux alimens peuvent encore en rendre la ſaveur déſagréable, ils réveillent la ſenſation & s'oppoſent au ſéjour de ces mêmes humeurs qui ne pourroient que contracter une ſorte de putridité.

Enfin ils ſont très-efficaces & très-utiles dans les maladies contagieuſes du bétail. Ils éloignent, pour ainſi dire, les corpuſcules morbifiques qui s'exhalent, ſe répandent, nagent & circulent dans l'air que les animaux reſpirent, en les empêchant de ſe mêler avec la ſalive & de s'introduire avec elle dans les eſtomacs, & en pareille occurrence les apophlegmatiſans les plus convenables ſont un mélange de vinaigre, de ſel ammoniac, de camphre &c.

XXXIV.

Nous appellons du nom de médicamens reſtreinctifs les topiques que la

Médecine humaine adopte ſous celui de médicamens répercuſſifs. La premiere de ces dénominations exprime l'action des ſubſtances qui compoſent ces remedes, la ſeconde en déſigne les effets.

Une aſtriction à des degrés plus ou moins forts eſt le moyen général de leurs opérations.

Ou ſans altérer d'une maniere ſenſible le diametre naturel des vaiſſeaux elle les fortifie & les diſpoſe ſimplement à réſiſter à l'affluence des liqueurs qui pourroient les ſurcharger : ou ce diametre étant excédé, elle les y ramene inſenſiblement. Dans le premier cas elle prévient la dilatation; dans le ſecond elle y remédie.

Suppoſons enſuite d'une cauſe quelconque, de quelque contuſion dans les parties charnues, de l'extenſion de quelques fibres muſculaires, tendineuſes, aponévrotiques, ligamenteuſes &c. une diminution, un affoibliſſement dans le reſſort des canaux qui puiſſent faire craindre qu'ils ne ſoient bientôt ſubjugués par l'impulſion des fluides, les ſubſtances qui parant à cet événement

confirmeront les vaiſſeaux dans le droit de contenir les liqueurs dans les routes que leur direction leur aſſigne & leur a conſtamment tracées ſeront à proprement parler des médicamens défenſifs.

L'irruption a-t-elle triomphé de la réſiſtance ? les liquides s'accumulent-ils ? pénetrent-ils & errent-ils déja dans des voies étrangeres ſans franchir néanmoins les bornes vaſculaires & ſans perdre le point & le caractere de fluidité qui peut les ſoumettre encore à l'empire des ſolides ? ceux-ci s'irritent-ils de l'oppreſſion qu'ils éprouvent ? l'engorgement en un mot commence-t-il à ſe montrer au dehors ? Les topiques qui, par une action proportionnée aux ſecours que demandent les vaiſſeaux pour ſe rétablir, opéreront de façon à les rappeller peu à peu à leur premier état, contraindront les fluides accumulés & dévoyés qui les en tiennent éloignés à profiter des iſſues que leur préſentent les tuyaux collatéraux pour rentrer dans le torrent circulaire, & ces topiques ſeront autant de médicamens reſtreinctifs.

Les ſubſtances au moyen deſquelles il eſt poſſible de ſatisfaire à ces différentes intentions, ſont l'eau froide, le blanc d'œuf, le frai de grenouille, le mucilage des ſemences de pſillium & de coings, la morelle, la laitue, le pourpier, la joubarbe, l'alléluia, les eaux diſtillées de roſes, de plantain & de nénufar, le camphre, le nitre, les vitriols & leurs préparations, le ſel ammoniac, l'oſeille, le vinaigre ordinaire, ceux de Saturne & de ſureau, le vinaigre roſat, l'huile & l'onguent du même nom, le gros vin, la lie de vin, les feuilles de roſes rouges, les feuilles & les baies de myrte, l'écorce de grenade, le ſumac feuilles & fruits, les noix de cyprès, l'oliban, l'alun, le bol d'Arménie, les terres ſigillées, la pierre hématite, &c.

Le froid des unes & des autres, l'acidité des ſecondes, l'auſtérité des dernieres en conſtituent les vertus.

On en fait des fomentations, des linimens, des cataplaſmes, &c. & les applications peuvent en être faites à froid.

Toute partie menacée d'inflamma-

tion, de dépôt, d'engorgement, peut en être défendue & préservée à l'aide de plusieurs de ces médicamens ; c'est ainsi, 1°. que dans la circonstance d'une entorse, on en prévient souvent les suites fâcheuses en conduisant sur le champ l'animal à l'eau, si l'on est à portée d'une riviere, ou en étuvant subitement la partie avec de l'eau froide ; 2°. que dans le traitement de la fourbure on se précautionne par des cataplasmes appliqués sur la couronne & composés de suie de cheminée liée par le vinaigre ou de toute autre substance ayant un degré suffisant d'astriction, contre un dépôt funeste de l'humeur sur les pieds, dépôt qui peut d'autant plus aisément y avoir lieu que les parties éloignées du centre de la circulation y sont toujours plus disposées ; 3°. que dans la suppuration des parties que l'ongle recouvroit & nous déroboit, on en use de même pour éviter que l'engorgement s'étende à celles qui les avoisinent & que la matiere, pour me servir de l'expression ordinaire aux Maréchaux, *souffle au poil* ; 4°. que les mêmes vues conduisant & déterminant

dans le cas des plaies récentes & sanglantes, accidentelles ou dues à la main du praticien qui a opéré, on garantit de l'irruption du sang les vaisseaux voisins par des fomentations sur les environs de ces mêmes plaies, faites avec le vin, l'oxycrat, l'eau alumineuse, la dissolution de vitriol, les décoctions des plantes austeres & confortatives suivant les indications & le besoin; 5°. que dans la plupart des maladies qui affectent des parties d'un tissu lâche, telles que les paupieres, la conjonctive, l'anus, le fourreau, le scrotum, &c. on fortifie ces mêmes parties en augmentant en elles la constriction des fibres, comme on va au devant des accidens auxquels leur foiblesse naturelle les expose par le soin que l'on a ou que l'on doit avoir de les laver journellement avec l'eau froide.

Dans les cas d'inflammation, de dilatation existante, d'engorgemens faits ces remedes sont employés comme restreinctifs, mais ils ne doivent être mis en usage que dans le principe de ces événemens, parce que d'une part alors le systême vasculeux est entier & peut

recouvrer aiſément ſon élaſticité, & parce que de l'autre l'humeur engorgée n'étant encore ni tenace, ni coagulée, ni fortement reſſerrée & embarraſſée entre les fibres, ni trop abondante, ni extravaſée, on doit eſpérer de remédier à ſa déviation en la chaſſant & en l'expulſant dans les petits orifices latéraux qui lui offrent un paſſage pour rentrer dans les grandes routes & être ſoumiſe de nouveau aux loix générales de la circulation. Que ſi le reſſort des ſolides eſt tel que ces bouches & ces orifices ſoient criſpés ou froncés de maniere à conteſter & à refuſer à cette même humeur le droit de rentrée que nous avons à ſolliciter pour elle, il eſt de la plus grande importance de chercher d'abord à diminuer cet éréthiſme par les ſaignées & par l'application des relâchans, ſauf à en venir enſuite & quand l'irritation ſera calmée à de légers reſtreinctifs, car une aſtriction ſubite & forte augmentant le reſſerrement & pouvant même opérer le racorniſſement des canaux aggraveroit inconteſtablement le mal. Si au contraire une dilatation marquée n'eſt pas accompa-

gnée d'une vive irritation, si les vaisseaux dans une sorte d'inertie, pour ainsi dire, sont très-distans du point d'action & de force qui peut effectuer la répercussion, on ne peut se dispenser d'en appeller aux effets de ceux de ces médicamens qui sont les plus propres à les rappeller à eux-mêmes, & par conséquent de recourir ou aux acides seuls ou aux médicamens austeres, c'est-à-dire à ceux que l'on nomme astringens, en se réglant toujours pour le choix des plus ou moins énergiques proportionnément aux circonstances. On doit d'autant moins méconnoître le pouvoir de ceux-ci en pareille occasion qu'on en emploie plusieurs très-utilement dans des conjonctures bien plus difficiles, telles que celles où il s'agit de vaisseaux ouverts comme dans les hémorragies, de vaisseaux dilatés comme dans l'anévrisme vrai & dans les varices, du relâchement des fibres musculaires comme dans la chûte de l'anus, &c.

C'est peut-être au surplus le peu d'attention que l'on apporte à ces divers états des solides qui fait quelquefois que dans l'homme & dans l'animal les en-

torses sont si rebelles. On se hâte souvent d'appliquer de forts restreinctifs sans considération du plus ou moins de douleur & de chaleur qui suivent ces sortes de distensions, l'inflammation accroît, les liqueurs bien loin de céder & d'obéir aux mouvemens qu'elles éprouvent deviennent plus compactes, se coagulent & engorgent toujours de plus en plus les tuyaux rétrécis, de là l'induration : ou bien broyées & brisées par l'action des vaisseaux, elles se décomposent & les vaisseaux eux-mêmes souffrent des dilacérations, de là la suppuration ; le Maréchal s'en étonne, & sa surprise est encore plus grande quand dans le même cas & après un traitement très-opposé à celui que lui indiquoient des recettes auxquelles une profonde ignorance ne le rend que trop fidelle, vingt autres malades sont bientôt entiérement rétablis.

Quoique les remedes dont il s'agit semblent absolument inutiles & à exclure lorsque l'humeur est extravasée, il est néanmoins de légers épanchemens contre lesquels ils ne sont pas sans effet, tels par exemple, que l'extra-

vaſion du ſang enſuite de quelque ſaignée, les échymoſes qui ſuivent des contuſions, & qui ne s'étendent pas au loin ; le plus ſouvent l'eau froide ſeule ou aiguiſée d'une petite quantité de vinaigre & employée promptement, procure la diſſipation totale de ce fluide repris après qu'il a été délayé peut-être par les parties aqueuſes qui l'ont pénétré & au moyen du mouvement & de l'action des fibres qui le recouvrent & qui l'entourent, par les orifices des tuyaux abſorbans qui peuvent le rapporter dans la maſſe.

Au reſte nous ne nous étendrons pas beaucoup ici pour convaincre du danger qu'il y auroit de répercuter au dedans des humeurs dont le refoulement doit être inconteſtablement funeſte, ainſi les reſtreinctifs ſeront à jamais bannis dans tous les cas où tout homme éclairé ſent & avoue au contraire la néceſſité de la dépuration du ſang. On les rejettera donc quand il ſera queſtion de tumeurs critiques, peſtilentielles, malignes, de morſures de bêtes venimeuſes, d'animaux enragés, de tumeurs dartreuſes, du claveau, du farcin, &c.

XXXV.

Les parties du corps des animaux ne ſont exemptes, ainſi qu'on vient de le voir, ni du changement que peut produire en elles l'excès de rigidité & de dureté de leurs fibres, ni de l'inflammation qui en accompagne l'inflexibilité & la diſtenſion, ni des douleurs provoquées par le tiraillement & les vibrations irrégulieres des fibrilles nerveuſes qui entrent dans leur compoſition, ni de l'altération de la fluidité & du mouvement naturel des liqueurs contenues dans les canaux de celles qui ſont ainſi affectées : la Médecine vétérinaire n'a donc garde de méconnoître les ſubſtances appellées émollientes à raiſon de leurs propriétés. Ces ſubſtances dont quelques particules douces & ſubtiles pénétrant & s'inſinuant d'une part dans les cavités des vaiſſeaux atteignent les fluides, ſe mêlent avec eux, les délayent & en diminuent la conſiſtance, ramolliſſent & détendent de l'autre les ſolides & les rappellent, en leur reſtituant leur ſoupleſſe, à ce juſte degré d'élaſticité & de reſſort d'où naiſſent en

eux une résistance modérée & des oscillations proportionnées & mesurées à la force qui en sollicite les réactions.

Celles auxquelles nous nous bornons dans l'usage & dans la pratique, sont l'eau tiede, le lait, les oignons de lys & les fleurs, les feuilles & les fleurs de mauve, de guimauve, de bouillon-blanc, de violier, les fleurs de nenufar, les feuilles de branc-ursine, d'arroche, de mercuriale, de pariétaire, de seneçon, de poirée, de linaire, la pulpe de pomme cuite, le son, la semence de fenugrec, de psillium, de lin, le jaune d'œuf, la mie de pain, le beurre, le bouillon de tripes, la moelle, les graisses de cheval, de bouc & d'autres animaux, le suif de bœuf, l'huile rosat, celles d'olives, d'amandes douces, de mucilage, de lys, de nenufar, de petit chien, l'onguent d'althæa, l'onguent populeum, &c.

Eu égard à leurs effets & à la forme sous laquelle nous les employons, on pourroit en considérer trois classes, la premiere comprenant les aqueux, les fomentations, les lotions & les bains; la seconde les plantes, leurs parties mucila-

mucilagineuſes, leur pulpe, leur ſemence, les cataplaſmes qui en ſont formés ; la troiſieme les chalaſtiques, c'eſt-à-dire les huiles, celles dans leſquelles on fait bouillir ces mêmes plantes, les graiſſes, les moelles, le beurre, les onguens, les embrocations, onctions & linimens que nous en faiſons &c.

Les inflammations, la douleur, les tumeurs chaudes éryſipélateuſes, flegmoneuſes, les tumeurs ſquirreuſes bénignes, la contraction, la rigidité des tendons, des muſclés, des ligamens en indiquent l'emploi, comme ce même emploi eſt contre-indiqué dans les cas d'œdème, d'extravaſion des humeurs, de ſtupeur de la partie, d'atonie & d'inertie dans le genre vaſculeux &c.

Les émolliens de la premiere claſſe conviennent dans les cas les plus ſimples comme dans ceux où l'engorgement n'eſt pas profond & paroît ſe borner au tégument.

On doit avoir recours à ceux de la ſeconde & aux cataplaſmes dans les tumeurs inflammatoires & douloureuſes qui n'ayant ainſi que celles pour leſ-

quelles les reſtreinctifs (XXXIV) ſont abſolument prohibés, aucun caractere que nous puiſſions redouter n'exigent pas qu'on en accélere la maturité & qu'on ſe hâte de les ouvrir dès qu'on apperçoit la moindre fluctuation. J'ajouterai que l'application de ces cataplaſmes ne doit pas être faite à froid ſur-tout en hiver, parce qu'ils operent plus sûrement & qu'ils pénetrent davantage quand on les applique chauds; qu'il faut avoir attention que par leur épaiſſeur ils ne ſoient pas d'un poids inſupportable ou incommode ſur la partie ſouffrante; que le deſſéchement quand ils ſont moins épais en étant plus prompt, on peut les tenir frais & humides en les humectant avec leur propre décoction, ce qu'il eſt néceſſaire de pratiquer auſſi lorſqu'on n'eſt pas à portée de les renouveller ſouvent pour éviter conſéquemment à la chaleur qu'ils doivent appaiſer & dont ils participent, la diſſipation des parties aqueuſes des ſubſtances dont ils ſont formés.

Les émolliens gras & huileux produiront enfin de très-bons effets dans les inflammations douloureuſes des ten-

dons, des ligamens, des articulations &c. Il faut les employer dans toutes ces circonstances préférablement aux émolliens mucilagineux, de même, par exemple, que dans le cas où l'on se propose de corriger insensiblement par la ferrure le vice des chevaux rampins dont les tendons seroient étonnés & souffriroient d'une distension trop subite, mais ces mêmes émolliens seront totalement rejettés dans le flegmon érysipélateux & en général dans toutes les inflammations externes, parce que si ces substances étoient vieilles & rances elles seroient plutôt maturatives qu'émollientes, & que si elles étoient nouvelles & fraîches, bientôt échauffées par la chaleur de la partie elles contracteroient un degré d'acrimonie contraire à nos vues, en un mot, parce que bouchant & obstruant toujours les pores, elles ferment constamment aux humeurs engorgées les issues qu'il s'agit au contraire de leur ménager.

Quoique les substances émollientes semblent n'avoir que le droit & le pouvoir que nous leur avons attribués d'après l'observation de leurs effets les plus

ordinaires, ſouvent elles deviennent ré-ſolutives ou maturatives ſelon les différentes routes que la nature eſt diſpoſée à embraſſer & à choiſir pour la terminaiſon des tumeurs. Souvent auſſi ſuivons-nous & prévenons-nous ſes intentions par des aſſociations & des mélanges divers ; c'eſt ainſi qu'après avoir eu recours à l'émollient le plus prompt & le plus efficace, c'eſt-à-dire à la ſaignée, nous uniſſons à de légers répercuſſifs les médicamens dont il s'agit dans le commencement des flegmons, à des réſolutifs dans leur augmentation, comme auſſi dans la circonſtance des éryſipèles & dans celle des tumeurs ſquirreuſes récentes, ou nous alternons quelquefois encore & ſelon le beſoin ces mêmes réſolutifs & ces mêmes émolliens à des maturatifs, quand les flegmons paroiſſent plutôt diſpoſés à ſuppurer qu'à ſe réſoudre, à des anodins pour calmer des douleurs extrêmes &c.

Du reſte je n'ignore pas que ſi tout médicament doué du pouvoir de corriger & d'affoiblir la cauſe de la douleur mérite le titre d'anodin, les ſubſtances, dont je viens de parler ſont eu égard

à leurs effets véritablement dignes de ce nom, mais je ne veux désigner ici que les remedes appellés stupéfians ou narcotiques auxquels plusieurs Auteurs dénient la faculté que d'autres leur accordent d'engourdir & d'émousser le sentiment de la partie souffrante sur laquelle on les applique. Quelle que soit leur action, de quelque maniere qu'elle s'exerce, il est toujours certain que leur usage extérieur lorsqu'ils sont indiqués, opere avec une efficacité réelle; ainsi après les premieres ressources que la phlébotomie nous offre, ils nous présentent les moyens les plus sûrs de calmer ou de mettre fin à une tension excessive & à des perceptions insupportables dont la vivacité dissipe les esprits, trouble les digestions, pervertit les humeurs, jette la machine dans l'épuisement & occasionne les plus grands désordres dans toute l'économie animale.

Ces anodins sont la jusquiame, la ciguë, la mandragore, la bella-dona, la cynoglosse, le pavot d'où l'on tire l'opium ou dont la semence est blanche, les huiles, les eaux distillées, les décoctions, les sucs de ces plantes,

l'emplâtre de ciguë, le baume tranquille, les gouttes anodines ou laudanum liquide &c. On allie donc ces ſubſtances, ſi on n'a pas à les employer ſeules, avec celles qui ſont émollientes, par exemple on fait des cataplaſmes des feuilles de ces végétaux écraſées ou cuites ſous la cendre & mêlées avec les huiles roſat ou violat, ou l'axonge de cochon, ou l'onguent populeum, &c.

XXXVI.

La répercuſſion & la réſolution préſentent l'une & l'autre l'idée d'un même effet conſiſtant dans la diſparition d'un engorgement conſéquemment à la diſſipation d'une humeur arrêtée dans une partie quelconque, mais cette diſparition & cette diſſipation opérées par le ſecond de ces moyens ſont le réſultat ou le produit d'une action eſſentiellement différente. Cette action n'eſt point ſubite; je ne la vois ni réſider dans ce qu'on nomme proprement aſtriction (XXXIV) ni limitée aux ſeuls cas où les liqueurs n'ont pu acquérir une certaine conſiſtance; elle ſe manifeſte au

contraire presqu'insensiblement par l'atténuation des fluides devenus imméables attendu la durée du repos auquel les ont condamnés des vaisseaux dont la rigidité en a intercepté la marche ou dont l'inertie en a favorisé l'accumulation, & par le rétablissement du ressort de ces mêmes vaisseaux qui dès-lors forcent les sucs qui étoient en congestion & à la division desquels leurs oscillations ajoutent & aident encore, à reprendre, d'une part, & en plus grande partie leur cours naturel & à s'échapper, de l'autre, par les orifices que leur offrent les pores cutanés, c'est-à-dire par les voies de la transpiration.

Les substances vraiment résolutives sont douées de particules capables de pénétrer & de traverser le tissu des parties sur lesquelles on leur propose de s'exercer, d'exciter une raréfaction dans les molécules des humeurs, d'irriter les fibrilles nerveuses, de solliciter le mouvement des esprits, d'accroître la force des contractions &c.

Ces substances sont les racines de petite scrofulaire, de bryone, de concombre sauvage, les feuilles de bar-

dane, de perſicaire, d'ariſtoloche, les feuilles & les fleurs de ſureau, les fleurs de mélilot & de camomille, la racine & les feuilles de grande ſcrofulaire, la ſquile, le marrube noir, la pyrèthre, l'hieble, le romarin, le thym, la ſauge, la lavande, le ſerpolet, l'origan, le pouliot, la marjolaine, la rhue, l'abſinthe, l'hyſope, les baies de genievre & de laurier, le poivre, le gingembre, les divers aromates, les quatre ſemences chaudes, celle d'anet, les quatre farines réſolutives, celles de lentille, de froment, de ſeigle, d'avoine, de lin, de fenu-grec, l'eau vulnéraire, l'eau de vie, l'eſprit de vin, la boule d'acier diſſoute dans l'eau divine, le camphre, l'aloès, le ſafran, le benjoin, le caſtor, le ſtorax, le ſel ammoniac, la fiente de vache, l'urine, les ſavons, les fumigations de cinabre, de ſuccin, la vapeur du vinaigre, l'oxymel, les huiles de vers, de térébenthine, d'aſpic, de pétrole, de ſuccin, de menthe, de romarin, de briques, de laurier, la gomme ammoniaque, le bdellium, l'opopanax, le galbanum, le ſagapenum, la myrrhe, la térében-

thine, la poix, la leſſive de cendres de ſarment, la lie de vin, l'eau de chaux, le ſoufre vif, le ſel marin, les baumes de Fioravanti, du Commandeur, de ſoufre, les onguens Napolitain, martiatum & d'althæa, les emplâtres de mélilot, de diachilon ſimple ou gommé, de Vigo avec le mercure, de ciguë, de diabotanum, &c.

D'après ce qui eſt établi en général de leurs vertus & de la maniere dont la réſolution s'accomplit, on doit comprendre que leur emploi requiert une certaine diſpoſition dans les fluides & dans les ſolides, & qu'il eſt par conſéquent une multitude de circonſtances où il importe de préparer les parties à l'impreſſion qu'elles doivent ſubir de leur part. Souvent les liqueurs oppoſant une certaine réſiſtance aux vaiſſeaux, la force ſyſtaltique de ceux-ci s'en irrite, leur réaction eſt telle qu'ils en briſent les molécules & qu'ils diminuent le volume de leur maſſe de façon à les proportionner au diametre des orifices que des oſcillations redoublées les contraignent à enfiler; c'eſt ainſi que fréquemment & ſans aucuns ſecours étran-

gers les tumeurs ſe réſolvent & s'évanouiſſent, & c'eſt à ce point ou à ce juſte tempérament que fideles miniſtres de la nature nous devons ramener ces divers agens quand ils s'égarent.

L'obſtacle provient-il comme dans toutes les tumeurs chaudes ou aigues, non des humeurs qui ſont encore en mouvement, puiſque le frottement & la difficulté qu'elles trouvent à circuler occaſionnent la perception douloureuſe & les pulſations, mais des vaiſſeaux criſpés, tendus & dont l'irritation augmente ſans ceſſe & en raiſon de la force avec laquelle le cœur chaſſe & pouſſe de nouveaux fluides à la partie engorgée? Si la matiere à réſoudre n'eſt pas telle que ſon commerce avec les autres liqueurs puiſſe être nuiſible au bien de la machine, ſoit en les pervertiſſant, ſoit en affectant enſuite de ſa rentrée quelque viſcere eſſentiel, il faut d'abord & néceſſairement parer à la tenſion exceſſive par l'application des émolliens & à la vivacité de la douleur par les émolliens & les anodins enſemble. Le tiſſu des ſolides alors relâché, ſouple & flexible, on unit ſelon

le beſoin des réſolutifs à ces mêmes émolliens, ou l'on met en uſage ceux qui ont le moins d'énergie dans la crainte de rappeller les vaiſſeaux à l'état de rigidité dont on les a tirés, ſauf à recourir par degrés & à meſure que la tumeur ſe diſſipe à ceux en qui on reconnoît plus d'activité. Que ſi le ſuccès entier de ce traitement eſt empêché, ainſi que nous le voyons quelquefois par une petite dureté qui n'eſt pas encore détruite & qui eſt due ſoit à l'affaiſſement des vaiſſeaux, ſoit à la condenſation de quelque portion des liqueurs, on revient tantôt aux réſolutifs les plus mitigés & tantôt on perſévere dans ceux qui ſont les plus actifs pour terminer cette réſolution. Il eſt d'autant plus eſſentiel de ſuivre cette marche que tout autre procédé ſeroit évidemment contraire à nos vues; des réſolutifs vraiment animés ou même modérés employés ſur le champ augmenteroient en effet les conſtrictions & les étranglemens, les ſolides agiſſant vivement ſur les fluides auxquels ils fermeroient & refuſeroient tout paſſage les décompoſeroient & hâteroient la ſuppuration,

au lieu que réduits par les émolliens à un état de souplesse qui leur permet de souffrir sans s'en étonner & sans danger une action stimulante proportionnée à la sensibilité de la partie & au caractere de la tumeur, cette même action ne les rend capables que des efforts nécessaires pour déplacer l'humeur & pour la remettre dans les routes qu'ils lui avoient interdites.

De quelqu'utilité que puissent être au surplus ici les substances émollientes, je n'ai garde de les admettre à l'imitation de quelques personnes au rang des substances résolutives. Qu'elles contribuent à la disparition du dépôt, qu'elles paroissent même l'occasionner seules & entiérement dans de certaines circonstances, leur effet me les montrera toujours comme des remedes auxiliaires indiqués par la disposition morbifique des parties à tout Praticien qui n'agit que d'après le raisonnement, & uniquement propres à favoriser dans le premier cas le triomphe des médicamens principaux & dans le second celui de la nature. S'il en étoit autrement, s'il étoit permis de déduire de l'opéra-

tion des topiques & même de celle des remedes internes employés dans une premiere intention & d'après des premiers effets à solliciter le pouvoir de ces mêmes topiques & de ces mêmes remedes pour la cure entiere & parfaite, & si l'on étoit autorisé à les placer en conséquence parmi ceux auxquels le droit constant & certain du succès & de la terminaison appartient, une telle confusion dissiperoit assurément le jour qui résulte des divisions qu'on a faites des substances médicinales & il n'y auroit bientôt aucune classe de ces substances sur laquelle on pût solidement compter.

Dans les tumeurs froides ou chroniques l'inertie des vaisseaux est telle qu'ils cedent aux liqueurs qui affluent & que ces liqueurs se dénient à elles-mêmes par leur épaississement la liberté de leur cours en engouant les canaux. Ici nous devons tenter de solliciter d'une part la dissolution des fluides & de l'autre l'oscillation des solides qu'il s'agit de stimuler au point de les engager à contribuer à cette même dissolution & à faciliter la rentrée de l'humeur. L'engorgement est-il œdémateux ? Le ressort

de la partie, c'eſt-à-dire, le degré de foibleſſe des tuyaux & de conſiſtance de la liqueur ſtagnante eſt le point d'où nous devons partir pour régler le choix des réſolutifs ſalins, aromatiques, ſpiritueux qu'il convient de mettre en uſage. La congeſtion eſt-elle ſquirreuſe ? les fluides croupiſſans tendent-ils à l'induration ? Alors il eſt eſſentiel de conſulter le beſoin qu'ils ont de mouvement & de véhicule & l'on en juge par le volume, par la rénitence, par l'ancienneté de la tumeur ; ainſi le plus ou moins de dureté annonçant le plus ou le moins d'épaiſſiſſement nous guide & nous indique les médicamens à préférer qui ſont pour l'ordinaire les huiles, les réſines, les gommes & enfin les mercuriels dans la circonſtance d'une grande condenſation ; mais j'obſerverai que dès que les liqueurs ſont trop dépourvues d'humidité pour céder comme elles le doivent au jeu des canaux, il eſt indiſpenſable de débuter par l'application des humectans & des émolliens à l'effet de les rendre ſuſceptibles d'une réſolution qu'on effectuera enſuite en ſubſtituant à ces ſubſtances les diſcuſſifs

ou les fondans que l'état de la tumeur paroîtra requerir. On feroit au ſurplus des efforts très-inutiles & quelquefois même nuiſibles, ſi l'on entreprenoit de diſſiper par la voie des réſolutifs des dépôts dont l'endurciſſement ne permet pas de croire qu'il reſte à l'humeur engorgée une aptitude au mouvement & à l'atténuation, & dans leſquels l'organiſation des ſolides eſt entiérement dépravée, & ces médicamens ne ſont employés en pareille circonſtance que par des Praticiens très peu éclairés & hors d'état d'en apprécier l'action & la valeur.

Ceux que demandent les tumeurs flatueuſes ſemblables à l'œdème par leur ſoupleſſe, mais qui en different par leur élaſticité ſont des volatils & des ſpiritueux, on force par leur ſecours les portions raréfiées de l'air répandu dans le tiſſu cellulaire à abandonner les cellules graiſſeuſes qu'elles tuméfioient. Il en eſt de même des contuſions, des échymoſes, &c. auxquelles on remédie par le moyen des ſtimulans de cette eſpece. Quant aux gonflemens emphyſémateux qui dans certaines épidémies

des bœufs ſe manifeſtent le plus ſouvent le long de l'épine par une crépitation ou un bruit ſemblable à celui que fait entendre un parchemin ſec que l'on comprime, il ſeroit aſſez inutile d'y employer les mêmes réſolutifs, la chaleur, des frictions ſeches, &c, pour prévenir la ſéparation, le ſéjour & la raréfaction de l'air ; ces gonflemens qui annoncent l'affoibliſſement du reſſort des ſolides, la déſunion des principes des fluides, &c. ne ſont que ſymptomatiques & ſe diſſipent toujours par l'action ſeule des remedes qui conviennent à la maladie eſſentielle, quand on eſt aſſez heureux pour en triompher.

L'uſage des réſolutifs s'appliquant à une multitude de cas & ayant lieu ſur une infinité de parties différentes on fait de ces ſubſtances des gargariſmes, des collyres, des lotions, des fomentations, des embrocations, des emplâtres, des cataplaſmes dont quelques-uns ſont déſignés parmi nous par la dénomination particuliere de charges, &c. On les allie, on les fortifie les unes par les autres, comme on les modifie lorſqu'on les unit aux ſubſtances émollientes ſelon les

les indications. Leur action eſt lente ſous la forme de linimens & d'embrocations, plus pénétrante ſous celle de fomentations, d'étuves, de douches, plus durable ſous celle d'emplâtres, plus efficace ſous celle de cataplaſmes, &c.

Elle ne ſe borne pas au tiſſu de la peau. Les particules de ces médicamens ſe propagent juſques dans l'intérieur au moyen de l'intus-ſuſception qui s'en fait par les pores abſorbans répondant aux poroſités des veines ſéreuſes & qui ne ſont que trop ſouvent la porte funeſte par laquelle des corpuſcules morbifiques contenus dans l'air environnant, ou qui s'échappent des individus par la voie des pores exhalans s'introduiſent & s'inſinuent dans les corps voiſins, les uns nuement, les autres enſuite d'un contact immédiat. A l'égard du mercure, ſes effets different de ceux des autres réſolutifs en ce que ceux-ci abondant en particules ſalines, ſulfureuſes, volatiles s'exercent ſur les fluides & ſur les ſolides, tandis que le pouvoir de ce minéral eſt uniquement renfermé dans ſa grande diviſibilité & dans ſa maſſe; or ſes globules pouvant s'inſérer forte-

ment dans le tiſſu des humeurs coagulées, il en détruit la cohérence & ſurmonte des obſtacles & des degrés d'épaiſſiſſement qui auroient certainement éludé la force des autres remedes : auſſi pour compléter le ſuccès l'aſſocie-t-on aſſez ſouvent avec des ſubſtances ſtimulantes & dirige-t-on par ce mélange l'action du médicament ſur les liqueurs & ſur les canaux.

Il ſeroit impoſſible au ſurplus dans un concours immenſe de circonſtances maladives fréquemment compliquées & preſque toujours variées & nuancées à l'infini de prévoir par un détail de préceptes tous les cas particuliers, mais des principes généraux ſuffiſent à quiconque ſait aſſervir la pratique au raiſonnement & à la théorie. Dans les engorgemens des jambes avec beaucoup de dureté, il préférera les réſolutifs gras aux réſolutifs ſpiritueux, parce que les premiers pénétrant & s'introduiſant plus avant opéreront la ſoupleſſe des vaiſſeaux & la diſcuſſion des fluides ; dans les engorgemens œdémateux de ces mêmes parties, il emploiera les ſeconds dont l'effet principal eſt de reſſerrer les

pores, d'augmenter les oſcillations des canaux, &c. Il les mettra pareillement en uſage dans les contuſions, dans les atteintes, dans les nerf-férures, dans les coups & heurts que ſe donne l'animal qui s'attrape, dans les bleimes ou échymoſes qui ne s'apperçoivent que lorſqu'on pare le pied & pour leſquelles l'eſprit de térébenthine, l'huile d'aſpic ſont d'une véritable reſſource. Dans la *forme* qu'on peut regarder comme un véritable ganglion, il aura recours au broyement, au frottement & enſuite aux réſolutifs mercuriels ; ces mêmes réſolutifs lui ſerviront pour diſſiper les exoſtoſes, les courbes, les jardons, les éparvins, les ſuros, les oſſelets, les fuſées, l'engorgement des glandes, les capelets, l'éponge & d'autres loupes qu'on aura diſpoſées à en ſubir l'impreſſion par l'application des farines réſolutives cuites avec le miel, &c ; dans l'extravaſation de l'humeur ſynoviale deſtinée à faciliter le jeu des tendons, cette humeur s'arrêtant communément par le relâchement des capſules ligamenteuſes qui les contiennent aux endroits des articulations & produiſant

ce que nous nommons veſſigons, molettes, il uſera des ſpiritueux & aromatiques; dans les efforts de reins, il placera des charges ou des cataplaſmes de ſubſtances poixeuſes, gommeuſes, réſineuſes, ainſi que dans les écarts ou efforts d'épaules, ſi les parties ayant été tiraillées & diſtendues ne ſont ni irritées, ni enflammées, ni douloureuſes, &c. Enfin dès que la maladie dépendra d'un vice général ou particulier des humeurs, il ne s'en tiendra pas comme on s'en eſt tenu juſqu'à préſent dans la pratique de la Chirurgie vétérinaire aux médicamens locaux, il adminiſtrera les remedes internes qu'elle pourra exiger, &c.

XXXVII.

Où l'art n'eſt point d'accord avec la nature tous ſes efforts ſont impuiſſans; où la nature qui ſeule peut ſouvent tout n'eſt pas dans de certains cas ſecondée par l'art, elle eſt impuiſſante elle-même. La réſolution eſt en général ſon ouvrage, & la ſuppuration, cette terminaiſon la plus utile & la plus avantageuſe de toutes après celle-ci, n'eſt

pas moins l'effet d'une action ſpontanée qui ſuppoſe également dans la partie tuméfiée certaines diſpoſitions & particuliérement ici toutes les conditions requiſes pour convertir les fluides & les ſolides de cette même partie en une matiere purulente & pour opérer la dégénération de la tumeur en abcès.

Un engorgement dans les tuyaux capillaires ; une tenſion douloureuſe ; des mouvemens oſcillatoires redoublés & aſſez vifs de la part des canaux voiſins pour ébranler & pour agiter les liqueurs arrêtées ; le mouvement inteſtin de celles-ci à raiſon de l'augmentation de chaleur qui réſulte de ce broyement & par conſéquent de la raréfaction de l'air qui agiſſant ſur elles & les faiſant réagir ſur les ſolides hâte de ſon côté la décompoſition ; la deſtruction des vaiſſeaux engoués ; la rupture de la membrane cellulaire dans pluſieurs de ſes points enſuite de la diſtenſion exceſſive qu'elle éprouve ; l'exſudation des fluides qui étoient renfermés dans les petits tuyaux ouverts & dilacérés ainſi que l'épanchement des ſucs graiſſeux que les cloiſons anéanties du tiſſu ne peuvent plus con-

tenir ; le mélange de ces fluides, de ces ſucs, des débris de ces cellules & de ces petits canaux dans le lieu du déchirement ou de l'éclat du tiſſu, c'eſt-à-dire dans le centre ou dans le foyer de la tumeur ; la ceſſation de la tenſion, de la douleur & d'une partie de ces mouvemens à meſure de cette collection dans une même cavité, collection annoncée par la molleſſe de la partie & par la fluctuation de l'humeur qui ſont d'ailleurs avec la diminution ou la diſparition des ſymptômes qui précédoient les ſignes d'une maturité parfaite ; enfin la dépravation putride de cette matiere dans la capacité où elle croupit, à moins qu'on ne lui fraye ſur le champ un jour pour en délivrer la partie ; la corroſion de toutes les portions qui l'avoiſinent juſqu'à ce qu'elle ſe ſoit fait elle-même une route, ou au dehors par les tégumens, ſi, à défaut des vaiſſeaux dont ils reçoivent la nourriture & la vie, ils ſont pourris ou affoiblis de façon à céder à ſes efforts, ou au dedans ſi elle rencontre moins de réſiſtance ; tels ſont les moyens & les progrès de la géné-

ration de ce liquide homogene qui formé, ainſi qu'on le voit, de pluſieurs parties hétérogenes en quelque ſorte amalgamées, eſt ce que nous nommons proprement *pus*.

Il eſt conſtamment le produit d'une inflammation, mais toute inflammation ne donne pas les mêmes réſultats. Tel degré de chaleur effectue la réſolution, (XXXVI) tel autre dans lequel tous les vaiſſeaux de la partie ſont tellement obſtrués que le cours du ſang y eſt interrompu & qu'elle ſe trouve ſuffoquée par le volume de ce fluide eſt le principe de la gangrene & du ſphacèle; il faut donc dans les mouvemens qui operent la ſuppuration une certaine intenſité qui eſt, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, le point milieu entre la diſpoſition qui conduit à la premiere de ces terminaiſons & celle à laquelle la mortification ſuccede.

Cet état moyen peut encore varier. Ou l'action des ſolides eſt trop forte, ou elle eſt ſuffiſante, ou elle eſt trop foible.

Dans le premier cas il eſt évident qu'il faut mettre un frein à la tenſion,

appaiser le mouvement, la douleur & la chaleur. Les émolliens, les anodins rempliront ces vues. Ils humecteront, ils relâcheront les solides, ils diminueront l'inflammation, ils en borneront les progrès, ils préviendront la suffocation; une partie des humeurs engorgées auxquelles leurs molécules se seront unies recouvrera la liberté de son cours, l'autre subira le changement auquel l'oscillation modérée des canaux la soumettra, ils en faciliteront même l'évacuation au dehors en affoiblissant les tégumens, &c.

Dans le second cas il suffit pour aider le succès des mouvemens spontanés ou plutôt pour en accélérer l'effet d'entretenir la chaleur interne de la partie, soit en la garantissant de l'accès & de l'impression de l'air, soit en y retenant l'humeur perspirante qui d'ailleurs se mêlant alors à la matiere engorgée ne peut que la rendre plus fluide & plus mobile, & c'est ce que l'on obtient souvent indifféremment de toute espece de topique appliqué sur la tumeur & capable de boucher les pores.

Dans le troisieme cas enfin, c'est-à-

dire dans la circonſtance d'une action ſpontanée trop languiſſante, de l'épaiſſiſſement de la matiere arrêtée, de ſon ſéjour dans un lieu peu expoſé aux coups des vaiſſeaux, d'un engorgement dont la formation lente eſt l'effet de la congeſtion &c, il s'agit d'exciter une inflammation dans la partie, d'irriter, d'agacer, de réveiller les ſolides, de ſolliciter en eux des mouvemens proportionnés à ce qu'on doit en exiger, de les mettre en un mot en état d'agir ſur l'humeur ſtagnante de maniere à la décompoſer & par conſéquent de recourir à des ſubſtances actives & même irritantes ſelon le beſoin.

Les plantes émollientes & anodines (XXXV), les fleurs de lys blanc, les figues graſſes, l'oſeille, les jaunes d'œufs, les cataplaſmes de raves, de pain de froment & de ſeigle, de ſemences d'orge, de lin, d'avoine &c. cuits dans l'eau, dans la bière, dans le lait, dans des décoctions de plantes émollientes, l'onguent d'althæa rempliront la premiere indication.

Le miel, le beurre, les moelles, la cire, l'huile, les graiſſes, la poix, la réſine ſous une forme emplaſtique, l'on-

guent basilicum &c. satisferont à la seconde.

Le levain de froment, les bulbes d'ail, les oignons de scille & les oignons ordinaires, les fientes de bœuf, de chevre, de porc, de pigeon, les graisses & les huiles surannées, les gommes ammoniaque, élémi, le galbanum, le bdellium, l'opoponax, le sagapenum, l'emplâtre de diachilon gommé, celui de galbanum safrané &c, sont les topiques à préférer pour satisfaire à la troisieme; & si telle est la langueur des solides que ces médicamens n'aient point encore assez d'énergie & d'activité pour les porter au degré d'action auquel il importeroit de les contraindre, on recourra à l'euphorbe, à la semence de moutarde, aux cantharides &c.

Ces dernieres substances très-irritantes sont quelquefois de la plus grande ressource pour fixer une humeur qui s'annonceroit par un engorgement au dehors, mais dont le transport & le rejet subit au dedans & sur des visceres essentiels occasionneroient en très-peu de tems la perte des animaux. C'est ce que j'ai éprouvé dans une maladie épi-

démique des bœufs. Par une métaſtaſe heureuſe de l'intérieur à l'extérieur l'humeur morbifique & maligne ſe manifeſtoit par un dépôt ſur un des boulets, mais un reflux fatal & prompt cauſoit la mort des malades en moins de douze heures; je crus pouvoir y parer par l'application des épiſpaſtiques ſur la partie; ils y exciterent en effet une inflammation très-vive, l'humeur y fut retenue & un traitement méthodique ayant opéré la ſuppuration, tous ces animaux furent rendus aux cultivateurs.

Quoi qu'il en ſoit l'action de tous ces médicamens aidera ſûrement la maturation, pourvu qu'ils ſoient appropriés aux cas & aux circonſtances qui en reglent l'uſage & l'aſſociation. On fortifie ſouvent les uns par les autres. Il en eſt qui ſont plutôt auxiliaires qu'eſſentiels; on les emploie preſque toujours à titre d'excipiens & en général il ſemble qu'on doit préférer la préparation de la plus grande partie de ces ſubſtances ſous la forme de cataplaſme. Moins ces préparations d'ailleurs plus propres à conſerver la chaleur, & qui ſont moins dures & moins tenaces que

toute autre ſeront chargées & compoſées, plus leur efficacité ſera réelle, ſur-tout dès qu'elles ne ſeront pas trop humides & froides. Je dois ajouter ici, que les linimens ſuppuratifs ſi communément employés dans la pratique vétérinaire ſans la précaution de couvrir la partie, ſecondant très-peu la nature, la maturité eſt conſtamment alors plus lente que ſi l'engorgement étoit défendu des effets de l'air &c.

Les chalaſtiques unis aux cataplaſmes, ou dont on fait des embrocations ſur un abcès voiſin de ſa maturité avant de réappliquer ces mêmes cataplaſmes, relâchent les tégumens & en facilitent la rupture, mais ſi les parties paroiſſent diſpoſées à la pourriture & à la mortification, il faut abſolument s'en abſtenir.

Dans des contuſions énormes qui doivent ſuppurer, il eſt bon d'employer les ſuppuratifs les plus capables de tirer les vaiſſeaux contus de leur affaiſſement, à moins qu'une inflammation ou une rénitence très-conſidérables ne ſoient le préſage d'une ſuffocation prochaine, & dès-lors on ne doit s'occuper que du ſoin de l'appaiſer & de la cal-

mer ſoit par la ſaignée, ſoit par des applications anodines & émollientes. Fréquemment auſſi doit-on en pareille occurrence pour éviter une ſuppuration trop étendue chercher d'une part à diſſiper l'inflammation des parties voiſines, & de l'autre ſolliciter dans celles qui ſont dans le centre une ſuppuration; on peut y parvenir par l'union des ſubſtances maturatives & des ſubſtances émollientes &c.

Du reſte le ſuccès des premieres, choiſies parmi celles qui ſont les plus puiſſantes, eu égard à des abcès dont le foyer eſt très-profond ou dans la circonſtance de l'introduction de quelque corps étranger dans une partie quelconque, leur a mérité de la part de la Chirurgie humaine le nom de topiques attractifs. Ce n'eſt pas néanmoins que ces remedes aient la vertu d'attirer, ils ont celles d'irriter, de relâcher, d'amollir, de déterminer en conſéquence les progrès de la collection vers le lieu où on les applique & d'exciter d'un autre côté une ſuppuration capable de dégager ou d'entraîner au dehors les corps dont il s'agit, ſuppuration qui ſouvent eſt pro-

duite par la ſeule inflammation que ces mêmes corps ſuſcitent. Il faut obſerver encore que dès-que l'endurciſſement eſt joint à la profondeur de l'abcès, il y auroit du danger de ſe ſervir d'abord de maturatifs actifs, ſur-tout ſi cet endurciſſement préſageoit une diſpoſition au carcinome, les émolliens & les relâchans doivent être auparavant mis en uſage ; qu'opéreroient-ils en effet ſur un tiſſu infiltré d'une matiere concrete qui bride l'action organique des capillaires artériels ? ils pourroient cauſer une criſpation qui augmenteroit l'endurciſſement & l'obſtacle.

Quant aux glandes, la formation des abcès y eſt preſqu'auſſi rare que les obſtructions y ſont fréquentes, mais ſi l'inflammation eſt telle en elles qu'elles paroiſſent diſpoſées à cette terminaiſon, on doit la favoriſer par l'application des maturatifs les plus pénétrans, d'autant plus que ces corps enveloppés d'une membrane fort épaiſſe ſont bien moins en butte à l'action des topiques, &c.

XXXVIII.

L'abcès formé & la collection faite, son ouverture par la nature ou par l'art en change la dénomination & établit ce que nous appellons un ulcere.

Laisser à la matiere purulente le soin de se frayer une route au dehors, c'est exposer l'animal aux dangers qui peuvent résulter de ses progrès intérieurs; c'est accorder à cette humeur le tems de creuser des sinus, des clapiers, de produire des callosités que suivent des fistules, de faire une impression funeste sur des parties tendineuses, aponévrotiques qui seroient le siege de la tumeur ou sur des organes délicats que cette même tumeur avoisineroit; c'est lui ménager les moyens, en cas de malignité, de porter la contagion dans la masse, &c. Les circonstances où nous l'abandonnons à elle-même & où nous lui permettons de se procurer une issue, en nous réservant néanmoins toujours le droit de juger de son action & d'en prévenir l'effet, sont donc rares. Elles se bornent en général à celles des dépôts légers & superficiels, des

abcès ſitués dans des parties glanduleuſes & peu ſenſibles, de tous ceux dont la baſe rénitente, ainſi qu'on l'obſerve réguliérement, par exemple, dans les javarts, ne ſauroit être ramollie que par le ſéjour du pus, ce maturatif le plus énergique & le plus puiſſant de tous étant d'ailleurs l'unique agent capable de détruire dans les corps glanduleux dénués en partie de ſubſtance cellulaire les brides qui ſéparent les différens foyers, & de les réunir en un ſeul.

Quoi qu'il en ſoit, nulle différence ne frappe nos yeux fixés ſur une plaie dans laquelle la ſuppuration commence & ſur un abcès qui vient d'être ouvert. Je vois dans l'un & dans l'autre de ces ulceres un fluide blanchâtre plus ou moins inégal, épais & gluant, mais toujours deſtructif, fourni par les humeurs qui engorgent les vaiſſeaux & leurs interſtices, & je ne puis eſpérer ni la régénération, ni la réunion à laquelle mes efforts & mes vœux doivent tendre qu'autant que j'en aurai tari la ſource en opérant un dégorgement entier & la fonte d'une multitude de

de petits canaux qui ont été dilacérés. Alors à l'écoulement de ce fluide ſuccédera l'abord d'un ſuc favorable & régénérant fourni par des tuyaux qui étoient hors d'état de le charier attendu la preſſion qu'ils éprouvoient de la part des autres vaiſſeaux obſtrués. Ce ſuc n'eſt autre choſe qu'une lymphe balſamique & douce, il n'eſt ni grumeleux ni fétide. La couleur en eſt conſtamment blanche, mais de tous les ſignes qui annoncent ſa préſence, il n'en eſt pas de plus certain & de moins équivoque que la germination de ces petits grains, de ces mamelons charnus qu'on apperçoit dans le fond de la partie ulcérée & qui bientôt le rempliront ſi cette lymphe coule ſans altération ; ſi ce même fond n'eſt pas dans des panſemens longs, fréquens & faits ſans attention ſoumis à l'impreſſion d'un air froid qui fronçant & criſpant ſenſiblement ces petits tuyaux d'où part le ſuintement y condenſeroit trop tôt la ſubſtance nourriciere & donneroit lieu à un engorgement nouveau ; ſi l'introduction inconſidérée de bourdonnets ou de tentes d'un volume & d'une du-

reté considérables n'en suspend pas le cours, n'en sollicite même le refoulement & n'anéantit pas le commerce & l'union qui se rétablissoient entre les parties ; enfin si une main ignorante & lourde ne ruine pas sans cesse l'ouvrage commencé, c'est-à-dire, les portions tendres & végétantes qui se montrent, soit en arrachant avec violence l'appareil qui les couvre, soit en nettoyant l'ulcere avec rudesse & jusques à effusion de sang, sans égard aux dégradations que ce frottement cruel cause dans les couches précieuses qui se formoient.

Dès que la liberté de l'abord de cette seve est la condition rigoureuse d'une reproduction, tous les obstacles qui peuvent la gêner & s'y opposer sont à vaincre.

Un examen attentif de l'état de l'ulcere nous fait connoître ceux dont la nature se voit dans la nécessité de triompher & nous indique le genre des secours qui peuvent concourir aux succès de son action & de ses vues. Ces obstacles résultent-ils d'une dureté dans le fond ou dans la surface de la cavité ? Nous employons pour la détruire les

ſubſtances vraiment ſuppuratives telles que le baſilicum ; mais s'agit-il de l'arrêt de la matiere dans les vaiſſeaux voiſins, d'une difficulté dans le dégorgement, ou n'avons-nous à ſolliciter que la fonte & la deſtruction des portions ou des fragmens vaſculaires dûs aux efforts primitifs de la ſuppuration? Nous y parviendrons inconteſtablement par la voie de la digeſtion.

Dans le premier cas nous ferons uſage des relâchans tels que les huiles d'amandes douces, de mille-pertuis, l'huile roſat, l'onguent d'althæa, &c. & dans le ſecond du ſtyrax, du baume d'Arcæus ou du digeſtif le plus ordinaire dans la pratique, c'eſt-à-dire, d'un mélange d'huile de mille-pertuis, de jaunes d'œufs, de térébenthine que l'on tempere ſelon le beſoin par l'augmentation de la quantité d'huile, ou que l'on anime par la diminution de cette quantité & par l'addition de quelques liqueurs ſpiritueuſes telles que l'eau de vie, &c.

Les premiers de ces médicamens ramolliſſant les parois faciliteront l'iſſue des ſucs dans l'ulcere ; ils procureront bientôt la ſuppuration louable que nous

desirons, sur-tout si à l'aide de l'application extérieure des émolliens ou des relâchans indiqués, soit en cataplasmes, en onctions ou en linimens, nous détendons le tissu des vaisseaux engorgés à la circonférence, comme si dans la circonstance de l'irritation, nous employons les anodins ou simplement les défensifs (XXXIV).

Il importe néanmoins d'observer ici qu'on doit craindre les suites de la constance avec laquelle on persévéreroit dans l'emploi de ces remedes huileux. En relâchant, en jettant dans une sorte d'inertie les parois & les orifices des vaisseaux ouverts qui garnissent le fond de la partie ulcérée, ils donneroient invitablement lieu à la germination de fongosités toujours redoutables. On prévient ces effets en s'abstenant de ces substances dès que l'on apperçoit de bonnes chairs, en leur substituant les balsamiques & quelquefois même simplement la charpie seche qui absorbe l'humidité superflue & qui par une espece de compression très-légere morigene, si j'ose parler ainsi, les embouchures trop flasques & trop lâches des canaux de façon

à parer à l'affluence trop considérable des sucs.

Nous dirons encore qu'on ne doit jamais se servir de médicamens gras & relâchans lorsqu'il est question d'ulceres ou de plaies dans des parties tendineuses, aponévrotiques, osseuses. On peut en garnir les environs, mais l'incarnation de ces parties blanches & lymphatiques devant être précédée d'une exfoliation qui naîtra du desséchement de leur surface, il faut rejetter toutes substances qui tendroient à amollir & à exciter une pourriture dont on doit préserver avec d'autant plus de soin leur tissu par des balsamiques spiritueux qu'il n'y est que trop exposé, vu le défaut d'oscillations, les vaisseaux artériels y étant en bien moins grande quantité que dans les parties charnues.

A l'égard des digestifs propres ou essentiels, c'est-à-dire, du digestif ordinaire, des baumes, du styrax, &c. ils soutiennent l'action organique des chairs. Par eux les petits vaisseaux se voient invités d'une part à se dégager & à se débarrasser de l'humeur qui pourroit encore y rester, & de l'autre à se

ſéparer de leurs extrémités dilacérées qu'ils chaſſent à petits coups redoublés comme autant d'eſcarres légeres dont il eſt eſſentiel de ſolliciter la chute ; ils préparent donc par la ſuppuration qu'ils provoquent les voies à l'abord du ſuc régénérant, & c'eſt ainſi que dans des ulceres benins, fuſſent-ils auſſi effrayans par leur étendue & par leur profondeur que celui dont un cheval (*) de S. E. M. le Cardinal de Rochechouart a été heureuſement guéri dans les hôpitaux de l'Ecole, on obtient de ces ſubſtances ſeules & au moyen d'un panſement méthodique une reproduction entiere ſuivie d'une cicatrice parfaite.

(*) Il s'agiſſoit d'un ulcere auſſi vaſte que la coupe d'un chapeau, l'articulation du fémur dans la cavité cotyloïde étant abſolument à découvert. Cet ulcere étoit la ſuite d'un dépôt précédé d'une contuſion violente très-mal traitée par un Maréchal de Chambery qui avoit cru devoir en procédant à l'ouverture emporter toutes les parois & tout le fond. Nous eumes la précaution de garnir la ſurface des os & des ligamens de médicamens ſpiritueux juſques à l'exfoliation qui s'en fit peu de tems après, les digeſtifs acheverent le reſte.

XXXIX.

Mais les obſtacles dont les médicamens digeſtifs triomphent ne ſont pas toujours les ſeuls qui contrarient & qui peuvent faire échouer la nature, il eſt des ulceres dont l'eſpece, le génie, le caractere & les diverſes complications en demandent de plus énergiques & de plus puiſſans.

En général les vices de la matiere ſuppurée dépendent, ou de la perverſion totale des humeurs & en ce cas il n'eſt poſſible d'y parer qu'en attaquant vivement la cauſe par des remedes internes; ou du différent mélange des ſucs & de la prédomination de ceux qui en font partie, & dès-lors cette même matiere graſſe, chargée de flocons de graiſſe, ichoreuſe, glaireuſe, ſanguinolente ſe trouve très-diſtante des qualités qui conſtituent une ſuppuration louable; ou enfin de ſon ſéjour dans le lieu où elle ſe forme & de l'inflammation qui peut y exiſter, de-là le degré d'épaiſſiſſement & d'acrimonie qu'elle contracte de maniere à donner quelquefois naiſſance à des ulce-

res malins. En ajoutant à ces différentes dépravations les empêchemens qui peuvent résulter des fragmens ou dilacérations de vaisseaux qui, comme autant de parties mortes macérées par le pus & néanmoins encore adhérentes, sont plus ou moins ténaces & plus ou moins difficiles à détruire, nous aurons rassemblé en peu de mots ce qui peut altérer, embarrasser le fond d'un ulcere & éloigner tous les moyens de régénérer & réunir.

Telles sont donc les différentes conditions de ce que nous nommons déterfion que pour y parvenir nous sommes astreints ou à dissoudre & à atténuer la matiere épaisse & glutineuse sur laquelle les vaisseaux n'ont point assez d'action, ou à borner l'affluence d'une humeur trop séreuse qui les jettant dans l'affoiblissement fait éclorre des chairs fongueuses, mollasses, baveuses & superflues, ou à accélérer la chute du débris informe que nous offrent des solides rompus, lâches, affaissés & privés de la vie, ou à résister à l'action des causes putrides, à la prévenir & à en préserver les liqueurs.

Le premier objet ſera rempli au moyen de l'emploi raiſonné de liquides plus ou moins animés ſelon le beſoin & la néceſſité d'inviter les ſolides à ſe délivrer de la matiere qui peut occuper leurs extrémités, ou de délayer & de diſſoudre ſeulement celle qui ſéjourne & qui s'arrête à leur ſuperficie. Les déterſifs dont nous obtiendrons ces effets ſeront les décoctions de feuilles d'abſinthe, d'aigremoine, d'arum, de bardane, de bétoine, d'iris, de marrube, de menthe, de mille-feuille, de nicotiane, de noyer, d'orties, de ronces, de ſcordium, l'eau de chaux, l'eau alumineuſe, les eaux minérales de Vals, de Plombieres, de Bourbon, de Barege, de Balaruc, l'eau de la mer, l'urine, l'oxycrat, la leſſive de cendre de ſarmens, l'eau d'arquebuſade, &c. On en fait des injections, des lotions, des fomentations, &c.

On ſatisfera à la ſeconde indication par l'uſage de ſubſtances plutôt accidentellement que proprement déterſives, c'eſt-à-dire, par le ſecours de celles que l'on tire de la claſſe des abſorbantes ou des deſſicatives, celles-ci

s'abreuvant & s'imbibant d'une part de l'humidité ſurabondante, & reſtreignant, reſſerrant & criſpant de l'autre attendu leur ſtipticité naturelle les fibres & les vaiſſeaux de maniere à les fortifier contre le nouvel abord de ce ſuc nuiſible & ſuperflu. Ces ſubſtances ſont la charpie ſeche, l'aloès, la litharge, le maſtic, l'os de sèche, la colophone, &c; on s'en ſert ſous la forme de poudre, &c.

La ſéparation des débris de la ſuppuration ſera opérée par les déterſifs irritans qui ſtimulant & agaçant les vaiſſeaux en ranimeront & en augmenteront l'oſcillation; or en les forçant, en les déterminant à des heurts réitérés contre les portions mortes ils en provoqueront néceſſairement la chute. Ces déterſifs ſeront, l'alun de roche brut ou calciné, le verdet, l'antimoine, les baumes de Tollu, le bdellium, le camphre, le galbanum, la gomme copal, la gomme élémi, la gomme animé, le miel, le ſagapenum, le ſel ammoniac, le ſtorax, le ſel commun, le vinaigre, le vitriol, la poudre de ſabine, l'ocre, le beurre de Saturne,

le baume de Fioravanti, l'emplâtre divin, celui de nicotiane, l'élixir de propriété, l'huile de camphre, l'essence de térébenthine, la teinture de myrrhe & d'aloès, l'onguent des Apôtres, le mondificatif d'ache, l'onguent vert de Charas, le baume vert de Metz, l'œgyptiac &c.

Si néanmoins ces escarres étoient si considérables, ou l'humeur dans un tel degré d'épaississement que les parties irritables fussent soustraites & dérobées à l'action de ces médicamens, ou que la résistance de ces masses étrangeres fût supérieure aux efforts & aux mouvemens systaltiques des vaisseaux, leur destruction ne pourroit s'attendre que de l'effort de substances évidemment plus puissantes, & nous en trouverions les moyens ou dans l'activité certaine du feu même, ou dans celle des remedes corrosifs (XLI) tels que l'eau phagédénique, le collyre de Lanfranc, le baume d'acier ou d'aiguilles, l'huile de tartre par défaillance, le sublimé corrosif, les précipités blanc & rouge, la dissolution mercurielle, le beurre d'antimoine &c, qui pénétrant, rom-

pant & rongeant une partie des portions qui masquoient celles qui sont vives & sensibles mettroient les détersifs plus doux & moins animés qu'on leur substitueroit à portée de faire sur celles-ci l'impression qui doit achever la ruine des autres.

Enfin quant aux ulceres fétides & malins compliqués d'une constitution vicieuse de la masse, d'un vice local comme d'une disposition inflammatoire dans la partie même, de la présence d'une humeur âcre & corrosive qui par de funestes progrès s'étend à tout ce qui l'avoisine, amortit & éteint le principe vital dans la superficie de tous les vaisseaux qu'elle touche & subit toujours elle-même une plus grande dépravation dans le lieu qu'elle infecte & qu'elle ravage, notre premier soin doit être de remonter à la source, d'administrer intérieurement les remedes indiqués par les circonstances & sans lesquels le régime & les topiques n'auroient aucun succès; de tenter d'abord d'appaiser l'inflammation, d'adoucir l'acrimonie par l'usage des déterfifs mitigés tels que les décoctions plus ou moins fortes de plantes vul-

néraires mêlées avec le miel, & tels que l'oxymel ſimple &c. ſauf à mettre enſuite en uſage les médicamens anti-putrides qui ſeront l'oxymel ſcillitique, le ſel ammoniac, le camphre diſſous dans l'eau de vie, la teinture de myrrhe & d'aloès tirées par l'eſprit de vin &c.

Cette même teinture, la coloquinte, la coraline, l'ellébore blanc & noir, la rhue, la tanaiſie, la ſtaphiſaigre, les racines de gentiane, de fougere &c, en décoction ou en poudre, les huiles de térébenthine, de pétrole, d'aſpic, ſont ainſi que les anti-putrides dont nous avons parlé de la plus grande efficacité quand il s'agit d'ulceres vermineux, comme une diſſolution de ſublimé corroſif dans l'eſprit de vin camphré, étendue enſuite dans ſuffiſante quantité d'un véhicule aqueux & mucilagineux & injectée dans les naſeaux de l'animal forme un déterſif auquel réſiſtent aſſez rarement les ulcérations chancreuſes qui ſont un des ſignes univoques de la morve.

Quoi qu'il en ſoit, le choix, le mélange de ces différentes ſubſtances doit toujours être à raiſon du degré d'activité qui peut être néceſſaire en elles

ainſi que des diverſes modifications qu'il eſt utile qu'elles reçoivent eu égard à l'état de l'ulcere & à la nature ou à la ſenſibilité de la partie ulcérée. Ce même état qui en indique le genre & l'emploi indique auſſi le moment où l'uſage ne pourroit qu'en être nuiſible & préjudiciable. Le fond de l'ulcere eſt-il ſuffiſamment purgé, il n'eſt pas douteux que les vaiſſeaux délivrés des humeurs qui les engorgeoient & qui les recouvrant les rendoient moins acceſſibles à l'action de ces médicamens ſeront inévitablement bleſſés de l'impreſſion qu'ils feront ſur eux ; d'un autre côté le ſuc régénérant expoſé à une diſſolution que doivent provoquer leurs molécules ſalines péchera par un défaut de conſiſtance ; ce ſeroit donc ſe préparer de nouveaux obſtacles à combattre que de ne pas les bannir au moment où les vaiſſeaux libres & ſouples ne fourniront que la lymphe nourriciere deſtinée à ne faire qu'un ſeul & même corps avec les tuyaux qui la charient & qui la verſent, dès l'inſtant que leur prolongement ou leur expanſion aura lieu.

X L.

C'eſt en effet dans ce prolongement que ſemblent principalement conſiſter le mécaniſme & le myſtere de la régénération & de la réunion.

Ici nous ne ſuppoſerons point que la nature ſe démente & que choiſiſſant pour reproduire toute autre voie que celle qu'elle ſuit dans le grand & dans l'important ouvrage de l'accroiſſement & de la nutrition, elle veuille ſuppléer à des parties animées par des parties inorganiques & dénuées de vie. Telles ſeroient celles qu'elle ſubſtitueroit aux portions détruites par la ſuppuration dans le ſyſtême néanmoins aſſez accrédité de l'adaptation, de la juxta-poſition du ſuc nourricier à l'embouchure de chaque vaiſſeau coupé dont il ſuinte, & de cette chaîne ſucceſſive de globules dont le premier ſerviroit de canal à celui qui le ſuit en s'étendant ainſi par couches vaſculeuſes juſques au terme d'une reproduction entiere.

Des idées auſſi compliquées doivent céder & faire place à des idées plus ſimples.

Soient dans une plaie ou dans un ulcere les orifices des petits canaux coupés plus ou moins resserrés par le contact de l'air & leur calibre moindre que dans l'état naturel : soit dans ces mêmes canaux une lymphe gélatineuse & par conséquent moins coulante qu'un fluide non visqueux, qui déterminée vers les extrémités ouvertes des tuyaux qui la renferment y sollicitera son issue, il est évident que proportionnément au frottement & à l'obstacle qu'elle sera contrainte de surmonter dans son cours & dans sa sortie, elle ne pourra que distendre les parois de ces tuyaux suivant l'axe de leur longueur.

Soient l'impulsion ou les efforts de cette liqueur constamment répetés ; les canaux se propageront infailliblement toujours davantage & d'une maniere plus ou moins prompte & plus ou moins sensible dans le vuide à remplir, leurs extrémités offrant autant de mamelons ou de petits grains vermeils & une surface plus ou moins irréguliere selon les degrés divers du prolongement des uns & des autres ; mais à mesure de l'allongement opéré par l'abord continuel du

du ſuc, il eſt impoſſible que ces canaux ne s'atténuent & que le tiſſu n'en devienne plus mince; or la portion la plus gélatineuſe de ce même ſuc ſuppléera à ce que cette diſtenſion lui fait perdre, en en rempliſſant les mailles & en s'aſſimilant bientôt aux parois affoiblies, tandis que la partie la plus liquide achevant ſon trajet s'échappera & ſuintera au dehors.

Soient encore les vaiſſeaux ténus & déliés qui conſtituent les tuniques des vaiſſeaux plus conſidérables dénués, comme ils le ſont du côté de la cavité de l'ulcere, de ſoutien & d'appui & ramollis en même tems par le fluide qui s'y épanche : comme ils ne peuvent, attendu l'extrême débilité de leur tiſſu, conſerver exactement leur diametre qu'autant qu'ils ſont étayés par les parties voiſines, ils céderont bientôt à l'impulſion du liquide que la circulation y porte, il s'y formera, pour ainſi dire, autant d'anévriſmes & de varices qu'il y en aura d'artériels & de veineux, & c'eſt ainſi que de leur côté ils pourront obvier au moyen de l'augmentation de leur volume au vuide conſidérable que

la déperdition de ſubſtance peut avoir produit.

Mais après une certaine diſtenſion des vaiſſeaux qui ſubiſſent le prolongement, on ne ſauroit préſumer en eux la même force & la même élaſticité dont ils jouiſſoient avant d'avoir éprouvé cette altération. Soient donc ces vaiſſeaux propagés expoſés à l'action de l'air. Leur tiſſu encore foible & mou ſera inévitablement comprimé & de plus deſſéché de même que le ſuc albumineux que leurs orifices verſent & répandent; or ces mêmes vaiſſeaux qui dans leur progreſſion diminuent néceſſairement de diametre, attendu qu'à meſure de leur extenſion, l'impulſion du fluide eſt toujours plus foible, (*) fermés d'une part par l'agent qui les frappe

(*) Dans les plaies profondes nous voyons que la végétation a toujours lieu juſqu'au niveau de la peau ou à très-peu de choſe près, comme dans les plaies ſuperficielles. La raiſon en eſt ſimple. Plus la plaie eſt profonde, moins les vaiſſeaux coupés ſont diſtans de leurs troncs & plus ils ſont par conſéquent capables de fournir à l'extenſion; or cette extenſion proportionnée à leur force le ſera à la diſtance qu'ils auront à parcourir depuis l'endroit coupé juſqu'à la ſurface de la partie.

& de l'autre par l'eſpece de ciment glutineux réſultant du ſuc extravaſé & durci qui les lie & qui les colle les uns aux autres ne permettront plus aucun ſuintement & ne préſenteront à la ſuperficie de la cavité de l'ulcere qu'un corps moins bien organiſé que les autres parties, plus denſe, moins acceſſible à la circulation & qui formera ce que nous nommons *cicatrice.*

C'eſt conſtamment au ſurplus par les bords de l'ulcere que la cicatriſation commence, ces bords étant plus en butte aux effets de l'air que le fond qui d'ailleurs eſt toujours plus humide. Que ſi elle laiſſe entrevoir aſſez fréquemment des rides, on doit principalement les imputer au gluten qui ſe collant en premier lieu à la portion ſolide du bord & ſucceſſivement plus avant du côté du lieu qui étoit cave ne peut ſe deſſécher & acquérir une compacticité, qu'il n'occupe bien moins d'étendue, vu le rapprochement intime de ſes molécules & qu'il ne ſuſcite par reſſerrement ces plis & ces inégalités qui peuvent offenſer l'amour-propre du ſexe, mais qui ſont toujours aſſez indifférens rélativement

à la plupart des hommes & généralement eu égard aux animaux.

Quoi qu'il en ſoit de cette action à laquelle la nature ſe porte vraiſemblablement plutôt qu'à toute autre, lorſqu'abandonnée à elle-même elle eſt d'ailleurs dégagée de tout obſtacle, l'art peut l'aider & la rendre plus prompte au moyen des ſubſtances qui ont le pouvoir de hâter la clôture des ſolides & la concrétion du ſuc & qui compoſent les médicamens que nous appellons d'après ces effets du nom général de deſſicatifs, épulotiques, cicatriſans.

Le choix que nous en faiſons eſt dicté par les différens états de l'ulcere.

Le liquide nourricier eſt-il trop fluide & le tiſſu des vaiſſeaux prolongés eſt-il conſéquemment trop mou? Nous employons les deſſicatifs abſorbans qui imitant l'action des ſubſtances aſtringentes ont le double pouvoir de raffermir les vaiſſeaux, & en s'abreuvant d'une partie de la ſéroſité d'en épaiſſir l'autre portion reſtante. Ces médicamens dont on fait le plus ſouvent uſage ſous une forme ſeche, c'eſt-à-dire en poudre ſont ceux dont nous avons parlé (XXXIX),

la tutie, la pierre calaminaire, le pompholix, la céruſe, le minium, le ſel de Saturne, ſon beurre &c. le plus ſouvent dans la pratique la charpie ſeche brute ou râpée ſuffit pour remplir ces vues.

Les fibres cutanées pechent-elles par trop de rigidité, & cette rigidité eſt-elle prouvée par la peine & par la difficulté que les bords de la cicatrice ont à ſe rapprocher malgré la bonté du fond de l'ulcere? nous recourons aux deſſicatifs adouciſſans, j'entends parler ici de ceux que nous mêlons à des ſubſtances graſſes, & d'où réſultent des onguens, des pommades deſſicatives, l'effet des graiſſes étant de relâcher inſenſiblement les ſolides & d'en modifier la tenſion & celui des matieres qui deſſechent d'agir toujours ſur le gluten, tels ſont l'onguent roſat, de tutie, de pompholix, l'album rhaſis, le cérat de diapalme, celui de Galien, le deſſicatif rouge &c.

Enfin par un événement diamétralement contraire ces mêmes fibres ſont-elles dans le relâchement & dans l'inertie? les bords de l'ulcere ſont-ils mous & les principes de la cicatrice n'ont-ils que très-peu de ſolidité? cette circonſ-

tance exige des ſubſtances balſamiques & fortifiantes telles que le baume dur du Pérou, la myrrhe, l'aloès, leur teinture, l'alun, l'eau de chaux, l'eau vulnéraire, l'eau de boule, l'eau de Rebel, le baume du Commandeur, le baume de Fioravanti &c.

Dans de ſimples excoriations on peut faire valoir ſur le champ les deſſicatifs animés tels que l'eau vulnéraire, pourvu que l'air n'ait point encore produit une criſpation & un engorgement des petits canaux ouverts, car alors il donneroit lieu à une tenſion, à une inflammation, à une ſuppuration véritable, & les deſſicatifs adouciſſans ſeroient à préférer; ils garantiront ces mêmes canaux ainſi que les houppes nerveuſes de toute impreſſion fâcheuſe & ils les maintiendront dans une ſoupleſſe qui favoriſant l'écoulement des ſucs les plus déliés leur permettra de former avec les fibres cutanées qui ſe prolongeront une cicatrice ſuperficielle.

Tous les deſſicatifs nuiſent en général ſi l'emploi en eſt prématuré: ils retardent l'ouvrage de la nature, ils s'oppoſent à la végétation des chairs, ils

causent une induration dans les bords, à la surface des ulceres ou dans les sinuosités qui peuvent y être, par le desséchement précipité qu'ils occasionnent.

On doit de plus en user avec précaution dans les dépôts critiques, il seroit infiniment dangereux de supprimer trop à la hâte un reste de suppuration qui pourroit encore être utile. Ce précepte n'est pas moins essentiel en ce qui concerne les irruptions cutanées d'où suinte une humeur âcre & corrosive telle que celle que rendent les malandres, les solandres, les crevasses &c. Chercher à en tarir l'écoulement sans remonter à la source & sans avoir fait le moindre effort pour corriger les dépravations de la masse, c'est exposer l'animal à des reflux funestes; nous voyons fréquemment que des malandres desséchées trop tôt sont suivies de crevasses & les crevasses de cette maladie formidable qui constitue ce que nous appellons fic ou crapaud, l'humeur ne refluant pas au dedans, mais se portant sur les parties déclives & se pervertissant toujours de plus en plus.

Par le moyen des injections nous

portons ces remedes dans des lieux où nous ne pourrions pas les faire pénétrer autrement. A l'égard des collyres secs très-propres à cicatriser les ulceres de la cornée, on ne doit jamais les souffler dans l'œil du cheval, attendu qu'après un ou deux jours d'une semblable opération, il redoute l'abord de l'homme & devient plus ou moins féroce & plus ou moins intraitable ; on les applique légérement sur la partie avec le doigt &c.

X L I.

Il nous reste à examiner les substances qui appliquées en maniere de topique sur le corps de l'animal vivant & fondues par la lymphe dont elles s'imbibent, rongent, brûlent, consument, détruisent les solides & les fluides & les changent ainsi que le feu même en une matiere noirâtre qui n'est autre chose qu'une véritable escarre.

Ces substances sont appellées en général parmi nous *feu mort*, *rétoire*, *caustique*, *cautere potentiel.*

C'est par leurs degrés divers d'activité que nous en distinguons les especes.

Les unes agissent seulement sur la

peau, les autres n'agiſſent que ſur les chairs dépouillées des tégumens, il en eſt enfin qui operent ſur la peau & ſur les chairs enſemble.

Les premiers de ces topiques comprennent les médicamens que nous nommons proprement *rétoires* & qui dans la Chirurgie humaine ſont particuliérement déſignés par le terme de véſicatoires; les ſeconds renferment les cathérétiques & ceux de la troiſieme eſpece les eſcarotiques ou ruptoires.

Le pouvoir des uns & des autres de ces médicamens réſulte uniquement, quand ils ſont ſimples, des ſels âcres qu'ils contiennent; & quand ils ſont compoſés, des particules ignées qui les ont pénétré, ou de ces particules ignées & de leurs particules ſalines en même tems.

Les ſuites de l'application des cauſtiques naturels & non préparés doivent donc ſe rapporter à leur action ſtimulante, c'eſt-à-dire à l'irritation qu'ils ſuſcitent dans les ſolides & à la violence des mouvemens oſcillatoires qu'ils provoquent, mouvemens en conſéquence deſquels les fibres agacées ſollicitent &

hâtent elles-mêmes leur propre destruction en heurtant avec force & à coups redoublés contre les angles & les pointes des sels dont ces mixtes sont pourvus & qui ont été dissous par l'humidité de la partie vivante.

Quant aux caustiques composés, c'est-à-dire, à ceux qui par le moyen des préparations galéniques ou chimiques ont subi quelque altération, non-seulement ils occasionneront les mêmes dilacérations & les mêmes ruptures ensuite de la dissolution de leurs sels, s'il en est en eux, mais ils consumeront le tissu des corps sur lesquels on leur proposera de s'exercer immédiatement, leurs particules ignées suffisamment développées & d'ailleurs raréfiées par la chaleur jouissant de toute l'activité du feu & se manifestant par les mêmes troubles & par les mêmes effets.

Les vésicatoires de la classe de ceux que l'on distingue dans la Chirurgie de l'homme par la dénomination de rubéfians ou de phénigmes n'excitant qu'une légere inflammation dans les tégumens du corps humain seroient totalement impuissans sur le cuir des animaux,

mais l'impreſſion des épiſpaſtiques ou rétoires auxquels on accorderoit un certain intervalle de tems pour agir ſeroit très-ſenſible. Les particules âcres & ſalines de ceux-ci ſont douées d'une telle ſubtilité qu'elles enfilent ſans peine les pores quelle que ſoit leur ténuité. Elles s'inſinuent dans les vaiſſeaux ſudoriferes, elles y fermentent avec la ſéroſité qu'ils contiennent, & les tuniques de ces canaux cédant enfin à leurs efforts & à un engorgement qui augmente ſans ceſſe par la raréfaction & par le nouvel abord des liqueurs ſe rompent & laiſſent échapper une humeur lymphatique qui ſouleve l'épiderme & forme un plus ou moins grand nombre de veſſies qui ſe montrent à la ſuperficie de la peau. Les allongemens par leſquels cette membrane déliée ſe trouvoit unie aux vaiſſeaux qui ont été dilacérés demeurent flottans & s'oppoſent à la ſortie de la ſéroſité dans laquelle ils nagent, mais cette humeur triomphe néanmoins de cet obſtacle après un certain tems puiſqu'elle ſe fait jour & qu'elle ſuinte enfin ſous la forme d'une eau rouſſe & plus ou moins limpide.

A la vue de l'inertie des cathérétiques appliqués ſur les tégumens & de leur activité ſur les chairs vives, on ne ſauroit douter de la difficulté que leurs principes ſalins ont à ſe dégager, dès qu'il ne faut pas moins qu'une humidité auſſi conſidérable que celles dont les chairs ſont abreuvées pour les mettre en fonte, pour briſer leurs entraves, pour les extraire & pour les faire jouir de cette liberté ſans laquelle ils ne pourroient conſumer & détruire toutes les fongoſités qui leur ſont offertes.

Ceux qui compoſent une partie de la ſubſtance des ruptoires ſont ſans doute moins enveloppés, plus âcres, plus groſſiers, plus diviſés & plus ſuſceptibles de diſſolution, puiſqu'ils corrodent la peau même & que de concert avec les particules ignées qu'ils renferment, ils privent de la vie la partie ſur laquelle leur action eſt imprimée, ce que nous obſervons auſſi dans les cathérétiques qui de même que les ruptoires, ne peuvent jamais être enviſagés comme des cauſtiques ſimples, car ils brûlent plus ou moins vivement toutes celles que les tégumens ne garantiſſent pas de leurs atteintes.

Les véſicatoires ou rétoires que la Chirurgie vétérinaire emploie le plus communément ſont les poudres de moutarde, de poivre long, d'ellébore, d'euphorbe, de cantharides, de méloé &c. qu'on incorpore avec des ſubſtances capables d'en ſeconder l'action & de les maintenir ſur la partie.

On en forme des emplâtres en les mêlant avec la cire, la poix blanche, la térébenthine ; des cataplaſmes en les liant avec du levain & du vinaigre ; des onguens en les uniſſant au miel, au baſilicum, au baume d'Arcæus &c.

M. de Solleyſel preſcrit une huile que le méloé (*) rend veſſicante. On prend un certain nombre de ces inſec-

(*) Cet inſecte eſt déſigné dans le ſyſtême de la nature par ces mots, *antennæ filiformes, elytra dimidiata, alæ nullæ*. Linnæus, *fauna Suecica*, num. 596, l'appelle encore *ſcarabæus majalis onctuoſus*. Quelques Auteurs le nomment, *proſcarabæus, cantharus onctuoſus*, le ſcarabée des Maréchaux. Il eſt mou & d'un noir foncé, il a les pieds, les antennes, le ventre un peu violet & les fourreaux coriaces. On le trouve dans les mois d'Avril & de Mai dans des terreins humides & labourés, ou dans les bleds.

tes que l'on broye dans ſuffiſante quantité d'huile de laurier ; on les y laiſſe pendant l'eſpace de trois mois dans un vaſe bien fermé. Ce tems expiré, on fait chauffer le tout, on coule, on jette le marc & on garde l'huile pour le beſoin. Quelque précieux que lui ait paru ce remede pour diſſiper des ſuros, des molettes, des veſſigons &c. je l'ai trouvé inutile & impuiſſant dans ces différentes circonſtances. Le méloé ne fait point au ſurplus ſur la veſſie & ſur les conduits urinaires de l'animal & même de l'homme les impreſſions fâcheuſes qu'y produiſent les cantharides, quand leur qualité irritante n'eſt pas modifiée par l'addition de quelques ſubſtances comme la poudre de ſemence d'améos, le camphre &c.

Quoi qu'il en ſoit, les effets de ces topiques ſont d'une part, l'ébranlement du genre nerveux & de l'autre l'évacuation qu'ils procurent. L'un & l'autre ſont quelquefois à deſirer en même tems, comme dans un claveau confluent dont l'éruption eſt difficile, dans le plus grand nombre des maladies épidémiques, peſtilentielles, malignes, où

il s'agit ſouvent d'irriter & où il n'importe pas moins d'ouvrir une porte à une portion de l'humeur morbifique & d'en débarraſſer la maſſe.

Dans les affections ſoporeuſes, dans l'apoplexie, dans la paralyſie, on ne ſe propoſe que l'agacement des fibres pour parvenir au rétabliſſement de la ſecrétion de la lymphe nervale. On ſollicite particuliérement auſſi l'augmentation de la force ſyſtaltique des vaiſſeaux dans les tumeurs froides qu'on veut déterminer à la ſuppuration, dans la circonſtance du relâchement des parties, dans celles où il eſt urgent de fixer l'humeur critique qui forme un dépôt dont on redoute la ſubite diſparition &c. (XXXVII).

Enfin il eſt des cas où l'on n'attend de ces médicamens qu'une évacuation ſalutaire. Tel eſt celui dans lequel on ſe voit contraint à rappeller une ſuppuration induement ſupprimée, ce qui arrive quelquefois eu égard à certaines affections cutanées, aux crevaſſes, aux malandres, au farcin &c. Tels ſont de plus les fluxions catarrales, les maux d'yeux, mais ici le ſéton eſt à

préférer aux veſſicans & même aux cauteres que nous pratiquons très-peu, attendu qu'il nous eſt beaucoup plus commode d'entretenir la ſuppuration par des meches que par les corps étrangers qu'on eſt dans l'obligation de tenir dans ces mêmes cauteres & qui peuvent être très-facilement dérangés. J'obſerverai d'ailleurs que les ſétons les plus utiles ſont ceux qui ſont placés près de la partie ſur laquelle l'humeur afflue, car l'expérience m'a appris qu'il eſt toujours plus sûr de compter ſur l'évacuation que ſur la révulſion, quelqu'idée qu'on en ait.

On doit bannir au ſurplus ces ſubſtances irritantes dans les cas d'inflammation, d'éréthiſme, de criſpation ſoit univerſelle, ſoit particuliere : dans le premier la fievre & l'incendie augmenteroient, dans le ſecond la mortification ſeroit à craindre.

Les ſubſtances que nous conſidérons comme cathérétiques ſont les poudres d'alun brûlé, de verdet, d'arſenic blanc, de réalgal, de ſublimé corroſif, d'arſenic cauſtique, de précipités rouge & blanc; l'onguent brun, l'onguent ægyptiac,

tiac, les trochiſques de minio, d'arſenic, de réalgal, le baume d'acier ou d'aiguilles, l'eau phagédénique, la diſſolution mercurielle, les huiles de tartre par défaillance, l'eſprit de vitriol, de nitre, de ſel &c, & nous admettons quant aux véritables ruptoires le beurre d'antimoine, l'huile de vitriol, la pierre à cautere, la pierre infernale &c.

Par le moyen des premiers nous réprimons la reproduction trop hâtée des chairs. L'uſage en eſt d'autant plus fréquent qu'attendu la force de la circulation dans l'animal nous avons toujours à combattre dans le traitement des ulceres une régénération précipitée & une végétation fréquemment inégale qui conſtitue ce que nous nommons des chairs qui ſurmontent. Ils aident auſſi à la deſtruction des fongoſités; mais ſi telles en étoient les maſſes (XXXIX) que les plus actifs de ces topiques fuſſent inſuffiſans ou qu'ils ne puſſent agir aſſez promptement ſur elles, nous leur ſubſtituerions les eſcarrotiques ou le cautere actuel même.

Les bons effets de celui-ci (*) sont si multipliés, son opération si prompte & la facilité de l'appliquer sur des animaux qui ne sont susceptibles ni de l'effroi ni de la foiblesse attachés à l'humanité est si grande, que les circonstances où les escarrotiques & même certains cathérétiques pourroient être utiles sont assez rares.

Cependant après l'extirpation des fics à base étroite par l'instrument tranchant ou par la ligature, ils peuvent seconder les vues que nous avons de cicatriser plus fortement les petits vaisseaux & de prévenir toute reproduction. On en touche légérement la partie qui étoit le siege des fics. On peut encore, si l'on ne veut pas faire emploi du feu même proposer à ces substances de détruire les fics à base large; le beurre d'antimoine, la pierre à cautere, la pierre infernale produiront l'effet qu'on en attendra. Cette même pierre infernale n'opérera pas avec moins de succès sur les racines du fic que nous nommons *crapaud*. Les par-

(*) *Voyez le* Cours pratique d'opérations.

ties dépouillées de leurs tégumens, les forts cathérétiques auront quelquefois autant d'efficacité que les escarrotiques mêmes. C'est ainsi que dans des tumeurs squirreuses d'un volume considérable qui étoient une suite de l'application peu méthodique du feu, des étoupes imbibées de dissolution mercurielle & placées dans des scarifications que j'avois pratiquées en ont assuré la ruine. Dans la circonstance de loupes considérables telles que celles qui multipliées sur presque toutes les parties du corps d'un mulet conduit à l'Ecole ne pouvoient être extirpées, les Eleves ont été témoins du pouvoir des trochisques de réalgal pour en procurer la chute. Ils n'ont pas moins jugé de celui de la dissolution mercurielle pour la destruction des poireaux &c.

Fin de la Matiere Médicale.

HISTOIRE

OU

CONNOISSANCE ABRÉGÉE

DE QUELQUES DROGUES

Faisant partie des substances qui entrent dans les Formules de l'Ecole Royale Vétérinaire.



HISTOIRE

OU

CONNOISSANCE ABRÉGÉE

DE QUELQUES DROGUES, &c.

AGARIC *blanc*. Champignon qui croît ſur le tronc & les branches principales du larix ou méléze. Il nous vient du Dauphiné & des montagnes de Trente.

Il eſt blanc, léger, friable, tendre, ordinairement arrondi, aſſez fréquemment anguleux; il eſt revêtu d'une écorce calleuſe qu'il faut enlever. On doit rejetter celui qui eſt peſant, noirâtre & peu friable.

Le goût en eſt d'abord douceâtre & bientôt amer & âcre, l'odeur en eſt aſſez forte & pénétrante.

Vertus. Il eſt purgatif, déſobſtruant, il excite les urines; la doſe en eſt pour l'animal depuis ℥ ß à ℥ ij en infuſion; en ſubſtance depuis ʒ ß à ʒ ij mêlé avec d'autres purgatifs convenables. Pour l'homme elle eſt en infuſion de ʒ ß à ʒ ij.

AGARIC *de Chêne*. Excroiſſance ſpongieuſe commune à cet arbre quand il eſt vieux, &

préférable aux fongus qui se montrent sur les autres. Celui-ci étant très-sec, on le coupe par petits morceaux de trois ou quatre lignes d'épaisseur. On le bat fortement à l'effet d'en réduire peu à peu en poussiere les fibres ligneuses, d'en procurer la séparation & la chûte & de le rendre très-doux au toucher. Ce champignon ainsi préparé sert à faire l'amadou.

Vertus. C'est un très-bon stiptique. Quand il est immédiatement appliqué sur l'orifice d'une artere ouverte, il la resserre, il la force à se contracter, &c.

Aloès. Suc épaissi de la plante qui porte le même nom, il en est de quatre especes.

La premiere est l'aloès soccotrin, venant de l'Isle de Socotora; elle est la plus recherchée; cet aloès est très-pur, friable, léger, d'une couleur jaune ou d'un pourpre roussâtre, approchant un peu de la couleur d'un beau verre d'antimoine; mis en poudre, il paroît d'un beau jaune doré; échauffé dans les mains il devient flexible; le goût en est fort amer, l'odeur légérement aromatique.

La seconde espece est l'aloès hépatique moins beau & d'un grand usage. On substitue celle-ci à la premiere. On la tire de l'Amérique; sa couleur est approchante de celle du foie des animaux; elle est plus foncée & moins brillante que celle de l'aloès soccotrin; l'odeur en est aussi plus désagréable & plus amere. Il faut rejetter celle qui est d'une couleur tannée & d'une odeur fétide.

La troisieme est appellée aloès caballin parce qu'elle n'a été en usage que pour les maladies des chevaux. C'est le plus grossier, le plus terrestre & le moins bon de tous les aloès; son

odeur eſt nauſéabonde ; nous préférons avec raiſon dans la Médecine des animaux la ſeconde eſpece, car celle dont il s'agit ne produit le plus ſouvent aucun effet.

La quatrieme eſt l'aloès calebaſſe ou des Barbades. Nouveau il reſſemble à l'aloès caballin ; en vieilliſſant il devient hépatique ; gardé juſqu'à ce qu'il ſoit caſſant, il paſſe pour aloès ſoccotrin, lucide ou tranſparent.

Uſages. L'aloès eſt purgatif, fondant ; il raréfie le ſang ; il eſt vermifuge, fortifiant. La doſe eſt depuis ʒij à ℥j ß ou ℥ij pour l'animal, & pour l'homme de grains v à xx. A l'extérieur il conſolide les plaies ; il déterge, il peut empêcher & retarder la pourriture, la gangrene, la carie, &c.

ALUN. Sel minéral acide & ſtiptique tiré d'une eſpece de pierre de différentes groſſeurs & de différentes couleurs qui ſe trouve dans divers endroits de l'Europe, comme en Italie, en Angleterre, en France. Il doit être rougeâtre à l'extérieur, clair au dedans, tranſparent comme du criſtal & d'un goût acide aſſez déſagréable.

Vertus. Il eſt déterſif, deſſicatif, ſtiptique. On l'emploie extérieurement & intérieurement. La doſe dans ce dernier cas eſt pour l'animal de ʒ ß à ʒj ß, & pour l'homme de grains iv à xxx.

ANTIMOINE *crud.* Minéral que l'on trouve en Allemagne & en France dans les Provinces du Poitou & d'Auvergne. Celui d'Auvergne eſt meilleur que celui du Poitou. On doit le choiſir en belles aiguilles droites, longues, larges, blanches, brillantes, léger, facile à caſſer & le moins rempli d'une eſpece d'antimoine à demi fondu qui eſt comme du mâchefer.

Vertus. Il eſt fondant, ſudorifique. La doſe en décoction eſt de ℥ij à ℥iv, & en poudre de ʒij à ℥iij pour l'animal. Voyez *crocus metallorum*, foie d'antimoine.

Arsenic *blanc.* Minéral qui ſe trouve dans les mines de cuivre & autres lieux &c. C'eſt un poiſon très-actif. On le choiſit en gros morceaux, blancs dehors & dedans; très-ſouvent il eſt d'un blanc mat à l'extérieur & étant caſſé il eſt tranſparent comme le verre.

Vertus. L'arſenic eſt cathérétique. Il entre dans pluſieurs compoſitions; on en fait des trochiſques pour former des cauteres, des ſolutions dans l'eau pour la gale, les dartres, à la doſe de ʒj à ʒiv. On ne le donne jamais intérieurement.

Assa-fœtida. Gomme réſine ou ſuc concret que l'on tire principalement de la racine d'une plante qui vient dans les Indes & dont les feuilles ſont ſemblables à celles de la rhue; les habitans de ce lieu inciſent cette racine d'où découle un ſuc laiteux & un peu roux néanmoins, qui eſt d'une odeur très-puante & qu'ils font ſécher au ſoleil. On adultere ce ſuc quand il n'eſt pas encore épaiſſi avec la farine de feve. On découvre cette fraude au goût, à l'odorat, à la vue & en délayant.

On choiſira l'aſſa-fœtida en maſſe, rempli de larmes blanches, ſec, d'un blanc jaunâtre quand il eſt coupé frais & ſe changeant peu de tems après en un beau rouge tirant ſur le violet; ſon odeur eſt ſemblable à celle de l'ail, cependant elle eſt ſupportable. Le goût en eſt âcre & amer.

Il faut rejetter celui qui eſt gras, ſalé, rempli de terre & de jonc, comme auſſi celui qui eſt noir & d'une odeur trop déſagréable.

Vertus. Il eſt inciſif, apophlegmatiſant, déterſif, diaphorétique ; la doſe eſt de ℥ ß à ℥ ij pour l'animal, & pour l'homme de grains iv juſqu'à x.

BAUME *de Copahu.* On le tire par inciſion de l'*arbor balſamifera* du Breſil.

Ce baume eſt une réſine liquide dont la couleur eſt d'un jaune pâle, l'odeur aromatique & aſſez agréable & la ſaveur un peu amere ; on trouve encore un autre baume qui porte ce nom, d'une conſiſtance plus épaiſſe & ſemblable à celle du miel ; le goût en eſt plus amer & aſſez déſagréable, cette derniere eſpece doit être rejettée.

Vertus. Il eſt déterſif & conſolide les plaies ; il convient dans les ulceres intérieurs, comme dans ceux du poumon, des reins & de la veſſie ; il eſt diurétique ; on le donne à l'animal à la doſe de ʒj à ʒiij en bol ou dans quelque liqueur appropriée, & à l'homme, lorſqu'on le lui donne ſeul, à la doſe de gouttes iij à xij ou xv.

BAUME *du Pérou.* On vend de trois ſortes de baumes ſous ce nom, le blanc qu'on appelle baume d'inciſion, celui qui eſt en coque qui eſt appellé baume ſec, & le baume noir. Les deux premiers ſe tirent par inciſion des branches de certains arbriſſeaux qui croiſſent dans l'Amérique méridionale.

Le baume blanc parfait ſera blanc, clair, le plus approchant du baume de Judée que faire ſe pourra.

Le baume dur ou en coque doit être rougeâtre, très-odorant & très-ſec.

Le baume noir qui se fait par l'ébullition de l'écorce, des rameaux & des feuilles de l'arbre dans l'eau, est d'un brun noirâtre, d'où on l'appelle baume noir du Pérou.

Il sera de la qualité requise s'il est épais, noirâtre, d'une odeur suave & pénétrante; il faut prendre garde qu'il ne soit mélangé d'huile d'amande douce; la fourberie est facile à connoître. On en met légérement sur du papier, s'il est rougeâtre & qu'il coule aisément, c'est une marque qu'il est augmenté.

Vertus. Ces baumes sont béchiques, stomachiques, déterfifs, consolidans, dessicatifs, cicatrisans, propres pour les plaies & ulceres. On se sert le plus communément du dernier.

On le donne à l'animal & à l'homme à la même dose que le baume de Copahu.

BENJOIN ou *assa doux*. Résine qui découle du tronc d'une espece de laurier qui croît dans les forêts du Royaume de Siam, au moyen des incisions qu'on fait à cet arbre. Il en est de deux especes, l'une en larmes, l'autre en sorte.

Le benjoin en larmes doit être d'un jaune doré extérieurement, blanc en dedans, avec de petites veines claires, blanches & rouges; il faut qu'il soit friable, sans aucun goût, d'une odeur douce, fort aromatique; nous l'appellons benjoin en larmes quoiqu'il soit en masse. Communément il est clair & transparent, d'une couleur rougeâtre, mélangé de larmes blanches. Il est aussi appellé benjoin amygdaloïde; il faut qu'il soit le moins souillé d'ordures qu'il est possible.

Celui que nous appellons benjoin en sorte doit être bien net, d'une bonne odeur, chargé de larmes blanches, résineux & dégagé de toute

poussiere. On rejettera entiérement celui qui est noir & terreux, qui n'a nulle odeur; souvent il est artificiel & fait de plusieurs résines ou gommes fondues ensemble.

Vertus. Il est chaud, dessicatif, incisif, propre aux maladies du poumon, à la pousse, & salutaire dans des toux opiniâtres; la dose est de ʒj à ʒiij pour l'animal. A l'égard de l'homme on emploie plus ordinairement à l'intérieur les fleurs de benjoin.

BÉZOARD *Oriental.* Matiere solide trouvée pour l'ordinaire dans le quatrieme ventricule d'une espece de chevre des Indes Orientales. On nomme bézoard Occidental celui qui vient de l'Amérique, & en général toutes les substances pierreuses tirées des animaux dans quelques parties qu'elles soient, sont appellées bézoards.

Il en est de différentes grosseurs; on doit choisir celui dont il s'agit en pierres entieres, unies, lisses, luisantes, d'une odeur agréable mais foible, d'une couleur grise ou d'olive un peu foncée, se séparant par lamines quand elles ont été cassées; on les falsifie très-souvent en y mêlant de l'ambre gris. Le véritable bézoard mis & laissé dans l'eau pendant quelque tems n'en trouble point la limpidité, il n'augmente ni ne diminue de poids. Concassé & mis dans l'esprit de nitre ou de sel, il s'y dissout & la liqueur prend une couleur rouge.

Vertus. Le Bézoard est alexipharmaque, diaphorétique; il résiste au venin & à la malignité des humeurs; il convient dans les maladies épidémiques, contagieuses. La dose est de grains xxiv à ʒij pour l'animal. On le donne en poudre à l'homme le plus souvent comme absorbant à la dose de grains v à xv.

Blanc *de Baleine.* Huile animale, claire & fluide, appellée encore aujourd'hui très-mal à propos sperme de baleine, *sperma ceti.* On la trouve sous une membrane dure & nerveuse qui tient lieu de crâne à l'espece de baleine qui a des dents, & que l'on nomme cachalot. Les Basques l'appellent *byaris.* Elle se coagule lorsqu'on la jette dans l'eau. On fait fondre cette substance à feu très-doux, on la passe, on la verse dans des moules propres à laisser égoutter la partie fluide qu'elle contient ; lorsqu'elle est congelée & devenue solide, on la coupe par morceaux de différentes grandeurs. On prépare le blanc de baleine à Bayonne & à St. Jean de Luz.

On doit la choisir en belles écailles transparentes. Il faut qu'elle soit douce, tendre, un peu grasse au toucher quoique friable. La couleur en sera blanche, un peu brillante & comme soyeuse ; si elle est augmentée avec de la cire, on s'en appercevra à son odeur, & elle sera alors extrêmement menue & d'un blanc mat. On rejettera encore celle qui commence à jaunir & qui est rance. On doit au surplus la conserver dans des vaisseaux bien fermés.

Vertus. Le blanc de baleine est adoucissant, pectoral, tempérant, anodin, émollient ; la dose est de ʒij à ℥j pour l'animal, & pour l'homme de grains x jusqu'à ʒj ou ʒj ß. Il entre dans plusieurs compositions comme pommades, onguens &c, & il ne se dissout que dans des liqueurs onctueuses.

Bois *d'Aloès.* De tous les bois nous n'en avons point de plus précieux & de plus rare que le véritable bois d'aloès ; il croît dans la Chine ; il s'éleve à la hauteur de l'olivier ; le

tronc de cet arbre eſt de trois couleurs, ce qui nous fournit différens bois d'aloès : le premier qui ſe trouve immédiatement ſous l'écorce eſt d'une couleur noire; il eſt compact, peſant & aſſez ſemblable à l'ébene attendu ſa couleur ; on lui a donné le nom de bois d'aigle.

Le ſecond eſt un bois léger, vineux, ſemblable à du bois pourri & d'une couleur tannée ; nous l'appellons bois de calambouc ou vrai bois d'aloès.

Le troiſieme qui eſt le cœur du tronc eſt le bois précieux connu ſous le nom de tambac ou calambac; il eſt très-rare & d'un très-grand prix.

On doit choiſir le bois de calambouc d'un tanné luiſant, bien jaſpé extérieurement, poreux en quelque maniere & d'une couleur d'un blanc jaunâtre en dedans; le goût en doit être amer, principalement quand il a été tenu quelque tems dans la bouche ; il faut qu'il ſoit léger & que brûlant au feu comme la cire il répande une odeur agréable.

Vertus. Il eſt aromatique, cordial, céphalique & vermifuge; on l'emploie à la doſe de ℥j à ℥iv pour l'animal, & pour l'homme à la doſe de ʒj à ʒij. Il entre dans quelques compoſitions galéniques.

Bois *néphrétique.* Ce bois nous eſt apporté de la nouvelle Eſpagne en gros morceaux, ſans nœuds. Il faut le choiſir net, mondé de ſon écorce & de ſa partie blanche ; il doit être d'une couleur jaune rougeâtre & un peu amer au goût.

Son infuſion miſe dans une fiole & regardée face à face du jour paroît jaune ; ſi on tourne le dos à ce même jour elle paroît bleue ; ſi on

y jette quelques gouttes d'esprit de vitriol elle deviendra jaune.

Vertus. Il est apéritif, désobstruant ; la dose en substance est de ℥ ß à ℥ iij, & en infusion de ℥ j à ℥ iv à v pour l'animal, & pour l'homme de ʒ j à ʒ ij.

BOL *d'Arménie.* Substance terrestre. Le goût en est légérement stiptique. Il est peu de véritables bols d'Arménie ; celui qu'on nous vend pour tel est de la terre à pipe broyée avec de l'ocre. Le bol de France est plus en usage, il est moins fréquemment altéré, il est d'un jaune tirant sur le rouge pâle. On en tire du côté de Saumur, de Blois, de la Bourgogne, de la Normandie, des environs de Paris &c. On doit choisir le bol net, non graveleux, doux au toucher, luisant, se mettant aisément en poudre, s'attachant aux levres quand on l'en approche.

Vertus. Il est astringent, dessicatif; il absorbe les acides; il est propre à arrêter les évacuations contre nature. La dose est de ʒ ij à ℥ j pour l'animal, & de grains x jusqu'à xx pour l'homme.

BORAX. Le naturel est un sel minéral de la figure du sel gemme ordinaire ; on le trouve en plusieurs endroits de la Perse dans les entrailles de la terre; on le raffine en Hollande & à Venise ; c'est le borax raffiné dont nous nous servons ; on doit le choisir transparent & il faut faire attention à ce qu'il ne soit pas mélangé d'alun d'Angleterre ; il est facile de découvrir cette fourberie; 1°. Le borax ne facilite alors aucunement la fusion des métaux. 2°. Mis sur du charbon allumé, il ne pétille pas autant que s'il étoit pur. 3°. Il n'est jamais ni si blanc ni si léger, sa saveur qui d'abord paroît salée laisse ensuite une âcreté urineuse. Il se fond très-

aiſément au feu, il ſe diſſout aſſez difficilement dans l'eau. Il demande quinze ou ſeize fois ſon poids d'eau pour ſe diſſoudre, encore faut-il que l'eau ſoit bouillante.

Vertus. Le borax eſt inciſif, pénétrant, fondant, deſobſtruant, propre à ronger les excroiſſances de chair; la doſe eſt de ʒij à ʒvj pour l'animal, rarement le donne-t-on ſeul à l'homme à la doſe de grains x juſqu'à ʒß, il entre dans pluſieurs compoſitions.

CAMPHRE. Eſpece de corps réſineux ou d'huile eſſentielle figée qu'on retire d'un arbre qui naît au Japon &c. Cet arbre eſt du genre des lauriers; le camphre dans cet état eſt brut; les Hollandois le raffinent & le purifient; il eſt blanc, léger, tranſparent; il paroît légérement onctueux au toucher; ſon odeur eſt aromatique, très-forte & très-pénétrante; la ſaveur en eſt amere & âcre, quoiqu'elle cauſe un ſentiment de froid; il ſe diſſout tout entier & très-aiſément dans l'eſprit de vin; il s'enflamme & brûle ſans laiſſer du charbon & juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement conſumé; il ſe diſſout auſſi dans l'huile & ſe fond dans les acides minéraux. Le camphre eſt extrêmement volatil; ſi on ne le renferme pas dans des bouteilles bien bouchées, il s'évapore entiérement; pour plus de ſûreté il faut le mettre dans un bocal rempli d'eau, & enſuite le boucher avec un morceau de veſſie double; ce vaſe ainſi fermé, on le renverſe l'ouverture étant en bas; on ne peut pas le falſifier.

Vertus. Il eſt calmant, antiſpaſmodique, dia-

phorétique, cordial, antiputride, antiphlogiſtique. La doſe eſt de ʒ j à ʒ iv. On le donne en ſubſtance ; on le diſſout auſſi dans l'eſprit de vin ou eau de vie, on en met dans les gargariſmes &c. Il eſt du plus grand ſecours dans les maladies inflammatoires & contagieuſes du bétail. La doſe pour l'homme eſt de grains ij à x. On le joint très-ſouvent au nitre.

CANELLE. Seconde écorce d'un arbre qui croît dans l'Iſle de Ceylan. La meilleure eſt celle que les naturels du pays appellent *raſce corunde.* On expoſe cette écorce au ſoleil ; en ſéchant elle ſe roule ſur elle-même & forme les bâtons que nous trouvons dans les boutiques. Elle doit être mince, d'un jaune tirant ſur le rouge, d'une odeur agréable ; la ſaveur en doit être piquante mais ſuave. Son goût tient un peu du camphre lorſqu'elle eſt tirée d'un vieux canelier, elle eſt en ce cas trop épaiſſe & ne peut être ſous une forme de tuyaux. On doit la rejetter ainſi que celle qui n'a non plus de ſaveur que du bois.

Vertus. Elle eſt tonique, cordiale, ſtomachique, carminative, antiputride &c. La doſe eſt de ʒ j à ʒ v, & pour l'homme de grains x à ʒ ß.

CANTHARIDES. Ces mouches ſont du genre des ſcarabées, d'une groſſeur médiocre, oblongues, d'une très-belle couleur verd doré tirant quelquefois ſur l'azur ; l'odeur en eſt fort puante & fort déſagréable, quand elles ſont récentes. On en trouve dans les environs de Paris & dans les pays chauds plutôt que dans les pays froids ; elles ſe tiennent ſur les feuilles du frêne, du roſier, du noyer, du peuplier, du troêne &c. Quand on a ramaſſé ces mouches, on les fait mourir à la vapeur du vinaigre chaud, on les

fait sécher ensuite au soleil pour l'usage. Il faut les choisir bien seches, nouvelles & bien entieres. On préfere assez communément les plus petites, elles passent pour être plus âcres.

Vertus. Les cantharides sont pénétrantes, corrosives; elles excitent des vessies sur la peau & elles attirent beaucoup de sérosité à la partie sur laquelle on les applique; leur action s'étend sur la vessie; elles occasionnent des inflammations & des rétentions d'urine; on s'en sert en emplâtres, en onguens, en cataplasmes pour former des vésicatoires & quelquefois intérieurement.

CARLINE. Racine tirée d'une plante à fleurs radiées qui croît dans les Alpes, en Auvergne, en Allemagne &c. Elle est longue, de la grosseur d'un doigt, d'une couleur roussâtre en dehors, blanchâtre ou jaunâtre en dedans. Son odeur est un peu aromatique; sa saveur est légérement âcre & amere; elle est sujette à se moisir & à se carier.

Vertus. Elle est sudorifique, alexipharmaque. La dose est de ℥ij à vj pour l'animal, & pour l'homme de ℈j à ℈ij. On l'emploie rarement seule dans la Médecine humaine. Nous la mettons quelquefois en poudre.

CASSIA *lignea.* Seconde écorce du tronc de certains arbres assez semblables à ceux qui portent la canelle, & qui croissent de même dans l'Isle de Ceylan. Plus cette écorce est fine, haute en couleur, d'un goût suave, piquant & aromatique, plus elle est estimée. Le cassia lignea est bien différent de la canelle; l'odeur & la saveur en sont plus foibles, il est moins actif, il laisse dans la bouche une viscosité que n'y laisse pas l'autre écorce; plusieurs Marchands le vendent néanmoins pour celle-ci.

Vertus. Il n'eſt pas d'un grand uſage, il eſt néanmoins ſtomachique & carminatif. Il entre dans quelques compoſitions; la doſe eſt pour l'animal de ʒ ij à ʒ vj & pour l'homme de grains x à ʒ ß.

CÉRUSE ou *chaux de plomb.* N'eſt autre choſe que le plomb réduit en une chaux qu'on obtient par le moyen du vinaigre dont on lui a fait recevoir la vapeur; miſe enſuite dans des moules, on en fait de petits pains que l'on fait ſécher.

La céruſe doit être extrêmement blanche, douce, friable, ſeche. Rejettez celle qui n'a point de corps & qui eſt ſi tendre, qu'en la maniant elle s'écraſe.

Vertus. Elle eſt deſſicative, on la mêle dans les onguens & emplâtres &c.

CINABRE *naturel ou minéral.* Pierre rouge, peſante, brillante; le meilleur eſt celui d'Eſpagne; il eſt aſſez rare; nous lui ſubſtituons celui de Saint-Lo en Normandie. Il eſt cependant inférieur au premier & même à celui d'Italie & d'Allemagne.

On doit le choiſir haut en couleur, le plus brillant & le moins chargé de roche que faire ſe pourra.

Vertus. Il eſt antiaſthmatique, antiépileptique. L'artificiel eſt préférable, celui-ci étant preſque toujours mêlé de parties arſenicales. On le donne à l'animal à la doſe de ʒ j à ℥ j, & on le donne à l'homme à la doſe de grains ij à xij.

CINABRE *artificiel ou en pierre.* Mélange de mercure & de ſoufre, ſublimé enſuite & réduit en pierre. On le choiſira en pierre, en belles aiguilles & le plus haut en couleur.

Vertus.

Vertus. Il eſt antiépileptique, antipſorique, antiaſthmatique, béchique, inciſif, fondant, diaphorétique. La doſe eſt de ʒj à ℥j pour l'animal, pour l'homme de grains ij à xij.

CLOPORTES. Petits inſectes non ailés, plats, un peu voûtés, longs comme l'ongle du petit doigt, un peu moins larges, de couleur griſe & cendrée, tachetés quelquefois de marques jaunâtres ou noirâtres ſur le dos & ſur les côtés, blancs ſous le ventre & ayant quatorze pieds, ſept de chaque côté; il y en a de deux ſortes, le cloporte ſauvage ou des bois, & le cloporte domeſtique qu'on trouve dans les caves & dans les lieux humides & ſalpêtrés. Cette derniere eſpece imprégnée de parties nitreuſes eſt plus utile que l'autre.

Vertus. Les cloportes ſont apéritifs, diaphorétiques, ils donnent du mouvement aux liqueurs. La doſe eſt de ʒj à ℥ ß pour l'animal, & pour l'homme de grains vj à xij, macérés & broyés dans du vin blanc.

COLLE *de poiſſon.* Cette colle eſt tirée d'un poiſſon qui ſe tient tantôt dans la mer & tantôt dans les rivieres; elle eſt griſe, jaunâtre & ſe diſſout difficilement.

Vertus. On s'en ſert comme d'un incraſſant & d'un adouciſſant; on l'emploie auſſi avec d'autres remedes pour en émouſſer l'acrimonie.

COLOPHONE. Il eſt deux eſpeces de colophone; la véritable & la meilleure ſe fait avec de la térébenthine fine qu'on fait cuire dans l'eau juſqu'à ce qu'elle ſoit devenue ſolide, blanche & caſſante.

La ſeconde appellée arcançon ou bray ſec, eſt une matiere noire, ſeche, caſſante ou friable, luiſante, reſſemblant à la poix noire, mais

plus dure & plus nette ; on la trouve dans les cornues après la distillation de l'huile de térébenthine.

Vertus. La premiere est apéritive, résolutive, détersive, consolidante, sarcotique ; on s'en sert extérieurement. On la donne intérieurement à l'animal à la dose de ℥ ß à ℥ ij. La seconde est digestive, résolutive ; on l'emploie dans les emplâtres, dans des onguens.

CONTRAYERVA. Racine noueuse, compacte, inégale, qui vient du Pérou ; on y voit plusieurs rejettons fibreux & déliés ; extérieurement elle est d'un brun foncé, ridée & comme écailleuse ; sa couleur est d'un blanc un peu jaunâtre à l'intérieur, l'odeur en est foible, un peu aromatique, la saveur un peu astringente, elle laisse appercevoir une acrimonie légere & agréable.

On doit la choisir nouvelle, bien nourrie, pesante, de belle couleur & d'un goût assez aromatique. On rejettera la partie fibreuse & l'on n'emploiera que la partie tubéreuse & compacte.

Vertus. Elle est tonique, légérement détersive, alexitere, diaphorétique, sudorifique, vermifuge. La dose est en substance pour l'animal de ʒiv à ℥ j & de ℥ iij en infusion ; pour l'homme elle est de ℈ j à ℈ ij & même ʒ j, & en infusion de ʒ j à ʒ ij.

COQUILLES *d'Huîtres*. Voyez *Huîtres*.

CORALINE. Petite plante maritime qui croît à la hauteur d'environ trois doigts. Elle est fournie d'un très-grand nombre de rameaux menus, déliés, fragiles, dans lesquels on observe de petites articulations.

La substance en est extérieurement comme

un limon blanchâtre que la nature a attaché autour de la plante, auſſi paroît-elle dure comme la pierre, blanche, cendrée, jaunâtre, rougeâtre, noire, quelquefois verte. L'odeur en eſt inſupportable. Cette plante eſt ſalée & déſagréable. Elle craque ſous la dent comme de petites pierres & ſe pulvériſe aiſément pour peu qu'on la comprime & qu'on la frotte entre les doigts.

On doit la choiſir entiere, nette, de couleur griſe ou blanchâtre, récente, d'une odeur aſſez forte.

Vertus. Elle eſt vermifuge, elle arrête les cours de ventre. La doſe eſt de ʒ j à ℥ j pour l'animal, & pour l'homme de ℈ j à ℈ ij ou à ʒ j.

CORNE *de Cerf.* Les os, la moelle, la graiſſe de cet animal ſont de quelque uſage en Médecine, mais ſon bois ou ſa corne eſt la partie qu'on emploie le plus communément.

On la choiſit peſante, dure, blanche en dedans.

Vertus. Elle eſt abſorbante. La doſe eſt de ℥ j à ℥ vj en décoction pour l'animal, & pour l'homme de ʒ iij à ʒ iv ou vj.

DIAGREDE. Scammonée préparée réduite en poudre, & à laquelle on a fait recevoir au travers d'un papier gris la vapeur du ſoufre qu'on a fait brûler dans un réchaud de feu l'eſpace d'environ un demi quart d'heure, en la remuant de tems en tems avec une ſpatule. Voyez *Scammonée.*

DICTAME. Plante qui vient dans l'Iſle de Crete & de Candie.

On doit choisir le dictame nouveau, en belles feuilles blanches, larges, épaisses, dures & cotonneuses, d'un goût suave & aromatique. Celui qui est le plus garni de fleurs purpurines doit être préféré, comme on doit rejetter celui qui est en petites feuilles non veloutées & souillé d'une grande quantité de petites bûches.

Vertus. Il est céphalique, aromatique, il accélere la circulation. On l'emploie dans le cas d'un part trop tardif, &c. La dose est pour l'animal de ʒj à ʒiv, & pour l'homme de ℈j à ℈ij en poudre ou en infusion dans le vin. Il entre dans plusieurs compositions.

EPONGE. Espece de champignon, léger, mou, poreux, attaché aux rochers qui sont dans la mer. Il en est de deux especes, l'éponge mâle & l'éponge femelle ; les éponges les plus estimées sont les éponges mâles, elles sont les plus fines.

On doit les choisir médiocrement grosses, légeres, à petits pores, & d'une couleur gris-cendrée ou jaunâtre.

Vertus. Les éponges sont absorbantes, détersives ; elles se chargent des humidités superflues des ulceres.

EPONGE *d'Eglantier*. Espece d'éponge ou d'excroissance qui vient sur l'églantier ; elle a à peu près les mêmes vertus que l'éponge, à la différence qu'elle est plus astringente. On la donne dans les mêmes cas que l'autre & à la dose de ʒij à ʒvj pour l'animal.

EUPHORBE. Gomme-résine tirée d'une plante qui croît dans la Lybie, sur le mont Atlas & en Afrique.

Elle doit être en larmes, d'une couleur jaune & éclatante. Elle est sans odeur; la saveur en est âcre & brûlante. L'euphorbe qui n'est pas sec, qui est plein de matieres étrangeres & dont la saveur n'est point âcre doit être rejetté.

Vertus. L'euphorbe est un purgatif très-violent & très-dangereux. Il est sternutatoire, épispastique; on le place parmi les résolutifs âcres & actifs. On en fait usage dans la carie, &c.

FOIE *d'Antimoine.* Il est différent du *crocus metallorum*, c'est un antimoine ouvert par le salpêtre & par le feu.

On doit le choisir en beaux morceaux, luisans, étoilés, unis, tendres; la poudre en doit être rougeâtre & légérement safranée.

Vertus. Le foie d'antimoine pousse par l'insensible transpiration; il excite la mue des chevaux, il en rend le poil net & beau; il est vermifuge. On le donne depuis ℥ ß jusqu'à ℥ iij & ℥ iv.

GALBANUM. Gomme-résine qui découle de la racine d'une plante qui porte le même nom & qui croît dans l'Arabie heureuse, &c.

Il en est de deux sortes, le galbanum en larmes & le galbanum en masse.

Les larmes du premier doivent être belles, jaunâtres en dedans, d'un jaune doré à l'extérieur, d'un goût amer & d'une odeur forte.

Le second doit être sec, bien net, le plus chargé de larmes blanches & le moins fétide qu'il sera possible.

Vertus. Le galbanum donné intérieurement est antispasmodique, nervin, apéritif & réso-

lutif ; extérieurement, il eſt digeſtif, émollient, réſolutif ; il ſe diſſout facilement dans le vinaigre ; on s'en ſert pour les onguens & emplâtres. On l'adminiſtre intérieurement à la doſe de ʒ ß à ʒij pour l'animal, & depuis grains vj à ʒ ß pour l'homme.

Galenga. Racine d'une plante ou roſeau qui a ſes feuilles approchantes de celles de l'iris, qui croît en abondance dans l'Iſle de Java, & que quelques-uns nomment mal à propos *acorus verus*.

On choiſira cette racine récente, rougeâtre au dehors, blanchâtre au dedans, d'un goût chaud & piquant ſuivi d'un peu d'amertume ; on rejettera celui qui eſt preſque inſipide.

Vertus. Elle eſt chaude, ſtomachique, céphalique, carminative. Elle entre dans quelques compoſitions.

Gayac ou *bois ſaint*. Arbre ordinairement de la grandeur du noyer, il vient dans l'Amérique & dans l'Iſle de St. Domingue, &c.

On fait uſage en Médecine de ſon bois, de ſon écorce & d'une réſine qui en découle naturellement ou par inciſion ; on la nomme gomme de gayac.

Le bois de gayac eſt réſineux, dur, peſant ; extérieurement il eſt d'un jaune pâle, intérieurement d'un gris verdâtre tirant un peu ſur le noir ; ſon odeur a quelque choſe de balſamique lorſqu'on le râpe ; la ſaveur en eſt un peu amere & aromatique.

L'écorce eſt compacte, difficile à rompre, griſe extérieurement, parſemée de taches de différentes couleurs le plus ſouvent verdâtres, moins pâle intérieurement, d'une ſaveur amere & aſſez agréable.

La gomme ou réſine eſt friable, brune extérieurement, rouſſâtre intérieurement, quelquefois blanchâtre ou tirant ſur le verd, d'une ſaveur âcre & d'une odeur agréable lorſqu'on la brûle.

Vertus. Le bois eſt atténuant, ſtimulant, ſudorifique ; on le donne à l'animal en ſubſtance & râpé, depuis ℥ ß à ℥ ij, & en décoction depuis ℥ ij à ℥ viij ; à l'homme à la doſe de ℥ ß ou ℥ j ſur ℔ ij d'eau qu'on réduit à moitié. La gomme eſt inciſive, atténuante, réſolutive. On s'en ſert intérieurement à la doſe de ʒ ij à ℥ ß ou ℥ j. Elle eſt encore employée extérieurement dans les emplâtres, &c.

Genièvre. Ses baies ſont ſphériques & vertes ; en mûriſſant elles deviennent d'un bleu noirâtre ; la pulpe eſt rouſſâtre, l'odeur & la ſaveur en ſont aromatiques & pénétrantes. Elles naiſſent ſur un arbre qui eſt commun dans nos bois & qu'on appelle genévrier.

Vertus. Les baies de genièvre ſont aromatiques, chaudes, diſcuſſives, carminatives, antiſeptiques, ſudorifiques, la doſe eſt d'une poignée dans l'avoine ou le ſon. On en fait auſſi des décoctions ; on les fait macérer dans du vinaigre ; on les fait brûler en guiſe de parfum. On ſe ſert auſſi du bois de genévrier dans les tiſannes ſudorifiques à la doſe de ℥ ij à ℥ iv. La doſe des baies pour l'homme en infuſion dans l'eau ou dans le vin eſt de ʒ ß à ʒ j.

Gingembre. Racine tubéreuſe légérement applatie, dont la couleur extérieure eſt d'un brun cendré, quelquefois blanchâtre & dont l'intérieure eſt jaunâtre. L'odeur en eſt foible, mais aſſez agréable. Sa ſaveur eſt aromatique, très-âcre, brûlante. Elle vient des Indes Orientales.

On la rejettera lorſqu'elle ſera mollaſſe, filandreuſe, vermoulue. Pour déguiſer ce dernier défaut, les Marchands bouchent les trous faits par les vers avec du bol ou de la craie.

Vertus. Le gingembre eſt un aromatique âcre, il eſt diſcuſſif, ſtimulant, ſtomachique, carminatif chaud ; on ne doit l'employer que quand on n'a pas à redouter trop d'irritation. La doſe pour l'homme eſt de grains iv, vj ou viij ; pour l'animal de xxx juſqu'à ʒ iij.

GOMME *Ammoniac*. Subſtance gomméo-réſineuſe, jaunâtre au dehors, blanche au dedans, d'une odeur qui approche de celle du galbanum & d'un goût tirant ſur l'amer. Elle s'enflamme au feu à la faveur de la partie réſineuſe qu'elle renferme.

La meilleure doit être choiſie en belles larmes, nettes, figurées comme celles de l'oliban.

On en vend en maſſe chez les Droguiſtes ; celle-ci eſt chargée de beaucoup d'impuretés ; on l'emploie dans les emplâtres ; il faut choiſir la plus dépourvue & la plus dégagée de matieres étrangeres.

Vertus. Cette gomme amollit, atténue, digere, réſout. Elle eſt apéritive, fondante. Elle leve les obſtructions. La doſe eſt de ʒ ij à ʒ vj pour l'animal, & depuis ℈ ß à ʒ j pour l'homme. Elle ſe diſſout facilement dans le vinaigre.

GOMME *Arabique*. Elle découle de l'écorce du tronc de différens acacias & particuliérement de celui qui eſt connu ſous le nom d'acacia d'Egypte. Ce ſuc gommeux eſt en larmes de différentes groſſeurs ; leur figure varie auſſi beaucoup ; les unes ſont preſque rondes, mais avec quelques angles ; les autres ſont repliées ſur elles-mêmes. Celles qui ſont claires, tranſ-

parentes, presque blanches, sont les plus recherchées. Cette gomme n'a point d'odeur & presque point de saveur.

On la choisit seche, blanche, claire, transparente, nette, polie, de substance massive, d'un goût insipide, se dissolvant ou se fondant aisément dans l'eau, & non mêlée de paille & de terre.

Vertus. Elle est adoucissante, pectorale, humectante. La dose est de ℥ ij à ℥ vj pour l'animal, & pour l'homme depuis ℈ j à ʒ j ou ij.

GOMME *Elémi.* Résine d'un blanc tirant sur le verdâtre, qui, par le moyen d'incisions pratiquées, découle du tronc & des grosses branches d'un arbre semblable à l'olivier sauvage & qui croît dans l'Arabie heureuse, &c.

On choisira la gomme élémi seche, néanmoins mollasse, d'une odeur douce & assez agréable ; on prendra garde à ce qu'on n'y substitue pas du galipot lavé dans l'huile d'aspic moyenne, comme il n'arrive que trop souvent ; on le connoîtra facilement à la blancheur de la drogue & à son odeur qui tient de celle de la térébenthine, outre qu'elle est toujours enveloppée des feuilles qui se trouvent dans les cirons de bois de girofle.

Vertus. La véritable gomme élémi est un baume naturel pour les plaies ; elle tempere, elle amollit, résout, adoucit. On l'emploie extérieurement dans les emplâtres, onguens, &c.

GOMME *de Gayac.* Voyez *Gayac* ou *Bois Saint.*

Pour la connoître & la différencier de la colophone, il n'y a qu'à l'exposer à une lumiere ou sur des charbons ardens, elle rend une odeur suave & aromatique.

GOMME *de Lierre*. Subſtance réſineuſe qui ſe durcit à meſure qu'elle découle d'une plante ligneuſe connue ſous le nom de lierre commun ou grimpant. Elle contient auſſi quelques parties gommeuſes : quand elle eſt fraiche elle eſt gluante, d'une couleur rouge, d'une odeur forte, pénétrante & aſſez agréable ; en vieilliſſant elle devient ſeche, friable, d'une couleur tannée.

On la choiſira bien ſeche, tranſparente, d'une odeur balſamique ; ſouvent on vend pour cette gomme de la gomme alouchi.

Vertus. Elle eſt tonique, déterſive, un peu réſolutive, &c. elle entre dans des emplâtres & des onguens.

GOMME *Gutte*. Suc gomméo-réſineux, ſec & ſolide, la couleur en eſt d'un jaune un peu rouge, il s'enflamme au feu. Quand on met cette gomme dans la bouche, elle paroît d'abord n'avoir qu'un peu de ſaveur, mais bientôt cette ſaveur devient âcre & cauſe beaucoup de ſéchereſſe. Elle vient de la Chine & du Royaume de Siam.

On doit la choiſir dure, caſſante, nette, haute en couleur & d'un beau jaune. Elle ſe diſſout mieux dans l'eſprit de vin que dans l'eau. Il paroît qu'elle ſe délaye ſimplement dans ce dernier menſtrue. Au bout de quelque tems elle tombe au fond du vaſe & laiſſe la liqueur preſque claire.

Vertus. Elle purge violemment les humeurs ſéreuſes & bilieuſes. La doſe eſt ʒj à iv pour l'animal. Elle eſt employée rarement & avec précaution pour l'homme. On la lui donne à la doſe de grains j à viij.

GRENOUILLE. Animal aquatique aſſez connu. Il eſt dans la claſſe des reptiles & des amphibies.

Vertus. Les Grenouilles ſont adouciſſantes, réſolutives, apéritives, &c.

Guy *de Chêne.* Petit arbriſſeau qui croît ſur les chênes à la hauteur d'environ deux pieds. Ses tiges ſont ordinairement groſſes comme le doigt, dures, ligneuſes, compactes, peſantes, de couleur brune en dehors, blanche, jaunâtre en dedans; il jette pluſieurs rameaux couverts d'une écorce verte; ſes feuilles ſont oppoſées deux à deux, oblongues, épaiſſes, dures, aſſez ſemblables à celles du grand bouis, mais un peu plus longues. On doit le choiſir bien nourri, dur, peſant, & s'il ſe peut encore attaché à un morceau de chêne pour être aſſuré qu'il eſt véritable, parce qu'on nous vend ſouvent du guy qui vient ſur d'autres arbres.

Vertus. Il eſt fortifiant, antiépileptique, antiſpaſmodique, vermifuge, réſolutif. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ viij pour l'animal.

HUITRES. Coquillage aſſez connu. On n'en emploie dans la Médecine vétérinaire, comme dans la Médecine humaine que les écailles: celle de l'huître mâle eſt aiſément diſtinguée par un filet noir qui regne au bord & en dedans de l'écaille; on les met en poudre & on les porphiriſe avant de les donner.

Vertus. Elles ſont abſorbantes, on regarde l'écaille d'huître mâle comme un antihidrophobique; cette écaille calcinée donne une chaux qui eſt regardée comme un bon lithontriptique. La doſe pour l'homme eſt de ʒ ß à ʒ j, & pour l'animal de ʒ ij à ℥ j.

JALAP. Racine d'une eſpece de *Convolvulus*. On la tire coupée en tranches de la nouvelle Eſpagne. Elle eſt un peu inégale, d'un gris foncé & noirâtre extérieurement; intérieurement elle eſt d'un brun noirâtre, entremêlée de lignes blanches ou jaunâtres; ſon odeur eſt très-foible; la ſaveur en eſt âcre, réſineuſe, elle excite de légeres nauſées. C'eſt un compoſé réſino-gommeux.

On doit la choiſir épaiſſe, peſante, difficile à caſſer avec les mains, la moins blanche en dedans qu'il eſt poſſible. Elle doit s'enflammer lorſqu'on la met ſur des charbons ardens ou lorſqu'on la préſente à la flamme d'une bougie.

Vertus. Le jalap eſt un très-bon purgatif. La doſe pour l'animal eſt de ℥ ß à ℥ jß, & pour l'homme de grains x à ʒ ß.

IPECACUANHA. Il en eſt de trois ſortes; le blanc, le gris & le brun.

Le blanc eſt une racine d'un blanc jaunâtre, qui a peu d'odeur & peu d'amertume, & qui n'a nullement la propriété des autres.

Le gris eſt la racine d'une plante du même nom qui croît au Pérou, menue, tortueuſe, âpre, d'un gris cendré à l'extérieur, tandis que l'intérieur eſt une eſpece de filet ligneux. Elle a peu d'odeur.

L'ipecacuanha brun vient du Breſil. Cette racine eſt plus déliée & plus tortueuſe que la précédente. Elle eſt brune & même noirâtre.

Cette racine doit être bien nourrie, foncée, difficile à rompre; il faut qu'elle ait une ſorte de filet ligneux dans ſon milieu, qu'elle ne ſoit point mélangée de ſa tige & de ſes filamens, & que le goût en ſoit âcre & légérement amer.

Vertus. L'Ipecacuanha a la propriété de fondre les matieres glaireuſes, qui en ſe raſſemblant & en s'attachant aux parois des inteſtins, cauſent les irritations & les contractions violentes de ces viſceres. On l'adminiſtre quand on eſt parvenu à diminuer l'inflammation & l'éréthiſme qui accompagnent toujours ces ſortes de maladies. Il provoque le vomiſſement dans l'homme, on le donne plus ſouvent en ſubſtance qu'en infuſion à la doſe de grains vj juſqu'à ʒ ß & plus. On le donne à l'animal à la doſe de ʒ j juſqu'à ℥ ß. Il n'excite jamais le vomiſſement en lui, il le purge par le bas à la doſe de ℥ j. En une doſe beaucoup moindre pour l'un & pour l'autre, il eſt altérant, &c.

LABDANUM. Subſtance réſino-gommeuſe. Il en eſt de deux eſpeces, une ſolide & l'autre liquide; l'une & l'autre viennent de Candie &c.

Le labdanum liquide doit être choiſi le plus odorant & le plus net qu'il ſera poſſible, d'une conſiſtance ſolide, d'un beau noir de jayet, d'une odeur douce & aſſez agréable tirant ſur celle de l'ambre gris, il eſt le plus eſtimé & le plus cher.

Le labdanum ſolide eſt ſous la forme de pains entortillés, de couleur noirâtre, d'une odeur aſſez douce quand on l'approche du feu; c'eſt ce que l'on appelle labdanum *in tortis.*

Vertus. Le labdanum conſolide, atténue, déterge & réſout. On l'emploie dans quelques compoſitions.

LIMAILLE *d'acier.* Tout le monde connoît la limaille d'acier qui n'eſt que le débris que les ouvriers qui travaillent ce métal font par le moyen de la lime.

Vertus. Elle eſt apéritive, tonique, aſtringente; la doſe pour l'animal eſt de ʒ ij à ℥ j, & pour l'homme de grains xij à ℈ ij.

LITHARGE *d'or & d'argent.* Il n'y a point de différence entre ces deux eſpeces de litharge, elles ne ſont autre choſe que du plomb qui a ſervi à la purification de l'argent & qui eſt rempli des ſcories de la matiere purifiée; ſelon le degré de calcination qu'il a reçu, il prend diverſes couleurs; on le nomme tantôt *litharge d'or* tantôt *litharge d'argent.*

Vertus. La litharge eſt déterſive, deſſicative, réſolutive, répercuſſive; on ne la donne jamais intérieurement parce qu'elle eſt un poiſon; elle entre dans la plupart des emplâtres & onguens, & dans pluſieurs autres compoſitions.

MACIS. Seconde enveloppe de la noix muſcade. On l'a nommée mal à propos fleur de muſcade; elle eſt mince & rougeâtre, d'une odeur ſuave & d'un goût aromatique.

On doit choiſir le macis le plus haut en couleur, d'un goût fort chaud & fort aromatique; on prétend que quand il eſt nouveau il eſt rouge comme l'écarlate & qu'en vieilliſſant il devient blanc.

Vertus. Le macis eſt un aromatique actif & chaud. Quelques-uns lui accordent plus d'énergie qu'à la muſcade. La doſe pour l'animal eſt de ʒ ij à ℥ j, & pour l'homme de grains x à xx.

MANNE. Suc concret blanc rouſsâtre, ſortant ſans inciſion & par inciſion du tronc & des branches de deux eſpeces de frênes qui croiſſent dans la Calabre & dans quelques autres endroits d'Italie. Le goût en eſt doux, mielleux,

l'odeur foible & fade. Il eſt différentes eſpeces de manne dans les boutiques. Nous employons par préférence la manne en ſorte ou manne graſſe qui eſt en grumeaux irréguliers, un peu gras & d'un roux aſſez foncé. On doit la choiſir la plus nette d'ordures qu'il eſt poſſible.

Vertus. La manne eſt un purgatif très-doux. La doſe ordinaire pour l'homme eſt depuis ℥ j à ℥ iij. On la fait diſſoudre à une douce chaleur dans eau ſ. q. On peut la donner à l'animal depuis ℥ iij juſques à ℔ ß & même plus.

MASTIC. Réſine qui découle par inciſion du tronc de l'arbre que nous appellons lentiſque. On la trouve ſous la forme de grains ou de larmes plus ou moins petites, ſeches, friables; elle s'amollit ſous les dents lorſqu'on la mâche un peu long-tems & devient à peu près comme la cire; elle s'enflamme au feu; la couleur en eſt d'un jaune citron très-pâle, l'odeur douce & légérement aromatique, la ſaveur foible & balſamique avec une légere aſtriction; quand on la brûle, elle répand une odeur aromatique, on doit rejetter celle dont la couleur eſt foncée, livide, & qui eſt mêlée d'ordures.

Uſages. Le maſtic eſt tonique, conſolidant; légérement aſtringent, fortifiant. Il entre dans pluſieurs compoſitions. La doſe eſt pour l'animal de ʒ iv à ℥ ij, & pour l'homme de grains x à ℈ j.

MÉCHOACAN. Racine légere, blanchâtre au dehors & au dedans, couverte d'une écorce ridée; la ſubſtance en eſt un peu mollaſſe, à peine y diſtingue-t-on quelques fibres. Elle a quelques bandes circulaires comme la bryone, mais elles ſont moins ſerrées. Elle en differe d'ailleurs en ce qu'elle eſt dure & qu'elle n'eſt

pas amere. Elle vient de la nouvelle Eſpagne dans la Province de Mechoacan.

On doit choiſir le méchoacan récent ; il conſerve peu de tems ſa vertu. Il doit être blanchâtre, dur, peſant, ni noirâtre, ni carié.

Vertus. Le méchoacan eſt un excellent purgatif ; on ne le donne pas en décoction, il perd ſa vertu par l'ébullition. La doſe eſt pour l'homme de ʒ ij à ʒ iv. & pour l'animal de ℥ j à ℥ iv.

Mercure *coulant ou crud.* Subſtance métallique, fluide & ne mouillant point. On le choiſira blanc, coulant, net, vif, & d'une belle eau, ſe ſéparant avec une promptitude extrême en une infinité de molécules ſphériques ; on rejettera celui qui étant mis dans quelque vaiſſeau de cuivre, comme balances & autres paroît plombé, c'eſt-à-dire dont la couleur eſt brune, qui fait des queues ou traînées comme s'il étoit gras & qui adhere aux doigts quand on le manie.

On peut encore l'éprouver en en mettant tant ſoit peu dans une cuillere d'argent ; on le fait évaporer ſur le feu ; s'il reſte une tache jaune dans la cuillere, c'eſt une marque qu'il eſt naturel ; au contraire s'il reſte une tache noire, c'eſt une preuve qu'il eſt mélangé de plomb.

Vertus. En général le mercure préparé de différentes façons eſt un fondant très-efficace, il eſt vermifuge, carminatif, ſudorifique, antipſorique, propre dans toutes les maladies de la peau, il entre dans les breuvages, onguens, décoctions, emplâtres, linimens &c. Nous ne le donnons jamais en ſubſtance.

Miel. Il en eſt deux ſortes en général, le blanc & le jaune ; le miel blanc ſe tire des

gâteaux

gâteaux nouvellement pris dans les ruches. On expoſe ces gâteaux ſur des claies ou nattes d'oſier; on laiſſe découler le miel dans des vaſes qu'on met au-deſſous, on l'appelle miel vierge; on tire encore un autre miel blanc en mettant le gâteau à la preſſe, mais ce miel ſent la cire & n'eſt pas ſi bon que le premier.

Le plus beau & le meilleur miel blanc eſt celui qu'on nous apporte de Narbonne.

On doit le choiſir d'une conſiſtance qui ne ſoit point trop liquide; il doit plutôt être épais & grenu; le plus blanc eſt toujours à préférer; l'odeur & la ſaveur doivent en être douces, agréables; il faut qu'il ſoit légérement aromatique.

On le falſifie quelquefois avec de l'amidon pour le rendre plus blanc. On peut s'appercevoir de cette fraude, le miel ainſi altéré laiſſant la bouche pâteuſe.

Quelques perſonnes pour lui communiquer une odeur aromatique plus forte y mettent quelques branches de romarin & les y laiſſent quelques jours; c'eſt ainſi qu'ils donnent ſouvent du miel blanc commun pour du miel de Narbonne; on reconnoît facilement cette fraude en remuant le miel, car il y reſte toujours quelque partie de romarin, ſoit des feuilles, ſoit des fleurs.

Le miel jaune ſe fait de toutes ſortes de gâteaux vieux ou nouveaux qu'on tire des ruches.

On doit le choiſir d'une bonne conſiſtance, d'un beau jaune & d'un bon goût, bien net, ſans mélange de farine, ce que l'on connoît en le portant à la bouche.

Vertus. Le miel eſt en général pectoral, déterſif, laxatif, digeſtif, atténuant, réſolutif, apéritif, car ſa qualité ſavonneuſe le rend ca-

pable de dissoudre plusieurs matieres immiscibles avec l'eau seule. Nous en faisons un usage fréquent dans les lavemens, dans les injections, dans les gargarismes &c. Nous le donnons intérieurement; nous tenons souvent les animaux à un régime miellé &c.

MYRRHE. Gomme-résine. Les larmes en sont de différentes grosseurs, plus ou moins transparentes, plus ou moins obscures, les unes d'une couleur rousse, les autres d'un jaune pâle, les autres de couleur ferrugineuse. Intérieurement on y voit de petites marques blanches semblables à des coups d'ongle; de là l'épithete d'onglée pour désigner la véritable myrrhe, *myrrhe onglée*; l'odeur en est aromatique, mais elle est fade; sa saveur a de l'amertume & une âcreté qui excite des nausées. On doit la choisir très-nette & s'attacher aux plus belles larmes.

Vertus. La myrrhe est au rang des stomachiques, des vulnéraires pectoraux. Elle est détersive & antiputride. On l'emploie intérieurement & extérieurement en cette derniere qualité & comme fondante & résolutive. Elle entre dans beaucoup de compositions. On en fait une teinture dont la dose est pour l'homme de gouttes vj à xv, & pour l'animal de ʒj à ʒiij.

NOIX *muscade*. Amande d'un fruit de la grosseur de nos noix vertes, dure, un peu ridée à l'extérieur & d'une couleur cendrée, intérieurement d'un jaune pâle avec des veines ondulantes d'un rouge brun & d'un jaune blanchâtre. La figure en est olivaire; l'odeur en est très-aromatique & fort agréable, sa saveur ne l'est pas moins, mais elle a de l'âcreté & de la chaleur.

Vertus. Elle eſt confortative. Ses vertus ſont les mêmes que celles du macis.

NOIX *de gale.* Excroiſſances attribuées à la piqûre d'inſectes qui s'attachent à l'écorce & au bois de chêne dans différens pays. Les unes viennent d'Alep & de Tripoli, les autres de la Provence, de la Gaſcogne. Les premieres ont un certain poids, elles ſont compactes, épineuſes & anguleuſes à leur ſurface, d'un brun verdâtre plus ou moins foncé, elles ſont préférables aux ſecondes.

Vertus. Ces noix ſont très-aſtringentes. On s'en ſert en lotions, en fomentations &c.

OLIBAN ou *Encens.* Nous tirons du Levant cette eſpece de réſine. Il eſt de deux ſortes d'oliban, le mâle & le commun. Celui-ci eſt mêlé d'impuretés, il eſt mollaſſe, graiſſeux, inflammable. L'autre eſt ſec, d'une couleur jaune légérement blanchâtre à l'extérieur, l'odeur en eſt forte & vive quand il eſt mis dans le feu, la ſaveur en eſt âcre & mêlée d'amertume. On le choiſit en belles larmes tranſparentes & très-caſſantes.

Vertus. Cette réſine eſt vulnéraire, conſolidante, diſcuſſive. Elle eſt employée dans les onguens, dans les emplâtres &c. Intérieurement elle eſt ſudorifique, fortifiante, propre dans les maladies de la poitrine. La doſe pour l'homme eſt de ℈ j à ʒ j, & pour l'animal de ℥ ß à ℥ iij. On s'en ſert encore dans les parfums.

OPIUM. Mélange de parties gommeuſes & de parties réſineuſes fortement unies, ainſi que de parties purement terreuſes ſur leſquelles les menſtrues n'ont point d'action. Les Levantins

nous l'envoient en gâteaux ; il s'amollit ſous les doigts. Sa couleur eſt d'un rouge brun tirant ſur le noir, ſon odeur déſagréable, ſa ſaveur amere &c.

Vertus. Il eſt ſomnifere, calmant, ſudorifique. La doſe pour l'homme eſt de grains ß à iij, & pour l'animal de grains iij à viij.

OPOPANAX. Gomme-réſine découlant ſuivant quelques Auteurs d'une plante férulacée qui croît dans la Macédoine &c.

Il en eſt de trois ſortes, celui qui eſt en larmes, celui qui eſt en maſſe, & l'opopanax contrefait ou applati.

Le premier doit être choiſi en belles larmes blanches en dedans & d'un blanc doré au dehors, d'une odeur forte, d'un goût amer & déſagréable ; le plus ſec & le plus net qu'on puiſſe trouver.

Le ſecond qui eſt en maſſe eſt le plus chargé de larmes & le plus approchant de la couleur & de l'odeur du premier.

A l'égard du troiſieme ou de l'applati, on le rejettera entiérement, & on le connoîtra facilement en ce que le véritable eſt en petites larmes rondes, & que celui-ci eſt plat, de la largeur & de la groſſeur du pouce.

Vertus. Il eſt aſſez ſemblable au galbanum par ſes vertus ; il eſt propre pour la guériſon des plaies ; il eſt diſcuſſif & fondant ; il entre dans pluſieurs compoſition s, emplâtres & onguens. Intérieurement il eſt apéritif & réſolutif. On le donne à l'homme à la doſe de grains x à ʒ ß, & à l'animal depuis ʒ j à ℥ ß.

OS *de sèche.* Ecaille aſſez ſolide ou os blanc, opaque, léger, uni, dur au-deſſus, friable en deſſous, d'un goût âcre & légérement ſalé &

ſans odeur qui garnit le dos d'un poiſſon que l'on nomme ſèche ou bouffron. On le pêche ſur les bords de l'Océan & de la Méditerranée.

On doit choiſir l'os de ſèche épais, blanc, léger, friable.

Vertus. Il eſt apéritif, déterſif & deſſicatif. On le pulvériſe, on le donne extérieurement dans quelque infuſion ou mêlé avec quelques autres médicamens appropriés à la doſe de grains xx à l'homme & de ʒ ij à ℥ j à l'animal. Il entre dans quelques compoſitions.

PAREIRA *brava*. Racine qui ſignifie en François vigne ſauvage ou bâtarde; elle a de la reſſemblance avec celle du thymelæa. Elle eſt ligneuſe, tortueuſe, brune au dehors, rude & ſillonnée dans ſa longueur & dans ſa circonférence & d'un jaune obſcur intérieurement &c.

Vertus. Elle eſt très-apéritive & propre pour le gravier. On la donne à l'animal en poudre dans du vin blanc à la doſe de ʒ iv à ℥ j ß; en infuſion à la doſe de ℥ j à ℥ iv. On la donne à l'homme à la doſe de ʒ ß à ʒ iij.

PÉTROLE. Huile minérale ou bitume liquide, inflammable, d'une odeur forte & fétide. La couleur en eſt différente ſuivant les pays & les lieux dont on le tire. Le plus employé parmi nous eſt celui de Gabian en Languedoc à quelques lieues de Beziers. Celui-ci eſt d'une couleur rouge tirant quelquefois ſur le noir. Celui d'une couleur jaune ou blanche eſt le plus eſtimé; il en eſt près de la Principauté de Modene.

Vertus. Le pétrole eſt extérieurement tonique, nervin & réſolutif; on le fait entrer dans les préparations topiques de ce genre.

PIERRE *hématite*. Cette pierre dure, compacte, pesante, participant du fer présente des aiguilles pointues. Sa couleur est d'un brun rougeâtre, elle paroît rouge comme du sang à mesure qu'on la tire des mines de fer.

On doit la choisir nette, pesante, compacte, en belles aiguilles, de couleur rouge brun, ayant des lignes noirâtres au dehors; elle doit ressembler au cinabre intérieurement.

Vertus. Elle est fort astringente, dessicative; elle entre dans plusieurs compositions.

POIVRE *noir*. Fruit d'une plante rampante & sarmenteuse comme le lierre, elle vient dans l'Isle de Java &c. Ce fruit est une semence ronde, ridée, l'écorce en est noirâtre. L'intérieur est compact & d'une couleur blanche; extérieurement il est d'un jaune verd. L'odeur en est légérement aromatique & assez agréable; la saveur en est très-âcre & brûlante.

On doit le choisir bien nourri, net, compact, assez pesant, fort âcre au goût.

Vertus. Il est incisif, stimulant, stomachique; on le donne à l'homme depuis grains iv jusqu'à xij; à l'animal depuis ʒ ß à ℥ iij. On peut le faire infuser dans le vin.

POIX. Substance résineuse qu'on tire du pin. Les différences des poix sont dûes à celles de la préparation qu'on en fait.

POIX *de Bourgogne ou poix grasse*. On doit choisir la poix grasse, la plus blanche, la moins remplie d'eau & d'ordures, & la moins coulante que faire se pourra.

POIX *résine*. Quand elle est d'une belle qualité, elle est exempte d'eau & de sable, elle est seche & d'une couleur jaunâtre. La meilleure vient de Bayonne & de Bordeaux.

POIX *noire*. Elle doit être d'un beau noir luisant, seche & former des especes de soleil quand on la casse.

Vertus. Toutes les especes de poix sont digestives, fortifiantes, attractives, résolutives; on les emploie dans les onguens & emplâtres &c.

POLYPODE. Il s'agit ici de celui qui est assez semblable à la fougere par ses feuilles, il croît sur les vieux murs, sur le frêne, le hêtre, le chêne &c. Celui qui est pris sur le dernier de ces arbres est le plus estimé. C'est de sa racine qu'on fait le plus d'usage; elle est rampante, d'une médiocre grosseur, garni de plusieurs petits tubercules, la couleur en est extérieurement rousâtre, intérieurement verdâtre; l'odeur en est foible; sa saveur d'abord fade laisse une légere âcreté mêlée d'un peu d'astriction.

Vertus. Elle est laxative, apéritive, diurétique. La dose pour l'homme est ordinairement de ℥ j dans s. q. de liquide, & pour l'animal de ℥ ij à ℥ vj.

PYRÈTHRE. Racine qui vient de Tunis. Elle est de moyenne longueur, de la grosseur du petit doigt, extérieurement d'un noir rousâtre, blanchâtre au dedans, sans odeur, d'un goût âcre & brûlant.

Elle doit être bien nourrie, seche, mal-aisée à rompre.

Vertus. Elle est active, irritante; on s'en sert principalement comme d'un masticatoire, d'une errhine &c.

QUINQUINA. Ecorce d'un arbre qui croît dans le Pérou. On doit la choisir d'une substance compacte, seche & d'une épaisseur mé-

diocre. Il ſaut prendre garde qu'elle ne tombe point en pouſſiere lorſqu'on la rompt & qu'elle ne ſoit pas remplie d'ordures comme on le voit ſouvent; on doit préférer auſſi les petites écorces noirâtres & chagrinées à l'extérieur, parſemées de quelques mouſſes blanches ou de quelques petites feuilles de fougere, rougeâtre en dedans & d'un goût amer & fort déſagréable; on rejettera celles qui ſont filandreuſes quand on les caſſe, d'une couleur rouſſe, & celles qui ſont couleur de canelle extérieurement, quoiqu'elles ſoient les plus eſtimées par ceux qui n'ont qu'une légere connoiſſance de cette écorce.

On falſifie quelquefois le quinquina en y mêlant d'autres écorces, telles que celle de l'aliſier dont la couleur eſt plus blanche en dehors, plus rouge intérieurement & dont la ſaveur eſt plus ſtiptique. On y mêle auſſi ſouvent de l'écorce de caſcarille.

Vertus. Le quinquina eſt chaud, deſſicatif, inciſif, fébrifuge, antiſpaſmodique, propre à arrêter & à détruire les mouvemens convulſifs, antiputride & d'un très-grand ſecours dans les gangrenes, dans les maladies putrides & contagieuſes du bétail. On l'emploie en ſubſtance, en décoction, en infuſion dans le vin, dans l'eau de vie, dans l'eſprit de vin & dans d'autres liqueurs. La doſe ordinaire pour l'homme eſt depuis ʒ ß à ʒ j; pour l'animal depuis ʒ ij à ʒ vj. On en renouvelle dans la journée ſelon le beſoin l'adminiſtration. On joint au quinquina d'autres ſubſtances telles que le ſel ammoniac, le nitre &c.

REALGAR. Quelques-uns disent *Réalgal.* Suc arsenical de même que l'orpiment. Il en est de deux sortes, le naturel & le factice. Le premier se tire des mines métalliques avec l'orpiment. Sa couleur est la même que celle du cinabre, il répand quand on le brûle une odeur de soufre & d'ail. Il est friable. Il vient de la Chine sous diverses formes tantôt en coupes & tantôt sous celle de petites pagodes.

Le second est fait de l'orpiment cuit & fondu pendant quelque tems dans des vaisseaux sublimatoires. Il s'éleve au haut de ces vaisseaux des fleurs jaunes, il reste au fond une masse qui figée par le froid est rouge comme du cinabre.

Vertus. La poudre de réalgal préparée est un escarotique, on en fait des trochisques &c.

RÉSINE *de Jalap.* Voyez JALAP. ℥ xij. de racine de jalap bien choisie donnent par le moyen de l'esprit de vin ℥ ij de résine.

Vertus. Cette résine est un purgatif fondant assez fort. La dose est pour l'animal de ʒ j à ʒ iv, & pour l'homme de grains iv à x.

RHUBARBE. Racine qu'on nous apporte en morceaux de différentes grosseurs & de différentes longueurs de la Chine, de la Perse & de la Moscovie; ces morceaux sont assez légers; leur substance paroît fongueuse; leur couleur est d'un jaune foncé & un peu brun à l'extérieur; l'intérieur est jaune aussi, mais marqué de taches rougeâtres par intervalle qui font paroître cette racine marbrée; l'odeur en est aromatique, mais désagréable; le goût en est amer & légérement âcre & astringent; on doit toujours préférer celle qui est bien seche & la plus pesante & la plus marbrée.

Usage. La Rhubarbe est un bon purgatif astringent, propre à rétablir le ton des fibres de l'estomac & des viscéres relâchés &c. La dose est de ℥ ß jusques à ℥ j ß en infusion, & depuis ʒ ij à ʒ vij, en substance pour l'animal. Pour l'homme en substance & après avoir été mise en poudre la dose est depuis grains vj jusques à ʒ j, & en infusion depuis ʒ j jusques à ʒ ij.

SAFRAN. On donne ce nom à des filamens applatis qui sont la continuation du pistile d'une plante bulbeuse du même nom.

On doit le choisir bien sec, doux au toucher, en beaux filets longs, bien veloutés & d'un beau rouge foncé, le moins chargé de filets jaunes que faire se pourra, d'une odeur forte qui ne soit ni celle du moisi ni de l'échauffé. Le safran Gatinois est préféré à celui qu'on cultive dans les autres Provinces de France, & ne le cede point à celui du Levant; on tire aussi bien la teinture du safran par l'eau que par les spiritueux.

Usage. Il est cordial, stomachique, alexitere, antispasmodique, résolutif & anodin. La dose du safran en substance est pour l'homme depuis grains ij à ℈ j; elle peut être augmentée en infusion. Pour l'animal elle est de ℥ j à ℥ iv en infusion, & de ℥ ß à ℥ j ß en substance.

SAGAPENUM ou *Gomme séraphique.* Gomme-résine qui découle d'une plante que l'on croit être du genre des férulacées. Il nous est apporté de Perse.

On doit le choisir en belles larmes, claires, transparentes, d'une odeur forte & approchante

de celle du pin. Jetté ſur le feu, ſon odeur doit approcher de celle de l'ail. La ſaveur en doit être âcre & amere. Il faut qu'il plie ſous les doigts quand on le manie.

Vertus. Le ſagapenum eſt tonique, inciſif, fondant & extérieurement atténuant, maturatif. La doſe à l'intérieur eſt pour l'homme depuis grains xij à ℈ ij, & pour l'animal depuis ʒ j à ʒ iv.

SALSE-PAREILLE. Racine qui vient du Pérou & de la nouvelle Eſpagne, &c. Elle eſt ordinairement de la groſſeur d'une plume, longue, flexible; extérieurement elle eſt d'un roux cendré, blanche au dedans, farineuſe, mollaſſe, elle n'a nulle odeur, la ſaveur en eſt légérement amere; elle laiſſe une impreſſion viſqueuſe dans la bouche.

On doit choiſir celle qui eſt facile à fendre, qui eſt griſe à l'extérieur. On rejettera celle qui eſt cariée & qui répand une eſpece de farine lorſqu'on la fend.

Vertus. Elle eſt ſudorifique, diaphorétique. Quelques-uns ne lui reconnoiſſent qu'une vertu déterſive. On la donne en décoction à l'homme à la doſe de ℥ ß ou de ℥ j & plus, & à l'animal à la doſe de ℥ ij à ℥ vj & plus.

SANDARAQUE. Réſine qui découle par inciſion des branches du grand genévrier: nous la tirons d'Afrique. On doit la choiſir en belles larmes, & la moins remplie de parties hétérogenes qu'il eſt poſſible. La couleur en eſt d'un jaune pâle; l'odeur en eſt balſamique; ſa ſaveur eſt âcre.

Vertus. Cette réſine eſt tonique, réſolutive & antiputride à l'extérieur. On s'en ſert quelquefois en fumigation.

Sang-dragon. Réſine tirée par inciſion d'un arbre qu'on appelle *Draco-arbor.* Elle vient des Iſles Canaries & de la Jamaïque. Elle eſt ſeche, inflammable; extérieurement de couleur d'un rouge foncé & preſque brun; d'un rouge de ſang à l'intérieur. Elle répand quand on la brûle une odeur légérement balſamique, & c'eſt la meilleure.

La Hollande nous fournit une autre eſpece de ſang-dragon qui eſt en pain plat, d'un rouge extrêmement foncé & luiſant tant au dehors qu'au dedans, aſſez friable. Ecraſé il eſt d'un aſſez beau rouge; brûlé il répand une odeur de cire d'Eſpagne. On falſifie ſouvent le ſang-dragon avec de la brique ou du bol d'Arménie; la fraude ſe découvre aiſément parce que le ſang-dragon ſe diſſout entiérement dans l'eſprit de vin, & que le bol & la brique ſe précipitent au fond du vaſe.

Vertus. Il eſt aſtringent, deſſicatif. On l'emploie extérieurement & intérieurement pour l'animal à la doſe de ℥ j à ℥ iv, & pour l'homme à la doſe de ʒ j à ʒ ij.

Santal ou *Sandal.* Il eſt trois ſortes de Santaux ou Sandaux, le citrin, le blanc & le rouge.

Le ſantal citrin eſt le plus propre aux vues que la Médecine ſe propoſe. Il eſt réſineux. L'odeur en eſt forte, le goût aromatique. On en peut extraire la réſine en faiſant infuſer des morceaux de ce bois dans ſuff. quant. d'eſprit de vin rectifié. Il donne par la digeſtion une teinture jaune, qui étant épaiſſie à petit feu conſtitue après l'évaporation de ſon eſprit un baume liquide noirâtre, d'une ſaveur agréable & ſemblable par ſa conſiſtance & par ſa couleur au

baume du Pérou. Il faut le choisir récent, dur, compact, pesant, de couleur tirant sur le jaune.

Le santal blanc est pareillement un bois dur, solide, pesant, mais dont la couleur est blanchâtre & pâle, & dont le goût & l'odeur sont infiniment plus foibles. Il doit être choisi récent & le plus odorant qu'il est possible.

Enfin le santal rouge est presque sans goût & sans odeur, de couleur rouge foncée intérieurement, noirâtre au dehors. On le choisira récent, compact & pesant comme les autres.

Les uns & les autres viennent de Siam & des Isles de Timor & de Salor.

Vertus. Le rouge est légérement astringent. Ils sont fortifians, dépuratoires, stomachiques, cordiaques, &c.

SARCOCOLLE. Gomme mêlée de quelques parties résineuses. Elle découle d'un petit arbre épineux dans la Perse & dans l'Arabie déserte.

On choisira la sarcocolle en larmes ou égrénée, d'un blanc tirant sur le jaune ou sur le rouge ; d'un goût fade, mais suivi d'une amertume assez désagréable.

On rejettera celle qui est en masse brune, ainsi que celle dont les petits grains sont bruns.

Vertus. La sarcocolle est ophtalmique, sarcotique, consolidante & propre pour les plaies ; elle entre dans les collyres & les onguens.

SASSAFRAS. Bois assez léger, spongieux, revêtu d'une écorce de couleur cendrée à l'extérieur, rougeâtre & ferrugineuse à l'intérieur & qui nous vient des Provinces de l'Amérique. Sa substance ligneuse est d'un blanc jaunâtre tirant sur le roux. L'odeur en est aromatique & légérement âcre ; l'odeur de l'écorce est plus pénétrante que celle du bois ; elle approche de celle du fenouil.

Vertus. Il est incisif, détersif, diaphorétique & sudorifique. La dose pour l'animal est de ℥j à ℥vj en décoction ; & pour l'homme, depuis ℥ß à ℥ij. On peut le donner en infusion dans le vin.

SCAMMONÉE. Suc résineux un peu gommeux tiré par incision & quelquefois par expression non-seulement de la racine, mais des tiges & des feuilles d'une espece de *convolvulus* ou liseron qui croît à Alep & à Smyrne, ce qui constitue deux especes de scammonée. Celle d'Alep est la meilleure, elle est légere, grise, tendre, friable, résineuse ; le goût en est amer, l'odeur fade, nauséeuse & assez désagréable ; quand on la roule dans la bouche elle fait le lait. On doit rejetter celle qui est pesante, dure & noirâtre.

On falsifie la scammonée en y mêlant le suc de quelques autres plantes laiteuses & âcres tel que celui du thytimale ; pour augmenter son poids on y met encore des charbons & d'autres matieres étrangeres. Pour s'assurer de cette fraude, on doit rompre les morceaux de ce suc, les choisir brillans à l'intérieur, & proscrire ceux qui paroissent noirs, brûlés ou dans lesquels on trouve du sable & du gravier ; ainsi que ceux dont le goût est extrêmement âcre, ce qui décele le mélange du suc de thytimale.

Vertus. La scammonée est purgative, fondante, hydragogue ; on la donne à l'homme en substance à la dose de grains ij à x, à l'animal à la dose de ʒj à ℥ß.

SEL *Ammoniac.* Sel qui nous vient d'Egypte en pains ronds & applatis, & dont le dessous & les côtés sont noirâtres. Ces pains ouverts présentent une substance blanchâtre, saline &

plus ou moins tranſparente. La ſaveur en eſt amere, déſagréable, urineuſe.

Ce ſel doit être le plus pur & le moins noir qu'il eſt poſſible.

Vertus. Il eſt diaphorétique, ſtimulant, inciſif, apéritif, antiputride, tonique, réſolutif. La doſe eſt pour l'homme intérieurement de grains vj à ʒ ß, pour l'animal de ʒ ij à ℥ jß. On l'emploie dans les collyres, dans les gargariſmes, dans les lotions, &c.

SEL *d'Epſom.* Sel minéral, nitreux, délié, très-blanc, brillant, d'un goût approchant de celui du ſalpêtre, mais amer, laiſſant une fraicheur dans la bouche, ſe fondant facilement au feu ſans pétiller ni s'enflammer. On l'appelle ſel d'Epſom, ſel carthartique d'Angleterre, parce qu'on en tire par évaporation des eaux minérales d'Epſom qui ſont à quatre lieues de Londres. Il doit être choiſi pur, ſe diſſolvant aiſément dans l'eau. Du reſte celui qu'on trouve dans les boutiques eſt le plus ſouvent un ſel factice.

Vertus. Il eſt purgatif, laxatif, apéritif. On le donne à l'homme à la doſe de ℥ ß à ℥ j pour le purger. Il eſt apéritif à la doſe de ʒ j ou ʒ ij; on le donne à l'animal à la doſe de ℥ iij à ℥ viij. On fait une eau minérale artificielle & apéritive en faiſant fondre ℥ iij de ſel d'Epſom dans ℔ xij eau commune.

SEL *gemme, ou foſſile, ou natif.* Sel de même nature que le ſel marin. On le trouve dans la Pologne en maſſes cubiques plus ou moins grandes, preſque auſſi tranſparentes que le criſtal, d'une couleur ordinairement blanche, quelquefois griſe, rouge, ou jaune. Sa ſaveur paroît plus vive & plus âcre que le ſel marin.

Vertus. Le ſel gemme a plus d'activité que le ſel marin ordinaire.

SEL *marin, ſel commun.* Il eſt connu de tout le monde.

Vertus. Il eſt fondant, apéritif, irritant, réſolutif, antiputride &c. On l'emploie dans les lavemens ſtimulans ; diſſous dans de l'eau de vie il réſout puiſſamment &c. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il fût à moindre prix pour la conſervation du bétail & ſur-tout des bêtes à laine.

SÉNÉ. Les feuilles de ſéné nous viennent de l'Egypte, ou de l'Arabie & de la Syrie. Celles qu'on nous apporte d'Arabie ſont préférées & préférables, & forment le ſéné d'Alexandrie. Elles ſont étroites, fermes, douces au toucher, d'un verd un peu jaunâtre, d'une odeur qui n'a rien d'agréable, d'une ſaveur âcre & amere, & elles ſe terminent en pointe à la maniere du fer d'une lance, tandis que les autres ſont obtuſes, beaucoup plus vertes, rudes au toucher & plus grandes.

Les ſiliques de l'arbriſſeau qui les fournit ſont ce que nous nommons follicules. Ce ſont des gouſſes aſſez larges, recourbées à leur extrémité, compoſées de deux membranes liſſes dont la couleur eſt d'un verd pâle, rouſsâtre, noirâtre en quelques endroits ; elles renferment des ſemences plattes aſſez ſemblables aux pepins des raiſins.

On doit choiſir le ſéné récent, odorant, les feuilles n'en doivent être ni briſées ni tachées ni remplies de bûchettes ou autres impuretés. Quand on l'a ſéparé de celles qu'il pouvoit contenir, on le nomme ſéné mondé.

Vertus. Les feuilles & les follicules de ſéné ſont purgatives. On les donne à l'animal dans les breuvages purgatifs à la doſe de ℥ ß à ℥ j ß, dans les lavemens purgatifs à la doſe de ℥ j à

℥ iij, & en ſubſtance ſeul & avec du miel à la doſe de ℥ j à ℥ ij; on le donne à l'homme en infuſion depuis ʒ j à ʒ iij; rarement le lui adminiſtre-t-on en ſubſtance; il entre cependant dans quelques poudres purgatives.

SERPENTAIRE *de Virginie* ou *Vipérine*. Racine fibreuſe, menue, d'une couleur rouſsâtre & brune au dehors, blanchâtre au dedans; l'odeur en eſt aromatique, pénétrante, & tient un peu de celle de la lavande; la ſaveur en eſt auſſi aromatique, mais âcre & amere.

Vertus. Cette racine eſt cordiale, diaphorétique, alexitere, carminative; elle réſiſte au venin; la doſe en ſubſtance eſt pour l'homme de grains x à ℈ j, & en infuſion dans l'eau ou le vin de ℈ j à ʒ ij; pour l'animal on la donne en ſubſtance de ʒ ij à ℥ ß & plus, en infuſion de ℥ ß à ℥ iv.

SOUFRE. Subſtance minérale. La couleur en eſt jaunâtre, plus ou moins foncée, inflammable; quand on la brûle l'odeur en eſt très-pénétrante; elle fond aiſément à un feu modéré; elle eſt immiſcible avec l'eau, elle s'unit aux huiles & s'y diſſout.

Nous faiſons très-peu d'uſage de tout autre ſoufre que de celui qui a paſſé par le feu.

On doit le choiſir d'un beau jaune doré, facile à caſſer, & rejetter celui qui eſt griſâtre, verdâtre ou rougeâtre, car alors il contient de l'arſenic. Intérieurement nous ne donnons que les fleurs du ſoufre qui ſont un ſoufre plus pur & dégagé par la ſublimation des matieres étrangeres que cette ſubſtance renferme.

Vertus. Le ſoufre eſt apéritif, utile dans pluſieurs affections de la poitrine, dans les maladies de la peau. On s'en ſert alors intérieurement & extérieurement &c.

SQUINE. Racine qui nous vient de la Chine &c. Elle eſt aſſez groſſe, inégale, ligneuſe, rouſſâtre, un peu brune extérieurement, d'un rouge pâle intérieurement, ſans odeur, d'une ſaveur inſipide & terreuſe.

Vertus. Elles ſont à peu près les mêmes que celles de la ſalſe-pareille, mais elle paroît moins active; la doſe en décoction ou en infuſion eſt pour l'animal depuis ℥ ij à ℥ vj, ou en ſubſtance depuis ʒ ij à ℥ j, & pour l'homme en décoction ou en infuſion depuis ℥ ß à ℥ j, & en ſubſtance depuis ʒ ß à ʒ j.

STORAX ou *Styrax*. Il en eſt de pluſieurs ſortes. 1°. Le ſtyrax calamite formé proprement des premieres larmes qui découlent enſuite de l'inciſion faite à l'arbre qui fournit ce ſuc réſineux & que l'on fait ſécher promptement. 2°. Le ſtyrax commun ou en maſſes qui eſt le ſuc de ce même arbre, mais qui en a été tiré par des inciſions plus grandes & qui ne s'eſt épaiſſi qu'après beaucoup de tems. 3°. Le ſtyrax liquide qu'on nous apporte du Levant, dont on ne connoît pas exactement la nature & qui ſuivant quelques Auteurs eſt un compoſé de ſtorax calamite, de galipot, d'huile & de vin.

Les larmes qui conſtituent le ſtyrax calamite, ſont aſſez ſolides, elles s'amolliſſent dans les mains; la couleur en eſt rouſſâtre & parſemée de taches blanchâtres, l'odeur en eſt pénétrante, elle approche de celle du baume du Pérou; la ſaveur en eſt balſamique & légérement âcre.

Les maſſes du ſtyrax commun ſont moins ſolides que les larmes; la couleur en eſt rougeâtre & foncée, l'odeur & la ſaveur ſont les mêmes; elles ſont gluantes & mielleuſes, & ce ſtyrax eſt moins pur que le premier.

La confiſtance du ſtyrax liquide eſt celle d'un baume épais, viſqueux, tenace. Il eſt brun rougeâtre, fort pénétrant & déſagréable par ſon odeur; âcre, aromatique & huileux dans ſa ſaveur; lorſqu'il eſt plus épais, d'une couleur opaque, d'un brun griſâtre, il a beſoin d'être purifié.

Vertus. Le ſtyrax calamite & le commun ſont toniques, nervins, inciſifs, réſolutifs; on en fait quelquefois des fumigations; ils entrent dans les onguens, dans les emplâtres, dans les baumes.

Le liquide eſt tonique, antiputride, très-bon contre la gangrene. Il entre dans les onguens.

SUCCIN, *Ambre jaune*, *Karabé*. Subſtance bitumineuſe particuliere dont la formation n'eſt pas encore bien connue & qui paroîtroit tenir du regne végétal & du regne minéral. Il eſt ſolide, caſſant, plus ou moins tranſparent, d'un jaune doré tirant quelquefois ſur le rouge, inflammable & fuſible au feu, d'une odeur alors vive & pénétrante & d'une odeur balſamique & agréable lorſqu'on l'échauffe par le frottement, enfin d'une ſaveur âcre & bitumineuſe.

Il eſt encore du ſuccin blanc, moins tranſparent que le jaune & dont le blanc eſt plus ou moins mat; il eſt de plus une autre ſubſtance noire & nommée mal à propos ſuccin noir qui eſt une ſorte d'aſphalte trouvé dans les mines de charbon.

Les lieux les plus abondans en ſuccin ſont les environs de la mer Baltique & de la Pruſſe Ducale.

Quelques perſonnes préferent le ſuccin blanc au ſuccin jaune, d'autres les emploient indifféremment.

Vertus. Le ſuccin eſt antiſpaſmodique, ner-

vin, astringent, expectorant. Ceux qui ne doutent pas de son action quand il est donné en substance l'administrent à l'homme à la dose de grains x à ʒ ß, & au cheval à la dose de ʒj à ʒiv; il entre dans plusieurs préparations.

TÉRÉBENTHINE. Suc résineux qui découle de plusieurs especes d'arbres comme du mélèze, du sapin &c. il y en a trois especes; l'usage en est le même, la térébenthine de Chio, celle de Strasbourg & celle de Venise appellée autrement térébenthine ordinaire.

La térébenthine de Venise est fluide, limpide, gluante & tenace, de la consistance à peu près du miel, mais un peu plus coulante; sa couleur est d'un blanc un peu jaunâtre; son odeur est forte, résineuse, tenant un peu de celle du citron; la saveur en est balsamique, âcre & amere. On doit la choisir récente, fluide, la plus transparente, la plus blanche & sans ordures.

Vertus. Elle est vulnéraire, diurétique, détersive, consolidante, tonique intérieurement.

La dose pour l'animal est de ℥ ß à ℥ ij en bol ou délayée dans des jaunes d'œufs, & pour l'homme de ʒ ß à ʒj ß. On s'en sert aussi en lavemens pour les rendre diurétiques & dans les ulcérations des intestins à la dose de ℥ iij pour l'animal délayées dans des jaunes d'œufs qu'on fait entrer dans une décoction émolliente & à la dose pour l'homme de ʒ iij à ℥ j. On l'emploie aussi extérieurement comme digestive, maturative, vulnéraire, elle entre dans les digestifs, onguens & emplâtres.

TURBITH. Racine d'une plante qui croît dans les Indes Orientales. Elle contient un suc lai-

teux, âcre & résineux. On la fait sécher après en avoir séparé l'intérieur ou la moelle. Les morceaux de cette racine qu'on trouve dans les boutiques sont un peu repliés sur eux-mêmes; l'intérieur est vuide, d'une couleur blanchâtre, l'extérieur d'une couleur grise. Elle n'a point d'odeur. La saveur en est désagréable & laisse dans la bouche pendant quelque tems une impression âcre.

On choisit le turbith pesant, bien mondé, résineux, compact, non carié, difficile à rompre.

Vertus. C'est un purgatif violent, la dose est pour l'animal depuis ʒ iij à ℥ j. On le fait entrer dans plusieurs compositions pharmaceutiques relativement à l'homme.

TUTIE. Substance formée en écailles roulées ou en gouttieres. Les morceaux en sont de différente grandeur & de différente épaisseur, extérieurement durs, gris, chagrinés, intérieurement unis, d'une couleur blanchâtre tirant sur le jaune. Elle se trouve attachée à des rouleaux de terre qu'on a suspendus exprès au haut des fourneaux dans lesquels on fond des minéraux qui contiennent du zinc.

La tutie vient de l'Allemagne. On doit la choisir nette, en écailles belles, larges, épaisses, grenues, difficiles à casser & un peu sonores.

On la prépare en la porphyrisant. On l'arrose d'une légere quantité d'eau rose. On la porphyrise de nouveau, & on en fait des trochisques.

Vertus. Elle est déterfive, dessicative, cicatrisante; on l'emploie dans les collyres, dans les onguens.

VIPERE. Reptile du genre des ſerpens. On en trouve dans pluſieurs endroits de la France. La morſure de cet animal eſt très-venimeuſe & peut être guérie par des alkalis volatils ; l'eau de luce eſt en quelque façon un ſpécifique contre les accidens qui en réſultent.

Nous employons le plus communément la vipere en poudre : on fait ſécher ce reptile après lui avoir coupé la tête, & on le pulvériſe. Enſuite on le donne ainſi à l'animal à la doſe d'une vipere entiere ou de ℥ ß à ℥ j.

Vertus. La vipere eſt cordiale, dépuratoire, ſudorifique, alexitere, très-propre dans les maladies malignes, peſtilentielles, cutanées &c.

VITRIOL *naturel* ou *factice.* Le premier ſe trouve dans tous les lieux qui renferment du fer & du cuivre ; on n'en fait pas d'uſage. Le factice eſt retiré ou des pyrites ou des eaux vitrioliques par l'évaporation. Il en eſt de trois eſpeces dont les différences ſe rapportent aux métaux qui en forment la baſe.

Le vitriol verd nous eſt apporté de Liege, de Suede, d'Angleterre & de Rome.

On doit le choiſir d'un verd clair & tranſparent, le plus ſec & le moins chargé de taches blanches qu'il eſt poſſible. Celui qui tire ſur le bleu n'eſt pas pur & contient du cuivre.

Vertus. On l'emploie aſſez rarement à l'intérieur. On en fait la poudre de ſympathie. Il eſt aſtringent.

Le vitriol bleu ou de Chypre nous eſt apporté de cette Iſle ou de Hongrie. Il eſt ou doit être d'une couleur ſemblable au ſaphir. La ſaveur en eſt fort âcre, déſagréable & ſtiptique.

Vertus. On l'emploie extérieurement, il eſt

deſſicatif & rongeant. Il entre dans les collyres &c.

Le vitriol blanc ou couperoſe blanche nous eſt apporté de la baſſe Saxe. Il eſt en maſſes blanches aſſez ſemblables à du ſucre & d'une conſiſtance ferme.

Vertus. On l'emploie le plus ſouvent comme ſtiptique, il entre dans pluſieurs compoſitions & dans les collyres.

UVA *urſi*. Arbuſte commun dans les Alpes & que l'on trouve ſur le Mont Credo. Sa fleur eſt en forme de cloche; du fond du calice s'éleve le piſtil qui y eſt attaché en maniere de clou. Le piſtil ſe change en un fruit mol ou baie ſphérique dont la ſemence eſt oſſeuſe, ronde d'un côté & applatie de l'autre.

Les tiges en ſont rampantes, les feuilles très-entieres, charnues & tachetées de quelques petits points.

On ne fait uſage que de la feuille. On la donne à l'homme à la doſe de ʒ ß à ʒj, & à l'animal à la doſe de ℥ ß à ℥ jß dans quelque liqueur appropriée.

ZÉDOAIRE. Racine qui eſt légérement tubéreuſe, aſſez ſolide, inégalement ronde, d'une couleur blanchâtre tirant un peu ſur le gris & ſur le cendré extérieurement; d'un jaune rouſsâtre ou griſâtre en dedans; ſon odeur & ſa ſaveur ſont un peu aromatiques & un peu camphrées, elle eſt légérement amere & un peu âcre. Elle nous vient des grandes Indes. On doit la choiſir nourrie, peſante, difficile à rompre, ſans vermoulure & d'une odeur agréable.

Vertus. Elle tient un peu du camphre par ses vertus ; elle est alexipharmaque, diaphorétique, carminative, chaude, discussive, atténuante, fortifiante. La dose en substance est de ʒj à ℥ ß pour l'animal ; en infusion dans le vin elle triple ; on la donne à l'homme à la dose de grains iv à ℈j.



FORMULES
MÉDICINALES
A L'USAGE
DE L'ECOLE ROYALE
VÉTÉRINAIRE.



INTRODUCTION.

LES Médicamens ſont adminiſtrés aux animaux ainſi qu'aux hommes ſous différentes formes déſignées par des noms particuliers.

Celles qui ſont les plus uſitées dans l'Art vétérinaire eu égard aux remedes à donner intérieurement, ſont les breuvages, les boiſſons, les pilules ou les bols, les poudres & les lavemens, & eu égard aux médicamens externes, les injections en gargariſmes ou autrement, les collyres, les billots, les nouets, les lotions, les fomentations, les embrocations ou les onctions & les linimens, les cataplaſmes, dont quelques-uns ſont particuliérement appellés du nom de charge, les baumes, les pommades, les onguens, les emplâtres, les poudres, les pierres, les parfums & les ſuppoſitoires.

On nomme breuvage *tout médicament liquide que l'on donne & que l'on fait avaler à l'animal par le moyen d'une*

corne. Les breuvages ſont compoſés ainſi que tous les autres remedes de différentes ſubſtances ſuivant les diverſes indications.

Nous entendons en genéral par le terme de boiſſon *toute liqueur dont l'animal s'abreuve lui-même ſans aucun ſecours étranger, & par celui de* boiſſons médicinales *celles qu'on mêle avec la boiſſon ordinaire pour les adminiſtrer. Il eſt nombre de breuvages qu'on peut lui donner ainſi dans les circonſtances où l'action de les lui faire prendre avec la corne devient difficile ou impoſſible, comme il eſt une multitude de boiſſons qui peuvent être données en forme de breuvage, ou dont on peut humecter le ſon lorſqu'il s'agit de certains mélanges que l'animal refuſe de boire.*

Dans la Médecine humaine un médicament dont la conſiſtance eſt un peu plus épaiſſe que celle du miel & dont la quantité eſt à peu près égale à celle d'une bouchée, forme ce qu'on appelle un bol; *& l'on nomme* pilule *un médicament ſec, plus ſolide, qui cede au toucher, qui eſt composé d'une matiere conſiſtante & dont la forme eſt ſphérique. Il ſeroit ſuperflu dans la Médecine des animaux de fonder ſur*

ces considérations la distinction de ces remedes. Le bol *est dans notre pratique moins solide que la* pilule *qui acquiert plus de consistance par l'addition du son, de la farine ou de toute autre poudre dans laquelle nous la roulons. L'un & l'autre sont sphériques & sont également administrés à l'animal par le moyen d'un morceau de bois avec lequel on les pique & que l'on introduit dans la bouche du malade en se saisissant de sa langue sur la base de laquelle on dépose le bol ou la pilule; alors on lâche la langue & l'animal en la retirant est forcé d'avaler le remede. Ordinairement on aide à la déglutition en donnant sur le champ quelques cornes d'un breuvage approprié aux indications.*

Nous appellons poudre *un médicament sec, composé d'un ou de plusieurs ingrédiens mêlés exactement & broyés en très-petites parties détachées les unes des autres. La poudre très-fine est appellée alkool, la plus grossiere grossum ou tragea, la moyenne poudre ou especes. Nous mêlons le plus communément les poudres avec l'avoine & le son, souvent nous les mettons dans un véhicule convenable & nous*

les donnons en breuvage ; d'autrefois auſſi nous en compoſons des pilules ou des bols.

Nous nommons proprement lavemens *ou* clyſteres *toute liqueur injectée dans le rectum ou dépoſée & verſée dans ce même inteſtin d'une maniere quelconque. Ces remedes ne ſont pas moins efficaces dans la pratique de la Médecine vétérinaire que dans la pratique de la Médecine du corps humain. L'utilité en eſt évidente dans le traitement des maladies des animaux, & heureuſement une fauſſe répugnance ne ſauroit s'oppoſer ici aux vues que nous nous propoſons en les adminiſtrant. Ils ſont ſalutaires dans preſque toutes les maladies, ils ramolliſſent principalement les matieres & les excrémens contenus dans l'inteſtin ; ils temperent l'acrimonie des ſucs inteſtinaux ; ils obvient à la trop grande tenſion des fibres du canal ; ils le lubréfient ; ils ſollicitent quelquefois dans ces mêmes fibres une heureuſe irritation ; ils en appaiſent les douleurs ainſi que celles des reins, de la veſſie, de l'uterus ; ils diſſipent les vents & les flatuoſités, ils détergent les petits ulceres qui accompagnent la dyſſenterie ; ils mettent fin aux diarrhées ; ils tuent*

& détruisent les vers ; ils peuvent soutenir l'animal & suppléer au défaut des alimens qu'il ne peut prendre ; ils rendent l'effet des purgatifs qu'ils précedent beaucoup plus prompt, beaucoup plus sûr & plus facile. On peut les rendre purgatifs eux-mêmes, en un mot il est très-peu de circonstances dans lesquelles ils ne doivent être employés.

Nous appellons injection *toute liqueur médicinale que nous introduisons ordinairement par le moyen d'une seringue dans différentes vues & selon diverses indications dans les cavités du corps naturelles ou contre nature. Ainsi les narines, la bouche, la vessie, le membre, le vagin &c, les plaies, les abscès, les sinus, les fistules sont autant de cavités dans lesquelles nous portons nos injections.*

Il est des cas où ces mêmes injections nous tiennent lieu de gargarismes, *tels sont ceux où il s'agit d'humecter les parties de la bouche & de l'arriere-bouche de l'animal. Leur efficacité ne sauroit être rapportée ni à une collution réelle, car nous ne connoissons aucun moyen d'engager l'animal à agiter la liqueur dans sa bouche de maniere que toutes les par-*

ties en ſoient imbibées, détergées & pénétrées, ni au ſéjour que le remede y fait, puiſqu'il nous eſt impoſſible de le contraindre à l'y retenir long-tems; ces gargariſmes ne peuvent donc être ſalutaires que par l'attention que l'on a d'en renouveller ſouvent l'uſage. L'impuiſſance où nous ſommes encore de déterminer l'animal à prendre le fluide que nous lui préſenterions ne nous laiſſe que la voie des injections. Nous pouſſons le gargariſme avec une ſeringue dont l'extrémité de la canule & du ſiphon qui préſente une forme ovalaire & légérement arrondie eſt percée de pluſieurs trous ſemblables à ceux dont ſont percés les arroſoirs, & pour l'adreſſer plus sûrement aux lieux qu'il importe de baigner, nous faiſons ouvrir la bouche par le moyen d'un pas d'âne *ou autrement s'il s'agit d'humecter les parties qu'elle renferme. Lorſqu'il eſt queſtion de diriger la liqueur dans l'arriere-bouche au-delà de la cloiſon du palais, nous adreſſons notre injection dans les naſeaux à l'aide d'un ſiphon percé d'une ſeule ouverture, & cette route l'y conduit directement parce qu'elle enfile les arriere-narines.*

Tout

Tout médicament destiné à être appliqué sur les yeux est appellé collyre. *On en prescrit de diverses formes & de compositions différentes selon l'intention & la nécessité. Le collyre convient dans nombre de maladies qui affectent l'organe dont il s'agit. Il en est de secs, il en est de liquides, mais on doit se souvenir qu'il ne faut jamais rien souffler, ni injecter dans l'œil du cheval dans la juste crainte de le rendre très-vicieux.*

Les nouets *& les* billots *sont les moyens par lesquels nous parvenons d'une part à provoquer dans l'animal une secrétion plus abondante de la salive & à appaiser de l'autre l'irritation des parties intérieures de la bouche selon les médicamens que nous mettons en usage & qui sont en partie proprement des masticatoires. Nous suspendons les nouets quelquefois au canon du filet & plus ordinairement au* mastigadour. *Quant aux billots ils ne sont proprement formés que d'un morceau de bois arrondi sans aucun contour & faisant l'effet d'un mors sans branches. Nous les fixons dans la bouche en les y soutenant par des montans faits avec une ficelle qui s'étend jusques sur la tête de l'animal &*

d'où résulte une ſorte de têtiere, après les avoir garni de linges uſés qui renferment les médicamens que nous nous propoſons d'employer ou après les avoir trempés dans ces mêmes médicamens s'ils ſont liquides.

Nous entendons par lotions médicinales *tout médicament liquide dont nous faiſons uſage pour étuver & laver certaines parties du corps de l'animal entieres ou ulcérées. Les lotions d'ailleurs tiennent un juſte milieu entre les remedes qui ſont des fomentations & des bains.*

*On donne le nom général d'*Epitheme *à tout médicament externe de différente conſiſtance qui ne tient ni de l'onguent ni de l'emplâtre & qu'on applique ſur la ſurface du corps dans différentes vues. L'épitheme liquide eſt ce que nous nommons proprement* fomentation, *& la fomentation n'eſt autre choſe qu'un bain local réſultant d'une liqueur médicinale ſimple ou compoſée qui appliquée chaude ou froide au moyen d'un véhicule convenable a la vertu d'apporter dans la partie ſur laquelle elle eſt miſe ou dans celles qui ſont ſituées au-deſſous & plus profondément le changement que le Maréchal*

doit desirer. Il est des épithemes secs assez mal à propos appellés fomentation seche; *nous ne ferons pas cependant une classe particuliere d'épithemes, nous adoptons cette dénomination de fomentation seche. Il est aussi des épithemes mous & en forme de bouillie qui ne sont véritablement que des cataplasmes & que nous placerons dans ce rang. Du reste il est aisé de concevoir que la différence des lotions & des fomentations liquides ne naît que de l'emploi que nous en faisons, les lotions n'étant ordinairement mises en usage que pour étuver simplement, & les fomentations n'opérant qu'autant qu'elles demeurent fixées sur la partie par un moyen quelconque. On peut au surplus faire des fomentations avec les différentes liqueurs propres aux lotions, comme on peut employer les lotions en fomentations dans certains cas que le raisonnement & la pratique indiquent.*

Les embrocations *ou* onctions *sont des médicamens liquides applicables à l'extérieur comme les fomentations. Elles n'en different que parce qu'on y fait entrer des huiles, des graisses &c. quelquefois elles ont pour base des infusions;*

des décoctions de plantes ; souvent ce ne sont que des mélanges d'huiles, d'onguens & de liqueurs spiritueuses. Elles sont alors & en cela semblables aux linimens *qui sont des médicamens gras & huileux, ayant une consistance moyenne entre celle des huiles grasses & celle de la graisse de porc préparée. Les embrocations & les linimens ont différentes vertus. On les approprie à l'état de la partie malade & aux indications qui se présentent.*

Les cataplasmes *sont à proprement parler des épithemes mous, cohérens, en forme de bouillie d'une consistance moyenne entre l'onguent & l'emplâtre ; on les emploie à l'extérieur pour différens usages. Ceux que nous nommons* charges *sont plus consistans que les autres.*

On a d'abord appellé du nom de baume *les résines liquides tirées par incision ou sans incision de plusieurs arbres, soit à cause de la vertu de ces résines pour consolider les plaies, soit par rapport à leur consistance visqueuse. Dans la suite on a donné le même nom à des médicamens composés qui avoient à peu près la même consistance & auxquels on attribuoit les mêmes vertus. Ils étoient faits pour suppléer aux baumes*

naturels. Dans ces derniers tems on n'a point eu d'égard à la consistance des médicamens pour les nommer ainsi. On a fait des baumes spiritueux dont la base est l'esprit de vin & plusieurs huiles essentielles, des baumes qui ayant la consistance des huiles grasses sont faits avec ces mêmes huiles, des baumes qui ont la consistance des onguens & qui sont le plus souvent des onguens proprement dits, des baumes emplastiques que la Pharmacie humaine prépare pour des parfums, enfin plusieurs baumes qu'on administre intérieurement. La plus grande partie s'applique extérieurement.

Les pommades *sont des especes d'onguens. La consistance en est plus solide que celle des linimens ; elle est semblable à celle de la graisse de porc. Elles s'appliquent indifféremment sur toutes les parties du corps.*

Les onguens *proprement dits sont des médicamens qui ont pour excipiens des corps graisseux ; on les fait ordinairement plus solides que les pommades, mais toujours plus doux que les emplâtres.*

De tous les médicamens externes les emplâtres *sont ceux qui ont le plus de*

consistance & de solidité, ils different en cela seul des onguens.

Les poudres externes *ne different point des poudres internes; il en est de sarcotiques, de détersives, d'astringentes, de ptarmiques ou d'errhines &c.*

Les pierres *sont des médicamens auxquels on donne ce nom attendu leur consistance.*

Les parfums *sont des vapeurs qui s'exhalent de certaines substances qu'on fait chauffer ou brûler & qui se répandent dans quelques lieux que l'on se propose de purifier & d'assainir. Ces mêmes vapeurs seches en quelque sorte quand elles s'exhalent d'un médicament sec, ou plus humides quand elles sont l'effet de l'évaporation de substances médicinales liquides, forment ce que nous nommons* fumigations *lorsque nous les faisons recevoir à l'animal par des motifs quelconques.*

Enfin nous nommons suppositoires *des médicamens d'une consistance à peu près semblable à celle des emplâtres, nous les introduisons dans l'anus à différentes intentions.*



VOCABULAIRE PHARMACEUTIQUE *OU* EXPLICATION *DE PLUSIEURS TERMES*

usités tant dans la Pharmacie Galénique que dans la Pharmacie Chimique.

ACIDE. On donne ce nom à tous les sels & à toutes les liqueurs quelconques, dont la saveur est piquante comme celle du vinaigre.

Il y a autant d'especes différentes d'acides végétaux, qu'il y a de plantes qui les fournissent.

Les acides minéraux sont en général l'acide vitriolique, l'acide marin & l'acide du nitre.

ALKALI. Nom donné à tous les ſels qui ont un grand nombre de propriétés communes avec le ſel qu'on retire de la plante appellée parmi nous, la ſoude.

ALKALIS VOLATILS. Sels qui s'élevent & ſe diſſipent par l'action du feu ; on a l'alkali volatil par l'analyſe des matieres animales & des matieres végétales qu'on a fait putréfier.

ALKALIS FIXES. Sels qui réſiſtent à l'action du feu & qu'on obtient par le lavage des cendres des végétaux.

ALKOOLISER. Réduire en alkool, c'eſt-à-dire ſubtiliſer, pulvériſer quelque mixte juſqu'à ce que la poudre ſoit impalpable.

On dit encore alkool pour exprimer un eſprit très-pur ; l'eſprit de vin bien rectifié eſt dit alkool de vin.

AMALGAMER. Mêler du mercure avec quelque métal ; le fer eſt le ſeul de tous les métaux qui ne s'amalgame point, ou qui ne s'unit point au mercure.

ANALYSE. Séparation des ſubſtances qui entrent dans la compoſition des corps.

ASSATION. Coction des médicamens dans leur propre ſuc, ſans addition d'au-

cune humidité ou onctuoſité étrangere.

CHAUSSE. Sac de figure conique, fait ordinairement avec du gros drap.

CIRCULATION. Mouvement donné à des liqueurs renfermées dans un vaiſſeau circulatoire, par le moyen d'un feu de lampe ou par la chaleur d'un bain de cendre ou de ſable, ou par celle du fumier ou du ſoleil, de maniere que les vapeurs ſont ſans ceſſe excitées à monter & à deſcendre; c'eſt ainſi que les liqueurs ſont ſubtiliſées, ou qu'on ouvre quelques corps durs qu'on y a mêlé.

CLARIFICATION. Action par laquelle on rend une liqueur quelconque claire & limpide. Elle devient ſouvent telle par le repos ſeul. Souvent auſſi on emploie à cet effet le blanc d'œuf; d'autres fois on y parvient par l'ébullition, la deſpumation & par la colature ou la filtration.

COAGULATION. Epaiſſiſſement d'une matiere liquide, ſoit par la privation de la chaleur, ſoit par la conſomption ou l'évaporation de l'humidité ſur le feu même, soit par l'addition ou le mélarge de certaines ſubſtances.

COHOBATION. Action par laquelle on remet la même liqueur distillée sur la matiere restée dans le vaisseau. Cette opération a lieu & on la répete plus ou moins de fois selon la diversité des substances & suivant les intentions que l'on a. On l'emploie le plus communément dans la distillation des plantes aromatiques. Son effet est de charger la liqueur distillée d'une plus grande quantité des vertus de la matiere qu'on distille &c.

COLATURE. Se dit des liqueurs passées par le tamis, au travers de la toile, au travers de l'étamine de laine, ou au travers d'un drap étendu & quelquefois accommodé en forme de chausse ou de sac. La colature a pour objet des matieres liquides dont les feces ont été disposées à être séparées ou par le repos, ou par la digestion, ou par la circulation, ou par la fermentation. On coule aussi pour séparer les ordures & les impuretés qui peuvent être mêlées dans les liqueurs.

CONCRÉTION. Endurcissement de quelque matiere fluide ou liquide, comme d'un sel qui dissous dans une lessive s'y fige & s'y cristallise.

CONGÉLATION. Espece de coagulation qui a lieu par le froid rélativement à des matieres mises en fusion & qu'on laisse figer, c'est-à-dire acquérir une certaine consistance ; la graisse, la cire fondue se figent à l'air ou se congelent.

CONCASSER. Réduire en poudre très grossiere.

CRIBRATION. Séparation des parties les plus ténues des médicamens tant secs qu'humides ou oléagineux d'avec les particules les plus grossieres, elle se fait par le moyen du tamis ou des cribles.

CRISTALLISATION. Sorte de concrétion & même de congélation qui arrive aux sels, soit essentiels, soit fixes & volatils, & même à ceux qui sont mêlés avec des acides. Délivrés de la plus forte partie de leur humidité, on les place & on les dépose dans un lieu frais où ils se cristallisent.

DÉCANTER. Verser peu à peu & par inclination à l'effet de séparer une liqueur quelconque du dépôt qu'elle a formé.

DELIQUIUM OU DÉFAILLANCE. Se dit de la résolution d'une substance en liqueur par l'humidité de l'air. Tomber en deliquium &c.

DÉPURATION. Clarification des liqueurs troubles, ou par elles-mêmes, ou artificiellement.

DESPUMATION. Elle eſt toujours précédée de l'ébullition qui ſépare, éleve & porte à la ſuperficie de la liqueur bouillante les ſuperfluités groſſieres, terreſtres & viſqueuſes ſous une forme d'écume que l'Artiſte a ſoin d'enlever, c'eſt ce qui s'appelle deſpumer.

DÉTONATION. Bruit plus ou moins conſidérable que l'on entend quand les parties volatiles de quelque mélange ſortent avec impétuoſité ; la détonation accompagne d'ordinaire la projection qui doit toujours être faite en petite quantité & à diverſes repriſes.

DIGESTION. La digeſtion a lieu quand on met tremper quelque corps dans un diſſolvant convenable & à une chaleur très-lente. Son objet eſt d'en extraire quelques principes.

DISSOLUTION. Diſſoudre, c'eſt rendre liquide ou coulante une matiere compacte ou épaiſſe par le moyen de quelque liqueur additionnée.

DISTILLATION. Elévation & deſcentes ſuivies & alternatives des parties

aqueuſes, ſpiritueuſes, oléagineuſes ou ſalines des mixtes ſéparées des parties terreſtres par le moyen du feu.

La diſtillation per aſcenſum porte les vapeurs au haut du vaiſſeau ; elles ſe convertiſſent en liqueurs & diſtillent par le bec du vaiſſeau ſupérieur dans un autre vaiſſeau placé ſous ce même bec & que l'on nomme récipient, parce qu'il reçoit cette liqueur.

La diſtillation per latus, autrement dite la diſtillation oblique ſe fait dans des retortes ou dans des cornues qui ſont des vaiſſeaux courbes auxquels on a adapté des récipiens.

La diſtillation per deſcenſum, ſe fait en mettant le feu au-deſſus du vaiſſeau qui contient les matieres qu'il s'agit de diſtiller ; alors l'humidité éprouvant une raréfaction & la vapeur ne pouvant point ſuivre la pente qu'elle a à s'élever, ſe précipite & diſtille dans un vaiſſeau placé immédiatement au-deſſous du premier avec lequel il eſt luté.

EBULLITION. Raréfaction des liqueurs par le moyen du feu. Faire bouillir des plantes. Il y a telles plantes qui perdroient leurs vertus par l'ébullition.

EDULCORATION. Adouciſſement de quelques matieres par des moyens convenables, ſoit qu'on les lave, ſoit qu'on y ajoute quelques ſubſtances qui en modifient la ſaveur.

EFFERVESCENCE. Bouillonnement excité par des ſubſtances qui agiſſent l'une ſur l'autre.

ELIXATION. Coction du médicament dans quelque liqueur étrangere, différente ſuivant l'intention qu'on ſe propoſe; on ſe ſert ordinairement de l'eau de riviere, de l'eau de fontaine dans les elixations, quelquefois des eaux minérales, des eaux lixivieuſes, des eaux de pluie, de neige; on emploie auſſi du lait, du vin, du vinaigre, des huiles, des graiſſes &c.

EMPYREUME. Odeur déſagréable, contractée par des liqueurs qui ont été diſtillées à un feu trop conſidérable.

ESPRIT RECTEUR. Principe de l'odeur & de la volatilité des huiles eſſentielles.

EVAPORATION. Elévation, diſſipation de l'humidité ſuperflue qui ſe trouve dans quelque médicament, par le moyen du feu, par la chaleur du ſoleil, par l'air &c.

EXHALATION. Diſſipation des parties les plus volatiles d'une matiere ſeche quelconque par une chaleur plus ou moins grande.

EXPRESSION. Action de preſſer ou de comprimer quelque matiere pour en tirer le ſuc, ou quelqu'autre liqueur dont elle peut être empreinte.

EXTRACTION. Séparation des parties les plus pures & les plus eſſentielles du médicament d'avec celles qui ſont groſſieres & terreſtres par le moyen de quelque menſtrue convenable.

FECES ou LIE. Matiere dépoſée par certaines liqueurs après le repos.

FERMENTATION. Mouvement inteſtin qui s'excite naturellement dans certains corps liquides, ou du moins humides & mous, les principes de ces corps agiſſant tellement les uns ſur les autres & ſe combinant tellement enſemble qu'il en réſulte des odeurs, des ſaveurs ſingulieres & des produits tous différens de la matiere dont ils tirent leur origine.

Il y a une fermentation artificielle qui s'opere par l'addition des acides qu'on veut fermenter.

FEU DE SABLE ou BAIN DE SABLE. Se fait en couvrant le vaiſſeau qui contient la matiere qu'on veut échauffer, deſſous & par les côtés d'une certaine quantité de ſable.

FEU DE LIMAILLE DE FER. S'il eſt entouré de limaille de fer, on dit, feu de limaille de fer.

FEU DE CENDRES. S'il eſt entouré de cendres, on dit feu de cendres.

FEU DE RÉVERBERE. Il a lieu dans un fourneau couvert, enſorte que la chaleur ou la flamme ne pouvant ſortir par le haut réverbere & frappe immédiatement le vaiſſeau, réfléchit ſans ceſſe & le frappe toujours de nouveau.

FEU DE RÉVERBERE OUVERT. Ce feu ſe fait dans un fourneau ſans dôme & découvert.

FEU NUD. Eſt celui dans lequel il n'eſt aucun intermede entre le feu & le vaiſſeau qui en reçoit immédiatement la chaleur.

FEU DE ROUE. Il a lieu lorſqu'on environne de charbons allumés le vaiſſeau.

FEU DE LAMPE. Eſt celui où la matiere eſt renfermée dans un vaiſſeau de verre toujours échauffé par la chaleur égale d'une lampe allumée. FEU

FEU DE LA VAPEUR DE L'EAU ou *Bain de vapeur*, eſt celui où le vaiſſeau qui contient quelques ſubſtances eſt échauffé par la vapeur de l'eau chaude.

—— BAIN MARIE. Conſiſte à plonger le vaiſſeau qui contient les matieres dans de l'eau chaude comme dans un bain, afin que cette même eau échauffe ces mêmes matieres.

FEU DE SUPPRESSION. Eſt celui par lequel on échauffe le vaiſſeau peu à peu en l'environnant & en le couvrant enſuite entiérement de charbons allumés.

FEU OU CHALEUR DU SOLEIL, *Inſolation* eſt le véritable terme. C'eſt l'expoſition aux rayons du ſoleil d'une matiere qu'on veut mettre en fermentation ou deſſécher.

FEU OU CHALEUR DU FUMIER. On dit *bain de fumier*, *ventre de cheval*, lorſqu'un vaiſſeau rempli de matieres qu'on veut mettre en diſtillation ou en digeſtion, eſt placé dans un gros tas de fumier chaud.

FEU OU BAIN DU MARC DE RAISIN. Conſiſte à mettre dans un tas de marc de raiſin après la vendange un vaiſſeau contenant quelque ſubſtance.

FEU DE LA CHAUX. Eſt la chaleur de la chaux vive qui étant humectée peut ſervir à quelques diſtillations.

FEU, SES DEGRÉS. *Premier degré.* Deux ou trois charbons allumés le produiſent.

—— *Deuxieme degré.* Quatre ou cinq charbons qui donnent une chaleur capable d'échauffer ſenſiblement le vaiſſeau, la main pouvant la ſupporter quelque tems, donneront le degré dont il s'agit.

—— *Troiſieme degré.* Il naîtra d'un grand feu de charbon.

—— *Quatrieme degré.* Ne peut être produit que par le charbon & le bois brûlans avec la derniere violence.

FILTRATION. Clarification d'une liqueur qu'on filtre, c'eſt-à-dire qu'on fait paſſer peu à peu & inſenſiblement par des meches ou de la filaſſe, par des morceaux de drap, par du papier gris, à travers un tas de ſable, une certaine quantité de verre pilé &c. c'eſt une maniere de purifier les liqueurs pour les éclaircir.

FIXATION. Arrêt des parties volatiles de leur nature, de maniere qu'elles

ſont rendues permanentes au feu ou en état d'y réſiſter quelque tems. Les acides ſont les principaux moyens de fixer les volatils.

FOURNEAU. Lieu plus ou moins reſſerré & dans lequel le Pharmacien allume, gouverne & proportionne le feu relativement aux opérations à faire & aux matieres à traiter. Il eſt des fourneaux de toutes formes & de toutes ſtructures.

FRICTION. Coction dans la poêle avec addition de graiſſe ou d'huile. La friction des médicamens ſe fait ſur un feu lent & modéré.

FUMIGATION. Fumiger, c'eſt expoſer un corps quelconque à la fumée d'un autre.

FUSION. Mettre en fuſion des métaux, des ſubſtances minérales, des ſels, des plantes pour les vitrifier, c'eſt les fondre.

GRANULATION. Réduction en grains d'un métal en fuſion; elle s'opere en verſant ce métal goutte à goutte dans de l'eau froide.

HUMECTATION. Action d'humecter un médicament, ou pour le ramollir

quand il eſt trop ſec, ou pour le monder, ou pour en extraire la pulpe, ou pour empêcher qu'il ne s'exhale quand on le pile, ou pour le colorer, ou pour prévenir la diſſipation de ſes parties les plus ſubtiles, ou pour en modérer l'acrimonie, ou pour aider à la pénétration de ſa vertu, ou pour lui communiquer quelque qualité &c. L'humectation ſe fait en faiſant recevoir au médicament quelque vapeur, en l'expoſant à l'humidité de quelque lieu bas, par irroration, par inſperſion, par imbibition &c.

IMBIBITION. Sorte de ſuccion, inſinuation de l'humidité dans un corps. Ce terme eſt adopté en tout autre ſens dans la Chimie.

IMMERSION. Action de plonger les médicamens dans l'eau ou dans quelque autre liqueur appropriée pour en enlever les ſuperfluités, pour leur ôter une partie de leur force, un mauvais goût, leur amertume &c.

IMPALPABLE. Poudre tellement ſubtile & dont les molécules ſont tellement diviſées qu'elles ſont inappercevables au tact.

IMPRÉGNÉ. Se dit par exemple d'une éponge imbibée d'eau, & de tout corps qui contient une ſubſtance qui n'eſt pas combinée avec lui.

INCINÉRATION. Réduction d'un corps en cendres par le feu.

INCLINATION. Voyez *Décanter.*

INCORPORER. Se dit de ſubſtances réduites en poudre & dont on ne fait qu'un ſeul corps au moyen de leur mélange.

INFUSION. Préparation par laquelle les médicamens entiers ou leurs parties coupées ou écraſées ſont plongées & jettées dans une liqueur convenable pour y demeurer un certain tems, elle a lieu quelquefois ſans feu ſelon les ſubſtances. On communique par cette voie à la liqueur la vertu des médicamens infuſés. On corrige la mauvaiſe qualité des ſubſtances, on en augmente les vertus, on unit dans une ſeule & même liqueur leurs propriétés différentes &c.

INSOLATION. Voyez *Feu ou Chaleur du ſoleil.*

INSPERSION. Action par laquelle on jette de l'eau ou quelqu'autre liqueur

en gouttes éparſes ſur un médicament.

IRRORATION. Arroſement.

LÉVIGATION. Réduction d'un corps dur en poudre impalpable ſur le porphyre.

LIQUÉFACTION. Converſion en liqueur de toutes les ſubſtances qui peuvent être coagulées par le froid & rendues fluides par la chaleur. Liquéfier la cire, les réſines, les gommes, le beurre, la glace &c.

LOTION. Action de plonger & de laver quelque mixte dans l'eau ou dans quelque liqueur appropriée ſelon le but que l'on ſe propoſe.

LUT. Enduit ou ciment dont on garnit & dont on entoure les vaiſſeaux de verre & de terre qui doivent réſiſter à la violence du feu. On lutte auſſi les chappes avec les cucurbites ou récipiens. On enduit encore les fentes des vaiſſeaux &c.

MACÉRATION. Ce mot peut être regardé comme le ſynonyme de digeſtion. Voyez *Digeſtion*.

MAGDALÉONS. Se dit des emplâtres mis ſous une forme de petits cylindres ou de petits rouleaux.

MAGISTERE. Nom que les anciens Chimistes ont donné à certains précipités blancs & très-légers pour annoncer une préparation exquise & très-subtile.

MALAXER. Presser entre ses doigts ou dans ses mains un emplâtre ou une masse de pilules à l'effet de les ramollir par la chaleur.

MATURATION. Espece de coction tantôt seche & tantôt humide pour achever en quelque sorte la maturité des substances qui n'y sont pas parvenues. Cette coction peut se faire devant le feu, sous les cendres chaudes, au four ou sur du feu dans l'eau, ou dans quelqu'autre liqueur.

MÉDICAMENS. On appelle de ce nom tout ce qui étant appliqué extérieurement ou donné intérieurement a la propriété d'apporter quelque altération au corps des animaux, comme à celui de l'homme & d'y causer un changement salutaire.

MENSTRUE. Dissolvant qui pénétrant dans les plus intimes parties d'un corps sec en tire ce qu'il y a de plus subtil & de plus essentiel. On nomme aussi une telle liqueur *véhicule*.

Les menſtrues ſpiritueux tels que l'eſprit de vin & les eaux ſpiritueuſes aromatiques diſſolvent les ſavons, les réſines & plus ou moins les matieres huileuſes. Les menſtrues huileux diſſolvent les réſines, les ſoufres. Les menſtrues ſalins ſont l'alkali fixe & volatil & les différens acides.

MIXTION. Mélange artificiel de divers médicamens altérés par la préparation & qu'on unit pour en faire un médicament composé.

MONDER. Séparer, nettoyer un mixte de quelques matieres.

MORTIFICATION. Changement de la forme extérieure & même quelquefois de la conſiſtance d'un mixte. On mortifie auſſi les eſprits quand on les mêle avec d'autres eſprits qui lient ou détruiſent leurs forces.

MUCILAGE. Liqueur épaiſſe, gluante, viſqueuſe.

NUTRITION. La nutrition tient de l'humectation. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'elle augmente le médicament & lui fournit une ſorte de nourriture. Elle ſe fait en uniſſant & en mêlant deux médicamens, ou divers médicamens en

un, ou en ajoutant un ſuc, une eau ou une décoction à quelque médicament pour l'en nourrir ou lui communiquer quelque vertu.

PARENCHYME. Squelette fibreux qui ſert de cloiſon à quelque ſuc que ce ſoit.

PHARMACIE. Partie de la Médecine qui enſeigne le choix, la préparation & le mélange des médicamens.

PHARMACIE GALÉNIQUE. Eſt la ſcience du mélange des drogues ſimples; elle ne ſuppoſe pas l'examen de leur nature & la connoiſſance exacte de leurs propriétés.

PHARMACIE CHIMIQUE. Eſt celle qui deſcend dans tous ces détails & dans ceux des effets que les médicamens ſimples ont les uns ſur les autres dans les mélanges qu'on en fait.

PRÉCIPITATION. Précipiter ou faire précipiter, c'eſt ajouter à une diſſolution de quelque matiere une autre ſubſtance qui s'uniſſant ſoit à elle, ſoit à ſon diſſolvant, la dégage d'avec celui-ci & la fait tomber au fond du vaiſſeau en forme de pouſſiere. On précipite le cuivre diſſous dans de l'eſprit de nitre

en y ajoutant de la limaille de fer ou en trempant des lames de fer dans cette diſſolution, &c.

PRÉPARATION. Travail par lequel on réduit ſelon les principes de l'art un médicament dans l'état où il doit être pour être employé & adminiſtré.

PROJECTION. Projetter n'eſt autre choſe que mettre cuillerée à cuillerée quelque matiere que l'on veut calciner dans un creuſet. La projection doit être faite en petite quantité & à diverſes repriſes.

PULPOIR. Spatule ou inſtrument dont on ſe ſert pour faire paſſer les pulpes au travers du tamis.

PURGATION. Les mots purger & monder ſont ſynonymes. On purge un médicament en en retranchant les ſuperfluités que la lotion n'a pu & ne peut emporter. Voyez *Monder*.

RÉCIPIENT. Vaiſſeau deſtiné à recevoir une liqueur à meſure qu'elle diſtille.

RECTIFICATION. Purification nouvelle. Cette opération eſt proprement une diſtillation ou une ſublimation nouvelle de ce qui avoit été déjà diſtillé ou ſublimé.

RÉDUCTION. Rétabliſſement des mixtes ou de leurs parties dans leur état naturel. Par exemple on unit & l'on corporifie les eſprits avec certaines matieres ; on les ſépare enſuite par la diſtillation, & la réduction dans leur premier état eſt opérée. On fait la même choſe des matieres dont on a ſéparé les eſprits. La réduction eſt fort pratiquée dans le métallique.

RÉVERBÉRATION. Voyez *Feu de Réverbere*. Détermination de la flamme du bois ou du charbon allumé dans un fourneau ſur quelque matiere.

REVIVIFICATION. Voyez *Réduction*. Revivifier, c'eſt faire retourner quelque mixte naturellement ou artificiellement déguiſé par des ſels ou par des ſoufres dans ſon premier état. On revivifie le cinabre & les autres préparations du mercure en mercure coulant.

SATURATION. Recherche de l'union & de la combinaiſon des principes. Cette combinaiſon doit être telle que ces mêmes principes ne ſurabondent point dans les ſubſtances qu'on veut unir. Par exemple, verſez une liqueur acide par parties & à pluſieurs repriſes

ſur un alkali ou ſur une terre abſorbante, la combinaiſon ſera parfaite & le point de ſaturation trouvé, lorſqu'il n'y aura plus d'effervefcence, que le nouveau composé n'aura plus de ſaveur ni âcre ni acide, & qu'il n'altérera en aucune maniere les couleurs bleues des végétaux.

SCORIES. Impuretés, matieres étrangeres à une ſubſtance métallique, qui s'en ſéparent par la fuſion que l'on fait de cette ſubſtance & qui viennent nager à ſa ſurface comme étant plus légeres.

SEL. Matiere qui eſt une combinaiſon de terre & d'eau. On en juge par ſes propriétés communes avec ces deux ſubſtances, & par la facilité de la réduire en terre & en eau, au moyen de différens procédés, comme par les diſſolutions faites par l'eau, les calcinations, les deſſications, les évaporations.

SEL ACIDE. Voyez *Acide.* Les propriétés de cette eſpece de ſel ſont de changer en rouge les couleurs bleues des végétaux, de faire effervefcence avec les ſels alkalis & les terres abſorbantes de la nature de la craie ou de la

chaux auſſi bien qu'avec les ſubſtances métalliques dont il eſt le diſſolvant ; de former avec toutes ces matieres des concrétions dures, ſolides, brillantes & criſtallines, d'affecter l'organe du goût de maniere à produire ſur la langue l'impreſſion que feroit la piqûre d'un corps froid, plus ou moins pointu.

SEL ALKALI. Sels qu'on reconnoît à leur ſaveur qui eſt âcre & brûlante, & à la propriété qu'ils ont de changer en verd certaines couleurs bleues & violettes des végétaux, ſur tout le ſirop violat.

SEL NEUTRE, *Sel ſalé*, *Sel moyen*. Sels qui n'alterent point les couleurs bleues des végétaux, & qui ont une ſaveur qui n'eſt ni aigre, ni âcre, mais ſalée. Ils ne ſont ni acides, ni alkalis, on les nomme ſimplement ſels.

SEL ESSENTIEL. Sel acide tiré par criſtalliſation du ſuc exprimé des plantes, ou matiere ſaline qui conſerve un certain nombre de propriétés des ſubſtances d'où elle a été tirée.

SEL FLUOR. Sel acide qui demeure liquide ou fluide & qui ne ſe condenſe jamais, s'il ne ſe trouve quelque matiere

qui l'embraſſe & le corporifie ; tels ſont les eſprits acides de nitre, de ſel, le vinaigre diſtillé.

SOLUTION. Diviſion & réſolution de toutes les ſubſtances qui compoſent un mixte. Elle eſt le fondement & le moyen d'un très grand nombre de préparations chimiques.

SPATULE. Inſtrument plus ou moins long, large & applati par l'une de ſes extrémités. Il en eſt de bois, de fer, de verre, &c.

STRATIFICATION. Action de mettre différentes matieres lit ſur lit, *ſtratum ſuper ſtratum*. Ainſi pour faire le plumbum uſtum, on met un lit de ſoufre, un lit de plomb râpé, & c'eſt ainſi qu'on remplit ſucceſſivement & alternativement le creuſet. On calcine par cette opération le métal avec le ſoufre.

SUBLIMATION. Opération par laquelle on fait monter au moyen d'un feu gradué une matiere volatile au haut de l'alambic ou au chapiteau ; on ſublime quelquefois les médicamens ſans aucun mélange ; on en fait ſublimer les parties les plus pures en forme de fleurs. Telle eſt la préparation des fleurs

de benjoin, de ſtorax, d'arſénic. Par la ſublimation on ſépare les parties volatiles d'avec les fixes. On ſublime le mercure mêlé avec des ſubſtances corroſives, &c.

TEINTURE. La teinture s'opere communément par la digeſtion. Elle a le même objet que l'infuſion, c'eſt-à-dire, de communiquer à quelque liqueur la vertu ou la ſubſtance principale de quelques médicamens. On ſe ſert du mot de teinture, parce que la liqueur demeure colorée après l'opération ou l'infuſion.

TORRÉFACTION. Eſpece d'aſſation qui a lieu lorſqu'après avoir réduit en poudre quelque ſubſtance, on met ſur une platine de fer ou d'argent que l'on place ſur un feu modéré, cette poudre juſqu'à ce qu'elle commence à s'obſcurcir. On torréfie la rhubarbe, les myrobolans &c; lorſque la poudre de ces purgatifs parvient à l'obſcurciſſement, c'eſt une preuve qu'ils ont acquis une vertu aſtringente.

TRANSMUTATION. Changement de la nature d'un mixte en une plus parfaite, comme ſi du cuivre ou de l'étain on pouvoit faire de l'or & de l'argent.

TRITURATION. Diviſion du médicament en petites parties, ſoit qu'il ſoit ſec & dur, ſoit que le médicament ſoit humide & mou. On le rend par ce moyen en état d'être uni & mêlé avec d'autres, on le rend auſſi plus propre à être pris intérieurement, ou à être appliqué extérieurement; on ſcie, on hache, on briſe, on râpe, on brûle, on calcine, & l'on met enſuite dans le mortier de bronze pour faire la trituration, &c.

VITRIFICATION. Action de convertir par un feu très-violent quelque matiere en verre; elle ſe pratique ſur les métaux, ſur les pierres, les cailloux, le ſablon & même ſur les cendres de diverſes plantes, &c.

USTION. Brûlement. Action de réduire les ſubſtances en charbon. L'uſtion longue & continue opere l'incinération. Voyez *Incinération.*



MÉLANGE

MÉLANGE

DE QUELQUES MÉDICAMENS ſimples ſous une ſeule dénomination.

Les cinq racines apéritives ſont

Celles {
de petit Houx.
d'Aſperge.
de Fenouil.
de Perſil.
d'Ache.

Les cinq Capillaires ſont

{
l'Adiantum noir.
l'Adiantum blanc ou Capillaire de [Montpellier.
le Polytric.
le Ceterac *ou* la Scolopendre.
le Ruta muraria.

Les trois Fleurs cordiales ſont

Celles {
de Bugloſe.
de Bourrache.
de Violettes.

On pourroit ajouter

Celles {
de Sauge.
de Lavande.
de Romarin.
d'Hyſope.

Les quatre fleurs carminatives ſont

Celles {
de Camomille Romaine.
de Mélilot.
de Matricaire.
d'Aneth.

Les herbes émollientes ordinaires ſont

Les feuilles {
de Mauve.
de Guimauve.
de Branc-urſine.
de Violier.
de Mercuriale.
de Pariétaire.
d'Atriplex.
de Seneçon.

Les oignons de Lys, &c.

Les quatre grandes ſemences froides ſont

Celles {
de Courge.
de Citrouille.
de Melon.
de Concombre.

Ces ſemences n'ont cependant pas plus de vertu que les amandes douces.

Les quatre petites ſemences froides ſont

Celles {
de Laitue.
de Pourpier.
d'Endive.
de Chicorée.

Les quatre grandes ſemences chaudes ſont

Celles
- d'Anis.
- de Fenouil.
- de Cumin.
- de Carvi.

On les nomme auſſi ſemences carminatives.

Les quatre petites ſemences chaudes ſont

Celles
- d'Ache.
- de Perſil.
- d'Ammi.
- de Daucus.

Les quatre eaux cordiales ſont

Celles
- d'Endive.
- de Chicorée.
- de Bugloſe.
- de Scabieuſe.

Ces eaux ne ſont nullement cordiales ; on ne doit regarder comme telles que les eaux diſtillées des plantes aromatiques.

Les trois onguens chauds ſont

Les onguens
- d'Agrippa.
- d'Althæa.
- Nerval.

Les quatre onguens froids ſont

- l'Album raſis.
- le Populeum.
- le Cérat Galien.
- & l'onguent Roſat.

Les quatre farines résolutives sont

Celles { d'Orge.
de Feves.
d'Orobe.
de Lupins.

On y joint souvent

Celles { de Froment.
de Lentilles.
de Lin.
de Fenugrec.

Du reste on ne s'astreint plus dans la Médecine humaine à prescrire les Médicamens sous ces dénominations, & nous en usons de même à quelques exceptions près.



TABLE

Des différens poids & des différentes mesures adoptées dans ces Formules.

℔ j... une livre contient	onces	16
	gros ou dragmes...	128
	ſcrupules	384
	grains	7680
℥ j... une once contient	gros ou dragmes . .	8
	ſcrupules	24
	grains	480
ʒ j... un gros ou dragme contient	ſcrupules	3
	grains . . .	60
℈ j... un ſcrupule contient	grains	20
la pinte contient	onces	32

La meſure des liquides variant ſelon leurs différences & ſelon les différens lieux, nous avons cru devoir en les preſcrivant nous arrêter à des poids invariables. Pour cet effet nous n'employons jamais que les mots de livre, demi-livre, once, &c. On doit ſe ſouvenir que la pinte contient deux livres; qu'une once eſt la trente-deuxieme partie d'une pinte, comme elle eſt la ſeizieme partie de la livre.

TABLE

Des caracteres adoptés dans ces Formules.

℞ ou R...	ſignifie	Prenez.
℔...	ſignifie	Livre.
℥...	ſignifie	Once.
ʒ...	ſignifie	Dragme *ou* gros.
℈...	ſignifie	Scrupule.
ß...	ſignifie	demi *ou* moitié.
Gr...	ſignifie	Grain.
Gout...	ſignifie	Goutte.
Faiſc...	ſignifie ce que le bras & l'avant bras plié peuvent contenir	Faiſceau.
Poig...	ſignifie	Poignée.
Pinc...	ſignifie	Pincée.
E.Q...	ſignifie	Egale quantité.
ãa....	ſignifie	de cháque.
F.....	ſignifie	Faites.
S. A...	ſignifie	ſelon l'Art.
Q. S...	ſignifie	quantité ſuffiſante.
B.M....	ſignifie	Bain marie.
B. S...	ſignifie	Bain de ſable.
M....	ſignifie	Mêlez.
N°....	ſignifie	Nombre.

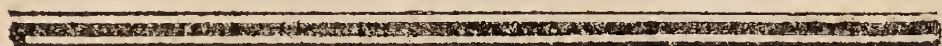


FORMULES MÉDICINALES.



PREMIERE PARTIE.

MÉDICAMENS INTERNES.



CHAPITRE PREMIER.

MÉDICAMENS PURGATIFS. (*)



BREUVAGES.

N°. 1.

℞	Sel de Sedlitz	℔ ß
	Bourrache	poig. ij

F. bouillir la plante dans eau commune ℔ iij
Coulez, f. y fondre le ſel, donnez à l'animal.

(*) Matiere Médicale, (XIX)

N°. 2.

℞ Sel d'Epſom ℔ j
F. diſſoudre dans décoction de mauve ℔ iv
donnez-en deux fois dans le matin.

N°. 3.

℞ Feuilles de ſéné ℥ ij
Tamarins ℔ ß
Sel végétal ℥ j
F. bouillir le tout dans eau commune ℔ iij
coulez après une demi-heure d'ébullition, donnez à l'animal.

N°. 4.

℞ Gayac,
Racine de ſquine,
Salſe pareille ãa ℥ iv
Feuilles de ſéné,
Rhubarbe du Levant ãa ℥ j
Polypode de chêne ℥ iv
F. infuſer pendant douze heures dans
Eau commune ℔ xij
F. bouillir enſuite juſques à diminution d'un quart.
Ajoutez Criſtal minéral ℥ ij
Laiſſez refroidir. Paſſez au travers d'une étoffe. La doſe de ce breuvage à donner les matins à jeun pendant pluſieurs jours eſt de ℔ j ou de ℔ ß.

N°. 5.

℞ Feuilles de gratiole poig. j.
de ſéné ℥ j
Sel d'Epſom ou
Sel de Sedlitz ℥ ij
F. bouillir un inſtant dans
Eau commune ℔ j

Laiſſez infuſer pendant quelques heures ſur la cendre chaude, coulez en exprimant légérement & donnez en breuvage cette infuſion purg. commune.

N°. 6.

℞ Feuilles de ſéné ℥ j
Eau commune bouillante ℔ j

F. infuſer les feuilles dans cette eau l'eſpace de trois heures, coulez, jettez dans cette infuſion Aloès ſoccotrin concaſſé ℥ j

Laiſſez infuſer pendant la nuit ſur la cendre chaude, donnez tiede à l'animal.

N°. 7.

℞ Infuſ. purg. comm. N°. 5. ℔ j

F. y infuſer ſur la cendre chaude pendant la nuit Aloès ſoccotrin concaſſé ℥ j

Remuez, donnez tiede à l'animal.

N°. 8.

℞ Infuſ. purg. comm. N°. 5. ℔ j

Délayez-y Catholicon fin ℥ v

Donnez tiede à l'animal.

N°. 9.

℞ Infuſion de ſéné N°. 6. ℔ j

F. y infuſer ſur la cendre chaude pendant la nuit Aloès ſoccotrin en poudre ℥ j ß
Agaric en poudre ℥ ß

Remuez, donnez tiede à l'animal.

N°. 10.

℞ Infuſion de ſené N°. 6. ℔ j

F. y infuſer ſur la cendre chaude pendant la nuit Aloès ſoccotrin en poudre ℥ j
Agaric en poudre ℥ ß

Remuez, jettez dans l'infuſion
Aquila-alba ℥ ß

Donnez ſur le champ à l'animal.

N°. 11.

℞ Infusion purg. comm. N°. 5. ℔ j
F. y infuser pendant la nuit sur la cendre
chaude Aloès soccotrin en poudre ℥ jß
Résine de jalap ʒ ij
Remuez & donnez à l'animal.

N°. 12.

℞ Infusion purg. comm. N°. 5. ℔ j
Mettez dans cette infusion
Trochisques alhandal,
Gomme gutte ãa ʒ ij
M. pour un breuvage purgatif.

N°. 13.

℞ Jalap en poudre ʒ vj
Aloès soccotrin en poudre ℥ ß
Délayez le tout dans
Décoction d'oseille ℔ j
Donnez à l'animal.

PILULES ET BOLS.

N°. 14.

℞ Méchoacan en poudre ℥ ij
Agaric ℥ j
Aquila-alba ℥ ß
Incorporez dans miel commun s. q.
F. un Bol.

N°. 15.

℞ Aloès soccotrin en poudre,
Manne grasse ãa ℥ ij
Sel de prunelle ℥ ß
Miel s. q.
M. le tout dans de la farine, donnez en pilules.

N°. 16.

℞	Jalap	
	Aloès	ãa ℥ ß
	Diagrède	
	Mercure doux	ãa ʒj
	Miel mercurial	f. q.

Incorporez dans le miel, roulez dans le son ou la farine; formez des pilules que vous donnerez le soir. Le lendemain matin donnez en breuvage

Infusion purg. comm. N°. 5. ℔j

POUDRES.

N°. 17.

℞	Feuilles de séné,	
	Rhubarbe pulvérisée	ãa ℥ iij
	Jalap	ʒ vj
	Diagrède	℥ ß

Mettez en poudre. Celle-ci peut être donnée dans une décoction ou dans une infusion appropriées. Elle peut être mise dans une poignée de son ou de farine légérement humectée. Elle peut être incorporée dans f. q. de miel.

N°. 18.

℞	Agaric	
	Aloès soccotrin	
	Turbith végétal	ãa ℥ iij
	Séné	℥ ß
	Gentiane	
	Gingembre	ãa ʒ ij

Pulvérisez & administrez de l'une des manieres prescrites N°. 17.

N°. 19.

℞	Racine de jalap	ℨ ij
	Diagrède	ℨ j
	Antimoine diaphorétique non lavé	℥ ij

M. faites une poudre, adminiſtrez comme il eſt dit ci-deſſus.

LAVEMENS.

N°. 20.

℞	Décoction émolliente	℔ ij ß
F. y fondre	Savon blanc râpé	℥ iij
Ajoutez	Miel mercurial	℥ iv

F. un lavement.

N°. 21.

℞	Feuilles de ſéné	℥ iij

Verſez ſur ces feuilles

Décoction émolliente bouillante	℔ ij ß

F. infuſer pendant une heure, coulez, délayez dans la colature

Catholicon	℥ iij

F. un lavement.

N°. 22.

℞	Feuilles de ſéné	℥ ij
	Pulpe de coloquinte dans un nouet	ℨ ij

F. infuſer les feuilles & les pulpes dans

Décoction émolliente bouillante	℔ ij ß

Donnez ſur la fin une légere ébullition. Coulez, ajoutez à la colature

Vin émétique trouble	℥ viij
Huile de noix	℥ iv

Pour un lavement.

CHAPITRE II.

MÉDICAMENS BÉCHIQUES (*)

BÉCHIQUES ADOUCISSANS.

BREUVAGES.

N°. 23.

℞	Racines d'althæa	℥ j
	Fleurs de mauve	
	de violettes	ana poig. j
	Graine de lin	℥ ß
	Son de froment	poig. ij
	Miel commun	℔ ß

F. bouillir le tout dans

Eau commune	℔ vj

Et donnez à l'animal en quatre doses.

N°. 24.

℞	Feuilles d'érysimum	poig. ij
	Sommités de la même plante	poig. j

Hachez, pilez, f. macérer pendant quelques heures dans

Hydromel	℔ j ß

Donnez avec la corne la colature à l'animal en trois doses, une chaque jour le matin & à jeun.

(*) Matiere Médicale XV. XVI. XXII.

N°. 25.

℞ Orge entier poig. ij
Fleurs de tuſſilage,
de pied de chat ãa poig. j
Râpure de corne de cerf ℥ ij
F. bouillir dans Eau commune ℔ vj
juſques à diminution d'un tiers, coulez, donnez à l'animal en quatre doſes.

BOISSON.

N°. 26.

℞ Fleurs de violettes,
de coquelicot ãa poig. ij
Verſez ſur le tout Eau d'orge bouillante ℔ vj
F. infuſer pendant une heure, coulez, ajoutez à la colature Miel commun ℥ iij
M. avec la boiſſon ordinaire.

PILULES OU BOLS.

N°. 27.

℞ Blanc de baleine
Poudre de régliſſe ãa ʒ iij
Pilules de cynogloſſe ʒ j
M. avec Conſerve d'althæa ſ. q.
Pour un bol béchique anodin.

N°. 28.

℞ Blanc de baleine,
Fleurs de ſoufre,
Gomme adragant ãa ʒ iij
M. avec Miel de Narbonne ſ. q.
Pour un bol béchique adouciſſant.

BÉCHIQUES INCISIFS.

BREUVAGES.

N°. 29.

℞ Racines de ſquine ℥ j

F. bouillir légérement dans

Eau commune ou de riviere ℔ ij

Feuilles d'hyſope hachées poig. j

Macérez juſqu'à ce que la décoction ſoit froide, délayez dans la colature

Sirop d'hyſope ou d'herbe au chantre, ou de ſtœchas ℥ iij

F. boire à l'animal en trois doſes.

N°. 30.

℞ Fleurs de ſoufre ℥ iv

Oliban ʒ ij

Antimoine diaphorétique non édulcoré ℥ j

M. Faites une poudre à donner à la doſe de ℥ j dans Décoction de lierre terreſtre ℔ j

Après y avoir ajouté Oxymel ſimple,

Sirop des cinq racines apéritives ãa ℥ iij

N°. 31.

℞ Gomme ammoniac choiſie ʒ ij

Diſſolvez dans un mortier avec

Eau d'hyſope ℥ iv

Vin blanc ℥ vj

Donnez la colature à l'animal.

N°. 32.

℞ Agaric contus,

Régliſſe écraſée

Feuilles de ſéné ãa ℥ ij

Feuilles de tabac broyées ℥ iij

F. Bouillir dans Vinaigre
Eau commune ãa ℔ ij
L'eſpace d'un quart d'heure. Ajoutez alors
Thym
Hyſope ãa poig. j
Semences de fenouil pinc. iv.
F. bouillir de nouveau le même eſpace de tems, coulez. M. à la colature
Miel commun ℔ j ß
Exigez encore une nouvelle ébullition pour enlever la premiere écume, gardez pour l'uſage. On en donne chaque matin à jeun, la doſe eſt de ℔ ß

N°. 33.

℞ Racines d'angélique
d'enula campana ãa ℥ j
Feuilles d'hyſope,
de marrube blanc ãa poig. j
F. bouillir dans Eau commune ℔ iv
Coulez après demi-heure d'ébullition & ajoutez Oxymel ſcillitique ℔ ß
Donnez chaque matin deux cornes de ce breuvage à l'animal.

PILULES ET BOLS.

N°. 34.

℞ Fleurs de ſoufre ʒ vj
Blanc de baleine ʒ ij
Poudre de cloportes,
Gomme ammoniac ãa ʒ j ß
Myrrhe ʒ j
Miel blanc ſ. q.
Incorporez le tout. F. deux bols à donner en deux fois.

N°.

N°. 35.

℞ Safran, ℥ ß
Sel volatil de ſuccin,
Fleurs de benjoin, ãa ʒj
Gomme ammoniac,
Fleurs de romarin pulv. ãa ℥j
Miel commun, ſ. q.

F. des bols, la doſe eſt de ʒiij.

N°. 36.

℞ Agaric en poudre,
Fleurs de ſoufre,
Iris de Florence pulv. ãa ʒij
Miel commun, ſ. q.

F. un bol à donner tous les matins à jeun.

N°. 37.

℞ Cinabre d'antimoine,
Gomme ammoniac,
Tartre vitriolé, ãa ʒj
Racines d'iris pulvériſées,
Cloportes préparés,
Fleurs de ſoufre,
de benjoin ãa ℈ij
Miel commun, ſ. q.

F. un bol à donner quinze ou vingt jours de ſuite à jeun, & par-deſſus
Infuſion d'hyſope ℔j.

POUDRES.

N°. 38.

℞ Plomb râpé,
Fleurs de ſoufre ãa e. q.

Mettez ces poudres à commencer par le ſoufre dans un creuſet *ſtratum ſuper ſtratum*. Le creuſet étant rempli, placez-le ſur

H

des charbons ardens. F. rougir ensuite, & pour hâter l'opération, mettez le feu à la matiere. Retirez quand vous n'appercevrez plus de fumée. Pulvérisez la masse noire que vous aurez ôtée du creuset. Donnez la poudre à l'animal tous les matins à jeun à la dose de ʒij.

L'usage doit en être continué pendant un certain tems. *Voyez* la Matiere Médic. XXXI *pag.* 134.

N°. 39.

℞ Branches, fleurs, feuilles de genêt s. q.
Hachez, pilez le tout, donnez à l'animal de cette poudre ℥i
le matin chaque jour dans son avoine pendant un certain tems. Tenez-le à la paille de froment, retranchez-lui le foin.



CHAPITRE III.

MÉDICAMENS DIURÉTIQUES. (*)

DIURÉTIQUES TEMPÉRÉS ET ADOUCISSANS.

BREUVAGES.

N°. 40.

℞ Racines de fraisier,
de guimauve,
de nenufar ãa ℥ j
F. bouillir dans Eau commune ℔ iij
jusques à diminution d'un tiers. Coulez.
F. dissoudre dans la colature
Gomme Arabique ℥ ß
Donnez en deux doses à l'animal.

N°. 41.

℞ Des quatre semences froides ℔ ß
Pilez dans un mortier de pierre, M. avec
Décoction de pariétaire ℔ iij
Donnez en trois doses à l'animal.

N°. 42.

℞ Sel de nitre ℥ ij
F. fondre dans Eau commune ou
décoction d'oseille ou
d'alleluia ℔ ij
Donnez en deux doses à l'animal.

(*) MATIERE MÉDICALE. XXI. XVI.

N°. 43.

℞ Eau diſtillée de perſil,
de pariétaire ā a ℥ iv
Sirop d'althæa de Fernel ℥ ij
Eſprit de ſel dulcifié ʒ j
M. pour un breuvage.

BOISSON.

N°. 44.

℞ Racine de guimauve,
de nymphea ā a ℥ iv
F. bouillir dans Eau commune ℔ viij
juſques à diminution d'un tiers. Ajoutez à la colature Criſtal minéral ℥ iij
M. avec la boiſſon ordinaire.

DIURÉTIQUES INCISIFS, FORTIFIANS.

BREUVAGES.

N°. 45.

℞ Racine de bardane en poudre ℥ j
Vin blanc ſec ℔ ß
Macérez pendant ſix heures. F. prendre à l'animal.

N°. 46.

℞ Colophone en poudre ℥ ij
Vin blanc ſec ℔ ij
Jettez la colophone dans le vin, remuez & donnez en deux doſes.

N°. 47.

℞ Baume de Copahu,
Térébenthine, ā a ℥ j

Délayez avec	jaune d'œuf,	n. 1
Ajoutez	Huile de genièvre,	℥ ß
	Sirop d'althæa	℥ j ß
M. avec	infusion de pariétaire	℔ ß

Donnez en deux doses à l'animal.

N°. 48.

℞	Racines de guimauve	℥ iij
	Réglisse,	℥ j
	Feuilles de verge d'or, poig.	iij
	de guimauve,	
	de pariétaire	ãa poig. j.
	Baies de genièvre,	
	Semences de persil de Macédoine,	
	de bardane,	
	de grémil	ãa ʒ j
	Graine de lin	℥ j
	Figues	n. viij
F. bouillir dans	Eau commune	℔ xij

en commençant par la graine de lin & en continuant par les autres substances, la semence de grémil ne devant être ajoutée qu'à mi-coction. Sur la fin, mettez

	Vin blanc sec	℔ iv.

Donnez à l'animal deux fois le jour, une le matin, l'autre le soir, ℔ j de cette décoction néphrétique.

N°. 49.

℞	Racines de pareira brava	℥ j
F. bouillir dans	Eau commune	℔ j ß

Réduisez à ℔ j. Passez la liqueur, partagez en deux doses, donnez à l'animal.

N°. 50.

℞	Bois néphrétique pilé	℥ j
	Racines de pareira brava ou de filipendule	℥ j

Semences de grémil,
d'hieble concassées ãa ℥ ß
F. infuser pendant douze heures dans
Eau commune ℔ iij
F. bouillir ensuite jusques à diminution d'un tiers, donnez à la dose de ℔ j à l'animal.

PILULES ET BOLS.

N°. 51.

℞ Térébenthine très-pure ℥ ij
Roulez dans farine de lin s. q.
Formez deux pilules.

N°. 52.

℞ Baies d'alkekenge,
de laurier, ãa n. x.
Broyez avec Miel commun, s. q.
Ajoutez Poudre de cloportes, ʒ j
Nitre purifié ʒ ij
F. un bol, donnez à l'animal & sur le champ Vin blanc sec ℔ j

N°. 53.

℞ Savon blanc râpé ℥ j
Cloportes en poudre,
Coquilles d'œuf pulv. ãa ʒ j
F. du tout un bol avec
conserve de genièvre s. q.
roulez dans du son.

N°. 54.

℞ Abeilles en substance séchées & pulv. ℥ ß
Incorporez dans extrait de genièvre s. q.
F. un bol.

N°. 55.

℞ Poudre de cloportes ʒ j
Incorporez dans térébenthine de Venise, ℥ j
F. un bol.

POUDRES.

N°. 56.

℞ Coquilles d'escargot, n. x
Réduisez en poudre fine,
M. de cette poudre ℥ j
dans du son & donnez trois fois par jour.
Elle peut être donnée dans Eau de pariétaire
ou de turquette ℔ j
ou bien, on peut humecter le son avec cette liqueur chargée de cette poudre.

N°. 57.

℞ Abeilles en substance séchées & pulv. ℥ ß
Donnez tous les matins dans une poignée de son.

DIURÉTIQUES ACRES, STIMULANS.

BREUVAGES.

N°. 58.

℞ Cantharides grossiérement pilées ℥ ß
F. bouillir dans vin blanc ℔ ij
Coulez, donnez une corne à l'animal.

BOL.

N°. 59.

℞ Crapauds desséchés & pulvérisés ℥ ij
M. avec Miel s. q.
F. un bol.

LAVEMENS DIURÉTIQUES.

N°. 60.

℞ Décoction de feuilles de mauve,
de guimauve ℔ iij
dans laquelle on aura fait infuser
Fleurs de camomille & de mélilot,
délayez-y Térébenthine ℥ ij
après l'avoir dissoute dans jaunes d'œufs n. ij
ajoutez-y Sel de prunelle ʒ j
F. un lavement.

N°. 61.

℞ Racines de guimauve,
de lys blanc ãa ℥ ij
Feuilles de guimauve,
de mauve,
de pariétaire ãa poig. j
Semences de lin ʒ j
F. bouillir dans Eau commune ℔ v
jusques à diminution d'un tiers. Coulez,
délayez dans jaunes d'œufs n. viij
Térébenthine ℥ ij
M. dans la décoction, ajoutez-y
Huile de noix ℥ iij
Pour un lavement.

Nª. quelquefois au lieu de la térébenthine délayée dans les jaunes d'œufs, on peut mettre & l'on met dans la décoction
Essence de térébenthine ʒ j ß

N°. 62.

℞ Décoction émolliente ℔ iij
Feuilles de lierre terrestre poig. j
F. bouillir dans la décoction, coulez,
ajoutez-y Huile de lin ℥ iij
Nitre purifié ʒ j
Essence de térébenthine ℥ ij
Pour un lavement.

CHAPITRE IV.

MÉDICAMENS APÉRITIFS ET FONDANS. (*)

BREUVAGES.

N°. 63.

℞ Racines de petit houx,
de fenouil,
de souchet ã a ℥ ij
F. bouillir dans Eau commune ℔ iij
jusques à diminution d'un tiers. Coulez, donnez en deux doses.

N°. 64.

℞ Véronique en poudre ℥ j
Herbes vulnéraires de Suisse poig. j
Jettez dans Eau commune bouillante ℔ ij
Laissez refroidir. Donnez la colature en deux doses.

N°. 65.

℞ Racines de patience,
de chélidoine pulv. ã a ℥ ß
Vin blanc sec ℔ j
Jettez la poudre dans le vin, remuez, donnez à l'animal.

N°. 66.

℞ Cendres des tiges & des gousses
de haricots ℥ iij

(*) Matiere Médicale XV.

F. bouillir dans Eau commune ou
Vin blanc ℔ iij

jusques à diminution d'un tiers, filtrez ensuite & donnez en deux doses.

N°. 67.

℞ Fleurs seches de bouillon blanc poig. ij
Cloportes préparés ʒ ij

Mettez en poudre, donnez dans
Vin blanc sec ℔ j

N°. 68.

℞ Racines de persil,
de chardon Roland,
d'asperges ãa ℥ j

Coupez le tout par morceaux après avoir ratissé.

F. bouillir dans Eau commune ℔ iv

jusques à diminution d'un quart.

Ajoutez à mi-coction
Feuilles d'aigremoine,
de chicorée sauvage,
de cerfeuil ãa poig. ß

Passez la liqueur par un linge avec une légere expression.

Délayez-y Arcanum duplicatum ℥ j
Sirop des cinq racines apéritives ℥ iij

Donnez à l'animal en trois doses.

PILULES ET BOLS.

N°. 69.

℞ Borax,
Safran de Mars apéritif,
Cloportes préparés,
Tartre vitriolé ãa ʒ j
Savon d'Alicante ʒ ij

Racines de garance,
de chardon Roland séchées
& pulvérisées ãa ℥ ß
Gomme ammoniac ʒj ß
Sirop des cinq racines apéritives f. q.

Incorporez le tout, roulez dans la farine, faites deux pilules pour une dose chaque matin.

N°. 70.

℞ Extrait de fumeterre,
d'enula-campana ãa ℥j
Antimoine diaphorétique non-lavé,
Gomme ammoniac,
Cloportes,
Tartre vitriolé,
Aquila-alba ou
Æthiops minéral ãa ʒj

Incorporez le tout avec Sirop de chicorée composé de rhubarbe f. q.
F. un bol, donnez à jeun.

N°. 71.

℞ Extrait d'enula campana,
d'absinthe,
Safran de Mars apéritif ãa ʒij
Poudre de cloportes,
Gomme ammoniac,
Mercure doux ãa ʒj ß
Antimoine diaphorétique non-lavé,
Arcanum duplicatum ãa ʒj
Sel d'absinthe,
de tamarisc ãa ℈ij
Sirop des cinq racines apéritives f. q.

F. un bol. Après l'avoir administré, donnez sur le champ
Infusion de véronique ℔j
avec la corne.

N°. 72.

℞	Æthiops minéral	gr. LXXX
	Gomme de gayac	ʒ ij
	Huile de girofle	goutt. xx
	jaunes d'œufs	ſ. q.

M. roulez dans la farine. F. une pilule.

POUDRES.

N°. 73.

℞	Limaille d'acier ou	
	Limaille d'aiguilles en poudre	ʒ ij

Donnez dans l'avoine.

N°. 74.

℞	Crocus metallorum	℥ j

Mettez en poudre. Donnez dans le ſon ou dans l'avoine.

N°. 75.

℞	Lingot d'acier pur	n. j

F. rougir au feu. L'acier étant rouge, approchez de ce corps brûlant un bâton de ſoufre, l'un & l'autre fondront. F. tomber dans un vaiſſeau plein d'eau à meſure de fuſion. Séparez enſuite l'acier du ſoufre fondu. Pilez dans un mortier en poudre ſubtile. M. avec l'avoine ou le ſon à la doſe de ℥ ß

Voyez Mat. Méd. XXXI. *pag.* 134.

CHAPITRE V.

MÉDICAMENS DÉPURATOIRES. (*).

BREUVAGES.

N°. 76.

℞	Racines de ſcorſonère,	
	de dompte-venin	ãa ℔ ß
F. bouillir dans	Eau commune	℔ vj

& réduire à moitié, coulez, donnez à la doſe de ℔ j.

N°. 77.

℞	Trèfle odorant	q. ſ.
Tirez en le ſuc.	Eau commune tiede	℔ j
M. à cette eau	Suc tiré du trèfle	℥ iij

Donnez à l'animal.

N°. 78.

℞	Racines d'iris de Florence,	
	de patience ſauvage,	
	d'aunée,	ãa ℥ j

Lavez, ratiſſez & coupez par tranches.

F. bouillir dans	Eau commune	℔ iv

juſques à diminution d'un quart.

Ajoutez à mi-coction,

	Feuilles de capucine	poig. j
	de paſſerage	poig. ij

Paſſez le tout par un linge avec une légere expreſſion, donnez en trois doſes.

(*) MATIERE MÉDICALE XV.

N°. 79.

℞ Racines de raifort ſauvage ℔ j
de bardane, ℥ vj
Feuilles de creſſon de fontaine,
de cochlearia,
de becabunga,
de fumeterre āā poig. ij

Lavez le tout. Laiſſez égoutter.
Pilez enſuite & mêlez dans une cucurbite détamée.

Ajoutez Vin rouge, ℔ xxx
Semences de moutarde pilées ℥ iv

Laiſſez infuſer pendant douze heures au B. M. le plus doux après avoir exactement bouché la cucurbite avec du linge & un double parchemin mouillé.
Retirez du feu. Laiſſez refroidir ſans déboucher. Paſſez à froid ſans expreſſion.

Ajoutez Sel ammoniac, ʒ x

Le ſel étant fondu, mettez dans des bouteilles & à la cave. Gardez pour l'uſage. Ce vin ſe conſerve au delà de trois mois. La doſe eſt de ℔ j tous les matins à jeun.

N°. 80.

℞ Antimoine crud concaſſé
& renfermé dans un nouet ℥ vj
Racine de ſalſepareille ℥ iij

F. bouillir dans eau commune ℔ viij
juſques à réduction de moitié. Coulez, ajoutez ſur la fin de l'ébullition
Colle de poiſſon ℥ ij

Donnez en quatre doſes à l'animal.

N°. 81.

℞ Racines de dompte venin ℥ j
de ſcorſonère,
d'aunée,
de bardane, ãa ℥ ß
Feuilles de fumeterre,
de ſcabieuſe,
d'aigremoine,
de chardon bénit ãa poig. ß
Antimoine pulvériſé ℥ j
F. bouillir dans Eau commune ℔ vj
juſques à réduction à quatre.
Paſſez par un linge avec une légere expreſſion. Ajoutez à la colature
Sirop de fumeterre, ℥ vj
Donnez en quatre doſes.

N°. 82.

℞ Feuilles de galéga,
de rhue des jardins,
de romarin,
de ſauge,
d'angélique ſauvage,
de pâquerettes,
de paſſerage ãa poig. j.
Racines de pâquerettes ℥ vj
Eponge de roſier ſauvage ℥ iv
Gouſſes d'ail n. vj
Pilez le tout, verſez ſur chaque poignée de cette maſſe Bon vin rouge ℔ iv
Ajoutez y Sel commun ℥ iv
Digérez dans un vaiſſeau fermé pendant quelques jours en remuant de tems en tems, coulez avec expreſſion.
Donnez à la doſe de ℔ j le matin à jeun,

réitérez le soir. On peut appliquer sur la morsure faite par l'animal enragé, après avoir suffisamment dilaté la plaie & l'avoir lavée avec cette infusion, le marc qui reste après la colature.

N°. 83.

℞ Râpure de racine d'églantier poig. ij
Poudre d'écailles d'huître mâle ʒij
F. infuser dans Huile de noix ℥ vj
F. prendre à l'animal en une dose. Ce breuvage peut être donné trois jours de suite.

N°. 84.

℞ Sublimé corrosif gr. xl
F. dissoudre dans Esprit de vin ℥ x
Donnez à l'animal à la dose de ℥ j dans
Décoction de graine de lin ℔ j
tous les matins à jeun jusques à ce que vous en apperceviez les effets.

BOL.

N°. 85.

℞ Racine de bardane pulvérisée,
Bois de gayac râpé ãa ʒ iij
Gomme ammoniac,
Antimoine crud pulvérisé ãa ʒ j
M. avec Extrait de fumeterre s. q.
Pour un bol.

POUDRE.

N°. 86.

℞ Anagallis *flore puniceo* s. q.
On cueillit cette plante au mois de Juin entre la nouvelle & vieille St. Jean. Prenez

Prenez la fleur & la tige, f. ſécher le tout à l'ombre. Conſervez dans des ſachets de toile épaiſſe ou dans des boîtes garnies intérieurement de papier.

Pulvériſez, donnez à l'animal.

M. cette poudre avec

Sel,
Alun ãa ℥ß

Sur du pain à la doſe de ℥ij

On peut la donner dans

Eau commune ou
dans infuſion de la même
plante ℥ij

La doſe pour l'homme eſt de ℥j
dans l'eau diſtillée de cette herbe.

On réitere cette doſe ſix heures après.

Le lendemain on la réitere encore.

Les malades doivent s'abſtenir de boire & de manger pendant deux heures.

Il faut au ſurplus laver la plaie avec l'eau fraîche & mettre ſur cette même plaie la poudre ci-deſſus décrite.

Voyez Mat. Méd. XXI *page* 134.



CHAPITRE VI.

MÉDICAMENS DIAPHORÉTIQUES (*) *ET ALEXITERES.* (†)

BREUVAGES.

N°. 87.

℞ Salſepareille,
Squine ãa ℥ iv
Coquilles de noix avec les zeſtes n. xxx
F. bouillir dans Eau commune ℔ viij
juſqu'à réduction de moitié.
Paſſez, donnez à la doſe de ℔ j à l'animal.

N°. 88.

℞ Gayac ℥ ij
Racines de ſquine coupées par tranches,
de ſalſepareille ãa ℥ iij
Fumeterre poig. ij
Ecraſez le bois, f. infuſer dans
Eau commune chaude ℔ xij
pendant douze heures avec
Antimoine concaſſé ℥ ij
que vous ſuſpendrez dans le vaiſſeau après l'avoir renfermé dans un nouet; f. bouillir juſqu'à conſomption d'un tiers. Ajoutez ſur la fin Saſſafras ℥ j

(*) MATIERE MÉDICALE XX.
(†) *ibidem* XXVI.

Laissez refroidir ; passez au travers d'une étoffe, gardez pour l'usage. Donnez tous les matins à jeun à l'animal. La dose est de ℔ j. On peut aussi en humecter le son.

N°. 89.

℞	Antimoine cru pilé	℥ iv
	Racines de salsepareille,	
	de squine,	
	Écorce & bois de genévrier	ā a ℥ iij
	Coquilles & zestes de noix	n. xxx
Pilez. F. bouillir dans	Eau commune	℔ xij

Passez, donnez à la dose de ℔ j tous les matins à jeun.

N°. 90.

℞	Infusion de reine des prés,	
	de fumeterre	℔ viij
	Eau thériacale,	
	Sirop d'érysimum	ā a ℥ ij
	Antimoine diaphorétique	ʒ ij
	Thériaque	℥ j
	Esprit de sel ammoniac	ʒ ß

M. le tout, donnez à jeun à la dose de ℔ j

N°. 91.

℞	Racines de scorsonère,	
	de bardane	ā a ℥ iij
	Feuilles de chardon bénit,	
	de scabieuse,	
	de reine des prés	ā a poig. j
F. bouillir dans	Eau commune	℔ iv

jusqu'à réduction de moitié. Coulez,

délayez-y	Thériaque	℥ j
Ajoutez	Vipere en poudre	n. j

M. donnez avec la corne à jeun & en deux doses.

N°. 92.

℞	Racines de zédoaire,	
	de contrayerva,	
	Ecorces d'orange amere	ãa ℥ j
Pulvérisez.	Thériaque	℥ j
	Bézoard oriental	gr. xxiv
M. le tout dans	Vin vieux	℔ ß

Donnez en une seule dose.

N°. 93.

℞	Racines d'angélique,	
	d'impératoire	ãa ℥ ij
F. macérer dans	Vinaigre	℔ j

Donnez en deux doses à jeun à l'animal.
On peut souffler ce même vinaigre dans les oreilles.

N°. 94.

℞	Thériaque	℥ ij
	Philonium romanum	ʒ ij
Délayez dans	Vin ou	
	Décoction d'oseille ou	
	Oxycrat ou	
	Jus de citron	℔ ß
Eteignez dans la liqueur		
	Camphre	ʒ j

Donnez en une seule dose.

N°. 95.

℞	Racines d'anthore,	
	de carline pulvérisées	ãa ʒ iij
Mettez dans	Vin rouge	℥ vj
Ajoutez	Vinaigre thériacal	℥ ß

Donnez à l'animal.

N°. 96.

℞ Racines de grande chélidoine nettoyées
de ſerpentaire de Virginie ãa ℥ j
F. bouillir dans Vinaigre roſat ℔ j
juſqu'à diminution d'un tiers. Ajoutez à la colature Thériaque ℥ j
Délayez & donnez en deux doſes à l'animal.

N°. 97.

℞ Feuilles de rhue poig. ij
de pimprenelle,
de bétoine ãa poig. j
Gouſſes d'ail n. iij
Baies de genièvre ℥ ß
F. infuſer dans Vin rouge ℔ iv
Coulez, ajoutez-y & faites-y éteindre
Camphre ʒ j
La doſe eſt d'une bonne corne.

N°. 98.

℞ Camphre ʒ ij
F. diſſoudre dans Eau de vie ℥ iv
M. avec Eau blanche ℔ ß
Donnez à l'animal.

N°. 99.

℞ Sel ammoniac ʒ ij
F. diſſoudre dans Infuſion de menthe ℔ j
Donnez en deux doſes.

N°. 100.

℞ Quinquina en poudre,
Limaille de fer ãa ʒ ij
Sel ammoniac ʒ j

M. dans	Décoction de baies de genièvre	℔ ß

Donnez la même dose soir & matin pendant huit jours, tant comme préservatif que comme curatif.

N°. 101.

℞	Gomme ammoniaque,	
	Assa fœtida grossiérement pilés	ãa ʒij
F. bouillir dans	Vinaigre	℔ j

Après la dissolution entiere, donnez à une chaleur supportable.

N°. 102.

℞	Esprit volatil de sel ammoniac	ʒj
M. dans	Infusion de genièvre	℥iv

Donnez à l'animal.

PILULES ET BOLS.

N°. 103.

℞	Gomme de gayac,	
	Fleurs de soufre,	
	Aquila-alba,	
	Vipere en poudre	ãa ʒij
	Sirop de fumeterre	s. q.

M. F. un bol s. a.

N°. 104.

℞	Quinquina	ʒiij
	Sel ammoniac,	
	Camphre	ãa ʒj
M. avec	Miel	s. q.

Ce miel ayant bouilli dans s. q. de vinaigre jusqu'à ce qu'il ait repris sa consistance ordinaire, f. du tout une pilule à donner soir & matin.

N°. 105.

℞	Quinquina	℔ j
	Cinabre	℥ iv
	Camphre	℥ ij
	Nitre purifié	ℨ iv
	Sirop d'oseille	s. q.

Triturez le tout & formez des pilules. La dose en est de ℈ j à donner soir & matin.

POUDRES.

N°. 106.

℞	Racines de petasite, de bistorte en poudre,	
	Camphre	ãa ℥ ij
	Corne de cerf philosophiquement préparée	ℨ iv

M. F. une poudre. Donnez à la dose de ℥ ß dans du son.

N°. 107.

℞	Racines de guimauve, d'ortie	ãa ℥ iv
	Ecorce de mesereon	℥ ij
	Angélique domestique & sauvage, Dompte-venin, Valériane des jardins	ãa ℥ iij
	Graines de raisin de renard	n. xlviij
	Feuilles entieres du même raisin	n. lxxij

F. macérer les feuilles dans Vinaigre fort s. q. F. sécher. Réduisez en poudre avec le reste, donnez dans du son à la dose de ℥ j.

N°. 108.

℞	Baies de genièvre	s. q.

F. macérer dans Vinaigre s. q. F. sécher, pilez, donnez à la dose de ℥ ij.

CHAPITRE VII.

MÉDICAMENS ANALEPTIQUES. (*)

BOUILLIE.

N°. 109.

℞ Fleur de farine de froment ℔ ij
Jaunes d'œufs n. iij
Eau tiede f. q.

pour en former une pâte en pétriſſant le tout. Découpez cette même pâte. F. bouillir dans Eau commune f. q.
& jufqu'à une conſiſtance de bouillie ou de panade liquide. Donnez-en de trois en trois heures à l'animal deux ou trois cornes.

PANADE.

N°. 110.

℞ Pain de froment f. q.

F. ſécher au four. Réduiſez en poudre, délayez cette même poudre dans
Lait de vache f. q.

Laiſſez tiédir ſur la cendre chaude pendant demi - heure
Ajoutez-y Jaunes d'œufs n. iv
F. chauffer juſqu'à ébullition en remuant toujours & donnez de même que la bouillie précédente.

(*) Matiere Médicale XXV.

N°. 111.

℞	Prêle en paquet ou repliée	n. j

Présentez & f. manger à l'animal, ce fourrage lui paroissant toujours plus appétissant que le foin. On lui en offre successivement plusieurs paquets, s'il ne les refuse pas.

LAVEMENS NUTRITIFS.

N°. 112.

℞	Tête de mouton	n. j
	Jaunes d'œufs	n. iv
	Huile de noix	℔ ß
F. bouillir dans	Eau commune	℔ v

jusqu'à l'entier dépouillement des os. Coulez. F. un lavement.

N°. 113.

℞	Lait de vache	℔ v
	Jaunes d'œufs	n. iv

F. bouillir. Pour un lavement.



CHAPITRE VIII.

MÉDICAMENS CORDIAUX. (*)

BREUVAGES.

N°. 114.

℞ Safran ℥ j
Macis,
Canelle,
Poivre noir,
Cloux de girofle āā ʒ j

Pilez le tout grossiérement, mettez dans
Vin rouge ℔ j

F. chauffer. Après quelques bouillons retirez du feu, donnez à l'animal.

N°. 115.

℞ Confection d'hyacinthe ℥ ß
Poudre des trois santaux ʒ iij

Délayez dans Vinaigre d'estragon ℔ ß

M. pour un breuvage.

N°. 116.

℞ Teinture solaire ʒ j
Orviétan ℥ j

M. délayez dans
Infusion de baies de laurier, ou baies de genièvre ℔ j

Donnez en deux doses.

(*) MATIERE MÉDICALE XXVI.

POUDRES.

N°. 117.

℞ Sauge,
Romarin,
Ecorce d'orange ãa ℥ ß
Gingembre,
Canelle ãa ʒ ij

F. du tout une poudre à donner dans poig. j de ſon.

LAVEMENS IRRITANS.

N°. 118.

℞ Racines de pyrèthre ℥ iij

F. bouillir dans
Eau commune ℔ iv

Ajoutez à la colature
Sel gemme ℥ j

Pour un lavement.

N°. 119.

℞ Feuilles de mercuriale,
de mauve,
de pariétaire ãa poig. j
Séné,
Pulpe de coloquinte ãa ℥ j
Feuilles de tabac ʒ ij

F. d'abord bouillir les feuilles des plantes émollientes avec la pulpe de coloquinte dans Eau commune ℔ v.
juſques à diminution d'un tiers.
Sur la fin mettez dans la décoction les feuilles de tabac & le ſéné, tenez le vaiſſeau couvert, continuez une légere ébullition.

Laissez ensuite infuser demi-heure. Coulez, ajoutez à la colature

Sel commun ℥ j

Pour un lavement.

N°. 120.

℞ Feuilles seches de tabac ℥ ij

F. bouillir dans

Eau de riviere ℔ v

jusques à diminution d'un tiers. Coulez & exprimez fortement. Jettez dans la colature

Vin émétique trouble ℥ iij

Sel commun poig. j

Pour un lavement.

CHAPITRE IX.

MÉDICAMENS FORTIFIANS. (*)

BREUVAGE CÉPHALIQUE.

N°. 121.

℞ Fleurs de muguet,
de giroflier,
de tilleul ãa poig. ij

F. infuser dans Eau bouillante commune ℔ ij

Et dans un vase couvert. Ajoutez à l'infusion

Esprit de sel ammoniac ʒ j

Donnez en deux doses.

(*) Matiere Médicale XXVII. & XXX.

PILULES ET BOLS.

N°. 122.

℞ Feuilles d'oranger en poudre ℥ ß
Poudre de guttete ʒ iij
Camphre ℈ j
M. avec Conſerve de fleurs de muguet ℥ ij
Formez un bol.

N°. 123.

℞ Gui de chêne,
Racine de pivoine,
de valériane pulvériſée
Camphre ãa ʒ ij
Conſerve de romarin ſ. q.
M. pour un bol.

N°. 124.

℞ Semences de cumin en poudre ℥ j
Feuilles & fleurs de marjolaine pulv. ℥ ß
Suc de pariétaire en conſiſtance d'extrait ℥ ij
Miel commun ſ. q.
Incorporez le tout. F. un bol. Donnez en deux doſes.

N°. 125.

℞ Formule 124.
Ajoutez-y Fiente de paon,
Racine de pivoine mâle pulv. ãa ʒ ij
Formez un bol à donner pareillement en deux fois.

N°. 126.

℞ Gui de chêne ℥ iij
Racines de pivoine mâle,
de valériane ſauvage ãa ℥ j
Fleurs de lys de vallée,
de tilleul ãa ʒ j

Kermès minéral ʒ ß
Sel ammoniac,
Borax de Venise āā ʒ j
Sel sédatif ℥ j

F. du tout une poudre, incorporez avec
Sirop de stœchas s. q.

Roulez dans le son pour former des pilules. La dose est de ℥ j.

Nª. En retranchant les conserves, le miel, les sirops, toutes ces différentes substances peuvent être données aux doses prescrites dans des poignées de son légérement humectées.

N°. 127.

℞ Gui de chêne ℥ ß
Essence de romarin ʒ ß
Esprit de sel ammoniac ʒ j
Huile de térébenthine s. q.

F. un bol.

BREUVAGE HÉPATIQUE.

N°. 128.

℞ Racines de bardane,
d'éryngium,
d'oseille āā ℥ j
Fumeterre,
Aigremoine,
Scolopendre āā poig. j
Limaille de fer dans un nouet ℥ ij

F. bouillir dans Eau commune ℔ iij

Coulez après demi-heure d'ébullition. Donnez en deux doses.

BOL.

N°. 129.

℞ Savon alkali ou de Starkey ℥ ß
Gomme ammoniaque,
Safran de Mars apéritif ãa ʒ ij
Extrait de fumeterre ſ. q.

F. un bol.

BREUVAGE SPLÉNIQUE.

N°. 130.

℞ Petite éclaire,
Fumeterre, ãa poig. j
Ecorce de tamariſc,
Râpure de bouis ãa ℥ j
Limaille de fer dans un nouet ℥ ij

F. bouillir pendant une heure dans
Eau commune ℔ iv

Donnez deux bonnes cornes par jour.

BREUVAGE UTÉRIN.

N°. 131.

℞ Matricaire,
Armoiſe,
Rhue ãa poig. j

F. bouillir dans
Eau commune ℔ ij

Ajoutez à la colature
Safran pulvériſé ℥ j
Eſprit volatil de ſel ammoniac ʒ j

Donnez en deux fois à l'animal.

CHAPITRE X.

MÉDICAMENS STOMACHIQUES ET CARMINATIFS. (*)

BREUVAGES.

N°. 132.

℞ Feuilles de laurier,
de menthe,
de germandrée aa poig. j
Fleurs de camomille,
Baies de genièvre aa poig. ß
F. bouillir dans vin rouge ℔ ij
pendant un quart d'heure. Coulez, ajoutez
Esprit carminatif de Sylvius ʒ j
Donnez en deux fois.

N°. 133.

℞ Tartre vitriolé ʒ iij
Cristal minéral ℥ ß
Dissolvez dans Eau blanche ℔ j
Ajoutez Liqueur anodine minérale d'Hoffmann ʒ ij.
Donnez en deux fois.

N°. 134.

℞ Nitre purifié ℥ ß
F. fondre dans Esprit de vin ou
Eau de vie ℥ iv
Donnez à l'animal.

(*) Matiere Médicale XXVIII.

BOL.

BOL.

N°. 135.

℞ Thériaque ℥ j
Muscade râpée ʒ ij
Essence d'anis ʒ j

M. donnez en bol.

LAVEMENS.

N°. 136.

℞ Racines de guimauve ℥ iij
Sommités de camomille,
de mélilot ãa poig. ß
Semences de carvi,
d'anet ãa ℥ j

F. bouillir dans Eau de fontaine ℔ v
jusques à diminution d'un tiers, coulez, ajoutez & délayez dans la colature
Miel commun ℥ iij

F. un lavement.

N°. 137.

℞ Fleurs de camomille poig. ij
Baies de laurier pilées ʒ iv

F. bouillir légérement les baies dans
Eau commune ℔ iv

Retirez du feu. Laissez infuser les fleurs l'espace de demi-heure. Coulez, ajoutez à la colature
Huile de laurier tirée par expression ℥ ij

F. un lavement.

N°. 138.

℞ Fleurs de camomille,
de mélilot ãa poig. j
Semences de cumin,
de fenouil ãa ʒ j

F. bouillir les semences dans
Eau commune ℔ v
jusques à diminution d'un tiers. Retirez du feu. Laissez infuser les fleurs demi-heure. Coulez, ajoutez à la colature
Philonium Romanum ℥ ß
Huile d'anet, ou
de camomille, ou
de lys blanc, ou
de baies de laurier ℥ iij
F. un lavement.

CHAPITRE XI.

MÉDICAMENS ASTRINGENS. (*)

BREUVAGES.

N°. 139.

℞ Racines de tormentille,
de quintefeuille ãa ℥ j
Feuilles de ronce,
d'ortie piquante ãa poig. j
Fleurs de grenades,
de roses rouges ãa poig. ß
F. bouillir dans Vin rouge,
Eau commune ãa ℔ ij
pendant demi-heure. Coulez, ajoutez à la décoction Essence de Rabel ℥ j
Donnez de deux heures en deux heures une corne à l'animal.

(*) Matiere Médicale. XXIX.

N°. 140.

℞ Confection d'hyacinthe,
Diaſcordium ãa ℥ j
Ipecacuanha en poudre ʒ j
Eau de canelle ℥ j
M. le tout dans Vin rouge ℔ ß
Donnez en deux doſes.

N°. 141.

℞ Racines de grande conſoude ℥ ij
Feuilles d'aigremoine poig. j
F. bouillir dans Eau commune ℔ iij
juſques à réduction d'un tiers, retirez du feu.
F. infuſer dans la décoction
Fleurs de mille-pertuis poig. j
La liqueur étant tiede, coulez. Délayez dans la colature Sirop de ſymphitum ℥ ij
Donnez à l'animal en trois doſes.

N°. 142.

℞ Racines de tormentille,
de biſtorte,
de grande conſoude ãa ℥ j
Ecorces de grenade,
Fruits de ſumac ãa ʒ ij
F. bouillir dans Eau commune ℔ iij
juſques à conſomption d'un tiers. Après la colature ajoutez
Bol d'Arménie,
Sang-dragon ãa ʒ j
Miel commun ℥ ij
Donnez en deux fois.

N°. 143.

℞ Ipecacuanha,
Rhubarbe pulvériſée ãa ʒ iij
M. dans Eau blanche ℔ ß
Donnez à l'animal.

BOISSONS.

N°. 144.

℞ Eſſence de Rabel ſ. q.

M. dans la boiſſon ordinaire juſques à une certaine acidité.

N°. 145.

℞ Alun de roche ℥ ij
Racines de rhapontic ℥ iv

Pilez l'alun. Faites bouillir avec le rhapontic dans Eau commune ℔ viij juſques à diminution d'un tiers. Mêlez avec la boiſſon ordinaire.

N°. 146.

℞ Maſtic ℥ iij
Corne de cerf ℥ ij

F. cuire dans
Eau commune ℔ viij

Coulez. M. avec la boiſſon ordinaire.

N°. 147.

Racines & feuilles d'ortie piquante poig. iij

F. bouillir dans
Eau commune ℔ viij

juſques à diminution d'un tiers. Coulez, exprimez fortement.

Ajoutez à la colature
Alun de roche,
Gomme Arabique ãa ℥ j

M. avec la boiſſon ordinaire.

BOLS ET PILULES.

N°. 148.

℞ Alun,
Sang-dragon,
Terre douce de vitriol ãa ʒj
M. avec Diaſcordium ʒj
Et miel commun ſ. q.
Pour un bol.

N°. 149.

℞ Sang-dragon,
Criſtaux d'alun de roche ãa ℥ ij
Conſerve de roſes rouges ℥ iv
Roulez dans du ſon. F. une pilule.

N°. 150.

℞ Poudre de ſymphitum,
Rhubarbe pulvériſée ãa ʒ ij
Sel de Saturne,
de nitre ãa ʒ j
M. avec Suc de citron ſ. q.
Roulez dans du ſon. F. une pilule.

LAVEMENS.

N°. 151.

℞ Feuilles de plantain,
de verveine,
de chêne ãa poig. j
Noix de gale,
Fleurs de grenade ãa ʒ ij
F. bouillir dans
Eau commune ℔ iv
Ajoutez Miel roſat ℔ ß
F. un lavement.

N°. 152.

℞	Son de froment	poig. iv
	Fleurs de bouillon-blanc	poig. j
	Graines de lin	℥ j

F. bouillir les ſemences & le ſon dans

Eau commune	℔ v

juſques à diminution d'un tiers. Sur la fin de l'ébullition, mettez les fleurs dans la décoction. Laiſſez infuſer. Paſſez, ajoutez-y

Sirop de diacode	℥ iij
Ipecacuanha en poudre	℥ ß

F. un lavement.

CHAPITRE XII.

MÉDICAMENS TRAUMATIQUES OU VULNÉRAIRES. (*)

BREUVAGES.

N°. 153.

℞	Pied de lion,	
	Pervenche,	
	Grande & petite pâquerette,	
	Mille-feuille,	
	Pirôlle,	
	Bugle,	
	Sanicle	ãa poig. ß
	Vin rouge	℔ iij

(*) MATIERE MÉDICALE XXIX. & XV.

Digérez enſemble dans un vaiſſeau convenable pendant ſix heures. Verſez enſuite ſur le tout

Eau bouillante commune ℔ vj

Macérez encore pendant quelques heures en agitant le vaiſſeau de tems en tems. Paſſez. La doſe ſera de ℔ j, mais ajoutez à chacune

Sirop de lierre terreſtre ℥ ij

Donnez & réiterez ce breuvage ſoir & matin.

N°. 154.

℞ Feuilles de pervenche,
de pied de lion,
de véronique,
de lierre terreſtre āā poig. j

F. bouillir dans

Eau commune ℔ iij

juſques à diminution d'un tiers. Coulez, ajoutez Miel roſat ℥ iv

Donnez en deux fois.

N°. 155.

℞ Boule de Mars n. 1

F. tremper dans

Eau de vie ℔ ß

juſques à une forte teinture, retirez la boule, donnez à l'animal.

N°. 156.

℞ Baume du Commandeur ℥ j

M. avec Vin rouge ℥ iv

Donnez à l'animal.

BOISSONS.

N°. 157.

℞ Feuilles de plantain,
de ſanicle,
de brunelle,
de lierre terreſtre,
de l'une & l'autre véronique,
de bourſe à paſteur,
de verge d'or ãa poig. j
F. bouillir dans
Eau commune ℔ viij
juſques à la diminution d'un tiers. Coulez, M. dans la boiſſon ordinaire.

N°. 158.

℞ Vulnéraires de Suiſſe poig. iv
F. infuſer dans
Eau bouillante commune ℔ iv
pendant trois heures. Coulez, M. dans la boiſſon ordinaire.

BOL.

N°. 159.

℞ Térébenthine ℥ ij
Camphre ʒ ij
Safran de Mars apéritif ʒ j ß
M. le tout avec
Son ſ. q.
Pour former un bol.

CHAPITRE XIII.

MÉDICAMENS ABSORBANS. (*)

BREUVAGE.

N°. 160.

℞	Magnésie blanche	℥ ß
	Tartre de vin	ʒ ij
Délayez dans		
	Décoction de racine d'althæa	℔ j

Donnez le matin à l'animal.

BOL.

N°. 161.

℞	Coquilles d'œufs,	
	Os de sèche pulvérisés	ãa ʒ iij
	Sel d'absinthe	ʒ j
M. avec	Miel	s. q.

F. un bol.

POUDRES.

N°. 162.

℞	Yeux d'écrevisses préparés,	
	Corne de cerf préparée	ãa ʒ iij

M. dans une poignée de son. Donnez le matin à jeun à l'animal.

(*) Matiere Médicale XIII.

N°. 163.

℞ Craie de Briançon,
Bol d'Arménie,
Os de mouton calcinés āā ℥ij

F. du tout une poudre à donner comme la précédente.

CHAPITRE XIV.

MÉDICAMENS TEMPÉRANS, ADOUCISSANS, INCRASSANS. (*)

BREUVAGES.

N°. 164.

℞ Feuilles d'oseille,
de laitue,
d'alleluia,
d'endive āā poig. j

F. bouillir pendant un quart d'heure dans
Eau commune ℔ iv

Coulez, donnez en quatre doses à l'animal.

N°. 165.

℞ Gomme Arabique,
Gomme adragant āā ℥ iij

F. dissoudre ces gommes grossiérement pulvérisées dans
Eau blanche ℔ ij

Donnez en deux doses à l'animal.

(*) Matiere Médicale XIV. XVI.

N°. 166.

♃ Racines de guimauve,
de nénufar āa ℥ iij
Graine de lin dans un nouet ℥ j
Ratiſſez. Lavez les racines. Verſez ſur le tout
Eau commune bouillante ℔ ij
Laiſſez infuſer deux heures. Paſſez par un linge, donnez en deux doſes.

N°. 167.

♃ Avoine nettoyée & lavée ℔ ß
Racine de nénufar récente
& ratiſſée ℥ j
F. bouillir dans
Eau commune ℔ iij
juſques à diminution d'un tiers. Coulez.
Ajoutez Criſtal minéral ℥ ß
Donnez en deux doſes à l'animal.

BOISSONS.

N°. 168.

♃ Son de froment jointée j
Trempez les deux mains dans un ſeau plein d'eau tenant toujours le ſon. Laiſſez-le imbiber de cette eau ; comprimez-le à diverſes repriſes & laiſſez tomber l'eau blanche que vous en retirerez dans le même ſeau. Preſſez & trempez ainſi de nouveau juſques à ce que l'eau que vous exprimerez ne blanchiſſe plus. Alors jettez votre jointée de ſon dans le ſeau, elle ira au fond ; reprenez-en de nouvelles différentes fois, ſelon la blancheur dont vous voudrez que l'eau ſoit. Abreuvez-en l'animal.

N°. 169.

℞ Décoction émolliente ℔ vj

F. y dissoudre

Cristal minéral ℥ ij

M. avec la boisson ordinaire.

N°. 170.

℞ Décoction émolliente, ou
Eau blanche ℔ vj

Ajoutez Esprit de vitriol, ou
Esprit de nitre, ou
Eau de Rabel, ou
Vinaigre de vin,

jusques à une forte acidité. M. avec la boisson ordinaire qui doit en être légérement acidulée.

N°. 171.

℞ Racines de guimauve lavées ℥ iij
Graines de lin ℥ j
Fleurs de bouillon-blanc poig. ij

F. bouillir les racines & les semences dans
Eau commune ℔ viij

jusques à diminution d'un tiers. Retirez du feu. Faites infuser les fleurs pendant demi-heure, coulez & mêlez avec la boisson ordinaire.

N°. 172.

℞ Feuilles de guimauve,
de mauve,
de pariétaire,
de blette,
de mercuriale,
de bouillon-blanc,
de seneçon ãa poig. ij

F. bouillir dans

Eau commune ℔ xij

juſques à diminution d'un tiers. Coulez.
M. avec la boiſſon ordinaire.

N°. 173.

℞ Miel commun ℔ ij
Son de froment e. q.

F. bouillir légérement dans

Eau commune ℔ vj

M. avec la boiſſon ordinaire.

LAVEMENS.

N°. 174.

℞ Décoction de feuilles de laitue
de chicorée,
de bette,
de pourpier ℔ iij

Diſſolvez-y Sel de prunelle ℥ j

Et délayez-y
Miel de nénufar ℥ iij

F. un lavement.

N°. 175.

℞ Décoction d'orge ℔ ij ß
Nitre ℥ j
Vinaigre de ſureau,
Miel roſat āā ℥ iij

M. pour un lavement.

N°. 176.

℞ Feuilles de mauve,
d'acanthe,
de pariétaire,
de mercuriale āā poig. j

F. bouillir dans

Eau commune ℔ v

jusques à réduction d'un quart. Délayez dans la colature

	Miel commun	℥ iij
Ajoutez	Huile d'olive	℥ ij
	Cristal minéral	℥ j

F. un lavement.

N°. 177.

℞	Feuilles de bette,	
	d'arroche,	
	de mauve,	
	de guimauve	aa poig. j
	Graine de lin	℥ j

F. bouillir dans

Eau commune	℔ v

jusques à diminution d'un quart. Délayez dans la colature

Miel commun, ou	
Miel violat,	℥ iij
Huile d'olive, ou	
de lys	℥ ij

Pour un lavement.

N°. 178.

℞	Décoction de graine de lin	℔ vj
	Feuilles de curage	poig. ij

F. bouillir jusques à réduction d'un tiers. Passez par un linge, donnez en lavement.

N°. 179.

℞	Feuilles de mauve,	
	de pariétaire	aa poig. ij
	Fleurs de mélilot,	
	de camomille	aa poig. ij

F. bouillir les feuilles dans

Bouillon de tripes	℔ v

jusques à diminution d'un tiers. Retirez du feu. F. infuser les fleurs l'espace de demi-heure, coulez pour un lavement.

N°. 180.

℞ Son de froment poig. iv
Feuilles & fleurs de bouillon-blanc ãa poig. j
Semence de fenugrec,
de lin ãa ℥ ß

F. bouillir le ſon, les feuilles & les ſemences dans Eau commune ℔ v
juſques à diminution d'un tiers. Sur la fin de l'ébullition, mettez les fleurs, laiſſez enſuite infuſer. Coulez. F. fondre dans la liqueur Chandelles n. ij
F. un lavement.

N°. 181.

℞ Feuilles de mauve,
de guimauve,
de branc-urſine ãa poig. j

F. bouillir dans
Eau commune ℔ v
juſques à diminution d'un tiers, coulez par un linge. Ajoutez-y
Onguent populeum ℥ iij
Pour un lavement.



CHAPITRE XV.

MÉDICAMENS SÉDATIFS ET NARCOTIQUES. (*).

BREUVAGES.

N°. 182.

℞	Feuilles de morelle,	
	de cynogloſſe ãa	poig. ß
	Racine de nymphæa	℥ j
F. bouillir dans		
	Eau commune	℔ j ß
Après la colature ajoutez		
	Nitre	℥ ß

Donnez pendant pluſieurs jours, s'il en eſt beſoin cette même doſe.

N°. 183.

℞	Décoction de coquelicot	℔ j
Délayez	Caſcarille en poudre	℥ ß
	Nitre purifié	ʒ ij

Donnez à l'animal.

N°. 184.

℞	Têtes de pavots blancs	n. vj

Après les avoir écraſées, f. les bouillir demi-heure dans

	Eau commune	℔ ij

Coulez & donnez en breuvage.

(*) MATIERE MÉDICALE XXX.

N°. 185.

N°. 185.

℞	Teinture anodine de Sydenham	ʒ ij
M. avec	Vin rouge	℔ ß

Donnez à l'animal.

BOL.

N°. 186.

℞	Camphre,	
	Nitre,	
	Cinabre	ãa ʒ ij
M. avec	Miel	ſ. q.

Pour un bol.

N°. 187.

℞	Caſcarille pulvériſée	℥ ß
	Camphre pulv.	ʒ ij
	Sel ſédatif d'Homberg	ʒ j
M. avec	Miel	ſ. q.

Pour un bol.

N°. 188.

℞	Extrait d'opium de Baumé	ʒ j
	Camphre,	
	Nitre	ãa ʒ ß

M. pour un bol.

LAVEMENS.

N°. 189.

℞	Décoction émolliente	℔ v
F. y bouillir	Têtes de pavots blancs	n. vj
	Feuilles de juſquiame	poig. j

Coulez, mettez dans la colature

	Jaunes d'œufs	n. iv

M. le tout avec

	Huile d'amandes douces	℥ iv

F. un lavement.

N°. 190.

℞	Décoction émolliente	℔ v
F. y bouillir		
	Têtes de pavots blancs	n. iv
	Feuilles de jusquiame	poig. j
M. pareillement dans la colature		
	Jaunes d'œufs	n. iv
Ajoutez-y	Philonium Romanum	ʒ iij
	Laudanum en opiat,	gr. iv
ou	Diascordium,	ʒ iv
ou	Thériaque,	
ou	Onguent populeum,	℥ iij
ou	Teinture anodine	goutt. LX

M. pour un lavement.

CHAPITRE XVI.

MÉDICAMENS SPÉCIFIQUES. (*)

BREUVAGES FÉBRIFUGES.

N°. 191.

℞	Quinquina grossiérement pulv.	℥ ij
F. bouillir dans		
	Eau commune	℔ iij

jusques à consomption d'un tiers. Coulez, donnez en deux doses.

(*) MATIERE MÉDICALE XXXI.

N°. 192.

♃	Quinquina pulvériſé	℥ j
M. dans	Infuſion de petite centaurée	℔ j
Ajoutez	Sel ammoniac	ʒ j
	Sel d'abſinthe	ʒ ß

M. donnez à l'animal.

N°. 193.

♃	Quinquina pulvériſé	℥ ß
M. dans	Vin rouge	℔ j

Donnez en breuvage.

BOLS.

N°. 194.

♃	Écorce du Pérou	℥ ij
	Safran de Mars apéritif,	
	Sel d'abſinthe	ãa ʒ ij
M. avec	Sirop des cinq racines apéritives	ſ. q.

F. un bol.

N°. 195.

♃	Extrait de gentiane,	
	de petite centaurée	ãa ℥ j
	Écorce du Pérou	℥ ß

M. pour un bol.

N°. 196.

♃	Écorce du Pérou,	
	Jalap,	
	Aloès pulvériſé	ãa ℥ ß
	Sel d'abſinthe,	
	Sel ammoniac	ãa ʒ j
M. avec	Miel	ſ. q.

Formez un bol à donner le matin avec les précautions que demande l'adminiſtration des médicamens purgatifs.

BREUVAGES VERMIFUGES.

N°. 197.

℞	Gousses d'ail	n. iv
	Racine de fougère pulv.	
	Semen contra pulv.	ãa ʒ ij

Ecrasez les gousses, m. le tout dans

	Infusion d'absinthe	℔ j

Donnez à l'animal.

N°. 198.

℞	Sel commun	poig. ß
	Anagallis en poudre	ʒ j

Mettez le tout dans

	Infusion de petite centaurée	℔ j

Donnez à l'animal.

N°. 199.

℞ Mercure coulant dans un nouet ℥ iv
F. bouillir dans Eau commune ℔ iij
jusques à diminution d'un tiers.
Ajoutez Racine de fraxinelle ℥ j
F. bouillir demi-heure. Donnez en breuvage.

PILULES ET BOLS.

N°. 200.

℞	Racine de fougère mâle en poudre	ʒ ij
	Mercure doux	ʒ j
	Sirop d'absinthe	s. q.

M. F. un bol.

N°. 201.

℞	Racines de fougère,	
	Ecorces de mûrier,	
	Sommités de tanaisie,	
	Coraline	ãa ʒ j ß

Æthiops minéral ʒ j

M. le tout après avoir pulvérisé, incorporez avec Sirop d'absinthe s. q.

Roulez dans le son. F. une pilule.

N°. 202.

℞ Cinabre en poudre ℥ j
Beurre frais ℥ iv

M. Roulez dans le son. F. une pilule.

N°. 203.

℞ Mercure cru ʒ ij

Broyez avec
Sucre rouge ℥ ß

jusques à entiere extinction.

Ajoutez Scammonée pulvérisée ʒ j
M. dans Miel commun s. q.

Roulez dans le son. Formez une pilule.

N°. 204.

℞ Mercure doux,
Assa fœtida pulv. ãa ʒ j
Semen contra,
Racine de fougère pulv. ãa ʒ ij

M. avec Miel s. q.

Formez un bol.

N°. 205.

℞ Jalap,
Aloès ãa ʒ ij
Mercure doux ʒ j
Trochisq. alhandal ʒ ß
Sel d'absinthe ℈ ij

M. avec Miel s. q.

Formez un bol.

POUDRES.

N°. 206.

℞ Racine de fougère,
Rhubarbe en poudre āa ʒ j
Sommités de tanaiſie,
Ecorce de mûrier,
Coraline āa ʒ ij
Æthiops minéral ℥ ß

M. F. une poudre dont la doſe eſt depuis ʒ j juſques à ʒ iij dans du ſon.

N°. 207.

℞ Lierre rampant pulv.
Cendre de vers āa ℥ j

M. Donnez cette poudre dans du ſon.

LAVEMENS.

N°. 208.

℞ Gratiole verte poig. ij
Petite centaurée,
Abſinthe āa poig. j
Semence de tanaiſie,
de ſantoline āa ℥ j

F. bouillir dans
Eau commune ou
Lait de vache ℔ v

juſques à diminution d'un tiers. Coulez pour un lavement.

N°. 209.

℞ Racine de fougère ℥ ij
Feuilles & fleurs d'abſinthe,
de marrube āa poig. ß
Hiere picre ʒ ij

F. bouillir dans
Eau commune ℔ v.
jusques à diminution d'un tiers. Coulez, ajoutez à la colature
Huile d'amande amere ou
Huile de mille-pertuis ℥ iij.
Pour un lavement.

N°. 210.

℞ Vitriol de Mars ʒ iij.
M. dans Décoction de verveine & d'auronne ℔ iij.
Ajoutez Huile commune d'olive ℥ iij.
Pour un lavement.

BREUVAGES, BOLS ANTIPUTRIDES, ANTIPESTILENTIELS, ANTISEPTIQUES.

Voyez *le Chapitre sixieme.*

Voyez *les Formules* 93. 94. 95. 96. 98. 99. 100. 101. 104. 105. 108. 168. 186. &c.

BREUVAGE LITHONTRIPTIQUE.

N°. 211.

℞ Feuilles de la plante appellée uva ursi pulv. ʒ iij.
M. dans Vin blanc sec ℔ j.
Donnez à l'animal.

BOISSON.

N°. 212.

℞ Savon râpé ℥ j ß.
F. dissoudre dans
Eau de chaux ℔ iij.
M. avec la boisson ordinaire.

PILULE DE CIGUE.

N°. 213.

℞	Poudre de cigue	ʒ ij
	Gomme ammoniaque,	
	Cloportes en poudre	ãa ʒ j
M. avec	Extrait de cigue	f. q.

Roulez dans le ſon. Formez une pilule.

Nª. On peut inſenſiblement porter la poudre de cigue à la doſe de ℥ ij & proportionner à cette même doſe celle des autres drogues.

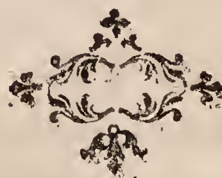
PILULE DE COLOQUINTE.

N°. 214.

℞	Pulpe de coloquinte	℥ ß
M. avec	Miel	f. q.
Roulez dans		
	Poudre de pervenche	℥ ß

& dans du ſon; formez une pilule.

De tous les médicamens éprouvés juſqu'ici contre la morve dans l'Hôpital de l'Ecole, celui-ci eſt le ſeul qui nous ait laiſſé entrevoir quelque eſpérance de ſuccès. On peut augmenter la doſe de la pulpe de coloquinte juſques à ℥ ij ß à titre de remede altérant.





FORMULES MÉDICINALES.



SECONDE PARTIE.

MÉDICAMENS EXTERNES OU LOCAUX.

CHAPITRE PREMIER.

MÉDICAMENS PTARMIQUES ET MASTICATOIRES. (*)

POUDRES PTARMIQUES.

N°. 215.

℞	Poivre long,		
	Ellébore	ãã	ʒ j
	Marjolaine en poudre		ʒ j

M. F. une poudre à souffler dans les naseaux.

(*) Matiere Médicale XXXIII.

N°. 216.

℞ Feuilles de tabac,
de bétoine,
de ſauge en poudre,
de marjolaine aa ℥j
Racine d'iris de Florence pulv. ℥j
M. F. une poud re.

N°. 217.

℞ Turbith minéral,
Poudre de régliſſe,
Noix muſcade aa ʒß
Eſſence de romarin goutt. vj
M. pour former du tout une poudre.

BOURDONNETS.

N°. 218.

℞ Poudre d'euphorbe ʒj
Nicotiane ʒij
Fort vinaigre ſ. q.
Eſſence de marjolaine goutt. x
M. formez une pâte liquide. Garniſſez en des bourdonnets propres à être introduits dans les naſeaux ſans trop fatiguer l'animal.

NOUETS APOPHLEGMATISANS.

N°. 219.

℞ Aſſa fœtida ℥ij
Mettez dans un linge en forme de nouet, ſuſpendez au maſtigadour.

N°. 220.

℞ Racines d'impératoire,
de pyrèthre aa ℥j

Feuilles récentes de rhue,
de marjolaine poig. j
Fleurs de lavande poig. ß

Pulvériſez les racines. Hachez les feuilles. Mêlez le tout.

Ajoutez-y Eſprit de ſel ammoniac ʒ ij

Enfermez le tout dans un linge. Formez un nouet que vous ſuſpendrez au maſtigadour.

N°. 221.

℞ Gouſſes d'ail n. iij
Feuilles récentes de becabunga poig. j
de cochlearia poig. ij
Racines d'aunée,
de grand raifort,
Semences de moutarde āa ℥ j

Hachez les gouſſes & les feuilles. Pulvériſez les racines, écraſez les ſemences. M. le tout. F. un nouet que vous ſuſpendrez au maſtigadour.

N°. 222.

℞ Racines de pyrèthre,
d'aunée āa ℥ j
Feuilles de bétoine,
de rhue āa poig. j
Poivre battu,
Semences de moutarde
écraſées ℥ ß

Pulvériſez groſſiérement les racines. Hachez les feuilles, mêlez le tout.

Ajoutez Sel ammoniac ʒ iij

Formez un nouet.

BILLOTS.

N°. 223.

℞	Miel rosat	℥ vj
	Racines de pimprenelle blanche,	
	de galéga	aa ℥ ß
	Poivre battu	℥ j
	Sel commun	poig. ß
	Gousses d'ail	n. iij

Pulvérisez les racines. Mettez le tout dans un pot. Excitez une légere ébullition. M. Trempez dans le mélange un billot garni. Mettez & maintenez dans la bouche de l'animal.

N°. 224.

℞	Racines de zédoaire,	
	d'angélique	aa ℥ ß
	Myrrhe	ʒ iij
	Sel ammoniac	ʒ ij
	Camphre	ʒ j

Pulvérisez les racines & la myrrhe. Broyez le tout dans Miel commun s. q. lequel vous aurez fait bouillir dans du vinaigre jusqu'à ce qu'il ait repris sa consistance ordinaire. Mettez dans un linge roulé en maniere de billot. Placez & maintenez dans la bouche de l'animal.



CHAPITRE II.

MÉDICAMENS RESTREINCTIFS ET ASTRINGENS. (*)

COLLYRES.

N°. 225.

℞	Mucilage de ſemences de coings,	
	de pſillium tiré avec l'eau roſe	℥ j
	Blanc d'œufs bien battu	n. j
	Eau de plantain	℥ ij
	Camphre	gr. xij

M. F. un collyre.

N°. 226.

℞	Eau de roſe,	
	de plantain	aã ℥ iij
F. y diſſoudre	Trochiſques blancs de Rhaſis	ʒ ß
	Sucre de Saturne	gr. xx

pour un collyre.

N°. 227.

℞	Feuilles de coings	poig. ß
	Ecorce de grenade	ʒ ij
	Grains de ſumac	ʒ j

F. infuſer le tout dans

	Eau commune tiede	℔ ij

pendant quelques heures. F. bouillir légérement & filtrez.

(*) MATIERE MÉDICALE XXXIV.

℞ ensuite de cette décoction filtrée ℥ viij
Safran commun en poudre gr. viij
Camphre gr. x
pour un collyre défensif & bien éprouvé dans le claveau.

N°. 228.

℞ Vitriol blanc ʒ j
Camphre ℈ ß
Iris de Florence ℈ j
Blanc d'œuf durci n. j
le jaune ayant été enlevé.
F. macérer le tout dans
Eau de plantain,
de rose ℥ vj
Broyez jusqu'à une certaine solution. Coulez pour un collyre.

N°. 229.

℞ Œuf frais du jour n. j
Vitriol blanc gr. xx
Eau rose ℥ iv
F. durcir l'œuf. Otez-en le jaune. Broyez le blanc avec le vitriol dans un mortier de marbre bien net. Ajoutez ensuite l'eau rose. Coulez à travers un linge blanc. Gardez pour l'usage.

N°. 230.

℞ Eau de frai de grenouille,
de plantain ãa ℥ iij
Mucilage de graine de coings,
tiré dans l'eau de frai de grenouille ℥ jß
Sel de Saturne gr. xx
Camphre gr. iv
Sucre candi jovial (*) ʒ ß
M. pour un collyre.

(*) Le sucre candi jovial n'est autre chose qu'un sucre candi agité & remué dans un vaisseau d'étain jusqu'à ce qu'il en ait pris la couleur.

GARGARISMES.

N°. 231.

℞	Esprit de sel marin	ʒ ij
	Eau distillée de sauge	℥ viij

M. pour une injection en gargarisme.

N°. 232.

℞	Eau distillée de fleurs de sureau	℔ ß
	Vinaigre de vin distillé	℥ ij
	Sel de prunelle	ʒ j ß
	Rob de sureau	℥ ij

M. Injectez chaudement.

N°. 233.

℞	Eau distillée d'oseille	℔ ß
	Blanc d'œuf	n. j
	Cristal minéral	ʒ ij
	Miel blanc	℥ ij

Battez. M. exactement & injectez.

N°. 234.

℞	Feuilles de plantain	poig. ß
	Fleurs de roses rouges,	
	de grenade	ãa pinc. ij
	Fruits de sumac	ʒ iij

F. cuire légérement dans

Eau commune ℔ ij ß

réduites à deux. Ajoutez à la colature

Eau de Rabel,

jusques à une certaine acidité.

Miel rosat ℥ j ß

pour un gargarisme astringent.

Nota. *On peut faire de tous les gargarismes des lotions dans la bouche des animaux, mais les injections operent plus efficacement dans l'arriere-bouche.*

INJECTIONS, LOTIONS, FOMENTATIONS.

N°. 235.

℞ Racine de grande consoude ℥ j
Ecorce de grenade ℥ ß
Feuilles de tormentille poig. j
F. bouillir dans
Eau commune ℔ iij
Le vaisseau étant ouvert. Coulez, délayez dans la colature
Miel rosat ℥ ij
Ajoutez-y Pierre médicamenteuse ʒ ij
Pour une injection astringente.

N°. 236.

℞ Racine de bistorte,
d'aristoloche ronde ãa ℥ j
Feuilles d'aigremoine,
de ronce,
de roses de Provins, ãa poig. ß
F. bouillir dans Eau commune ℔ iv
jusques à diminution du tiers. Dissolvez dans la colature
Alun de roche ℥ ij
Sel ammoniac ʒ ij
Ajoutez à la décoction
Esprit de cochlearia,
Essence de Rabel ãa ʒ j
Pour une injection astringente.

N°. 237.

℞ Alun de roche,
Couperose verte,
Couperose blanche ãa ℥ ij
Pulvérisez

Pulvérisez le tout. Faites infuser vingt-quatre heures à froid dans

Vinaigre de vin ℔ ij

Pour une lotion astringente.

N°. 238.

℞ Eau commune ℔ ij

Dissolvez-y Sel commun ℥ iij

Trempez des compresses ou des étoupes. Appliquez à froid après avoir fait des douches de cette liqueur défensive.

N°. 239.

℞ Vinaigre de vin ℔ j

Eau commune ℔ iij

Sel de Saturne ℥ ß

Pour fomentation.

N°. 240.

℞ Feuilles de plantain,

de ronce ãa poig. j

F. bouillir dans

Eau commune ℔ iv

Après la colature, ajoutez

Vinaigre de Saturne ℥ j

Fomentez.

N°. 241.

℞ Sel ammoniac ℥ j

Eau de vie ℔ ß

Eau commune ℔ ij

Pour fomenter.

N°. 242.

℞ Ecorce de jeune chêne ℥ ß

de grenade ℥ j ß

Balaustes,

Roses rouges ãa poig. j

F. bouillir dans

Eau commune ℔ iv

juſqu'à diminution de moitié, le vaiſſeau étant bien fermé. Paſſez.

Ajoutez Vin rouge ℔ ß

Alun de roche ʒ j

Pour une fomentation aſtringente.

CATAPLASMES.

N°. 243.

℞ Farine de froment ℥ iij

Graine de cumin pulvériſée,

Litharge ãa ℥ j

Bon vinaigre de vin ℥ iij

Eau commune ſ. q.

M. F. cuire ſ. a. juſqu'à conſiſtance de cataplaſme.

N°. 244.

℞ Feuilles de morelle,

de laitue,

de plantain ãa poig. j.

de grande joubarbe ou

de lentille de marais poig. ß

F. bouillir dans

Vinaigre roſat ℔ ij

Ajoutez-y Farine de fenugrec ℥ iij

Huile roſat ℥ ij

M. pour un cataplaſme.

N°. 245.

℞ Suie de cheminée ℔ ij

Vinaigre de vin ſ. q.

Blancs d'œufs n. iv

Fouettez les blancs d'œufs. M. le tout en conſiſtance de bouillie pour un cataplaſme.

N°. 246.

℞ Lie de vin ℔ j
Alun de roche pulvérifé ℥ iv
M. en ajoutant
Farine de feigle f. q.
Pour un cataplafme.

POUDRES.

N°. 247.

℞ Sang-dragon ʒ j
Sarcocolle ʒ ij
Pierre hématite ʒ ß
Bol d'Arménie ℥ j
M. F. une poudre aftringente très-fine.

N°. 248.

℞ Alun ʒ ij
Sang-dragon,
Vitriol verd calciné ou
Poudre de fympathie ãa ʒ j
M. F. une poudre aftringente.

SUPPOSITOIRE.

N°. 249.

℞ Térébenthine ℥ ij
Cire jaune ℥ j
Bol d'Arménie,
Sang-dragon,
Ecorce de grenade en
poudre ãa ʒ ij
Mettez le tout fur un feu modéré. Imbibez des tentes d'une forme & d'un volume convenable pour un fuppofitoire aftringent.

CHAPITRE III.

MÉDICAMENS ÉMOLLIENS, ANODINS. (*)

INJECTIONS ET FOMENTATIONS.

N°. 250.

℞ Orge entier poig. ij
Graine de lin ℥ j

F. bouillir dans
Eau commune ℔ iij

jusques à diminution d'un tiers. Dissolvez dans la colature
Miel commun ℥ ij

Poussez cette injection émolliente, quand elle sera tiede.

N°. 251.

℞ Suc exprimé des feuilles de peuplier blanc,
de jusquiame s. q.

Poussez cette injection anodine quand elle sera chaude.

N°. 252.

℞ Feuilles de bouillon-blanc,
de branc-ursine,
de violettes,
de mauve āā poig. j
Semences de lin ℥ ß

(*) MATIERE MÉDICALE XXXV.

F. bouillir dans
Lait de vache &
Eau commune ℔ ij
Coulez après suffisante ébullition.
Fomentez.

N°. 253.

℞ Limaçons de jardin n. vj
F. bouillir dans
Eau commune ou
Décoction émolliente ℔ j
Fomentez.

N°. 254.

℞ Têtes de pavots blancs écrasées n. vj
Semences d'anet ℥ j
Feuilles de jusquiame, de morelle ãa poig. j
F. bouillir dans
Eau commune ℔ vj
jusques à évaporation du tiers. Passez avec une légere expression pour une fomentation anodine.

EMBROCATIONS ET LINIMENS.

N°. 255.

℞ Marc ou lie d'huile d'olive s. q.
Pour une embrocation adoucissante.

N°. 256.

℞ Huile infusée de roses, exprimée d'amandes douces ãa ℥ ß
Onguent nutritum ʒ iij
Racine d'Iris de Florence pulv. ℈ ij
Cire blanche ʒ j
Pour un liniment adoucissant.

N°. 257.

℞	Blanc de baleine	℥ j
F. fondre à un feu doux dans		
	Huile d'amandes douces	℥ iij
Battez ce mélange peu à peu avec		
	Eau rose	℥ ij
Ajoutez-y	Miel blanc	℥ j

Pour un liniment adouciſſant.

N°. 258.

℞	Huile d'amandes douces,	
	Infuſion de millepertuis,	
	de violettes,	
	de roſes	ãa ℥ j

M. pour un liniment adouciſſant.

N°. 259.

℞	Huile d'amandes douces,	
	Infuſion de lys,	
	Onguent d'althæa	ãa ℥ iv

Pour faire un liniment émollient.

N°. 260.

℞	Huile de lys,	
	de pied de bœuf	ãa ℥ iv
	Onguent populeum,	
	d'althæa	ãa ℥ ij

F. fondre pour un liniment émollient & anodin.

N°. 261.

℞	Onguent populeum	℥ ij
	Huile d'olive,	
	Baume tranquille	ãa ℥ j
	Teinture anodine	goutt. L

M. pour un liniment anodin.

CATAPLASMES.

N°. 262.

℞ Racines de guimauve,
Oignons de lys āā ℥ ij
Feuilles de guimauve,
de mauve,
de pariétaire,
de violettes āā poig. j
Semences de lin,
de fenugrec āā ʒ j
Figues graſſes n. xij
Fleurs de camomille,
de mélilot āā poig. ß
F. cuire juſqu'à pourriture dans
Eau commune ſ. q.
Pilez. Paſſez au travers d'un tamis.
Ajoutez Onguent d'althæa ℥ iij
Huile de lin ℥ ij
F. un cataplaſme.

N°. 263.

℞ Feuilles de pariétaire,
de mauve,
de violettes hachées ſ. q.
F. cuire quelques momens avec
Beurre fondu ſ. q.
Appliquez chaudement en cataplaſme.

N°. 264.

℞ Limaçons de jardin ſ. q.
Pilez-les après les avoir ſéparés de leurs coquilles. F. les chauffer ſur un plat de terre. Etendez ſur des étoupes & appliquez en cataplaſme ſur l'œil.

N°. 265.

℞ Pommes reinettes n. j ou ij

F. cuire ou au feu ou dans

Eau commune ou

Lait de vache ſ. q.

Réduiſez en bouillie. F. de la pulpe un cataplaſme anodin à appliquer ſur l'œil.

N°. 266.

℞ Pulpe de pommes cuites ℥ ij

Jaunes d'œufs n. ij

Pulpe de caſſe récemment tirée ʒ vj

Mucilage de graine de pſillium, d'althæa ãa ℥ ß

Farine d'orge ſ. q.

pour obtenir la conſiſtance d'un cataplaſme anodin à appliquer ſur l'œil.

N°. 267.

℞ Mucilages de ſemences de pſillium & de coings ãa ℥ ß

Mie de pain blanc ℥ iij

F. la infuſer dans du lait.

Eau de roſes ℥ ß

Pour un cataplaſme anodin à appliquer pareillement ſur l'œil.

N°. 268.

℞ Mie de pain blanc fraiſée ſ. q.

F. bouillir dans

Lait de vache ou

Décoction émolliente ſ. q.

Ajoutez ſur chaque ℔ de cataplaſme à la fin de la décoction

Jaune d'œufs n. j

Safran ʒ ß

Pour un cataplaſme anodin.

N°. 269.

℞	Mie de pain fraiſée	poig. ij
F. bouillir dans		
	Décoction de ſureau	℔ iij
Ajoutez	Menthe ſeche pulvériſée	℥ ij
	Safran	℥ ß
	Miel	℥ j
	Jaunes d'œufs	n. ij

M. Faites un cataplaſme.

N°. 270.

℞	Pulpe faite de lys, de racine de guimauve, de feuilles de cigue, de juſquiame	ſ. q.

Paſſez au travers d'un tamis.

	Huile roſat	ſ. q.

M. F. un cataplaſme anodin.

BILLOTS.

N°. 271.

℞	Figues graſſes	n. vj
	Miel commun, roſat	℥ v

Pilez les figues. M. triturez avec le miel & garniſſez-en un billot.

N°. 272.

℞	Sirop violat	℥ iv
	Jaunes d'œufs	n. vj
	Eau diſtillée de roſes	℥ v

M. formez & garniſſez-en un billot.

SUPPOSITOIRE.

N°. 273.

℞ Onguent d'althæa,
populeum ā ā ℥ ij
Cire jaune ℥ j

F. fondre le tout à un feu modéré. Trempez-y un bourdonnet d'étoupe auquel vous donnerez une forme convenable pour un suppositoire adoucissant & relâchant.

CHAPITRE IV.

MÉDICAMENS RÉSOLUTIFS, VULNÉRAIRES, FORTIFIANS, AROMATIQUES, ANTIPUTRIDES. (*)

COLLYRES.

N°. 274.

℞ Eau de fenouil ℥ iv
Esprit de vin camphré ℥ j ß

M. pour un collyre résolutif.

N°. 275.

℞ Mucilage de semences de
fenugrec,
de coings ℥ iij

Ces mucilages tirés dans de l'eau rose & de l'eau d'eufraise.

(*) MATIERE MÉDICALE XXXVI.

Trochisques blancs de rhasis
sans opium ʒ j
Tutie préparée ʒ ß
Eau de plantain ℥ iv
Pour un collyre résolutif.

N°. 276.

℞ Eau de rhue,
de fenouil,
Vin émétique ãa ℥ ij
Safran,
Vitriol blanc ãa gr. x
Camphre gr. vj
Sucre candi ℈ j
M. pour un collyre résolutif.

N°. 277.

℞ Feuilles d'eufraise,
de plantain,
de fenouil ãa poig. j
de grande chelidoine poig. ß
Onglets de roses rouges,
Fleurs de bluets ãa pinc. ij
F. bouillir dans
Eau commune ℔ iij
Réduisez à deux. Coulez.
Ajoutez Aristoloche,
Iris pulvérisées ãa ℈ j
Elixir de propriété goutt. xv
Eau vulnéraire ʒ j
M. pour un collyre vulnéraire.

GARGARISMES.

N°. 278.

℞ Feuilles d'aigremoine,
d'hyſope ãa poig. j
Orge entier poig. ß
F. bouillir dans
Eau commune ℔ ij
juſques à diminution d'un tiers. Délayez dans la colature
Miel commun ℥ ij
Pour une injection réſolutive en gargariſme.

N°. 279.

℞ Lyſimachie ou ſouci d'eau,
Aigremoine ãa poig. j
Orge poig. ß
F. bouillir dans
Eau commune ℔ ij
réduiſez aux trois quarts. Coulez. Ajoutez
Miel roſat ℥ ij
Pour une injection réſolutive en gargariſme.

N°. 280.

℞ Feuilles de menthe,
d'armoiſe,
Fleurs de mille-pertuis,
de ſureau ãa poig. j
F. bouillir les feuilles dans
Eau commune ℔ ij
juſques à diminution d'un tiers.
F. infuſer enſuite les fleurs l'eſpace de demi-heure. Coulez, ajoutez
Oxymel ſcillitique ℥ iij
Pour une injection réſolutive en gargariſme.

N°. 281.

℞ Feuilles d'aigremoine poig. j
de véronique,
de sauge ãa poig. ß
Fleurs de mille-pertuis,
de bétoine,
de coquelicot ãa poig. j
F. infuser dans
Eau pure bouillante ℔ ij
pendant une heure, le vaisseau étant fermé.
Passez. Exprimez. Ajoutez ensuite
Miel rosat ℥ ij
Pour une injection vulnéraire en gargarisme.

N°. 282.

℞ Feuilles de plantain,
de ronce,
d'aigremoine ãa poig. j
F. bouillir pendant demi-heure dans
Eau commune ℔ iv
Jettez dans la colature
Sel ammoniac ʒ ij
Injectez ce gargarisme antiputride.

INJECTIONS, LOTIONS, FOMENTATIONS.

N°. 283.

℞ Orge entier pinc. vj
Feuilles d'aigremoine,
de mille-pertuis,
de roses rouges ãa poig. ß
Sommités d'absinthe pinc. iij
F. bouillir dans
Eau commune ℔ iv
Coulez. Délayez dans la colature
Miel-rosat ℥ ij
Pou run e injection vulnéraire.

N°. 284.

℞ Vulnéraires de Suiſſe poig. ij
F. infuſer dans
Eau bouillante ℔ iij
Coulez. Délayez-y
Miel roſat ℥ j
M. pour une injection vulnéraire.

N°. 285.

℞ Racine d'iris de Florence,
d'ariſtoloche,
de gentiane āā ℥ ij
F. cuire dans Eau commune ℔ viij
juſqu'à diminution d'un tiers.
Ajoutez Sommités d'hypéricum,
d'abſinthe,
de petite centaurée āā poig. ß
Feuilles d'aigremoine,
de ſcordium,
de lierre terreſtre āā poig. j
F. cuire de nouveau juſqu'à diminution d'un autre tiers. Coulez. Ajoutez ſelon le beſoin Vin blanc ou
Eſprit de vin ou
Teinture de myrrhe & d'aloès ſ. q.
M. pour une injection vulnéraire.

N°. 286.

℞ Gouſſes d'ail pilées n. vj
Sel commun poig. ß
Poivre noir ℥ j
Vinaigre de vin ℔ j ß
M. Trempez dans cette lotion antiputride un linge ou des étoupes fixées au bout d'un morceau de bois. Lavez la bouche de l'animal.

N°. 287.

℞ Miel roſat ℔ ß

F. cuire avec

Vinaigre blanc ℥ iv

pendant demi-heure. Ajoutez après la colature Alun,

Myrrhe āā ℥ ß

On emploie cette lotion ou ce liniment antiputride comme la lotion 286.

N°. 288.

℞ Eau de chaux ℔ vj

Eau commune ℔ iij

F. bouillir dans ce mélange

Feuilles de curage poig. iij

Baies de laurier écraſées ℥ iv.

Réduiſez aux deux tiers. Coulez enſuite pour une lotion réſolutive à répéter pluſieurs fois.

N°. 289.

℞ Eſprit de térébenthine,

Vinaigre de vin e. q.

Battez bien le tout. Frottez de cette lotion réſolutive la partie pluſieurs fois le jour à rebrouſſe poil.

N°. 290.

℞ Vinaigre de vin,

Urine āā ℔ j

F. y fondre

Sel ammoniac ℥ iij

pour une lotion réſolutive.

N°. 291.

℞ Fleurs de ſureau,
de mélilot,
de camomille aa poig. j
F. bouillir dans Eau commune ℔ ij
Coulez. Ajoutez
Eſprit de vin ℥ iij
Pour une fomentation réſolutive.

N°. 292.

℞ Vinaigre de Saturne ℥ ij
Eau de vie ℥ iij
M. avec Eau commune ℔ ij
Pour une fomentation réſolutive.

N°. 293.

℞ Savon râpé ℥ iv
F. diſſoudre dans
Eau commune ℔ ij
Ajoutez Eſprit de ſel ℥ j ß
Fomentez & imbibez des étoupes.

N°. 294.

℞ Sommités d'origan,
de lavande,
de thym,
d'abſinthe,
de ſauge,
d'hyſope,
de romarin (*) aa poig. j
Verſez ſur le tout
Eau bouillante ℔ iij
F. infuſer dans un vaiſſeau couvert. Fomentez avec cette liqueur fortifiante & appliquez-en le marc.

(*) Ces plantes infuſées dans du vin chaud & bouillant forment ce que l'on appelle le vin aromatique que l'on emploie de même & dans la même intention.

N°. 295.

N°. 295.

℞ Sommités fleuries des plantes ci-dessus,
Feuilles de laurier āā poig. j
Sel ammoniac ʒ iij
Vin rouge ℔ iij

F. infuser sur des cendres chaudes dans un vaisseau couvert. Fomentez; trempez des linges ou des étoupes & appliquez.

N°. 296.

℞ Décoction des plantes aromatiques ℔ j
Sel ammoniac,
Soufre āā ℥ ij
Savon ℥ iij

F. dissoudre le sel & le soufre dans
Eau de vie s. q.
Et le savon dans
Eau de chaux s. q.
Jettez ensuite dans la décoction. Chargez des compresses ou des étoupes & appliquez.

N°. 297.

℞ Eau de chaux vive filtrée,
Lessive de cendres de sarmens āā ℔ j
M. F. y bouillir
Soufre vif pilé,
Baies de laurier écrasées āā ℥ ij
Coulez pour une fomentation fortifiante.

N°. 298.

℞ Avoine en grain ℔ v
F. fricasser dans une poêle. Arrosez sur le champ avec Vinaigre très-fort ℔ ß
Mettez dans un sac. Appliquez chaudement cette fomentation seche & résolutive.

N

N°. 299.

℞ Teinture de myrrhe & d'aloès ℥ iv
Esprit de vin camphré ℥ j

M. On peut charger de cette teinture ou de cette liqueur antiputride des bourdonnets, des plumasseaux & les placer dans les ulceres qui demandent des remedes animés.

EMBROCATIONS ET LINIMENS.

N°. 300.

℞ Huile rosat,
de laurier ãa ℥ ij

M. ajoutez-y
Esprit de vin s. q.

pour un liniment clair & résolutif. On pourra laisser une estoupade sur la partie.

N°. 301.

℞ Blanc de baleine ℥ j
Cire blanche,
Galbanum préparé avec du vinaigre ãa ℥ ij
Huile de sureau s. q.

Formez du tout en faisant fondre un liniment résolutif.

N°. 302.

℞ Huile de laurier ℥ iv

M. y exactement
Esprit volatil de sel ammoniac ℥ j

F. chauffer très-légérement en hyver & jamais en été ce liniment résolutif.

N°. 303.

℞ Savon râpé ℥ iij
F. fondre à un feu léger dans
Eau commune ℔ ij
Ajoutez ſur la fin
Huile de lys,
Eau de vie aa ℥ j
Vinaigre de Saturne ℥ ij
Agitez le tout, juſqu'à ce que le mélange ſoit refroidi. Servez-vous-en de liniment.

N°. 304.

℞ Onguent d'althæa ℥ iv
Huile de camomille,
de ſavon aa ℥ ij
Camphre ℥ ß
F. fondre à un feu léger l'onguent, l'huile de camomille & le camphre. Retirez du feu. M. avec le tout l'huile de ſavon pour vous en ſervir en forme de liniment.

N°. 305.

℞. Huile eſſentielle de lavande ʒ ij
de mille-pertuis ℥ iv
de vers de terre ℥ vj
Baume de Fioraventi ℥ j
M. pour un liniment.

N°. 306.

℞ Savon de Veniſe ℥ ij
Camphre ʒ ij
Eſprit de vin rectifié ſ. q.
Après les avoir diſſous M.
Huile d'iris ℥ j
Huile diſtillée de ſuccin ʒ iij

Esprit de sel ammoniac ℥ j
Onguent nervin s. q.

F. un liniment fortifiant de moyenne consistance.

N°. 307.

℞ Feuilles de sabine,
de sauge,
Fleurs de lavande,
de mille-pertuis,
de romarin āā poig. j

Toutes ces herbes fraîches, s'il est possible, doivent être pilées. F. fondre dans un pot de terre vernissé

Suif de bœuf ℔ ij

M. y Huile de noix ℔ ij

Jettez-y les plantes. F. bouillir pendant une heure. Retirez du feu. Coulez avec expression. Ajoutez-y

Huile de laurier ℔ ß
Camphre pilé ℥ ij

F. chauffer ce liniment fortifiant pour vous en servir & pour en oindre la partie malade avec des étoupes que vous y laisserez appliquées.

N°. 308.

℞ Huile de laurier,
Onguent d'althæa,
Miel e. q.

pour un liniment résolutif à employer après avoir frotté la partie avec

Vinaigre de vin ou
Eau de vie s. q.

N°. 309.

℞ Huile de laurier,
de camomille ā a ℥ iij
de genièvre ℥ j
M. le tout. F. tiédir pour un liniment.

CATAPLASMES ET CHARGES.

N°. 310.

℞ Son de froment ℔ vj
F. bouillir dans
Vin, ou
Bière, ou
Urine ſ. q.
Pour un cataplaſme.

N°. 311.

℞ Des quatre farines réſolutives ā a ℥ vj
F. cuire dans
Lie de vin ſ. q.
juſques à conſiſtance de cataplaſme.

N°. 312.

℞ Farine de feves,
d'orge ou
de ſeigle ℥ vj
Miel commun ℥ iv
Mettez ſur un petit feu dans un vaiſſeau convenable.
Ajoutez-y Bon vinaigre de vin. ſ. q.
en remuant toujours & f. un cataplaſme.

N°. 313.

℞ Sel marin,
Jettez dans Urine ſ. q.
autant qu'elle en pourra diſſoudre. F. bouillir enſuite doucement juſqu'à conſiſtance de miel.
Ajoutez Farine de froment ſ. q.
que vous aurez fait bouillir comme dans la formule n. 310. F. un cataplaſme.

N°. 314.

℞ Feuilles de thym,
de laurier,
de romarin,
de rhue āa poig. ij
Fleurs de camomille,
de ſureau āa poig. j
F. bouillir dans
Vin & eau e. q.
juſqu'au ramolliſſement entier de ces plantes.
Ajoutez-y Farine de feves,
de ſon āa ℥ vj
Miel commun ℥ viij
M. pour un cataplaſme.

N°. 315.

℞ Feuilles d'abſinthe,
de ſeneçon āa poig. ij
Fleurs de camomille,
de mélilot āa poig. j
Racines d'iris,
de bryone āa ℥ ij
Coupez les racines en petits morceaux. F. cuire ſ. a. dans
Eau commune ſ. q.
juſqu'à pourriture. Pilez le tout dans un

mortier de marbre. Paſſez au travers d'un tamis. Verſez deſſus

Vin blanc ℔ ij

Ajoutez-y Abſinthe,
Cumin en poudre ãa ℥ j
Huile de camomille ℥ iv

F. cuire à un feu doux juſqu'à conſiſtance de cataplaſme.

N°. 316.

℞ Feuilles d'ache,
de menthe ãa poig. ij

F. bouillir dans

Eau commune ℔ iij

Ajoutez-y Sain-doux ℥ iij

Paſſez la pulpe au travers d'un tamis, ſaupoudrez-la enſuite avec

Graine d'ache pulvériſée ℥ iij

F. un cataplaſme.

N°. 317.

℞ Des quatre farines réſolutives ℔ iij

F. bouillir dans

Leſſive claire de cendres de ſarmens ℔ vj

Jettez la leſſive en verſant par inclination. Ajoutez au marc

Fleurs de camomille,
de mélilot,
de ſureau pulvériſées,
Racines d'iris de Florence pulvériſées ãa ℥ j
Huile de camomille ℥ iij

F. un cataplaſme.

N°. 318.

℞	Mie de pain fraiſée	poig. vj
	Pain de roſe	poig. j

F. cuire dans

	Lie de vin	℔ ij
Ajoutez-y	Térébenthine	℥ iij
	Blancs d'œufs	n. iv

M. pour un cataplaſme réſolutif & fortifiant.

N°. 319.

℞	Suie de cheminée	℔ ij
	Térébenthine,	
	Miel,	
	Poix graſſe	ana ℔ ß

F. fondre le tout dans un pot.

Ajoutez-y	Vinaigre	℔ j ß
	Jaunes d'œufs	n. vj

M. pour un cataplaſme réſolutif & fortifiant.

N°. 320.

℞	Farine de graine de lin,	
	Vieux-oing,	
	Miel,	
	Térébenthine	ana p. e.

F. bouillir le tout dans

	Lie de vin	ſ. q.

Juſqu'à conſiſtance requiſe pour un cataplaſme réſolutif & fortifiant.

N°. 321.

℞	Vieux-oing,	
	Miel commun,	
	Poix réſine,	
	Térébenthine commune	ana ℔ j
	Lie de vin,	
	Poix graſſe,	
	Huile d'olive	ana ℥ v

F. cuire le tout juſqu'à conſiſtance de cataplaſme ou de charge.

N°. 322.

℞ Semences de lin pilées,
Poix réſine,
Poix noire,
Térébenthine commune,
Huile d'olive,
Miel ãa ℥ iv
Lie de vin ℔ ij

F. cuire le tout enſemble. Retirez du feu. Remuez juſqu'à conſiſtance de cataplaſme ou de charge.

N°. 323.

℞ Poix réſine,
Poix graſſe,
Poix noire,
Térébenthine,
Miel,
Vieux-oing,
Huile de laurier ãa ℥ iv

F. cuire. Retirez du feu. Ajoutez-y
Eſprit de térébenthine,
Huile d'aſpic ou
de pétrole ãa ℥ ij
Eau de vie ℥ viij

M. pour un cataplaſme ou une charge.

N°. 324.

℞ Feuilles de ſcordium poig. ij
de ſureau poig. j
Fleurs de camomille,
de lavande ãa poig. j ß

F. cuire le tout dans
Vinaigre de vin ℔ ij

En y ajoutant

	Farine de lin	℥ iij
	Huile de lin	℥ j
	Sel ammoniac	ʒ j

Pour un cataplaſme réſolutif & antiputride.

N°. 325.

℞	Vers de terre	poig. j

Lavez & écraſez dans un mortier. Mettez ſur un linge. Placez ce linge ſur une aſſiette de terre que l'on tiendra au-deſſus d'un réchaud plein de feu. Arroſez les vers avec

	Eau de vie	ſ. q.
Ajoutez	Quinquina pulvériſé	ʒ iv

M. pour un cataplaſme réſolutif & antiputride.

EMPLATRES.

N°. 326.

℞	Blanc de baleine	℥ j
	Cire blanche	℥ ij
	Galbanum préparé avec le vinaigre	℥ j ß
	Huile de ſureau	ſ. q.

Pour un emplâtre.

N°. 327.

℞	Mâcheſer	℔ j
	Suie	℔ ß

L'un & l'autre paſſés par le tamis.

	Savon noir	℔ ß

F. fondre le ſavon dans une verrée d'huile roſat ou d'abſinthe. M. le tout avec

	Miel	ſ. q.

Pour un emplâtre.

N°. 328.

℞	Poix de Bourgogne	℥ iv
	Térébenthine	℥ j
	Encens en poudre	℥ j ß

F. fondre le tout enſemble. Trempez dans ce mélange des lambeaux de toile & de peau. Vous aurez un emplâtre aglutinatif & fortifiant.

CHAPITRE V.

MÉDICAMENS MATURATIFS. (*)

CATAPLASMES.

N°. 329.

℞ Feuilles d'oſeille ſ. q.

Enveloppez-les de feuilles de chou ou de papier mouillé. F. cuire ſous la cendre. M. enſuite avec

Levain ſ. q.

F. un cataplaſme.

N°. 330.

℞ Feuilles d'oſeille poig. iv

F. cuire avec

Vieux-oing ℔ ij

F. un cataplaſme.

(*) Matiere Médicale XXXVII.

N°. 331.

℞	Feuilles d'oseille,	
	de plantain	ãa poig. iij
F. cuire dans		
	Oxymel	s. q.
Pilez, passez au tamis. Ajoutez-y		
	Vieille thériaque	℥ j

F. un cataplasme.

N°. 332.

℞	Farine de fenugrec	℥ iv
	Vieux levain	℥ ij
	Fiente de pigeon	℥ j
	Huile de camomille	℥ ij
	Miel	℥ iv

M. F. un cataplasme.

N°. 333.

℞	Oignons de lys	n. iv
F. cuire sous la cendre.		
Pilez.	Feuilles d'oseille	poig. iv
F. cuire le tout dans		
	Sain-doux	s. q.

jusqu'à un épaississement convenable pour un cataplasme.

N°. 334.

℞	Fiente de pigeon pulvérisée	℥ iv
	Safran,	
	Mithridate,	
	Thériaque	ãa ℥ j
	Semences de moutarde	℥ j
M. ajoutez-y	Térébenthine	s. q.

Pour un cataplasme.

N°. 335.

℞	Levain	s. q.
M. avec	Basilicum	

Un tiers pour un cataplasme.

N°. 336.

℞ Oignons de lys cuits ſous la cendre n. vj
Racines de lys blanc ℥ iv
Feuilles d'oſeille poig. iv
F. cuire doucement dans Eau commune ℔ iv
Pilez enſuite dans un mortier.
M. avec Axonge de porc,
Miel commun ℥ iv
Ajoutez Vieux-oing,
Onguent baſilicum ãa ℥ ij
Pour un cataplaſme.

N°. 337.

℞ Racines d'althæa,
de bryone,
de lys ãa ℥ j ß
Coupez menues. F. cuire pendant quelque tems dans Eau commune ſ. q.
Ajoutez Feuilles de pariétaire,
de mauve,
de branc-urſine ãa poig. j
Figues graſſes n. xij
F. cuire le tout juſqu'à entiere pourriture. Paſſez au travers d'un tamis. Ajoutez à cette pulpe Feuilles d'oſeille ronde poig. j ß
que vous aurez fait cuire ſéparément dans du beurre. Vieux levain,
Onguent baſilicum ãa ℥ ß
Oignons blancs cuits ſous la cendre n. ij
Broyez le tout avec
Huile de lys ſ. q.
F. un cataplaſme.
Nª. on peut y ajouter
Galbanum diſſous dans le vin,
Gomme ammoniaq. pulv. ãa ℥ ß

CHAPITRE VI.

MÉDICAMENS DIGESTIFS. (*)

ONGUENS.

N°. 338.

℞	Térébenthine de Venise	℥ iv
	Jaunes d'œufs	n. ij
	Huile rosat,	
	ou Huile de mille-pertuis	s. q.

Délayez la térébenthine avec les jaunes d'œufs. Agitez le tout jusqu'à mélange parfait.

N°. 339.

℞	Jaunes d'œufs	n. iv
	Baume d'Arcœus	℥ iv
	Huile d'hypéricum	℥ ij

M. sur un feu léger pour un onguent auquel vous ajouterez suivant les indications,

Onguent de styrax,	
ou Mondificatif d'ache,	
ou Egyptiac,	
ou Baume de Fioraventi,	
ou Elixir de propriété	℥ j

N°. 340.

℞	Onguent digestif N°. 338	℥ iv
Ajoutez-y	Styrax fondu	℥ j
	Teinture de myrrhe & d'aloès	℥ j

M. pour un onguent digestif animé.

(*) MATIERE MÉDICALE XXXVIII.

CHAPITRE VII.

MÉDICAMENS DÉTERSIFS. (*)

COLLYRES.

N°. 341.

℞ Suc laiteux de pissenlit ʒ ij
Eau de fenouil ℥ iv

Délayez le suc dans cette eau. Introduisez-en quelques gouttes dans l'œil affecté.

N°. 342.

℞ Succin blanc,
Myrrhe āā ℈ ß
Safran oriental gr. vj
Blanc d'œuf n. j
Sucre candi ʒ j
Eau d'eufraise ℥ ij ß

M. Pour un collyre.

N°. 343.

℞ Feuilles de rhue,
de fenouil āā poig. ß

F. bouillir dans
Eau commune ℔ ij

Passez par un linge. Dissolvez dans la colature.
Sel de Saturne ʒ j
Vitriol blanc ʒ ß
Sel ammoniac gr. xx

M. Pour un collyre à faire distiller dans l'œil.

(*) MATIERE MÉDICALE XXXIX.

N°. 344.

℞ Eau de grande chelidoine ℥ j
de roses ℥ ij
Trochisques de blanc rhasis pulvérisés ʒ j
Tutie préparée ʒ ß
Camphre
Sucre de Saturne ãa ʒ iv

M. s. a.

N°. 345.

℞ Sucre candi le plus blanc ℥ j
Alun de roche pulv. ℈ ij
Vitriol blanc gr. x

M. F. une poudre très-fine pour un collyre sec. Mettez-en deux fois par jour sur l'œil malade.

N°. 346.

℞ Coquilles de limaçons s. q.

F. calciner au four. Réduisez en poudre très-fine. F. en usage comme du collyre précédent.

N°. 347.

℞ Eau de grande chelidoine,
Vin émétique ãa ℥ iv
Sel ammoniac épuré gr. xx

Conservez dans un vaisseau de cuivre jusqu'à ce que la matiere ait pris la couleur d'un verd bleu. Filtrez. Touchez-en les taches de la cornée.

N°. 348.

℞ Safran des métaux subtilement pulv. ʒ j
Vitriol blanc ℈ ß
Eau rose ℥ ß

Eau de fleurs de chicorée sauvage ℥ ij ß

F. en couler une goutte tiede dans l'œil pour en ôter les taches.

GARGARISMES.

N°. 349.

℞ Feuilles de chêne poig. j
Fleurs de roses,
de grenades ãa pinc. j
Écorce de grenades ʒ ij
Alun brûlé ℈ ij
Vitriol blanc ℈ ß

F. cuire le tout dans
Vin rouge s. q.

Ajoutez à ℥ viij de la colature
Miel rosat,
Sirop de mûres ãa ℥ j

N°. 350.

℞ Orge entier poig. ij
Feuilles d'aigremoine,
Sommités de ronce ãa poig. j
Semences de lin ℥ ß

F. bouillir dans
Eau commune ℔ iij

Jusqu'à diminution de moitié.

Dissolvez dans la colature
Miel rosat ℥ ij
Cristal minéral ʒ j

M. s. a.

INJECTIONS, LOTIONS.

N°. 351.

℞ Eaux diſtillées de troêne,
de morelle ãa ℥ ij
Sucre de Saturne ℈ ij
candi ℈ j
Camphre gr. vij

M. Lavez l'ulcere par l'injection.

N°. 352.

℞ Feuilles de marjolaine poig. j
Semences de faux cumin ou
cumin noir ʒ iij

F. infuſer pendant quelques heures dans
Vin blanc ℔ j

Paſſez par un linge pour une injection.

N°. 353.

℞ Racines d'ariſtoloche ronde
concaſſées ℥ ij

F. bouillir dans
Eau commune ℔ iij

Ajoutez à la colature
Teinture de myrrhe ʒ iij
Oliban,
Aloès pulvériſé ãa ʒ ij

M. Faites une injection.

N°. 354.

℞ Miel commun ℥ ij
Savon de Veniſe ʒ ij
Sel marin ℥ ß
Eau commune ℔ ij

M. pour une injection.

N°. 355.

℞ Térébenthine de Veniſe ℥ ij
Jaunes d'œufs n. iv
Broyez enſemble. Ajoutez
Miel commun ℥ j
Eſprit de vin ordinaire ℥ ß
Eau commune ℔ j ß
M. Faites chauffer le tout & injectez.

N°. 356.

℞ Abſinthe,
Scordium,
Hypéricum,
Véronique,
Aigremoine,
Rhue ãa poig. ß
F. bouillir dans
Vin blanc ℔ iij
Ajoutez dans la colature
Eau d'arquebuſade ℥ ij
Camphre ʒ j
M. ſ. a.

N°. 357.

℞ Sublimé corroſif ʒ j
F. diſſoudre dans
Eſprit de vin camphré ℥ x
Etendez dans
Décoction de graine de lin ℔ j
De cette diſſolution ℥ j
Injectez dans les naſeaux.

N°. 358.

℞ Eau de chaux ℔ j
Aquila-alba ʒ ij ß
Eſprit thériacal camphré ʒ iv
Sucre de Saturne ʒ j
M. pour une lotion.

N°. 359.

℞ Eau seconde des Orfevres f. q.
Pour une lotion.

ONGUENS.

N°. 360.

℞ Précipité rouge ʒ j
Onguent basilicum ℥ j
M.

N°. 361.

℞ Mâchefer en poudre,
Suie āa ℥ iij
Passez ces poudres par le tamis. M. & alliez-les avec Jus de citron &
Sain-doux f. q.
Pour un onguent.

POUDRES.

N°. 362.

℞ Ocre,
Sabine,
Alun brûlé en poudre āa e. q.
M, f. a.

N°. 363.

℞ Racines d'aristoloche ronde,
d'iris de Florence āa ℥ j
Euphorbe,
Myrrhe,
Aloès āa ʒ ß.
M. pour une poudre.

N°. 364.

℞ Coquilles d'œufs calcinées ℥ ß.
Alun brûlé ʒ j.
Safran de Mars ℥ i-ß.
Encens,
Maſtic,
Myrrhe ãa ʒ ß.
M. Faites une poudre ſ. a.

LOTION ANTHELMENTIQUE.

N°. 365.

℞ Eſprit de térébenthine ſ. q.
Servez-vous-en dans les ulceres vermineux.

CHAPITRE VIII.

MÉDICAMENS DESSICATIFS. (*)

LOTIONS.

N°. 366.

℞ Eau de plantain,
de renouée ãa ℥ ij.
Sel de Saturne ʒ j.
M. pour une lotion.

N°. 367.

℞ Litharge d'or ℔ j.
Verd de gris,
Couperoſe verte,
Alun de roche,
Couperoſe blanche ãa ℔ ß.

(*) Matiere Médicale XL.

Pulvérisez le tout. Faites infuser vingt-quatre heures dans

	Vinaigre de vin	℔ viij

Pour servir de lotion.

POUDRE.

N°. 368.

℞	Myrrhe,	
	Sarcocolle	ãa ʒ ij
	Oliban,	
	Mastic	ãa ʒ j
	Colophone	℥ ß

M. F. une poudre fine.

POMMADES.

N°. 369.

℞	Blanc de baleine	℥ ij
	Huile d'amandes douces	℥ j ß
	Sel de Saturne,	
	Litharge	ãa ʒ j

F. fondre le blanc de baleine dans l'huile. Ajoutez ensuite le sel de Saturne & la litharge subtilement pulvérisés. Remuez le mélange, laissez refroidir pour une pommade.

N°. 370.

℞	Huile rosat	℥ ij
	Iris de Florence,	
	Os de sèche,	
	Précipité blanc	ãa ʒ ij

M. exactement les poudres subtiles. Agitez quelque tems avec l'huile rosat pour une pommade.

N°. 371.

℞ Huile commune ℥ iv
Cire blanche ʒ j
Magiſtere de ſoufre,
Craie de Briançon,
Bol d'Arménie ãa ʒ ij

M. pour une pommade.

ONGUENS.

N°. 372.

℞ Suif ℥ iij
Onguent ſtyrax ʒ j

F. fondre doucement enſemble, retirez du feu. Ajoutez Eau vulnéraire ℥ ij
Pour un onguent.

N°. 373.

℞ Litharge ℥ iij
Vinaigre fort ℥ iv
Huile roſat ʒ j

Broyez la litharge en y laiſſant tomber goutte à goutte le vinaigre & l'huile alternativement, f. un nutritum deſſicatif. (*)

LOTIONS ANTIPSORIQUES.

N°. 374.

℞ Racines d'aunée,
de patience ſauvage ãa ℥ ij

Coupez. F. bouillir dans
Eau commune ℔ viij

Le vaiſſeau étant fermé, juſqu'à réduction d'un tiers. Servez-vous de la colature pour lotion.

(*) Voyez les Formules Officinales où vous trouverez les onguens preſcrits art. xl. de la Matiere médicale.

N°. 375.

℞ Racines de patience ſauvage ℥ iv
F. bouillir dans Eau commune ℔ vj
juſqu'à réduction d'un tiers, délayez dans la colature Fiente de poulet ℥ j
Pour lotion.

N°. 376.

℞ Racines de patience ſauvage,
d'aunée ãa ℥ ij
F. bouillir dans
Eau commune ℔ vj
Réduiſez à deux tiers. Ajoutez à la colature
Précipité blanc ʒ ij
Pour lotion.

N°. 377.

℞ Arſenic ʒ ij
F. bouillir avec précaution dans
Eau commune ℔ ij
pendant une heure. Secouez la bouteille dans laquelle vous aurez mis cette liqueur avant de vous en ſervir & d'en laver le corps de l'animal auquel vous aurez attention de mettre un chapelet, dans la crainte qu'il ne ſe leche.

N°. 378.

℞ Suc de morelle ℥ j
Sucre de Saturne ʒ ij
Animez avec Eſprit de vin bien déflegmé ℥ ß
Pour lotion.

N°. 379.

℞ Mercure doux ℥ ij
Mettez dans un vaiſſeau d'étain avec
Eau commune ℔ iv
F. digérer pendant vingt-quatre heures au b. ſ. remuez ſouvent avec une ſpatule de bois. Tirez au clair la liqueur. Servez-vous-en pour lotion.

LINIMENS ANTIPSORIQUES.

N°. 380.

℞ Semences de ſtaphiſaigre ℥ ij

Mettez en poudre, M. avec

Huile d'olive ſ. q.

Pour un liniment.

N°. 381.

℞ Pampres de vigne poig. iv

Coupez. Pilez. Ajoutez peu à peu

Miel commun ℥ v

Ajoutez enſuite

Abeilles en poudre ʒ j

Sur chaque ℥. F. un liniment très-bon dans l'alopécie.

POMMADES.

N°. 382.

℞ Pommade mercurielle ſ. q.

Voyez les Formules officinales.

N°. 383.

℞ Pulpe de racine d'aunée paſſée au travers d'un tamis ℥ vj

Sain-doux ℔ ß

Fleurs de ſoufre ℥ ij

Pour une pommade.

N°. 384.

℞ Baies de genièvre pilées ℔ j

F. bouillir avec

Sain-doux ſ. q.

Pour une pommade.

N°. 385.

℞ Graiſſe d'ours ℔ ß

Abeilles en poudre ℥ ß

M. pour une pommade à employer dans l'alopécie.

N°. 386.

℞ Racines de patience ſauvage,
d'aunée ãa ſ. q.

F. bouillir dans eau commune juſqu'à pourriture. Paſſez la pulpe au travers d'un tamis. Alors

℞ de cette pulpe ℥ vj
Beurre frais ℥ iij
Fleur de ſoufre ℥ ij

M. pour une pommade.

N°. 387.

℞ Fleur de ſoufre ℥ ij
Chaux vive ʒ j
Sain-doux ℥ iv

M. pour une pommade.

CHAPITRE IX.

MÉDICAMENS CAUSTIQUES. (*)

VÉSICATOIRES.

EMPLATRE.

N°. 388.

℞ Mouches cantharides pulv. ʒ ij
Cire jaune,
Térébenthine,
Poix blanche ãa ʒ iij

F. un emplâtre ſ. a.

(*) MATIERE MÉDICALE XLI.

CATAPLASME.

N°. 389.

℞ Mouches cantharides pulv. ℥ j ß
Semences de moutarde,
Racines de pyrèthre pulv. ãa ʒ j
Vieux levain ℥ j
M. avec Fort vinaigre ſ. q.
F. un cataplaſme.

ONGUENT.

N°. 390.

℞ Mouches cantharides pulv. ʒ ij
Euphorbe,
Térébenthine ãa ʒ j
M. pour un onguent épiſpaſtique. (*)

PARFUMS.

N°. 391.

℞ Bois de genevrier,
Romarin,
Genêt e. q.
F. brûler dans les écuries & dans les étables.

N°. 392.

℞ Soufre commun ℔ ß
Opopanax,
Aſſa fœtida ãa ℥ j
Encens ℥ iv
Baies de laurier, écraſées & macérées dans du vinaigre ℔ j
Camphre ℥ ß
F. une poudre pour un parfum.

(*) Quant aux cathérétiques & aux ruptoires, *Voyez* la Mat. Méd. & les Form. Officin.

N°. 393.

℞ Vinaigre de vin ſ. q.

Mettez dans un vaſe que vous placerez ſur des charbons ardens. Laiſſez évaporer.

N°. 394.

℞ Myrrhe,
Fleurs de ſoufre,
Nitre ãa ℥j

M. F. une poudre groſſiere dont vous jetterez des pincées ſur des charbons ardens.

N°. 395.

℞ Vinaigre de vin ℔ iv
Sel marin,
Nitre,
Huile de vitriol ordinaire ãa ℔ ß
Eau pure ℔ ij

M. dans un pot de terre verniſſé & évaſé. Placez ſur des charbons ardens. Laiſſez évaporer dans les écuries & dans les étables d'où les animaux ſeront ſortis, toutes les fenêtres étant fermées & devant être ouvertes trois heures au moins avant qu'ils y rentrent.





FORMULES MÉDICINALES.



TROISIEME PARTIE.

FORMULES OFFICINALES.

ÆTHIOPS MINÉRAL SANS FEU.

℞ Vif argent purifié,
Fleurs de ſoufre non lavées aa e. q.

Broyez dans un mortier de marbre ou de verre juſqu'à extinction entiere du mercure.

Uſages. Il eſt fondant, diaphorétique, apéritif, vermifuge; la doſe eſt de ʒj à ʒiij pour l'animal, & pour l'homme de ℈ß à ʒj.

ALUN CALCINÉ.

℞ Alun f. q.

Mettez dans une terrine de terre verniſſée, placée ſur un fourneau rempli de charbons ardens. Auſſi-tôt que l'alun s'échauffe, il entre dans une ſorte de fuſion que l'on appelle liquéfaction aqueuſe, parce qu'elle n'eſt due qu'à la grande quantité d'eau contenue dans ſes criſtaux. A meſure qu'il ſe deſſeche & qu'il perd l'eau de ſa criſtalliſation, il ſe bourſouffle conſidérablement, il devient rare, ſpongieux & parfaitement blanc. Il ceſſe de bouillonner lorſqu'il eſt entiérement privé d'humidité. Réduiſez-le en poudre fine, conſervez-le dans une bouteille, c'eſt ce qu'on appelle, *Alun brûlé*, *Alun calciné*.

Uſages. C'eſt un topique deſſicatif, cathérétique.

ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE.

Préparation chimique.

On fait cet antimoine avec de l'antimoine cru & du ſalpêtre raffiné, & par le moyen du feu & de l'eau chaude. On le réduit dans une poudre dont on forme des trochiſques quand elle eſt preſque ſeche.

Uſages. Il eſt ſudorifique, diaphorétique, abſorbant, propre pour les maladies malignes; la doſe eſt de ʒ ij à ℥ j pour l'animal, & pour l'homme depuis grains vj juſqu'à xxx dans une liqueur appropriée.

AQUILA-ALBA.

Voyez *Mercure doux*.

BAUME D'ACIER ou *d'Aiguilles.*

℞	Aiguilles d'acier	℥ j
	Eſprit de nitre	℥ iij

Mettez dans une capſule de grès l'acide nitreux avec les aiguilles quand elles ſeront diſſoutes.

Ajoutez	Huile d'olive	℥ v
	Eſprit de vin	℥ iv

F. chauffer légérement ce mélange pendant un quart d'heure, ayant ſoin de remuer, & fermez dans un pot.

Vertus. Il eſt rongeant, cathérétique.

BAUME D'ARCŒUS.

℞	Suif de mouton	℔ ij
	Térébenthine,	
	Gomme élémi	℔ j ß
	Axonge de porc	℔ j

F. liquéfier le tout à une chaleur modérée, paſſez au travers d'un linge bien ſerré, agitez toujours le mélange juſques à entier refroidiſſement.

Vertus. Il conſolide les plaies, on en fait uſage dans les cas de piqûres, de diſlocations, de contuſions; il fortifie les nerfs, &c.

BAUME *du Commandeur.*

℞	Racines ſeches d'angélique de Bohème concaſſées	℥ ß
	Fleurs ſeches d'hypéricum	℥ j
	Eſprit de vin rectifié	℔ ij ℥ iv

F. digérer dans un matras pendant 5 ou 6 jours au b. ſ. & à une chaleur modérée. Paſſez l'infuſion avec forte expreſſion, mettez la teinture dans le matras, ajoutez les ſubſtances ſuivantes concaſſées.

Myrrhe,	
Oliban,	
Aloès	ãa ℥ ß

F. digérer comme deſſus ; ajoutez enſuite les ſubſtances qui ſuivent, après les avoir également concaſſées.

Storax calamite	℥ ij
Benjoin en larmes	℥ iij
Baume du Pérou en coques	℥ j

F. digérer de nouveau pendant un jour, ou juſqu'à entiere diſſolution de ces matieres. Laiſſez alors dépoſer la teinture, verſez par inclination ; filtrez au travers d'un papier gris, conſervez cette teinture dans une bouteille bouchée exactement.

Vertus. Il eſt déterſif, il conſolide les plaies récentes.

Baume *de Fioraventi.*

℞		
	Térébenthine de Veniſe	℔ j
	Baies de laurier récentes	℥ iv
	Gomme élémi,	
	Gomme Tacamahaca	ãa ℥ j
	Styrax liquide	℥ ij
	Galbanum,	
	Encens mâle,	
	Myrrhe,	
	Gomme de lierre,	
	Bois d'aloès	ãa ℥ iij
	Galéga major,	
	Girofle,	
	Canelle,	
	Muſcade,	
	Zédoaire,	
	Gingembre,	
	Feuilles de dictame de Crete,	
	Aloès ſoccotrin,	
	Succin préparé	ãa ℥ j
	Eſprit de vin rectifié	℔ vj

Concaſſez

Concassez ces substances, f. les macérer dans l'esprit de vin neuf ou dix jours. Ajoutez alors la térébenthine. Distillez ce mélange au b. m. pour tirer tout le spiritueux. Vous aurez le baume spiritueux de Fioraventi.

Vertus. Ce topique est très-bon pour le pansement des parties tendineuses, membraneuses &c.

BAUME ou *Beurre de Saturne.*

℞ Sel de Saturne pulvérisé ℔ ß

Mettez dans un matras, versez dessus esprit de térébenthine à la hauteur de quatre doigts; bouchez le matras. Placez en digestion sur le sable chaud pendant vingt-quatre heures, ou jusqu'à ce que l'esprit de térébenthine ait rougi. Séparez la liqueur par inclination. Mettez sur le résidu de nouvel esprit de térébenthine. Faites digérer & séparez comme auparavant. Mêlez les teintures. Mettez dans une cornue de verre ou de grès & sur un feu de sable modéré. Faites distiller environ la moitié de l'esprit de térébenthine; gardez ce qui sera resté dans la cornue; c'est le baume dont il s'agit.

Vertus. Il nettoie, il cicatrise les ulceres, les chancres, il est antiseptique.

BAUME *tranquille.*

℞ Feuilles de stramonium,
Morelle,
Phitolacea,
Bella-dona,
Mandragore,
Nicotiane,
Jusquiame, āā ℥ iv

P

Feuilles de Pavot blanc,	
Pavot noir	ãa ℥ iv
Perſicaire	℥ j
Crapauds	n. v
Huile d'olive	℔ vj

Nettoyez & coupez toutes ces plantes. Mettez-les dans une baſſine avec les crapauds entiers & vivans & l'huile d'olive. F. cuire ce mélange à petit feu, en le remuant de tems en tems avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que l'huile devienne d'une belle couleur verte & que les plantes bien amorties ſoient privées des trois quarts de leur humidité. Paſſez alors avec expreſſion. Laiſſez dépoſer l'huile pour la ſéparer de ſes feces. F. la chauffer légérement & verſez dans une cruche dans laquelle on aura mis les plantes aromatiques ſuivantes nettoyées & coupées groſſiérement.

℞	Feuilles de romarin,	
	Sauge,	
	Grande & petite abſinthe,	
	Hyſope,	
	Thym,	
	Marjolaine,	
	Coq de jardin,	
	Menthe,	
	Fleurs de lavande,	
	Sureau,	
	Mille-pertuis,	ãa ℥ j

Agitez ce mélange avec une ſpatule pour que les plantes baignent exactement dans l'huile. Bouchez la cruche avec du liege ; expoſez au ſoleil pendant quinze jours, ou au b. m. pendant dix ou douze heures. L'huile étant à demi-refroidie paſſez avec expreſſion. Laiſſez dépoſer

pendant plusieurs jours ; tirez par inclination ; conservez dans une bouteille bien bouchée.

Vertus. Ce topique en liniment calme les douleurs & résout les liqueurs arrêtées.

BEURRE *d'antimoine*.

℞ Antimoine ℔ j
Sublimé corrosif ℔ ij

Pulvérisez séparément. M. ensemble exactement. F. distiller au b. s. modéré dans une retorte dont le col soit large. Prenez ce qui se sera amassé dans le col de la cornue ; exposez à l'air jusqu'à ce qu'il se soit mis en liqueur. Vous aurez le beurre dont il s'agit.

Vertus. Ce topique est un des plus forts escarrotiques.

CATHOLICUM *commun*.

℞ Décoction de racine de guimauve,
de chicorée,
de polypode de chêne,
de réglisse,
de raisins passés & mondés,
de feuilles d'armoise,
d'aigremoine,
de capillaire,
Semences d'anis ℔ iv

Faites-y cuire
Miel écumé ℔ iij
Sirop de roses pâles ℔ j

En consistance d'opiat ;
Mettez-y ensuite
Pulpe de casse nouvellement tirée ℔ ß
Poudre de séné ℥ viij

Trochifques d'agaric ℥ iij
Rhubarbe & tartre foluble ãa ℥ j
Faites-en un électuaire felon l'art.

Vertus. On emploie le catholicum dans les lavemens purgatifs pour le cheval à la dofe de ℥ ij à ℥ vj, & pour l'homme de ℥ ß à ℥ j ß.

CATHOLICUM *fin ou double.*

℞ Polypode de chêne concaffé ℥ vij
Semences de fenouil ℥ j ß
Faites cuire fur un feu modéré dans
Eau commune ℔ viij
jufqu'à diminution de moitié.
Coulez enfuite & exprimez cette décoction.
Faites cuire avec
Miel ℔ iv
En confiftance d'électuaire mou, & l'ayant tiré du feu, mêlez-y
Pulpe de caffe,
de tamarins ãa ℥ iv
Jettez-y après petit à petit les poudres fuivantes.
Rhubarbe choifie,
Feuilles de féné mondées ãa ℥ iv
Semences de violettes & d'anis ãa ℥ ij
Régliffe râpée ℥ j
Des quatre femences froides mondées ãa ℥ ß
Faites-en un électuaire f. a.

Il faut choifir foigneufement le polypode de chêne & le fenouil. F. les bouillir dans ℔ viij d'eau jufqu'à diminution de moitié ; coulez la décoction avec expreffion ; employez-en une partie à humecter la caffe & les tamarins pour en tirer la pulpe plus facilement ; lavez le marc qui demeure fur le tamis dans le refte de la dé-

coction; coulez & faites-y cuire le miel jusqu'à consistance d'électuaire liquide; ensuite mêlez-y, hors du feu, les pulpes après les avoir fait un peu dessécher sur un feu lent; cependant pulvérisez ensemble la rhubarbe, le séné, l'anis, la semence de violettes & la réglisse; battez les quatre semences froides dans un mortier de marbre jusqu'à ce qu'elles soient bien en pâte; démêlez-les dans la poudre, & corporifiez le mélange avec le miel cuit & les pulpes pour faire un électuaire qu'on gardera dans un pot couvert.

Vertus. C'est un électuaire purgatif employé pour les cours de ventre, à la dose pour l'animal de ℥j à ℥iv. & pour l'homme de ʒij à ℥j.

CINABRE D'ANTIMOINE.

Préparation de Chimie.

Le cinabre d'antimoine est un bon fondant; il atténue, il désobstrue, il est diaphorétique & efficace dans toutes les maladies cutanées. La dose est de ʒj à ℥ß pour l'animal. On l'a quelquefois employé pour l'homme dans les cas de vérole, d'épilepsie, à la dose de gr. vj jusqu'à xv en pilule ou en bol dans quelque conserve appropriée.

CONSERVE *de kynorrodon.*

℞ Fruits mûrs de kynorrodon f. q.

Après en avoir ôté les pepins avec soin, arrosez-les de vin blanc; broyez-les dans un mortier de marbre & passez ensuite par le tamis; mêlez après cela la pulpe avec une fois autant de miel & faites cuire le tout à petit feu pour en faire une conserve.

On aura des fruits de kynorrodon bien rouges, des plus gros & lorſqu'ils ſont en maturité ℔ iij ou iv ; on les ouvrira avec un couteau ; on en ôtera les pepins & la partie cotonneuſe qui eſt dedans ; on les mettra dans une terrine & on les humectera avec du bon vin blanc ; on couvrira la terrine & on la mettra à la cave ; on l'y laiſſera deux ou trois jours, juſqu'à ce que le fruit ſe ſoit amolli ; on l'écraſera alors dans un mortier de marbre & l'on en tirera la pulpe par un tamis renverſé ; on y mêlera le double de ſon poids de miel blanc ; on le fera cuire & deſſécher, l'agitant continuellement avec un biſtortier juſqu'à ce qu'il ſoit en conſiſtance convenable ; c'eſt la conſerve de kynorrodon.

Vertus. Elle eſt aſtringente, diurétique, propre contre la gravelle. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ iv pour l'animal, & pour l'homme de ʒ j à ʒ iij.

CONSERVE *de roſes.*

℞	Feuilles de boutons de roſes rouges nouvellement cueillies & ſéparées de leurs parties blanches	℔ j
	Miel	℔ ij

Faites-en une conſerve ſelon l'art.

On aura des boutons de roſes rouges avant qu'ils ſoient épanouis. On en ſéparera avec des ciſeaux la partie blanche qu'on appelle onglets ; on péſera ℔ j de boutons ainſi mondés ; on les fera bouillir quelques bouillons dans environ ℔ iij d'eau commune ; on coulera la liqueur en exprimant les roſes ; on pilera ces roſes qui ſeront amollies dans un mortier de marbre juſqu'à ce qu'elles ſoient en pulpe, & qu'elles ſe délaient entiérement dans la bouche ; on fera cependant

cuire dans la décoction coulée miel blanc ℔ ij jusqu'à consistance d'électuaire ; on y mêlera exactement hors du feu avec un bistortier les roses pilées ; on remettra la bassine sur un très-petit feu, & en agitant continuellement la conserve on en fera consumer doucement l'humidité, jusqu'à ce qu'elle ait acquis une consistance raisonnable ; on la mettra ensuite dans un pot pour la garder.

Vertus. Elle est cordiale, stomachique, digestive, tempérante, astringente. La dose est de ℥ j à ℥ viij pour l'animal, & pour l'homme de ʒ j à ʒ iij.

CORNE DE CERF *préparée.*

℞ Cornichons ou extrémités des brins de corne de cerf . s. q.

Otez la matiere spongieuse qui se trouve dans l'intérieur. Faites-les bouillir dans l'eau cinq ou six heures, réitérez l'ébullition encore une ou deux fois.

Ratissez la surface pour ôter l'écorce grise & les petits nœuds qui s'y trouvent.

F. sécher ; vous aurez la corne de cerf philosophiquement préparée à l'eau.

Vertus. Elle est absorbante, incrassante ; on la donne à la dose pour l'animal de ʒ ij à ℥ ß, & pour l'homme de ℈ j à ʒ ß.

CRISTAL *minéral.*

Le cristal minéral n'est autre chose que du salpêtre raffiné fondu dans une marmite de fer, dans laquelle on ajoute une légere quantité de fleur de soufre &c.

On doit choiſir le criſtal minéral très-blanc, nouvellement fait, mince, le plus ſec, le moins piqué que faire ſe pourra, & préférer celui qui eſt fait avec le ſalpêtre raffiné à celui qui eſt fait avec le ſalpêtre commun ; ce qui ſe connoîtra facilement à la grande blancheur & au plus de luiſant.

Pour le conſerver il faut l'enfermer dans des endroits bien ſecs.

Vertus. Il eſt diurétique, apéritif, tempérant, rafraîchiſſant, antiphlogiſtique. La doſe eſt de ℥ ß à ℥ ij ou ℥ iij pour l'animal, & de grains x juſqu'à ʒ j pour l'homme dans quelque liqueur appropriée.

CROCUS METALLORUM *ou ſafran des métaux.*

On le trouve tout préparé dans les boutiques ; c'eſt le foie d'antimoine lavé pluſieurs fois.

Vertus. Il eſt vermifuge, il purifie le ſang, rétablit l'appétit, facilite l'inſenſible tranſpiration, & il convient dans les maladies rebelles. La doſe eſt de ℥ ß à ℥ ij pour l'animal ; on l'emploie comme le foie d'antimoine pour faire le vin émétique ; c'eſt un très-fort vomitif pour l'homme, la doſe en eſt depuis grains ij juſqu'à viij.

DIASCORDIUM.

℞	Feuilles de ſcordium	℥ j ß
	Roſes de Provins,	
	Racines de biſtorte,	
	Racines de gentiane,	
	Racines de tormentille,	
	Caſſia-lignea,	
	Canelle,	ãa ℥ ß

Dictame de Crete,	
Semences de berberis,	
Styrax calamite,	
Galbanum,	
Gomme Arabique	ãa ℥ ß
Bol d'Arménie préparé	℥ ij
Laudanum,	
Gingembre,	
Poivre long	ãa ʒ ij
Miel rosat	℔ ij
Vin d'Espagne	f. q.

F. liquéfier le galbanum dans deux ou trois onces du vin. Ajoutez le miel peu à peu, ensuite les poudres. F. un électuaire en formant du tout un mélange exact que vous conserverez dans un pot.

Vertus. Le diascordium est cordial, astringent, légérement anodin, convenable dans le dérangement des digestions, dans les cours de ventre; on le donne à la dose pour l'animal de ℥ j à ℥ ij, & pour l'homme de ʒ j à ʒ ij.

EAU DE CHAUX *premiere.*

℞ Chaux vive	f. q.

Mettez-la dans une terrine de grès, versez dessus peu à peu

Eau commune	f. q.

A mesure que la chaux s'éteindra, ajoutez de l'eau afin de la délayer. Lorsque l'extinction sera parfaite, filtrez la liqueur, elle passera claire & limpide; c'est ce qu'on nomme eau de chaux.

EAU DE CHAUX *seconde.*

Paſſez de nouvelle eau ſur le marc de la chaux ; vous aurez l'eau de chaux ſeconde qui ne ſera pas moins forte que la premiere ; ainſi ſi vous voulez atténuer la force de l'eau de chaux, coupez-la avec une égale quantité d'eau commune.

Vertus. Cette eau eſt abſorbante, deſſicative. Elle convient encore ſelon quelques-uns dans les ulcérations du poumon.

EAU CHALIBÉE.

Pour faire l'eau chalibée on prend un lingot d'acier ou de fer que l'on fait rougir pluſieurs fois ; on l'éteint chaque fois dans l'eau ; ou bien on prend de la limaille d'acier une certaine quantité ; on jette deſſus une ſuffiſante quantité d'eau bouillante & on laiſſe le tout quelques jours en digeſtion ; on le paſſe enſuite pour l'uſage.

Vertus. Cette eau eſt tonique, apéritive, diurétique, aſtringente, déſobſtruante, atténuante, &c.

DES EAUX DISTILLÉES.

Les eaux que l'on retire au moyen de la diſtillation ſont ſimples & compoſées. Les eaux ſimples ſe font avec une ſeule plante dont on emploie les fleurs ou les feuilles & que l'on diſtille toujours de la même maniere, telles par exemple que l'eau de plantain.

Les eaux que l'on retire de la même façon ſont celles

de Chicorée feuilles,
d'Eufraiſe feuilles & fleurs,
de Fenouil feuilles & fleurs,
de Méliſſe feuilles,
de Pivoine fleurs,
de Roſes fleurs.

EAU DE PLANTAIN.

℞ Feuilles de plantain nouvellement cueillies ſ. q.

Pilez dans un mortier de marbre ; mettez enſuite dans une cucurbite étamée ; jettez deſſus

Suc de plantain nouvellement tiré par expreſſion ſ. q.

Mettez alors le chapiteau ſur la cucurbite avec ſon refrigérant, & y ayant adapté le récipient, faites la diſtillation ſ. a. On peut diſtiller de la même maniere la morelle & le troêne.

On aura une certaine quantité de grand plantain cueilli nouvellement & quand il eſt dans ſa plus grande vigueur. On en pilera dans un mortier ce qu'il faudra pour en remplir à moitié une grande cucurbite de cuivre étamée en dedans ; on tirera par expreſſion ſelon la maniere ordinaire dix-huit ou vingt livres de ſuc d'autre plantain, & on le verſera ſur le plantain pilé pour le bien humecter, enſorte qu'il ne s'attache pas au fond du vaiſſeau pendant la diſtillation ; on placera la cucurbite ſur un fourneau ; on la couvrira de la tête de more étamée en dedans & garnie de ſon réfrigérant qu'on remplira d'eau fraîche ; on adap-

tera à ſon bec un récipient ; on mettra du feu de charbon dans le fourneau pour faire diſtiller l'humidité médiocrement, mais de façon qu'une goutte ne tarde pas à ſuivre l'autre.

Quand on aura tiré environ la moitié de la liqueur on laiſſera éteindre le feu, & les vaiſſeaux étant refroidis on exprimera le marc de la plante & on le jettera. On remettra le ſuc exprimé dans le même vaiſſeau & on recommencera la diſtillation ; on la continuera juſqu'à ce qu'il ne reſte que très-peu de liqueur ; on expoſera l'eau de plantain diſtillée quelques jours au ſoleil dans des bouteilles de grès ou de verre qu'on tiendra débouchées pour faire diſſiper l'odeur d'empireume ou de feu. On bouchera enſuite la bouteille & on la gardera pour le beſoin.

Vertus. Cette eau eſt déterſive, aſtringente, rafraîchiſſante ; on s'en ſert dans les collyres, dans les injections, &c.

L'eau de Chicorée eſt apéritive, diurétique.

L'eau de Pivoine antiſpaſmodique, antiépileptique.

L'eau de Roſe fortifiante, aſtringente, déterſive, répercuſſive ; on s'en ſert communément pour les collyres.

L'eau de Méliſſe, cordiale, diaphorétique, antiſpaſmodique, réſiſtant à la malignité des humeurs.

L'eau d'Eufraiſe, rafraîchiſſante, aſtringente, répercuſſive, déterſive.

L'eau de Fenouil, carminative, ſtomachique, cordiale ; on s'en ſert auſſi pour les collyres.

DES EAUX COMPOSÉES.

Les eaux composées sont celles qui se font avec plusieurs plantes, ou avec des menstrues différens de l'eau ; telles sont les suivantes.

EAU DE CANELLE.

℞ Canelle grossiérement concassée ℔ ß
Vin blanc ℔ iij

Laissez le tout en infusion pendant deux jours ; distillez s. a.

On choisira de la canelle bonne & piquante ; on la concassera ; on la mettra dans une cucurbite de verre ou de grès ; on versera dessus le vin blanc ; on adaptera un chapiteau à la cucurbite avec son récipient ; on lutera exactement les jointures avec de la vessie mouillée. On laissera la matiere en digestion pendant deux jours ; on placera ensuite la cucurbite au b. m. & l'on distillera jusqu'à la moitié de la liqueur ; on aura une eau blanchâtre qu'on gardera dans une bouteille bien bouchée.

Vertus. Cette eau est cordiale, céphalique, carminative, stomachique & provoque le part. La dose est de ℥ ß à ℥ iv pour l'animal, de ʒ ß à ʒ ij pour l'homme.

EAU THÉRIACALE.

℞ Racines d'aunée,
Angélique de Bohème,
Souchet long,
Zédoaire,
Contrayerva,
Impératoire,
Valériane sauvage,
Viperine āā ℥ j

Ecorces récentes de citron,
d'orange,
Girofle,
Canelle,
Galéga,
Baies de genièvre,
de laurier,
Sommités de sauge,
Romarin,
Rhue, ãa ℥ ß
Esprit de vin rectifié ℔ ij
Eau de noix ℔ iij
Thériaque ℥ viij

Concassez & incisez les substances qui doivent l'être. F. macérer deux ou trois jours dans l'esprit de vin & l'eau de noix. Au bout de ce tems ajoutez la thériaque après l'avoir délayée dans trois ou quatre onces d'esprit de vin. Distillez ensuite au b. m. pour tirer tout ce qu'il y a de spiritueux. On ne rectifie point cette eau.

Vertus. Cette eau est cordiale, propre dans les cas de venin & de foiblesse. La dose est pour l'animal de ℥ j à ℥ ij, & pour l'homme de ʒ ß à ʒ ij.

EAU VULNÉRAIRE *spiritueuse*.

℞ Feuilles récentes de sauge,
Angélique,
Absinthe,
Sarriette,
Fenouil,
Hysope,
Mélisse,
Basilic, ãa ℥ iv

Feuilles de Rhue,		
Thym,		
Marjolaine,		
Romarin,		
Origan,		
Calament,		
Serpolet,		
Fleurs de lavande	aa ℥ iv	
Eſprit de vin rectifié	℔ viij	

Coupez groſſiérement toutes ces plantes; mettez infuſer pendant dix ou douze heures dans l'eſprit de vin; procédez enſuite à la diſtillation au b. m. pour tirer toute la liqueur ſpiritueuſe; conſervez dans une bouteille exactement fermée.

On peut employer de l'eau au lieu d'eſprit de vin & même du vin blanc; au premier cas l'eau vulnéraire eſt blanche & laiteuſe.

Vertus. Cette liqueur eſt un puiſſant topique réſolutif pour les contuſions, & deſſicatif pour les écorchures.

EAU PHAGÉDÉNIQUE.

℞	Eau de chaux	℔ j
	Sublimé corroſif	gr. xxx

M. & agitez dans le mortier de verre.

Vertus. Cette eau eſt un topique antiputride.

EAU DE RABEL.

℞	Huile de vitriol	℥ iv
	Eſprit de vin rectifié	℥ xij

Verſez peu à peu dans un matras l'eſprit de vin ſur l'huile; laiſſez digérer dans le vaiſſeau fermé.

Vertus. L'eau de Rabel eſt aſtringente. On la donne auſſi comme tempérante à l'animal ainſi qu'à l'homme juſqu'à une certaine acidité.

ELIXIR DE PROPRIÉTÉ.

℞ Teinture de myrrhe ℥ iv
de ſafran,
d'aloès ãa ℥ iij

M. ces trois teintures & conſervez dans une bouteille.

Vertus. Cette liqueur eſt cordiale, ſtomachique, apéritive. La doſe pour l'animal eſt de ʒ j à ʒ ij & pour l'homme de goutes x à xx.

ELIXIR THÉRIACAL.

℞ Eau de méliſſe compoſée ℔ j
Eſprit volatil huileux aromatique,
Thériaque ãa ℥ ij ß
Miel ℥ ij
Lilium de Paracelſe,
Eau de canelle orgée ãa ℥ j ß

Mettez le tout dans un matras. F. digérer à la chaleur du ſoleil cinq ou ſix jours, ayant ſoin d'agiter ſouvent le vaiſſeau dans la journée. Laiſſez alors dépoſer le mélange, décantez la liqueur & conſervez dans une bouteille exactement fermée.

Vertus. Cet élixir eſt propre contre le venin. La doſe eſt pour l'animal de ʒ j à ʒ ij, & pour l'homme de gouttes x à xx.

EMPLATRE FORTIFIANT.

℞ Cire jaune ℥ viij
Poix blanche,
Gomme élémi,
Térébenthine de Veniſe, ãa ℥ iv
Cinabre commun pulv.
Sang-dragon ãa ℥ ß

Coupez

Coupez la cire jaune en morceaux. F. fondre ſur un petit feu avec la poix blanche, la gomme élémi & la térébenthine. Paſſez par un linge pour ſéparer les ordures. Ces matieres à demi refroidies, incorporez le ſang-dragon & le cinabre que vous aurez pulvériſés.

Vertus. Cet emplâtre eſt vulnéraire. Il eſt ſouverain dans les cas d'enclouures. On en fait liquéfier dans une cueillere de fer, on le verſe chaudement dans la plaie après avoir bien découvert le trou occaſionné par le corps étranger. On peut le plus ſouvent referrer ſans aucun danger l'animal.

Notà. Il pourroit ſervir de charge.

EMPLATRE *réſolutif & fondant.*

℞	Mercure doux,	
	Gomme ammoniaque,	
	Galbanum,	
	Soufre vif pilé	ãa ℔ j ß
	Myrrhe,	
	Sel ammoniac	ãa ℥ iij
	Cire jaune,	
	Huile d'hypéricum	ſ. q.

Pour donner conſiſtance d'emplâtre.

F. diſſoudre les gommes dans le vinaigre. Paſſez-les chaudement par une toile ſerrée & exprimez.

F. fondre la cire & l'huile à un feu modéré. Jettez-y les gommes diſſoutes. Retirez du feu en remuant continuellement. Jettez-y peu à peu le mercure doux, le ſoufre, la myrrhe & le ſel ammoniac, le tout bien pulvériſé. Continuez à remuer juſqu'à ce que l'emplâtre ſoit bien refroidi & pret à être mis en magdaléons.

EMPLATRE *résolutif.*

℞	Gomme ammoniaque,	
	Galbanum,	
	Opopanax,	
	Sagapenum dissous dans le vinaigre	ãa ℥ iij

Coulez & épaississez.

Myrrhe en poudre subtile,	
Huile de laurier,	
Esprit de vin	ãa ℥ j
Soufre vif,	
Sel ammoniac,	
Vitriol romain	ãa ℥ ß

Après avoir dissous les gommes & les avoir épaissies en consistance d'emplâtre & tirées du feu, ajoutez l'huile de laurier & l'esprit de vin, ensuite les autres drogues & incorporez le tout.

EMPLATRE DE VIGO *simple.*

℞	Grenouilles	n. vj
	Racines d'hieble	℔ j
	Vin blanc,	
	Vinaigre	ãa ℔ ij
	Eau commune	s. q.

F. du tout une décoction, passez avec expression. Laissez déposer, tirez par inclination. Alors,

℞	Litharge préparée	℔ vj
	Huile d'olive	℔ iij ß
	Graisse de porc,	
	Graisse de veau	ãa ℥ xv
	La décoction ci-dessus.	

F. cuire toutes ces matieres en consistance d'emplâtre, ajoutez alors, & f. liquéfier les matieres suivantes.

Huile de laurier ℥ iv
Cire jaune ℔ ij
Térébenthine ℥ ij

Lorsque ces matieres sont liquéfiées & mêlées,

Ajoutez Styrax liquide ℥ iv

L'emplâtre étant à demi refroidi, incorporez-y les poudres suivantes.

Oliban,
Euphorbe,
Myrrhe,
Safran, ãa ℥ j
Racines d'aunée ℥ ij
Fleurs de camomille,
de lavande,
de matricaire,
de mélilot ãa ʒ vj

M. exactement ces poudres; l'emplâtre étant suffisamment refroidi, séparez-en six livres quatre onces que vous mettrez à part & ajoutez à la masse restante dans la bassine,

Huile essentielle de lavande ℈ ij
d'anet,
de camomille ãa ℈ j

M. le tout exactement & formez un emplâtre que vous réduirez en magdaléons. Vous aurez l'emplâtre de Vigo simple.

Vertus. C'est un topique fondant.

EMPLATRE DE VIGO *mercurisé*.

℞ Ce que vous avez mis à part de l'emplâtre ci-dessus, c'est-à-dire les ℔ vj, ℥ iv
Onguent de mercure fait à parties égales ℥ viij

Mercure cru	℔ j ß
Huile eſſentielle de lavande	℈ ij
d'anet,	
de camomille	ãa ℈ j

Mettez dans une terrine verniſſée bien unie l'onguent de mercure avec le mercure cru. Triturez ce mélange avec un pilon de bois pendant dix ou douze heures, ou juſqu'à ce que le mercure ſoit bien éteint.

F. liquéfier alors dans une baſſine l'emplâtre de Vigo ſimple ; mettez-le dans la terrine avec le mercure. Poſez la terrine ſur des cendres chaudes, afin que l'emplâtre ne ſe fige pas trop promptement. Agitez ce mélange avec un pilon de bois juſqu'à entier mélange du mercure. L'emplâtre étant ſuffiſamment refroidi, m. y les huiles eſſentielles. Formez des magdaléons.

Vertus. C'eſt un topique réſolutif des plus actifs.

ESPRIT CARMINATIF *de Sylvius.*

℞	
Racines d'angélique	ʒ j
Impératoire,	
Galéga minor	ãa ʒ j ß
Baies de laurier	ʒ iij
Semences d'angélique,	
Livéche,	
Anis	ãa ℥ ß
Canelle,	ʒ iij
Ecorces récentes d'oranges,	
Girofles	ãa ʒ j
Feuilles de romarin,	
Marjolaine,	
Rhue,	
Baſilic	ãa ℥ j ß
Gingembre,	
Muſcade,	ãa ʒ j ß

Macis ℥ j ß.
Esprit de vin rectifié ℔ iij

Concassez. F. digérer dans l'esprit de vin dix ou douze heures au b. m. de l'alambic en couvrant le vaisseau de son chapiteau. Distillez ensuite au même b. m. pour tirer tout ce qu'il y a de spiritueux.

Vertus. Cette liqueur est propre pour les coliques venteuses & les dérangemens des digestions. La dose pour l'animal est de ℥ j à ℥ ij, pour l'homme de gouttes x à xv.

ESPRIT DE COCHLEARIA.

℞ Feuilles récentes de cochlearia poig. vj.

Ecrasez-les dans un mortier de pierre, mettez-les ensuite dans un vaisseau de terre, versez sur ces feuilles

Miel ℔ ij
Eau bouillante ℔ v

Le vaisseau étant bouché, laissez-le dans un endroit chaud jusqu'à ce qu'il se fasse une fermentation & que les feuilles se précipitent. Alors distillez au b. m. & rectifiez; vous aurez l'esprit de cochlearia.

Vertus. Cet esprit est carminatif, stomachique, propre à corriger l'épaississement du sang; on le donne à l'animal à la dose de ℥ ß jusqu'à ℥ j, & à l'homme depuis gouttes x jusqu'à xx. On s'en sert aussi dans les gargarismes.

ESPRIT VOLATIL *de corne de cerf.*

Préparation chimique.

Vertus. Il est sudorifique, atténuant, calmant, antispasmodique, antiputride. La dose est de ℥ j à ℥ iv pour l'animal, & pour l'homme de gouttes x à xx.

Esprit de sel *dulcifié.*

Mélange de ce ſel dulcifié avec un double d'eſprit de vin.

Vertus. Il eſt antiputride, aſtringent, diurétique, carminatif, il donne du reſſort aux fibres. La doſe eſt de ʒ ij à ʒ iij pour l'animal, dans une liqueur appropriée, & de gouttes iv à xij & xv pour l'homme.

Esprit de vitriol.

Préparation de Chimie.

Il eſt tiré du vitriol par la diſtillation & par le feu de réverbere.

Vertus. Il eſt rafraîchiſſant, condenſant, antiputride, aſtringent, ſtiptique ; on le donne juſqu'à une agréable acidité dans l'eau ; on l'emploie dans les gargariſmes, les boiſſons, &c.

Esprit de soufre.

Préparation de Chimie.

Vertus. Il eſt antiaſthmatique, calmant, rafraîchiſſant, antipeſtilentiel, antiputride, diurétique, aſtringent ; on le donne juſqu'à une forte ou légere acidité ſuivant le cas.

Essence d'anis.

Préparation de Chimie.

Vertus. Elle eſt carminative, ſtomachique, digeſtive. La doſe eſt de ʒ ß à ʒ j pour l'animal, & de gouttes iv à x pour l'homme.

Extrait de fumeterre,

d'énula campana, d'abſinthe.

℞ Une certaine quantité de ces plantes en particulier, faites bouillir dans l'eau ; coulez

avec expreſſion, laiſſez repoſer juſqu'à ce que les impuretés ſoient tombées au fond ; faites évaporer juſqu'à conſiſtance de miel épais ; évitez avec ſoin ſur la fin de brûler.

Vertus. Ces extraits ſont ſtomachiques, fébrifuges, apéritifs, diurétiques, ſudorifiques, alexiteres. La doſe eſt de ℥ j à ℥ v pour l'animal, & de ʒ j à ʒ iij pour l'homme.

EXTRAIT DE GENIÈVRE.

On prend une certaine quantité de baies de genièvre. On les pile dans un mortier, on en tire le ſuc par expreſſion. On le paſſe par un blanchet, & on le fait évaporer à petit feu juſqu'à conſiſtance de miel épais.

Vertus. Cet extrait eſt ſtomachique, fortifiant, diurétique, ſudorifique, alexitere ; la doſe eſt de ℥ j à ℥ iij ou ℥ iv pour l'animal, & de ʒ ß juſqu'à ʒ iij pour l'homme.

EXTRAIT DE GENTIANE,

d'ellébore noir, des feuilles de rhue, de ſabine.

℞ Une de ces plantes ; faites la bouillir dans l'eau ; coulez avec expreſſion ; laiſſez repoſer juſqu'à ce que les impuretés ſoient tombées au fond ; faites évaporer juſqu'à conſiſtance de miel épais, évitez avec ſoin ſur la fin de brûler.

Vertus. L'extrait de gentiane eſt ſtomachique, fébrifuge, vermifuge, antipſorique, la doſe eſt eſt de ʒ ij à ℥ j pour l'homme, & de ℥ ß à ℥ iij pour l'animal.

EXTRAIT DE GINGEMBRE.

L'extrait de gingembre ſe fait de la même maniere que l'extrait de gentiane, & avec les mêmes précautions.

Vertus. Il eſt ſtomachique, carminatif, fortifiant, alexitere, ſudorifique; la doſe eſt de ʒ ij à ℥ j pour l'animal.

FLEURS DE BENJOIN.

℞ Benjoin concaſſé ℔ ij

Mettez dans une terrine verniſſée, peu profonde & très-évaſée; recouvrez-la d'une ſeconde terrine de grès; lutez les jointures des deux terrines avec du papier imbu de colle de farine ou d'amidon après en avoir frotté les bords de maniere qu'ils puiſſent ſe joindre exactement. Placez le vaiſſeau ſur un fourneau ſuffiſamment large pour que la terrine y entre preſque entiérement. Donnez à la terrine un degré de chaleur un peu ſupérieur à celui de l'eau bouillante. Entretenez dans cet état pendant environ deux heures; laiſſez refroidir enſuite les vaiſſeaux parfaitement. Délutez avec précaution afin de les agiter le moins qu'il ſera poſſible. Enlevez la terrine ſupérieure; ſéparez avec la barbe d'une plume les fleurs de benjoin qui ſe ſont ſublimées. Réitérez une ſeconde & une troiſieme fois la ſublimation s'il eſt néceſſaire, juſqu'à ce que le marc ne fourniſſe plus de fleurs.

Vertus. Ce remede eſt un béchique expectorant, convenable dans la pouſſe & dans les affections de poitrine pituiteuſes. La doſe pour l'animal eſt de ʒ ß à ʒ j, & pour l'homme de grains v à x.

FLEUR DE SOUFRE.

La fleur de ſoufre n'eſt autre choſe que du ſoufre brûlé dans des pots faits exprès, & réduit

en fleurs par exaltation. Pour être de la qualité requise, elle doit être extrêmement fine, c'est-à-dire en poudre impalpable, légere, d'un jaune doré & d'un goût assez agréable.

Vertus. Le soufre en fleurs est antiathsmatique. C'est un baume naturel & efficace pour les poulmons ulcérés & engorgés, de même que pour les ulceres des reins & de la vessie. La dose est depuis ℥ ß à ℥ iv pour l'animal, & pour l'homme depuis grains xv à xxx.

GOUTTES D'ANGLETERRE.

℞ Soie crue.

Remplissez-en une cornue lutée; donnez-lui un feu doux. Il en sortira un flegme, un sel volatil & une huile qui se fige comme du beurre.

℞	De ce sel volatil	℥ iv
	Huile essentielle de lavande	ʒ j
	Esprit de vin rectifié	℥ ij

Mettez le tout dans une petite cornue de verre, adaptez-y un récipient. Lutez les jointures; laissez digérer pendant vingt-quatre heures. Placez ensuite au b. s. le sel passera tout de suite sous une forme seche; viendra ensuite l'esprit éthéré de lavande & de vin imprégné de sel volatil, & vous aurez les gouttes d'Angleterre, qui se donnent pour l'animal à la dose de gouttes xx à xl, & pour l'homme de ij à x.

Vertus. Ces gouttes sont très-efficaces contre le venin, l'apoplexie, l'épilepsie. Elles sont diaphorétiques &c.

GOUTTES ANODINES.

℞ Ecorce de ſaſſafras,
Racine d'aſarum ãa ℥ j
Sel volatil de corne de cerf rectifié ʒ j
Bois d'aloès ℥ ß
Opium ʒ iij
Eſprit de vin ℔ j

Concaſſez toutes ces matieres; mettez-les dans un matras avec l'eſprit de vin. Bouchez le matras exactement. F. digérer à froid pendant trente ou quarante jours ou au b. ſ. pendant cinq à ſix jours, ſi vous ne pouvez attendre le tems de la digeſtion à froid.

Vertus. Ces gouttes calment, aſſoupiſſent. Elles ſont antiſpaſmodiques, diaphorétiques; la doſe pour l'animal eſt de ʒ j à ʒ ij, & pour l'homme de gouttes viij à xx.

HIERA PICRA.

℞ Aloès ſoccotrin ℥ ij
Trochiſques d'agaric,
Tartre ſoluble ãa ℥ j
Diagrède ʒ ij
Miel écumé ℥ xiij

Faites-en un électuaire ſ. a.

On pulvériſera enſemble l'aloès, les trochiſques d'agaric, le tartre & la diagrède; on mêlera les poudres dans le miel qu'on écumera auparavant. On fera cuire juſqu'à conſiſtance de ſirop, & quand les poudres y ſeront mêlées exactement on fera cuire juſqu'à conſiſtance d'électuaire.

Vertus. L'hiera picra eſt purgatif, carminatif. La doſe pour l'homme eſt de ʒ j à ℥ ß, & pour l'animal de ℥ ij à ℥ iij.

HUILE D'ASPIC.

L'huile d'aſpic n'eſt autre choſe que l'huile eſſentielle de lavande mâle ou aſpic ; celle qu'on nous vend ſous le faux nom d'huile d'aſpic eſt un mélange d'eſſence de térébenthine, d'huile d'aſpic & de galipot ; on le connoît facilement par l'odeur de térébenthine qui frappe d'abord. *Voyez* Huile eſſentielle de lavande.

HUILE D'ANET ET DE CAMOMILLE.

Ces huiles demandent la même préparation que l'huile roſat.

Voyez Huile roſat.

Vertus. Elles ſont émollientes, réſolutives, anodines, carminatives ; elles entrent dans les onguens & emplâtres.

HUILE D'AURONE.

Il faut procéder pour faire l'huile d'aurone de la même maniere qu'on fait l'huile roſat.

Vertus. Cette huile eſt émolliente, réſolutive, ſtomachique &c.

HUILE D'HYPÉRICUM ou *mille-pertuis.*

Voyez Huile roſat.

Vertus. Cette huile ainſi préparée eſt un baume très-efficace. Elle échauffe, elle atténue, elle deſſeche. Elle calme les douleurs, guérit les plaies, elle convient à celles des tendons. Elle aglutine & cicatriſe ; elle eſt très-bonne dans les fractures ; elle eſt vermifuge ; on la mêle dans les digeſtifs, les injections, les cataplaſmes &c.

HUILE D'IRIS.

℞ Racines d'iris de marais fraîches, incisées bien menues,

Ses fleurs	aa ℔ j ß
Huile commune	℔ v

Faites infuser le tout dans un pot de terre verniffé pendant vingt-quatre heures sur la braise; faites-en ensuite la décoction deux heures entieres au bain bouillant, & ensuite encore la colature & expression à laquelle vous ajouterez de nouvelles fleurs & de nouvelles racines, réitérant la macération, décoction, colature & expression une seconde fois de la même maniere que la premiere, & encore une troisieme, avec de nouvelles fleurs & racines. L'huile bien purifiée sera gardée pour le besoin.

Vertus. Elle échauffe, ramollit, atténue, digere, résout puissamment; elle est pénétrante &c.

HUILE ESSENTIELLE DE LAVANDE.

Préparation de Chimie.

On l'obtient par la distillation; après avoir retiré l'esprit de lavande, on sépare ce qui surnage au-dessus, & c'est l'huile essentielle.

Il est bon d'être instruit & des fraudes qui se font à l'occasion des huiles essentielles & des moyens de les reconnoître. Ont-elles été mélangées avec des huiles grasses? imbibez un papier blanc des huiles essentielles que vous voulez éprouver, faites-le chauffer légérement, l'huile essentielle se dissipera entiérement & laissera le papier pénétré par l'huile grasse qui ne peut se dissiper de même; si l'huile essentielle est véri-

tablement pure, le papier reste sec, blanc & on écrit dessus comme auparavant. Ces huiles essentielles falsifiées étant distillées au b. m. la portion d'huile essentielle passe par la distillation, l'huile grasse reste au fond du vaisseau. Mêlez-les encore avec de l'esprit de vin, elles se troublent, & elles se précipitent au lieu de se dissoudre. Sont-elles mélangées d'esprit de térébenthine rectifié? imbibez-en des linges, laissez à l'air pendant quelques heures, l'odeur aromatique se dissipera, le linge demeurera imprégné de l'odeur de la térébenthine. Sont-elles falsifiées avec de l'esprit de vin? mêlez-les avec de l'eau, le mélange sera blanc & laiteux sur le champ; sont-elles enfin altérées par celles d'une huile essentielle de médiocre valeur dont on a laissé perdre l'odeur? leur odeur sera toujours plus foible que si elles n'avoient pas eté altérées.

Vertus. Cette huile est céphalique, nervale, antiépileptique, pénétrante. La dose est de ʒ ß à ʒ iv pour l'animal.

HUILE DE LAURIER.

℞ Baies de laurier récentes f. q.

Il faut qu'elles soient dans leur parfaite maturité. Pilez dans un mortier de marbre avec un pilon de bois. Faites bouillir dans f. q. d'eau pendant demi-heure, mais dans un vaisseau suffisamment clos, pour qu'il ne se fasse point ou peu d'évaporation. Passez la liqueur tandis qu'elle est bouillante avec forte expression. Laissez refroidir, ramassez à sa surface une huile verte odorante & qui a la consistance du beurre. Pilez le marc. Faites bouillir de nouveau; tirez encore de l'huile en exprimant le marc. Laissez

refroidir la liqueur ; m. cette huile avec la premiere ; c'eſt ce que l'on nomme huile de laurier.

Vertus. Ce topique eſt réſolutif, confortatif, convenable dans les douleurs d'articles, dans la fourbure & autres cas &c.

HUILE DE LIN.

℞	Graines de lin	ſ. q.

Pilez avec un pilon de bois dans un mortier de marbre juſqu'à ce qu'elles ſoient en pâte ; faites-les enſuite chauffer doucement & les exprimez dans la preſſe. Vous aurez une huile douce & claire que vous garderez dans des bouteilles.

Vertus. Elle eſt émolliente, relâchante, adouciſſante & carminative.

HUILE DE LYS.

℞	Fleurs de lys blanc nouvellement cueillies & inciſées	℥ viij
	Maſtic,	
	Calamus odorant,	
	Coſtus,	
	Calpobalſame	ãa ℥ j
	Canelle,	
	Girofle	ãa ℥ ß
Le tout concaſſé.		
	Safran	℥ iij
	Huile douce	℔ ij

Mêlez le tout & laiſſez en macération pendant quarante jours dans un vaiſſeau bien bouché. Faites-le bouillir enſuite légérement & exprimez.

Vertus. Cette huile eſt réſolutive, émolliente ; elle entre dans les digeſtifs.

On emploie plus communément l'huile de lys ſimple qui ſe fait comme l'huile roſat, & elle eſt à préférer.

HUILE DE MYRTILLE.

℞ Myrtille s. q.

Ecrasez dans un mortier de marbre, mettez dans une cucurbite; versez par-dessus de l'huile jusqu'à ce qu'elle surnage de six pouces; laissez infuser pendant quinze jours; coulez; exprimez fortement; remettez l'huile dans la cucurbite avec une pareille quantité de myrtille, laissez infuser le même espace de tems; coulez & exprimez, répétez la même opération jusques à une troisieme fois, votre huile sera faite.

Vertus. Elle est astringente, émolliente, résolutive.

HUILE DE POMMES DE MERVEILLE.

℞ Ces fruits dépouillés de leurs semences s. q.

Mêlez-les dans un vaisseau de verre avec une quantité proportionnée d'huile d'amandes douces. Bouchez le vaisseau, & exposez-le pendant quinze jours au soleil; ou bien faites infúser au b. m. passez la liqueur & gardez-la pour l'usage.

Vertus. Elle est vulnéraire, adoucissante, antiphlogistique, dessicative, propre pour les plaies, les ulceres, les brûlures &c. On s'en sert dans les onguens, en injections, en onctions &c. & pour les piqûres des tendons.

HUILE ROSAT.

℞ Roses de Provins récentes ℔ j
Huile d'olive ℔ iv

Contusez grossiérement les roses dans un mortier de marbre avec un pilon de bois. Mettez avec l'huile d'olive dans un vaisseau convenable; exposez ce mélange au soleil ou à la chaleur

du b. m. pendant deux ou trois jours. Paſſez avec forte expreſſion. Ajoutez à l'huile une pareille quantité de fleurs. F. infuſer de nouveau comme la premiere fois. Faites chauffer au b. m. pour faire diſſiper la plus grande partie de l'humidité. Paſſez avec expreſſion. Laiſſez dépoſer l'huile, tirez par inclination pour ſéparer de la lie. Conſervez dans une bouteille bien bouchée.

On prépare de la même maniere les huiles des fleurs de roſes pâles, de mille-pertuis, de lys, de violettes, de genêt, & généralement toutes les huiles des plantes inodores, qui ne fourniſſent pas plus de principes dans l'huile que celles-ci.

Vertus. Cette huile eſt un topique émollient & réſolutif.

HUILE DE SCARABÉES.

℞	Scarabées	℔ ß
	Huile de laurier	℔ j

Ecraſez groſſiérement les ſcarabées. F. infuſer dans l'huile de laurier pendant quinze jours. F. chauffer le mélange à feu modéré, paſſez l'huile avec expreſſion. Laiſſez dépurer; tirez par inclination.

Vertus. Cette huile a été placée parmi les ruptoires.

HUILE DE SCORPIONS SIMPLE.

℞	Huile d'olive	℔ ij
	Scorpions en vie	n. c.

Mettez les ſcorpions dans un pot de terre verniſſé; verſez l'huile ſur eux après l'avoir fait tiédir. Conſervez ce mélange dans le vaſe pendant huit ou dix jours, le tout étant expoſé au ſoleil; faites enſuite chauffer au b. m. paſſez

avec

avec expreſſion, laiſſez dépoſer l'huile, tirez par inclination & gardez pour l'uſage.

Vertus. Elle eſt diurétique & réſiſte au venin. La doſe eſt de ℥ ß à ℥ j pour l'animal, & de ʒ ß à ʒ ij pour l'homme intérieurement. Appliquée extérieurement elle réſout &c.

HUILE DE SUCCIN.

Préparation de Chimie.

On diſtille le ſuccin au feu de ſable augmenté par degrés. On en tire un eſprit, une huile & un ſel imprégné de parties huileuſes &c.

Vertus. Cette huile eſt antiſpaſmodique, tonique, nervale, fortifiante &c. La doſe pour l'animal eſt de ʒ j à ℥ ß, & pour l'homme de gouttes iij à viij dans une liqueur appropriée.

HUILE DE VERS DE TERRE.

℞	Vers de terre les plus gros, bien lavés & bien dégorgés	ſ. q.
	Huile commune	℔ iij
	Vin blanc	℔ j ß

Laiſſez en macération pendant vingt-quatre heures; faites enſuite cuire juſqu'à conſomption du vin; paſſez au travers d'un linge; laiſſez dépoſer la colature, ſéparez-la de ſes feces en verſant par inclination, & gardez pour l'uſage dans des bouteilles bien bouchées.

Vertus. Cette huile eſt réſolutive, fortifiante. On s'en ſert en liniment.

HUILE DE VITRIOL.

Préparation de Chimie.

On appelle très-improprement de ce nom la partie du vitriol la plus acide qui reſte dans la

cucurbite après qu'on a fait l'esprit sulfureux volatil vitriolique de Stahl & l'esprit acide de vitriol.

Vertus. Cette huile est antiputride. Elle s'oppose à l'alkalisation des humeurs ; elle est calmante. On la donne à l'homme & à l'animal jusqu'à une certaine acidité dans une liqueur appropriée.

Hydromel simple.

℞	Miel de Narbonne	℥ j ß
	Eau pure	℔ ij

F. tiédir l'eau & dissoudre le miel. On nomme ce mélange hydromel simple pour le distinguer de l'hydromel vineux qui est de l'eau & du miel qu'on fait fermenter ensemble.

Vertus. Cette liqueur est balsamique, adoucissante, convenable dans les toux seches, à la dose pour l'animal de ℥ iij à ℥ v, & pour l'homme de ℥ j à ℥ ij.

Kermès minéral.

Préparation de Chimie.

Le kermès minéral doit avoir la couleur de la graine d'écarlate en poudre.

Vertus. Il est purgatif, diaphorétique, sudorifique, béchique, incisif, fondant, apéritif, diurétique. La dose pour l'animal est de ʒ ß à ʒ iv, & pour l'homme dans lequel il excite le vomissement de grains iij à vj, vij, viij.

Laudanum en opiat.

℞ Opium coupé par petits morceaux ℥ xij

Réduisez-le en bouillie par le moyen de ℥ xij d'eau bouillante évitant soigneusement de brû-

ler. Paſſez au travers d'un linge avec une forte expreſſion. Séparez les impuretés. F. évaporer à une chaleur modérée juſqu'à ce que l'opium ait pris ſa premiere conſiſtance.

Vertus. Il eſt calmant, ſomnifere, ſudorifique, antiſpaſmodique. La doſe pour l'animal eſt de gr. iij à viij, & pour l'homme de gr. ß à ij.

LILIUM DE PARACELSE OU TEINTURE DES MÉTAUX.

Préparation de Chimie.

Vertus. Le lilium fond les humeurs épaiſſes & viſqueuſes; il excite vivement les oſcillations du genre nerveux; il eſt ſudorifique, diurétique, alexitere, & convenable quand il s'agit d'imprimer un grand mouvement aux liqueurs. On doit le donner avec prudence & nullement dans les cas d'inflammation. La doſe en eſt pour l'homme depuis gouttes x à L, & pour l'animal depuis ʒ ß à ʒ vj & même ℥ j.

MERCURE DOUX.

Préparation de Chimie.

Le ſublimé mercure doux ou dulcifié auſſi appellé *aquila-alba* eſt du ſublimé corroſif auquel on a incorporé par de nouvelles ſublimations autant de mercure coulant qu'il en falloit pour ſaturer exactement l'acide ſurabondant qui lui étoit uni.

Vertus. Il eſt vermifuge, fondant, purgatif. S'il eſt trop ſublimé, il perd cette derniere vertu, il agit plus alors par la tranſpiration & la ſalivation. Il eſt antipſorique. On le donne à l'homme à la doſe de grains x à XL, & à l'animal depuis ʒ j à ℥ ß.

MIEL MERCURIAL.

℞ Suc dépuré de mercuriale,
Miel jaune ãa ℔ iv

Mettez le tout dans une baſſine. F. cuire en conſiſtance de ſirop ayant ſoin d'écumer.

Vertus. Ce miel eſt employé comme purgatif dans les lavemens, à la doſe pour l'animal de ℥ iv à ℥ vj, & pour l'homme de ℥ j à ℥ ij.

MIEL DE NÉNUFAR.

℞ Fleurs de nénufar récentes,
Miel jaune ãa ℔ xij

F. bouillir les fleurs dans
Eau commune ℔ xij

Paſſez la décoction ſans exprimer. Délayez le miel dans la décoction. Faites cuire comme ci-deſſus ayant ſoin d'écumer.

Vertus. Ce miel employé dans les lavemens eſt adouciſſant. La doſe eſt pour l'animal de ℥ iv à ℥ vj, & pour l'homme de ℥ j à ℥ ij.

MIEL ROSAT OU RHODOMEL.

℞ Roſes de Provins onglées & ſéchées ℔ j
Calices de roſes récentes ℥ viij
Eau bouillante ℔ iv
Miel blanc ℔ vj

M. les roſes & les calices dans une cucurbite d'étain un peu évaſée. Verſez deſſus l'eau bouillante. Couvrez le vaiſſeau exactement. Tenez l'infuſion dans un endroit chaud pendant douze heures. Paſſez au travers d'un linge en exprimant entre les mains ſeulement & ſans avoir recours à la preſſe. Mettez cette liqueur avec le

miel. Clarifiez le tout avec quelques blancs d'œufs. Enlevez l'écume qui se forme au premier bouillon. Faites cuire jusqu'à consistance de sirop. Passez tout bouillant.

Vertus. Ce miel est employé dans les gargarismes comme rafraîchissant &c.

MIEL VIOLAT.

℞	Fleurs de violettes récentes avec leurs calices	℔ ij
	Miel jaune	℔ vj

Mettez les fleurs dans un vaisseau convenable. Versez dessus

	Eau bouillante	℔ iv

Laissez infuser pendant douze heures, ayant soin de couvrir le vaisseau. Passez ensuite avec expression. M. le miel dans l'infusion. F. cuire comme ci-dessus.

Vertus. Ce remede est convenable dans les échauffemens, à la dose pour l'animal de ℥ ij à ℥ iv, & pour l'homme de ℥ j à ℥ ij.

ONGUENS ADOUCISSANS.

℞	Bonne huile d'olive	℥ vj
	Cire vierge	℥ iv
	Jaunes d'œufs durcis sous la cendre	n. vj

F. fondre la cire sur un feu doux. Ajoutez ensuite l'huile & les jaunes d'œufs en remuant jusqu'à consistance d'onguent. Gardez pour l'usage.

AUTRE.

℞	Cire jaune,	
	Onguent populeum	ãa ℥ iv
	Huile de noix	℥ viij

F. fondre la cire. Ajoutez ensuite l'onguent populeum en remuant jusqu'à entier mélange. Versez ensuite l'huile pour former du tout un onguent à garder pour l'usage.

AUTRE.

℞	Beurre frais	℔ ij
	Huile de sureau,	
	Suif de bouc	ãa ℔ j
	Baies de genièvre vertes & concassées	℔ j
	Fleurs récentes de sureau	℥ vj
	Roses pâles	℥ iv

F. macérer le tout. Après la macération f. jetter un léger bouillon & malaxez avec

	Jaunes d'œufs durcis	n. v.

Pour un onguent à garder au besoin.

ONGUENT D'ALTHÆA.

℞	Huile de mucilage	℔ ij
	Cire jaune	℥ viij
	Poix résine,	
	Térébenthine	ãa ℥ iv

F. fondre le tout sur un feu modéré. Coulez le mélange lorsqu'il est bien clair au travers d'un linge serré. Laissez figer. Ratissez pour séparer un sédiment qui se trouve dessous. Agitez l'onguent & conservez-le dans un pot.

Vertus. Ce topique est émollient & résolutif.

ONGUENT ÆGYPTIAC.

℞	Miel blanc	℥ xiv
	Vinaigre très-fort	℥ vij
	Verd-de-gris pulvérisé	℥ v

Mettez ces trois substances ensemble dans une bassine de cuivre. F. bouillir sur un feu modéré

en remuant ſans diſcontinuer avec une ſpatule de bois juſqu'à ce que le mélange ceſſe de ſe gonfler & qu'il acquiere une couleur rouge. Retirez alors du feu, mettez dans un pot pour l'uſage.

Vertus. Cet onguent eſt conſomptif, il modere l'excroiſſance des chairs.

ONGUENT ANODIN.

℞	Feuilles de ſureau,	
	de juſquiame,	
	de morelle,	
	de ſtramonium	ãa poig. j
	Sain-doux	℔ iij

F. cuire ces feuilles dans le ſain-doux juſqu'à ce qu'elles ceſſent de pétiller. Laiſſez à moitié refroidir. Paſſez. Gardez pour l'uſage.

ONGUENT BASILICUM.

℞	Poix noire,	
	Réſine,	
	Cire jaune	ãa ℥ xij
	Huile d'olive	℔ iij

M. le tout dans une baſſine. F. liquéfier; paſſez l'onguent au travers d'un linge & conſervez dans un pot.

Vertus. Cet onguent eſt maturatif, propre à faire ſuppurer les plaies & à procurer la maturité des tumeurs.

ONGUENT BLANC DE RHASIS.

℞	Cire blanche	℥ iij
	Huile d'olive	℥ xij

F. diſſoudre la cire dans l'huile. Coulez le mélange dans un mortier de marbre. Agitez juſ-

qu'à ce qu'il ſoit refroidi & qu'il ne paroiſſe aucuns grumeaux, alors incorporez-y

Blanc de céruſe préparé ℥ iij

Agitez le mélange juſqu'à ce qu'il ſoit exact. Conſervez cet onguent dans un pot. On y ajoute du vinaigre & du camphre ſelon le beſoin & & l'indication. Les droguiſtes font cet onguent avec de la craie & de la graiſſe.

Vertus. Cet onguent eſt un topique, deſſicatif & rafraîchiſſant.

ONGUENT BRUN.

℞ Onguent baſilicum ℥ iv
Précipité rouge ℈ iv

M. le tout dans un mortier de fer. Conſervez ce mélange dans un pot.

Vertus. Cet onguent eſt conſomptif, propre à ronger les chairs fongueuſes.

ONGUENT DESSICATIF.

℞ Huile roſat ℔ iij
Cire blanche ℥ ix
Céruſe de Veniſe ℔ j
Camphre ℥ j

Coupez la cire en petits morceaux. F. fondre par un feu lent dans l'huile roſat. M. avec la céruſe que vous aurez pulvériſée ſubtilement & avec le camphre que vous aurez diſſous dans l'huile roſat. Agitez l'onguent juſqu'à entiere incorporation & juſqu'à bonne conſiſtance. Gardez pour l'uſage.

ONGUENT MARTIATUM.

℞ Racines récentes d'aunée
Valériane,
Bardane āā ℥ iij

Feuilles récentes d'abſinthe,
Auronne,
Calament,
Coq de jardin,
Marjolaine,
Menthe d'eau,
Baſilic,
Sauge,
Sureau, ãa ℥ iij
Laurier,
Romarin,
Rhue ãa ℥ vj
Semences de cumin,
Fenugrec,
Ortie major ãa ℥ ß
Fleurs de camomille,
Mélilot,
Lavande,
Mille-pertuis ãa ℥ j
Huile d'olive ℔ viij

Contuſez toutes ces ſubſtances dans un mortier de marbre avec un pilon de bois. Mettez avec l'huile dans un vaiſſeau clos. F. macérer ſur les cendres chaudes pendant douze heures. Coulez avec forte expreſſion. Laiſſez dépoſer l'huile pour la ſéparer de ſes feces. Mettez-la dans une baſſine avec

Cire jaune ℔ ij
Axonge d'ours,
d'oie,
Moelle de cerf, (*) ãa ℥ iv
Styrax liquide ℥ ij
Réſine élémi ℥ j

Ces ſubſtances étant liquéfiées, paſſez le mé-

(*) Au lieu d'axonge d'ours, d'oie & moelle de cerf, on peut mettre à leur place de la graiſſe de porc.

lange au travers d'un linge à l'effet de féparer quelques impuretés qui fe trouvent dans la réfine & dans le ftyrax. Laiffez dépofer cet onguent, tirez par inclination. Agitez. Lorfqu'il commence à fe figer, ajoutez

Huile épaiffe de mufcade ℥ ß
Baume noir du Pérou ℥ ij
Baume de Copahu,
Maftic en larmes pulvérifé āā ℥ j

Agitez cet onguent avec un pilon de bois jufqu'à ce qu'il foit entiérement refroidi. Confervez dans un pot pour l'ufage.

Vertus. Cet onguent eft réfolutif & convenable dans les douleurs.

ONGUENT DE LAURIER.

℞ Baies de laurier récentes & mûres,
Graiffe de porc āā ℔ ij

Ecrafez les baies dans un mortier de marbre avec un pilon de bois. F. macérer au b. m. pendant huit ou dix heures dans un vaiffeau clos qui contiendra la graiffe. Paffez avec expreffion. F. fondre afin d'épurer, & confervez dans un pot.

Vertus. Cet onguent eft réfolutif, recommandé dans les douleurs des nerfs & des ligamens.

ONGUENT DE LA MERE.

℞ Graiffe de porc,
Beurre,
Cire,
Suif de mouton,
Litharge préparée āā ℔ j
Huile d'olive ℔ ij

Mettez toutes ces fubftances dans une baffine à l'exception de la litharge. F. chauffer jufqu'à

ce qu'elles fument ; dans cet état, elles ont un degré de chaleur considérable ; ajoutez alors la litharge bien seche.

Remuez ce mélange avec une spatule de bois jusqu'à ce que la litharge soit entiérement dissoute, ce qui demande environ un quart d'heure. F. néanmoins chauffer ce mélange jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur brune tirant sur le noir ; laissez refroidir à demi, coulez dans un pot tandis qu'il est encore liquide.

Vertus. Il est émollient & dessicatif, propre à faire cicatriser les plaies.

ONGUENT MONDIFICATIF D'ACHE.

℞ Feuilles récentes d'ache ℔ j
Nicotiane,
Joubarbe major,
Morelle ãa ℥ viij
Absinthe,
Aigremoine,
Bétoine,
Chelidoine major,
Marrube,
Mille-feuille,
Pimprenelle,
Plantain,
Brunelle,
Pervenche,
Mouron,
Scordium,
Véronique,
Sommités de petite centaurée ãa ℥ ij
Racines récentes d'aristoloche mineure,
Souchet long,
Glaïeul,
Scrofulaire majeure ãa ℥ ij

Suif de mouton ℔ ß
Huile d'olive ℔ iv

F. liquéfier le ſuif de mouton dans l'huile. Ajoutez les herbes & les racines écraſées dans un mortier de marbre. F. cuire ce mélange juſqu'à conſomption d'une grande partie de l'humidité & juſqu'à l'entier amortiſſement des plantes. Coulez avec expreſſion. Laiſſez dépoſer le mélange d'huile & de ſuif, afin de les ſéparer des feces, ajoutez alors

Cire jaune ℥ xij
Poix réſine,
Térébenthine ãa ℥ v

F. liquéfier ces ſubſtances à une chaleur moderée ; paſſez le mélange de nouveau au travers d'un linge pour ſéparer quelques impuretés qui ſe trouvent dans la poix réſine. L'onguent étant preſque refroidi, ajoutez-y

Aloès,
Myrrhe en poudre ãa ℥ j

M. Ces poudres exactement, formez un onguent que vous conſerverez dans un pot.

Vertus. Il eſt propre à déterger & à mondifier les ulceres.

ONGUENT MONDIFICATIF DE RÉSINE.

℞ Huile commune ℔ j
Réſine,
Térébenthine,
Miel commun ãa ℔ ß
Cire jaune ℥ iij
Myrrhe,
Sarcocolle,
Farine de lin,
Fenugrec,
Encens,
Maſtic ãa ℥ j

Coupez la cire & la réſine en petits morceaux. F. fondre dans l'huile ſur un fort petit feu, ſéparez & rejettez les impuretés. Agitez l'onguent avec un pilon de bois juſqu'à ce qu'il ſoit à moitié refroidi. Ajoutez le miel & la térébenthine, enſuite les farines de lin & de fenugrec & les gommes ſubtilement pulvériſées. Incorporez le tout.

Vertus. Cet onguent tient lieu dans la pratique du mondificatif d'ache. Il eſt comme le précédent propre à mondifier les ulceres.

ONGUENT NERVIN.

℞	Onguent d'althæa	℥ iij
	Cire	℥ j ß
	Graiſſe d'oie	℥ ij
	de chien,	
	de renard	ãã ℥ j
	Huile de camomille,	
	de vers	ãã ℥ ij
	de laurier,	
	d'aſpic	ãã ℥ j
	d'euphorbe,	
	de pétrole	ãã ℥ ß

Faites un onguent ſelon l'art.

On mettra fondre la cire coupée par petits morceaux dans les huiles de camomille, de vers & d'euphorbe. On y mêlera hors du feu l'onguent & les graiſſes, ainſi que les huiles de laurier, d'aſpic & de pétrole. Il en réſultera un onguent que l'on gardera pour le beſoin.

Vertus. Il eſt fortifiant. On en frotte les parties malades.

ONGUENT DE NICOTIANE.

℞	Feuilles récentes de nicotiane,	
	Axonge de porc	ãã ℔ j

Coupez menu les feuilles. Mettez dans une baſſine avec la graiſſe. F. chauffer ce mélange ſur un feu modéré pour faire diſſiper une grande partie de l'humidité des plantes. Paſſez avec expreſſion. F. fondre pour dépurer & conſervez dans un pot.

Vertus. C'eſt un onguent vulnéraire & mondificatif.

ONGUENT NUTRITUM.

℞ Litharge pulvériſée ℥ vj
Huile d'olive ℥ xij
Vinaigre très-fort ℥ viij

Mettez dans un mortier de marbre la litharge réduite en poudre très-fine avec un peu d'huile & de vinaigre ; triturez ce mélange avec un pilon de verre juſqu'à ce que ces liqueurs ſoient bien incorporées. Continuez à triturer la matiere en ajoutant peu à peu & alternativement de l'huile & du vinaigre juſqu'à ce que tout ſoit employé ; que le mélange ſoit bien lié & enfin qu'il ne ſe ſépare rien par le repos. Conſervez dans un pot pour l'uſage.

Vertus. C'eſt un onguent deſſicatif, rafraîchiſſant, convenable dans les brûlures & les excoriations.

ONGUENT DE PIED.

℞ Huile d'olive,
Cire jaune,
Sain-doux,
Térébenthine,
Miel commun ãa ſ. q.

F. fondre à un feu doux la cire & le ſain-doux dans l'huile, ajoutez en retirant du feu la térébenthine & le miel. M. juſqu'à entiere conſiſtance d'onguent. On doit en oindre toute la couronne.

ONGUENT DE POMPHOLIX.

℞ Huile d'olive ℥ x
Suc dépuré de morelle ℥ iv

F. cuire à petit feu juſqu'à ce que le ſuc ſoit réduit en extrait, ayant ſoin de remuer ſans diſcontinuer afin qu'il ne s'attache point au fond de la baſſine.

Ajoutez enſuite
Cire blanche ℥ ij ß

La cire étant fondue tirez le vaiſſeau hors du feu. Incorporez-y les ſubſtances ſuivantes réduites en poudre fine.

Fleurs de zinc
Plomb calciné par le ſoufre ãa ℥ j
Blanc de céruſe préparé ℥ ij

L'onguent étant preſque refroidi
Ajoutez Oliban pulvériſé ℥ j

Agitez l'onguent avec un pilon de bois, juſqu'à ce que le mélange ſoit bien exact. Si vous agitez long-tems, la couleur en ſera plus foncée à cauſe du plomb calciné par le ſoufre qui eſt fort noir & qui étant mieux mêlé par une longue agitation brunit davantage la couleur.

Vertus. Il eſt deſſicatif & cicatriſant.

ONGUENT POPULEUM.

℞ Germes de peuplier ℔ j ß
Axonge de porc ℔ iij

F. liquéfier la graiſſe dans une baſſine; verſez-la dans un pot de grès qui contiendra les germes. Remuez le mélange afin de bien imbiber le peuplier. Couvrez le pot; conſervez ce mélange juſqu'à ce que la ſaiſon ſoit plus avancée & que vous puiſſiez vous procurer les plantes ſuivantes.

Feuilles récentes de pavots noirs,
Mandragore
Jusquiame,
Joubarbe major,
Joubarbe minor,
Laitues,
Bardane,
Violier,
Orpin,
Ronce ãa ℥ iij
Feuilles de morelle ℔ j

Contusez toutes ces plantes; mettez-les dans une bassine avec les germes de peuplier. Faites chauffer ce mélange en le remuant sans discontinuer jusqu'à évaporation de la moitié ou des trois quarts de l'humidité des plantes. Passez l'onguent au travers d'un linge avec forte expression. Laissez figer. Séparez-le de l'humidité qui se trouve dessous. Faites liquéfier de nouveau; dépurez & conservez dans un pot. Cet onguent se fait, comme on peut le voir en deux tems, parce que les germes de peuplier ne croissent qu'au printems, & long-tems avant qu'on puisse avoir les autres plantes.

Vertus. Cet onguent est émollient & calmant.

Onguent de styrax.

℞ Huile de noix ℔ j ß
Styrax liquide ℔ j ℥ iv
Colophone ℔ j ℥ xiv
Gomme élémi,
Cire jaune ãa ℥ xv

F. liquéfier ces matieres ensemble à l'exception du styrax liquide que vous ne mettrez que sur la fin. Coulez cet onguent au travers d'un linge

linge. Laiſſez-le figer tranquillement, afin de faire dépoſer un ſédiment d'impuretés qui viennent du ſtyrax liquide. Alors raclez cet onguent avec une ſpatule, en prenant garde de mêler la portion inférieure qui eſt ſale. Agitez l'onguent avec un pilon de bois.

Vertus. Il eſt antiputride, propre à arrêter les progrès de la pourriture dans les ulceres.

ONGUENT DE TUTIE.

℞	Tutie préparée	ʒ ij
	Beurre récent,	
	Onguent roſat	ãa ℥ ß

Triturez ces matieres dans un mortier de marbre juſqu'à ce que le mélange ſoit exact.

Il faut que la tutie ſoit réduite en poudre impalpable.

Vertus. Cet onguent eſt deſſicatif, convenable dans les ulcérations des bords des paupieres, &c, &c.

ORVIÉTAN.

℞	Racines de dompte-venin,	
	Carline,	
	Angélique,	
	Antora,	
	Enula campana,	
	Vipérine de Virginie,	
	Petaſite,	
	Valériane,	
	Fraxinelle	ãa ℥ iij
	Canelle,	
	Girofle	ãa ℥ ß
	Laudanum	ʒ vj
	Sel volatil de vipere	ʒ vij

Feuilles de dictame,	
Scordium,	
Rhue	ãa ℥ iv
Myrrhe,	
Terre ſigillée préparée,	
Soufre jaune préparé	ãa ℥ j
Galbanum	℥ j ß
Safran	℥ ij
Huile rectifiée de ſuccin,	
de citron	ãa ʒ j ß
Viperes	℥ ij
Extrait de genièvre	℔ x
Vin d'Eſpagne	ſ. q.

Pulvériſez tout ce qui peut l'être. F. liquéfier le galbanum au b. m. avec un peu de vin d'Eſpagne. Ajoutez peu à peu l'extrait de genièvre qu'on liquéfie à une douce chaleur & enſuite la poudre. Formez du tout un électuaire que vous conſerverez dans un pot.

Vertus. Ce remede eſt alexipharmaque, propre à réſiſter au venin ; on le donne à l'animal à la doſe de ℥ j à ℥ ij, & pour l'homme de ʒ j à ℥ ß.

OXYMEL *ſimple.*

℞	Miel blanc Gatinois	℥ viij
	Vinaigre blanc	℥ iv

Mettez le miel & le vinaigre dans un poêlon. Faites cuire enſemble par le moyen d'une douce chaleur juſqu'à conſiſtance de ſirop ayant ſoin d'enlever l'écume qui ſe forme au premier bouillon.

Vertus. Ce remede eſt un béchique inciſif. La doſe eſt pour l'animal de ℥ ij à ℥ iv, & pour l'homme de ℥ ß à ℥ j.

OXYMEL *scillitique.*

℞	Bon miel écumé	℔ iv
	Vinaigre scillitique	℔ ij

Donnez quelques bouillons, faites cuire à fort petit feu jusqu'à une bonne consistance.

Vertus. Il est carminatif, atténuant, détersif, béchique incisif, digestif, laxatif, antiasthmatique &c, à la dose pour l'homme de ʒ j à ℥ ß, & pour l'animal de ℥ j à ℥ iv.

PANACÉE MERCURIELLE.

Préparation de Chimie.

C'est un sublimé de mercure dulcifié par beaucoup de sublimations & par l'esprit de vin.

Vertus. La panacée mercurielle est un sialogogue, un fondant, un diaphorétique, un antipsorique, un vermifuge ; elle est propre à toutes les maladies de la peau. On la donne à l'homme depuis grains vj à ℈ j, & à l'animal depuis ʒ j à ʒ iij.

PHILONIUM ROMANUM.

℞	Poivre blanc,	
	Semences de jusquiame blanche	ãa ʒ v
	d'Ache,	
	Castor,	
	Costus	ãa ʒ j
	Nard Indique,	
	Pyrèthre,	
	Zedoaire	ãa gr. xv
	Opium	ʒ ij ß
	Cassia-lignea,	
	Canelle	ãa ʒ j ß

Semences de persil,
de fenouil,
de daucus de Crete ãa ℈ ij
Safran, ℈ j
Miel blanc écumé ℥ ix

Faites du tout un électuaire.

Vertus. Le philonium est calmant. On l'emploie pour les lavemens anodins dans les cas de colique & de cours de ventre, à la dose pour l'animal de ℥ ß à ℥ j, & pour l'homme de ℈ j à ʒ j.

PIERRE ADMIRABLE *& ophtalmique.*

℞ Couperose blanche,
Bol fin ou d'Arménie ãa ℔ ij
Alun de roche ℔ iij
Litharge d'or ou d'argent ℥ ij

Pulvérisez le tout. Mettez dans un pot de terre vernissé contenant

Eau commune ℔ vj

Faites cuire lentement & sans flamme sur un petit feu de roue jusqu'à entiere évaporation de l'eau ; la matiere étant absolument seche, retirez du feu, laissez refroidir.

Vertus. Plus cette pierre est gardée plus elle se durcit. La dose est de ℥ ß dans ℥ iv d'eau commune. Elle s'y dissout dans un quart d'heure en remuant la bouteille & l'eau blanchit comme du lait. On en mouille l'œil de l'animal ; on en insinue quelques gouttes du côté du grand angle.

Elle n'est pas moins bonne pour l'œil humain. On peut faire cette eau plus foible en diminuant la dose de la pierre.

PIERRE MÉDICAMENTEUSE.

℞ Vitriol calciné à rougeur ℥ ij
Litharge,
Alun,
Bol āā ℥ iv

Mettez ce mélange dans un pot vernissé. Versez dessus vinaigre fort jusqu'à ce qu'il surpasse la matiere de deux doigts. Couvrez le pot, laissez en digestion pendant deux jours.
Ajoutez ensuite
Nitre ℥ viij
Sel ammoniac ℥ ij

Placez le vase sur le feu. F. consumer toute l'humidité. Calcinez la masse qui restera pendant environ une heure à grand feu.

Vertus. Cette pierre est dessicative, astringente, vulnéraire, &c. On la dissout dans eau de plantain & d'eufraise gr. vij ou viij pour un collyre. La poudre étant extérieurement mise sur la plaie, elle arrête le sang &c.

POMMADE MERCURIELLE.

℞ Panne de cochon fraîche & blanche ℔ iij

Coupez en petits morceaux. F. tremper dans Eau commune s. q.

vingt-quatre heures en été & deux jours en hiver. Changez souvent l'eau. Epluchez les filets & la peau de cette panne. F. fondre ensuite au b. m. Passez, laissant tomber la panne fondue dans de l'eau fraîche. Ramassez lorsqu'elle est congelée. F. égoutter, ajoutez s'il en est besoin Cire ou suif ℔ ß

Pour donner plus de consistance à la graisse.

℞ ensuite cette même graisse,
Mercure coulant ãa e. q.

Broyez ensemble jusqu'à l'entiere extinction du mercure, & pour faciliter cette extinction

℞ Vieille pommade mercurielle,

la cinquieme partie de ce que vous vous proposez d'en faire. Versez peu à peu le mercure sur la vieille pommade, broyez jusqu'à ce qu'il soit éteint. Mettez ensuite de la graisse nouvelle. M. bien le tout en broyant toujours dans le même sens.

POUDRE DE GUTTETE.

℞ Racines de pivoine mâle,
de gui de chêne ãa ℥ ß
Crâne humain qui n'a pas été enterré,
Ongle d'élan ãa ʒ iij
Semences de basilic,
de pivoine ãa ʒ ij
Fleurs de bétoine,
de tillot ãa ℈ iv

Pulvérisez les racines de pivoine mâle, de gui de chêne, le crâne humain & l'ongle d'élan, ainsi que les semences & les fleurs, après avoir néanmoins râpé le crâne & l'ongle. Mêlez & gardez pour l'usage.

Vertus. Cette poudre est antiépileptique, tempérante, antispasmodique. La dose pour l'homme est de grains xx à ʒ j ß, & pour l'animal de ʒ ij à ℥ iij.

POUDRE DE SYMPATHIE.

La poudre de sympathie n'est autre chose que du vitriol romain exposé à l'ardeur du soleil pendant le beau tems & les plus grandes

chaleurs. Lorſqu'il eſt devenu extrêmement blanc par la calcination que le ſoleil en fait, on en fait uſage.

Vertus. On s'en ſert pour guérir les plaies & arrêter le ſang. Tout ce que les Auteurs ont dit de cette poudre ne porte d'ailleurs que ſur des fondemens imaginaires.

PRÉCIPITÉ BLANC.

Opération de Chimie.

C'eſt un mercure diſſous par l'eſprit de nitre & précipité par le ſel marin en une poudre blanche.

Vertus. Ce précipité doit être très-blanc; on ne s'en ſert qu'extérieurement. Il eſt cathérétique, deſſicatif, déterſif; il entre dans pluſieurs onguens & pommades pour les maladies de la peau, dartres, gale, &c.

PRÉCIPITÉ ROUGE.

Opération de Chimie.

Il ne s'agit point ici de précipité, puiſqu'il ne s'en fait aucun & qu'il n'eſt queſtion que d'empreindre le mercure d'eſprit de nitre & de le calciner par le feu. Quoi qu'il en ſoit, ce mercure doit être enſuite de cette opération d'un beau rouge & en feuilles comme du talc.

Vertus. C'eſt un bon cathérétique propre à ronger les chairs baveuſes des vieux ulceres; il entre dans les onguens, &c.

SAFRAN DE MARS *apéritif.*

Préparation de Chimie.

Il eſt pluſieurs manieres de faire le ſafran de Mars apéritif.

Vertus. Le nom ou l'épithete qu'on lui accorde les désigne ; il est tonique, désobstruant, on le donne dans des bols ou pilules appropriées à la dose de ʒ j à ʒ vj à l'animal, & à l'homme à celle de grains x à ℈ ij.

SEL D'ABSINTHE.

Faites rougir sur le feu pendant quelques heures des cendres d'absinthe brûlées dans un pot de fer ou dans quelqu'autre vaisseau commode. Remuez pour faire brûler l'huile qui sera restée ; faites-le ensuite bouillir dans l'eau, passez au papier gris, évaporez jusqu'à siccité, & conservez le sel dans un vaisseau bien bouché.

Vertus. Il est fébrifuge, diurétique, apéritif, dissout les embarras glaireux. La dose est de ℈ ij à ʒ iij.

SEL DE DUOBUS.

Préparation de Chimie.

Le sel de Duobus n'est autre chose qu'un mélange égal de vitriol verd & de nitre pur qu'on fait fondre, évaporer & cristalliser ; ces cristaux doivent être très-blancs ; ils forment le sel de Duobus.

Vertus. Il est diurétique, diaphorétique, apéritif, fondant. La dose est de ʒij à ℥ j pour l'animal, & de ʒ ß à ʒij pour l'homme.

SEL DE PRUNELLE.

Voyez Cristal minéral.

SEL DE NITRE.

Salpêtre purifié qu'on fait fondre dans l'eau & qu'on fait cristalliser. Le nitre se cristallise en aiguilles représentant des prismes à six faces dont les extrémités se terminent en pointe. Mis sur la

langue, il produit un ſentiment de froid ſuivi d'amertume. Il ſe diſſout dans l'eau commune. Il ſe fond & devient fluide à la chaleur du feu. Si on lui joint, lorſqu'il eſt rouge, des ſubſtances inflammables telles que la poudre de charbon, le ſoufre &c, il s'enflamme avec bruit & jette pluſieurs étincelles vives & brillantes ſemblables à des éclairs.

Vertus. Il eſt rafraîchiſſant, apéritif, inciſif, diurétique, antiphlogiſtique, antiputride, antiſpaſmodique. On le donne à l'animal à la doſe de ℥ ß à ℥ iij, & à la doſe de ʒ ß à ʒ iij à l'homme.

SEL SÉDATIF.

Préparation de Chimie.

Elle conſiſte dans la décompoſition du borax dont on ſépare le ſel ſédatif par ſublimation & par criſtalliſation. Ce ſel eſt en forme de neige, folié & léger, doux au toucher, frais à la bouche, légérement amer, faiſant un peu de bruit ſous les dents & laiſſant une petite impreſſion d'acidité ſur la langue. On ne diſtingue celui qui eſt fait par ſublimation qu'en ce qu'il eſt un peu plus léger que l'autre.

Vertus. Ce ſel eſt calmant, antiſpaſmodique, un peu ſomnifere. La doſe eſt de ʒ j à iv, pour l'animal, & pour l'homme de grains x à ʒ ß.

SEL OU SUCRE *de Saturne.*

Préparation de Chimie.

La forme des criſtaux de ſel de Saturne a l'apparence de celle des criſtaux du tartre vitriolé ; on doit le choiſir brillant & le plus blanc qu'il eſt poſſible.

Vertus. Il eſt antiphlogiſtique, antiputride, déterſif, deſſicatif. La doſe eſt de ℈ ij à ʒ ij pour l'animal, & pour l'homme de grains j à iv. Il eſt plus uſité pour l'extérieur que pour l'intérieur.

SEL DE TAMARISC.

Le ſel de tamariſc ſe prépare de la même maniere que le ſel d'abſinthe.

Vertus. Il eſt déſobſtruant, apéritif, atténuant, fébrifuge. La doſe eſt de ʒ j à ʒ vj pour l'animal.

SEL VOLATIL *de ſuccin.*

Préparation de Chimie.

Le ſel volatil de ſuccin eſt antiſpaſmodique, apéritif &c. La doſe eſt depuis ʒ j à iv pour l'animal, & depuis grains viij juſqu'à xvj pour l'homme.

DES SIROPS.

Les ſirops ſont ſimples ou compoſés, les premiers ne ſe font qu'avec une ſorte de plante dont le ſirop retient le nom & on emploie à cet égard pour les uns la racine, pour les autres les feuilles ou les fleurs, ou les fruits.

De cette ſorte ſont les ſirops
d'Oſeille feuilles,
d'Epine-vinette fruits,
de Pommes ſauvages,
d'Althæa racines,
de Capillaire feuilles,
d'Eryſimum feuilles,
de Fumeterre feuilles,
d'Hyſope feuilles,
de Lierre terreſtre feuilles,

de Pivoine racines & fleurs,
de Roſes ſeches fleurs,
de Stæchas &c. fleurs.

On peut préparer tous ces ſirops ſelon une même méthode & telle que celle du ſirop d'althæa.

SIROP D'ALTHÆA.

℞	Racines de guimauve récentes	℥ vj
	Eau commune	ſ. q.
	Miel commun	℔ vj

Lavez à pluſieurs repriſes les racines, eſſuyez fortement pour enlever l'écorce, coupez par tranches, faites bouillir ſept ou huit minutes dans eau environ ℔ iij ou iv. Séparez les racines de la décoction, ajoutez le miel, clarifiez avec les blancs d'œufs, faites cuire juſqu'à conſiſtance convenable ayant ſoin d'écumer, paſſez lorſque la cuiſſon eſt ſuffiſante.

Vertus. Ce ſirop eſt béchique, très-adouciſſant, antiaſthmatique, diurétique; on le donne à l'homme à la doſe de ℥ ß à ℥ ij, & à l'animal à la doſe de ℥ ij à ℥ vj.

Vertus du ſirop de Stæchas. Il eſt céphalique, fortifiant, nervin, ſtomachique, atténuant, diaphorétique. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj.

Vertus du ſirop d'hyſope. Il eſt béchique inciſif, déſobſtruant, diurétique; & la doſe eſt de ℥ j à ℥ vj.

Vertus du ſirop de capillaire. Il eſt adouciſſant, tempérant, diurétique, apéritif, béchique inciſif; la doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj.

Vertus du ſirop de lierre terreſtre. Il eſt inciſif, expectorant, antiaſthmatique, déterſif, ſudorifique. La doſe eſt de ℥ j à ℥ vj.

Vertus du ſirop de pivoine. Il eſt calmant, antiſpaſmodique, antiépileptique, diurétique, &c. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj.

Vertus du ſirop de fumeterre. Il eſt antipſorique, dépuratoire, diurétique, vermifuge. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj.

Vertus du ſirop de roſes ſeches. Il eſt aſtringent, fortifiant, ſtomachique, déterſif. La doſe eſt de ℥ j à ℥ vj.

Vertus du ſirop d'éryſimum. Il eſt atténuant, béchique inciſif, il provoque le lait. On le donne à l'animal à la doſe de ℥ j à ℥ vj, & à l'homme depuis ℥ ß à ℥ j.

SIROP DE DIACODE.

℞ Têtes de pavots blancs, mûres, ſeches & dont on aura ôté les ſemences ℔ j

Hachez-les bien menu & faites les bouillir dans ℔ xxiv d'eau juſqu'à ce qu'elles ſoient parfaitement amollies ; paſſez la décoction en exprimant le marc à la preſſe & clarifiez ; faites évaporer cette décoction au b. m. juſqu'à ce qu'elle ſoit réduite à quatre livres, ajoutez alors ℔ iv de miel & continuez la cuiſſon juſqu'à ce que le ſirop ſoit fait.

Vertus. Il eſt calmant, anodin, expectorant, ſomnifere, antiſpaſmodique, ſudorifique. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj pour l'animal.

DES SIROPS COMPOSÉS.

Les ſirops compoſés ſont ceux qui ſe font avec pluſieurs plantes & demandent chacun une formule particuliere, tels ſont les ſirops des cinq racines apéritives, de chicorée compoſé, & de ſymphitum.

SIROP *des cinq racines apéritives.*

℞	Racines d'ache,	
	Fenouil,	
	Persil,	
	Asperges,	
	Petit houx	ãa ℥ j

Faites bouillir artistement dans ℔ iv d'eau commune jusqu'à consomption d'un tiers. Coulez ensuite la décoction & l'exprimez, puis dissolvez dans la colature

Miel	℔ iij

Cuisez le tout en sirop suivant l'art.

Vertus. Il est apéritif, diurétique, propre à enlever les obstructions des visceres du bas ventre. La dose est de ℥ ij à ℥ vj pour l'animal.

SIROP *de chicorée composé.*

℞	Rhubarbe choisie & coupée par petits morceaux	℥ iij
	Suc de chicorée	℥ vj

Faites infuser pendant vingt-quatre heures dans ℔ iv d'eau de chicorée distillée. F. ensuite bouillir cette infusion légérement, & l'ayant coulée & exprimée, elle sera clarifiée par résidence & filtration, ensuite évaporée à petit feu jusqu'à consistance de sirop; enfin on mêlera exactement avec ℔ iv de sirop de chicorée simple qui lui donnera sa derniere perfection.

On mettra dans un pot vernissé la rhubarbe coupée par petits morceaux avec le suc de chicorée; on versera dessus l'eau de chicorée toute bouillante; on bouchera le pot & on laissera tremper la matiere sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures; on la fera ensuite

bouillir légérement; on coulera l'infuſion avec forte expreſſion; ſi le marc de la rhubarbe eſt encore teint, on le fera infuſer de nouveau dans d'autre eau de chicorée trois ou quatre heures, & l'ayant fait bouillir deux ou trois bouillons on coulera l'infuſion comme ci-devant; on mêlera les colatures & on les laiſſera repoſer quelques heures afin qu'elles ſe dépurent de leur partie groſſiere qui tombera au fond; on les filtrera par des languettes de drap, ou bien on les paſſera par un blanchet; on mettra cette teinture ainſi purifiée dans un plat de terre verniſſé & par un petit feu on en fera évaporer l'humidité juſqu'à conſiſtance de ſirop; alors on péſera quatre livres de ſirop de chicorée, on le fera bouillir cinq ou ſix bouillons dans une baſſine afin qu'il ſoit cuit dans une conſiſtance plus épaiſſe qu'à l'ordinaire, & ayant retiré la baſſine de deſſus le feu, on le décuira en y mettant exactement la teinture de rhubarbe épaiſſe, puis on gardera ce ſirop.

Vertus. Il eſt purgatif, aſtringent, apéritif, & vermifuge. La doſe eſt de ℥j à ℥ viij (*).

SIROP *de Symphitum ou de conſoude.*

℞ Racines & ſommités, de grande & petite conſoude ãa poig. iij
Roſes rouges,
Bétoine,
Plantain,
Pimprenelle,
Renouée,
Scabieuſe,
Pas d'âne ãa poig. ij

(*) On peut faire un ſirop de chicorée ſimple en mêlant le ſuc de chicorée avec du miel & y procéder comme aux autres ſirops.

Tirez le ſuc de toutes ces plantes & l'épurez, puis mêlez-y

Miel ℔ ij ß

Cuiſez en ſirop ſelon l'art.

On choiſira les plantes belles, ſucculentes, cueillies dans leur vigueur. On les nettoiera, on les coupera, & on les pilera bien dans un mortier de marbre, en commençant par les racines; on les laiſſera ainſi pilées toutes enſemble dans un mortier en digeſtion à froid pendant dix à douze heures afin que leur ſubſtance viſqueuſe ſe raréfie, enſuite on les exprimera pour en avoir le ſuc qu'on dépurera en le faiſant bouillir un bouillon, & le paſſant pluſieurs fois par un blanchet; après quoi on le mêlera avec le miel & on fera cuire le mélange en conſiſtance de ſirop.

Vertus. Il eſt aſtringent, béchique, incraſſant, déterſif, conſolidant, adouciſſant, diurétique. La doſe eſt de ℥ ij à ℥ vj pour l'animal.

SUBLIMÉ CORROSIF.

Préparation de Chimie.

Le ſublimé corroſif eſt une maſſe blanche, criſtalline, compoſée de mercure uni à une quantité d'acide marin, tellement ſurabondante qu'il en eſt devenu un corroſif très-puiſſant.

On doit choiſir le ſublimé bien blanc, le plus brillant, le moins peſant, le moins compact qu'il eſt poſſible; rejetter celui qui eſt peſant, rempli de miroirs &c.

Pour connoître la bonté du ſublimé on doit y jetter quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, ou le frotter avec tant ſoit peu de ſel de tartre; s'il jaunit c'eſt une marque infaillible qu'il eſt bon & de la qualité requiſe; au contraire s'il noircit il ne faut pas l'acheter.

Vertus. Le ſublimé corroſif eſt un poiſon violent ; on a néanmoins tenté de le donner intérieurement de nos jours, & un Médecin illuſtre & célebre (*) l'a employé avec ſuccès contre les maladies vénériennes.

On s'en ſert extérieurement pour ronger les chairs, il entre dans pluſieurs compoſitions, il eſt auſſi en uſage pour les maladies de la peau &c.

TARTRE VITRIOLÉ.

Préparation de Chimie.

C'eſt un ſel de tartre empreint des acides de l'eſprit de vitriol.

Vertus. Il eſt inciſif, digeſtif, apéritif, déſobſtruant, diurétique ; on le mêle avec d'autres remedes apéritifs, à la doſe de ʒj à ʒiv pour l'animal, on le donne à l'homme à la doſe de grains x à xxx.

TEINTURE ANODINE.

Cette teinture n'eſt autre choſe que du laudanum qu'on fait diſſoudre dans de l'eau de vie ou de l'eſprit de vin.

Vertus. Elle eſt anodine, ſomnifere, calmante, antiſpaſmodique, diaphorétique ; la doſe eſt intérieurement pour l'animal de gouttes xxx à ʒij, & pour l'homme de gouttes iv à xx dans quelque liqueur appropriée.

TEINTURE DE CAMPHRE.

℞ Camphre ſ. q.

Faites diſſoudre dans l'eau de vie ou l'eſprit de vin. On en met environ ℥ß à ℥j dans ℔ ij de liqueur plus ou moins, ſuivant qu'on veut

(*) M. le Baron de Swieten.

faire

faire la teinture plus ou moins forte. On dissout au reste le camphre en triturant peu à peu & en augmentant insensiblement la liqueur à mesure de trituration.

Vertus. Cette teinture est tempérante, antiphlogistique, antiputride, propre dans les maladies épidémiques, dans le spasme. La dose est de ʒ j à ℥ iv pour l'animal, on en donne à l'homme gouttes xij à ʒ ß. On l'emploie aussi dans les gargarismes; elle est résolutive, & résiste à la gangrene.

TEINTURE DE CASTOREUM.

℞ Castor de Russie en poudre ℥ ij
Eau de vie ℔ ij

Laissez en digestion pendant dix jours dans un vaisseau de verre bien bouché sans le chauffer, & passez la teinture.

Vertus. Elle est antispasmodique, antiépileptique &c. La dose pour l'animal est de ʒ j à ℥ iv, & pour l'homme de gouttes x à ʒ ß dans une liqueur appropriée.

TEINTURE DE MYRRHE.

℞ Myrrhe choisie & écrasée ℥ iv

Mettez dans un vaisseau de verre, & versez par-dessus

bon Esprit de vin ℥ xij

Laissez en digestion pendant plusieurs jours en remuant de tems en tems, le vase étant bien bouché. Laissez ensuite sur le marc & tirez au besoin par inclination.

C'est ainsi qu'on prépare la teinture d'aloès, de safran, de cochenille &c.

Vertus. Cette teinture est un topique antiputride propre à favoriser l'exfoliation des os.

Elle ſe donne auſſi intérieurement comme ſtomachique & carminative, à la doſe pour l'animal de ʒj à ʒij, & pour l'homme de gouttes x à xx.

THÉRIAQUE.

Voyez les Pharmacopées.

Vertus. La thériaque eſt un antidote contre les maladies contagieuſes; elle eſt cordiale, alexipharmaque, ſudorifique, ſomnifere, antiaſthmatique, vermifuge &c. La doſe pour l'animal eſt de ℥ ß à ℥ iij, & pour l'homme de ℈j à ʒj.

TROCHISQUES *alhandal* ou *de coloquinte.*

℞ Pulpe de bonne coloquinte mondée ſ. q.

Inciſez-la par parcelles, en l'arroſant après de quelques gouttes d'huile d'amandes douces, pour en faire une poudre ſubtile; formez-en une maſſe avec le mucilage de gomme adragant pour en faire des trochiſques que vous ferez ſécher à l'ombre: remettez-les enſuite en poudre fine; incorporez une ſeconde fois avec le mucilage de gomme adragant, pour en former d'autres trochiſques que vous ferez ſécher à l'ombre, & gardez pour le beſoin.

Vertus. Ces trochiſques ſont purgatifs & évacuent les humeurs viſqueuſes & épaiſſes. La doſe eſt de ℈ iij à ℥ ß pour l'animal. On les donne à l'homme à la doſe de grains ij à ℈ ß en pilules.

TROCHISQUES *blancs de rhaſis.*

℞	Blanc de céruſe	ʒ x
	Sarcocolle	ʒ iij
	Amidon	ʒ ij
	Gomme Arabique,	
	Gomme adragant	ãa ʒj

Pulvérisez la céruse en en frottant légérement un pain sur un tamis de crin que vous aurez posé sur une feuille de papier ; continuez le frottement jusqu'à ce que vous en ayez assez ; mettez l'amidon, ajoutez les autres substances, réduisez en poudre. Humectez le tout avec s. q. d'eau rose, formez-en une pâte ferme que vous diviserez par petits trochisques longuets en forme de grains d'avoine.

Vertus. Ces trochisques sont antiphlogistiques, astringens, dessicatifs, on s'en sert dans les collyres, injections & onguens ; on y ajoute de l'opium quand il est nécessaire.

TROCHISQUES *caustiques.*

℞	Cendres gravelées,	
	Chaux vive	ãa ʒj
	Sublimé corrosif,	
	Encens mâle	ãa ℥ iij
	Eau rose	s. q.

Faites un mélange de toutes les poudres, versez dessus une certaine quantité d'eau rose, pour donner une consistance de pâte ; formez-en des trochisques de différente forme & de différente grosseur, laissez sécher & gardez pour l'usage.

TROCHISQUES *de minio.*

℞	Mie de pain	℥ j
	Sublimé corrosif	ʒ ij
	Minium	ʒ j
	Eau rose	s. q.

F. bien sécher la mie de pain, pulvérisez-la ; mêlez-la ensuite avec les poudres de sublimé & de minium. Arrosez ce mélange avec une certaine quantité d'eau rose, formez des trochisques.

Vertus. Ceux-ci sont cathérétiques comme les précédens.

VIN ÉMÉTIQUE.

℞	Foie d'antimoine	℥ vij
	Vin blanc	℔ j

Mettez le tout dans une bouteille bien bouchée, agitez trois ou quatre fois par jour. Laissez en infusion à froid dix ou douze jours & conservez-le sur son marc.

Vertus. Cette liqueur est vomitive pour l'homme & à peine purgative pour le cheval. On la donne pour celui-ci à la dose de ℥ iv à ℥ vj, & pour l'homme de ʒ j à ʒ iij. On s'en sert aussi dans des lavemens stimulans & dans des collyres résolutifs.

VINAIGRE ROSAT.

℞	Roses rouges	℔ j

Coupez les onglets.

	Fort vinaigre	℔ viij

Mettez le tout dans de grandes bouteilles de verre, faites infuser au soleil durant quinze jours ou trois semaines. Coulez & exprimez cette infusion pour la remettre dans les mêmes vaisseaux avec la même quantité de roses; faites infuser de nouveau au soleil encore autant de tems, coulez & exprimez une seconde fois, & votre vinaigre rosat sera fait; vous le garderez pour l'usage.

Vertus. Il est incisif, il déterge, tempere, il est vermifuge, propre dans les superpurgations, antiphlogistique, antiputride, & résiste au mauvais air. La dose est de ℥ ij à ℥ vj pour l'animal, & d'une cuillerée à trois pour l'homme.

VINAIGRE *de Saturne.*

Préparation de Chimie.

Un vinaigre empreint de quelque préparation de plomb que ce ſoit eſt dit vinaigre de Saturne.

Vertus. Il eſt rafraîchiſſant, répercuſſif, antiphlogiſtique, réſolutif, déterſif, deſſicatif; on en fait des lotions, des gargariſmes, des injections &c. on le mêle dans l'eau ou dans quelque décoction convenable.

VINAIGRE *de ſureau.*

℞	Fleurs de ſureau deſſéchées	℔ j
	Fort vinaigre	℔ iv

Mettez le tout dans un vaiſſeau de verre bien bouché que vous expoſerez au ſoleil pendant dix-huit à vingt jours; enſuite coulez & exprimez la liqueur que vous mêlerez avec pareille quantité de fleurs & que vous expoſerez au ſoleil comme la premiere fois durant le même eſpace de tems; faites la colature & exprimez le tout de nouveau, afin de garder pour l'uſage.

On pourra préparer de même le vinaigre de girofle, de romarin, de ſauge, de ſouci &c.

On fera ſécher à demi des fleurs de ſureau lorſqu'elles ſont dans leur vigueur. On les mettra dans une grande bouteille de verre; on verſera le vinaigre par-deſſus; on bouchera la bouteille & on l'expoſera au ſoleil pendant dix-huit à vingt jours; on coulera la liqueur avec expreſſion; on mettra dans la bouteille autant de nouvelles fleurs de ſureau ſéchées, on y verſera auparavant l'infuſion coulée, on remettra en digeſtion au ſoleil comme auparavant, & on coulera la liqueur pour s'en ſervir.

Vertus. Ce vinaigre eſt inciſif, déterſif, alexitere. La doſe eſt de ℥ j à ℥ iv, & dans certaines circonſtances juſqu'à ℔ iij pour l'animal; à l'égard de l'homme la doſe eſt de ʒ ij à ℥ ß.

VINAIGRE THÉRIACAL.

♃ Racines d'angélique,
Grande valériane,
Méum athamantique,
Impératoire,
Gentiane,
Dompte-venin,
Carline,
Zedoaire,
Tormentille,
Biſtorte ãa ℥ j ß
Ecorce de citrons,
Leur ſemence ſeche,
Baies de genièvre,
Petit cardamome ãa ℥ j
Feuilles de rhue,
Scordium,
Dictame de Candie,
Chardon bénit,
Petite centaurée,
Fleurs d'orange,
Roſes rouges ãa poig. j

Broyez les racines & les ſemences groſſiérement; mettez-les avec les feuilles découpées auparavant dans une bouteille de verre aſſez grande; verſez par-deſſus ℔ xij de très-fort vinaigre; bouchez la bouteille & l'expoſez au ſoleil l'eſpace de quarante jours, remuez & agitez ſouvent; après quoi coulez, paſſez & exprimez le tout, & vous aurez le vinaigre thériacal que

vous conſerverez dans des bouteilles de verre pour l'uſage.

Vertus. Il eſt antipeſtilentiel, propre pour les maladies épidémiques ; il réſiſte au venin & au mauvais air ; il eſt antiputride, vermifuge, carminatif, ſudorifique. La doſe eſt de ℥ iij à ℥ vj pour l'animal, & d'une demi-cuillerée pour l'homme à deux cuillerées (*).

VITRIOL DE MARS.

Préparation de Chimie.

Vertus. Il eſt apéritif, atténuant, déſobſtruant. La doſe eſt de ʒ ij à ℥ j pour l'animal, & de grains vj à ℈ j pour l'homme dans quelque liqueur appropriée.

(*) On peut faire un vinaigre thériacal dans l'inſtant en mêlant de la thériaque avec du bon vinaigre ; on peut le ſubſtituer au vinaigre thériacal ci-deſſus décrit & le donner à la même doſe.

FIN.

On trouvera l'Approbation & le Privilege dans les Démonſtrations Elémentaires de Botanique à l'uſage des Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire, qu'on publiera inceſſamment.
